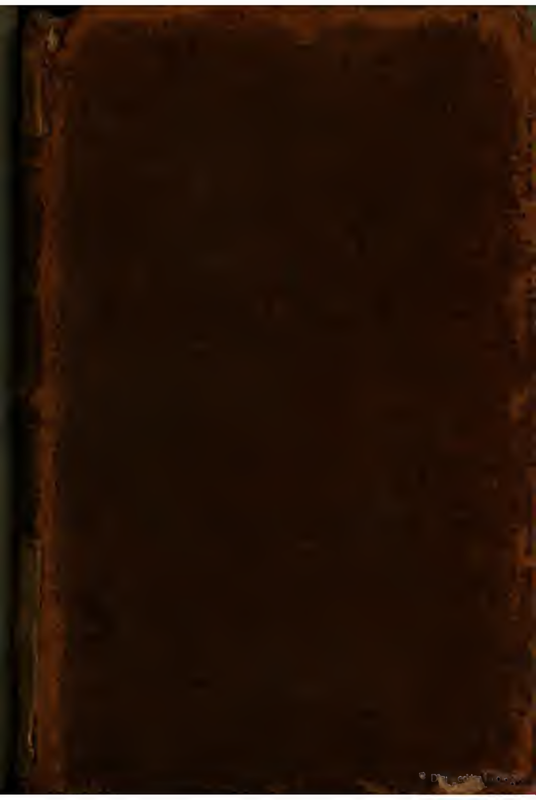


SERMONS

DU PERE

BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

POUR LES DIMANCHES.

TOME TROISIEME.

NOUVELLE EDITION.



A LYON,

Chez JEAN-MARIE BRUYSET, rue Merciere, au Soleil.

M. DCC. LVI.

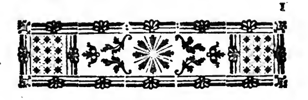
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.



SERMON.



SERMON

POUR

LE SIXIEME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Tempérance chrétienne.

Et accipiens feptem panes, gratias agens fregit & dabat difcipulis fuis ut apponerent, & appofuerunt turbæ.

Alors Jefus prit les fept pains qui lui avoient été préfentés, & rendant des actions de graces, il les rompit & les donna à fes difciples pour les diftribuer, & ils les diftribuerent au peuple. En Saint Marc, chap. 8.

SI nous étions, comme les Anges, de purs efprits, toutes nos vertus devroient fe reffentir de la condition & de l'excellence de cet état : mais parce que nos ames

ſont attachées à des corps, & que ces corps ſont une partie de nous-mêmes, Dieu veut que nos vertus aient un caractere particulier pour ſanctifier nos corps auſſi bien que nos ames, & que nos corps de-même que nos ames reçoivent de nos vertus le fonds de ſainteté & de perfection qui leur eſt propre. En effet, il n'y a point de vertu dans l'homme, ſoit morale, ſoit chrétienne, qui ne puiſſe contribuer à l'un ou à l'autre ; mais entre les vertus il y en a toutefois une qui ſert ſpécialement à tous les deux par une différence eſſentielle, c'eſt-à-dire une vertu qui ne réſide dans l'ame que pour ſanctifier le corps, & dont la fonction principale eſt de gouverner le corps, eſt de régler les appétits du corps, eſt de pourvoir à l'entretien du corps, & d'aſſujettir le corps à l'eſprit, pour aſſujettir enſuite plus aiſément l'eſprit à Dieu. Or cette vertu, c'eſt la tempérance ; les Philoſophes l'ont miſe au nombre des vertus morales, mais les Peres de l'Egliſe & les Théologiens nous l'ont propoſée comme une vertu ſurnaturelle dans le Chriſtianiſme, & l'Evangile nous en fait un devoir abſolument indiſpenſable & un moyen de ſalut : il eſt donc important, mes chers Auditeurs, de vous la faire connoître, & je n'en puis trouver, ce me ſemble, une occaſion plus favorable que celle-ci. Le Sauveur du monde, ſuivi d'une nombreuſe

multitude jusques au milieu d'un désert sec & aride, après avoir nourri leurs cœurs d'une pâture toute céleste, pense au soulagement de leurs corps pressés de la faim; & vous sçavez par quel miracle il multiplia les pains & fournit à la subsistance d'un si grand peuple. C'est de ce miracle même que je veux tirer aujourd'hui d'excellentes leçons, pour vous apprendre à vous comporter chrétiennement & saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas & la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guere à la dignité de la chaire; & moi je vous réponds, ne convenoit-il pas à Saint Paul? Cet Apôtre le croyoit-il au dessous de son ministere? & n'en a-t-il pas plus d'une fois entretenu les fideles, lorsqu'il leur écrivoit : soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis, omnia in gloriam Dei facite.* 1. Cor. c. 10.
C'est une matiere, il est vrai, que les Prédicateurs traitent rarement, & peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler : mais c'est pour cela même que je ne la dois pas omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instruction sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins dans toute la suite de ce discours des écueils à éviter & des précautions à prendre. Implorons le secours du Ciel,

& demandons les lumieres du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

DEux choses, selon Saint Thomas & selon tous les maîtres de la morale, sont nécessaires pour l'accomplissement d'une action vertueuse. Premiérement, d'en corriger les abus ; & secondement, de la revêtir de toute la perfection dont elle est capable. Je puis dire, Chrétiens, & l'expérience ne nous en convainc que trop sensiblement, qu'il n'y a point d'action sujette à de plus grands désordres, que ces repas où la nature cherche à réparer ses forces affoiblies, mais où la passion, au lieu de se contenir dans les bornes du besoin, s'abandonne aux plus honteuses & aux plus scandaleuses débauches. Comme cette action toute naturelle par elle-même, procede immédiatement de l'appétit que nous nommons concupiscible, on ne doit point être surpris qu'elle en contracte les qualités. Or cette convoitise est la source de tous les vices ; & n'ayant rien en soi que de matériel, il faut que la grace fasse des efforts extraordinaires pour la purifier & la rendre digne de Dieu. Voici donc en deux mots tout mon dessein, renfermé dans l'Evangile de ce jour. Je veux vous montrer comment le fils de Dieu, dans le mystere de la multiplication des pains, & dans

le soin qu'il prend de ces saintes troupes qui l'avoient si long-temps accompagné sans soutien & sans nourriture, nous enseigne à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux & de déréglé; ce sera la premiere Partie. Et nous verrons encore de quelle sainteté il nous fait connoître que cette réfection du corps est susceptible, & comment il nous apprend à la perfectionner: ce sera la seconde Partie. Ce Sauveur des hommes répand sur tout un peuple les effets de sa charité; & dans cette charité qu'il exerce, je trouve tout ensemble & une réforme générale de tous les déréglements de l'appétit sensuel, & le plus parfait modele d'un usage sobre & chrétien des dons de la Providence qui servent d'aliments à nos corps. Ne négligez pas, je vous prie, ces leçons; pour peu que vous y donniez d'attention, elles vous paroîtront comme à moi bien solides & bien néceſſaires. Commençons.

I. PART.

SAint Gregoire Pape parlant des devoirs de la tempérance chrétienne, remarque sur-tout trois désordres qu'elle doit retrancher, en ce qui regarde la subsistance & la nourriture du corps. Premiérement, dit-il, elle nous en doit ôter l'affection, c'est-à-dire un certain attachement servile qui rend l'homme

en quelque maniere esclave de son corps. Secondement, elle en doit modérer l'excès, qui souvent nous en fait user hors du besoin & de la nécessité. Troisiémement, elle en doit bannir la délicatesse, si contraire à l'obligation que le christianisme nous impose, de crucifier notre chair avec ses passions & ses desirs corrompus : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis.* Or c'est d'abord ce que je trouve marqué de point en point dans notre Evangile, & de quoi Jesus-Christ, dans le grand miracle qu'il opere, nous donne un exemple éclatant. Observez-y, s'il vous plaît, trois circonstances ; il nourrit une multitude innombrable de peuple qu'il traîne à sa suite ; mais avant toutes choses, il les dégage d'une attention trop grande au soulagement de leur corps & à son entretien, en les attirant dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout, & voilà le premier désordre corrigé : de plus, il ne donne à ce peuple la nourriture corporelle que dans l'extrémité, & lorsqu'il est à craindre qu'ils ne tombent dans une entiere défaillance, & voilà le second désordre retranché ; enfin, quoiqu'il fasse un miracle de sa providence en faveur de ce peuple, il ne leur fournit après tout qu'un aliment commun & peu propre à flatter le goût, quelques petits poissons & du pain, &

Galat. c. 5.

c'eſt ainſi qu'il remédie au troiſieme déſordre. Ecoutez-moi, Chrétiens, & développons chaque article, pour nous l'appliquer à nous-mêmes & pour en profiter.

Eſt-il rien de plus touchant que de voir des milliers d'hommes courir après notre divin Maître, & marcher dans une affreuſe ſolitude, ſans ſecours, ſans proviſions, déterminés à ſouffrir la faim, la ſoif, toutes les miſeres, pour contenter une ſainte ardeur de l'entendre, & pour ſe repaître de ſa doctrine? Ce miracle, à le bien conſidérer, n'eſt-il pas en quelque ſorte plus étonnant & plus glorieux à Jeſus-Chriſt que celui même des pains multipliés? Quelle différence entre ce peuple qui ſuit avec tant de réſolution & tant de conſtance le fils de Dieu, & ces anciens Juifs qui ſuivirent autrefois Moyſe dans les déſerts de la Paleſtine? A peine ceux-ci eurent-ils ouvert les yeux pour reconnoître la route où les avoit engagé leur légiſlateur & leur conducteur, qu'ils éclaterent contre lui en plaintes & en reproches; une défiance criminelle s'empara de leurs cœurs; les viandes de l'Egypte leur revinrent ſans ceſſe dans l'eſprit; & Moyſe en vain pour les raſſurer fit tant de prodiges, en vain lui virent-ils fendre les flots de la mer & en adoucir l'amertume, en vain par le ſeul attouchement de ſa baguette tira-t-il du

ſein des rochers, des fontaines d'eau vive; en vain chaque jour leur parloit-il de la part du Dieu vivant, leur annonçoit-il ſa loi, leur faiſoit-il entendre ſes ſacrés oracles, ces hommes charnels ne pouvoient être contents qu'ils ne fuſ-
Pſalm. 58. ſent raſſaſiés : *Si non fuerint ſaturati, & murmurabunt* : & toujours occupés de leur corps, plût au ciel, s'écrioient-ils, que nous fuſſions reſtés juſqu'à la mort dans le lieu de notre exil, où nous
Exod. c. 16. avions du pain en abondance ! *Utinam mortui eſſemus in terra Ægypti, quandò comedebamus panem in ſaturitate !* Telle étoit l'avidité de cette nation toute ſenſuelle : mais voici un ſpectacle & des ſentiments bien oppoſés dans un peuple fidele, qui ſe rend docile aux divines inſtructions de ſon Sauveur, qui pour l'écouter ſoutient toutes les fatigues d'une longue marche, & ne ſe laiſſe rebuter ni de la difficulté des chemins ni de la ſtérilité d'une terre déſerte. D'où vient cela ? Ah ! mes Freres, répond Saint Chryſoſtome, n'en ſoyons point ſurpris : c'eſt que Jeſus-Chriſt, ce nouveau légiſlateur, a bien une autre vertu que Moyſe ; l'un n'avoit qu'une conduite extérieure ſur les Iſraélites ; mais l'autre agit intérieurement dans les ames, & par l'efficace de ſa grace, il a le pouvoir d'en arracher toutes les paſſions terreſtres & animales, & d'y en ſubſtituer d'autres toutes ſpirituelles &

toutes pures. Comprenez donc cette premiere leçon qu'il nous fait, de réprimer & de dompter les insatiables appétits de notre chair, pour être en état de suivre Dieu & de goûter sa sainte parole. C'est par là que nous devons commencer, & voilà l'ennemi qui doit être défait avant tous les autres, parce que les autres reçoivent de celui-là toute leur force.

Ennemi, qui dès la naissance de l'Eglise a infecté de son poison le monde même chrétien, & qui maintenant le répand aussi loin que jamais : c'est ce que déploroit Saint Paul écrivant aux Philippiens. Oui, mes Freres, leur disoit ce maître des Gentils, il y en a plusieurs parmi vous, dont je vous ai déjà parlé & dont je vous parle encore avec douleur, qui vivent en vrais apostats de la Croix de Jesus-Christ ; hommes livrés à leurs sens, plongés dans leurs sens, idolâtres de leurs sens, & qui ne doivent point attendre d'autre fin qu'une damnation éternelle : pourquoi ? parce qu'ils se font une divinité de leurs corps, *Quorum Deus venter est*, & que toute leur attention est à satisfaire cette chair mortelle & corruptible. Or ce que cet Apôtre remontroit en des termes si forts aux premiers chrétiens, n'ai-je pas droit de vous le dire à vous-mêmes, & ne puis-je pas vous adresser les mêmes paroles ? Car ne

Phil. c. 3.

ſçavons-nous pas qu'il n'y en a que trop de ce caractere dans le ſiecle où nous ſommes, qui ne ſemblent vivre que pour nourrir & engraiſſer leur corps, qui n'ont d'autre penſée, d'autre vue, d'autre occupation que celle-là, qui pour une partie de plaiſir & de bonne chere, abandonnent aux plus ſaints jours tous les exercices de piété, & bien-loin de ſe priver du néceſſaire, comme ces troupes de notre Evangile, pour venir entendre Jeſus-Chriſt dans la perſonne de ſes miniſtres, laiſſent les prédications les plus importantes & les plus ſalutaires enſeignements pour ne manquer pas une occaſion de ſatisfaire leur cupidité. Je veux croire, mes chers Auditeurs, que vous n'êtes pas de ce nombre ; mais je dois toujours condamner ici ce ſcandale, pour vous en préſerver : je dois vous faire ſouvenir que c'eſt par cette porte que le péché eſt entré dans le monde ; que de toutes les armes qu'avoit en main l'ennemi de notre ſalut, il n'en trouva point de plus aſſurées, comme dit Saint Baſile, & de plus puiſſantes, que cette tentation, pour terraſſer le premier homme ; qu'il oſa même attaquer par là le Saint des Saints & un Homme-Dieu. Or nous ne ſommes pas plus à l'épreuve des traits de cet eſprit tentateur que ne l'étoient nos premiers Parents, & nous ſommes bien éloignés de la ſainteté de Jeſus-Chriſt. C'eſt donc

à nous de juger ſi ce démon tout impur & tout vil qu'il eſt, n'eſt pas à craindre pour nous, & s'il n'eſt pas juſte que nous nous tenions toujours en défenſe contre lui.

Je ſuis ſurpris, Chrétiens, quand je conſidere les regles de morale & de diſcipline qu'obſervoient ſur cela ces ſaints Religieux dont Caſſien nous rapporte la vie pénitente. C'étoient des hommes parfaits, des hommes ſéparés du monde, des hommes étroitement unis à Dieu & dans un commerce perpétuel avec Dieu ; mais en même temps toujours adonnés aux plus rigoureux exercices de la mortification, toujours dans les abſtinences & dans les jeûnes ; pourquoi ? pour éteindre toujours de plus en plus cette concupiſcence de la chair, que nous portons dans nous-mêmes, & dont il eſt ſi difficile de ſe garantir. Car c'eſt pour cela, mes Freres, diſoit Caſſien, que nous avons embraſſé une vie ſi auſtere : il faut nous rendre maîtres de nous-mêmes, & réduire nos corps à un tel point que la nourriture & les aliments ne leur ſoient plus un plaiſir, mais une peine : *Eò uſque emendanda caro jejuniis, ut & refectionem ſibi non tàm jucunditati conceſſam, quàm oneri ſibi impoſitam cognoſcat.* Sans cela, ajoutoit-il, nous ne ſommes pas propres pour la milice chrétienne, & ſans cela nous n'avons pas la premiere diſpoſition pour *Caſſian.*

être à Dieu. Or si ces grands hommes parloient de la sorte, & s'ils le pensoient ainsi qu'ils le disoient, si tout éloignés qu'ils étoient des enchantements & des délices du siecle, ils ne laissoient pas de combattre sans cesse l'intempérance, comme un des plus dangereux ennemis qu'ils eussent à vaincre, que devez-vous faire, vous qui n'avez ni les mêmes avantages de la retraite & de la profession religieuse, ni la même sainteté ?

Je ne suis pas dans un moindre étonnement, quand j'apprends de Saint Augustin lui-même, de ce grand génie, de cet esprit si sublime & si élevé, de ce Docteur de l'Eglise rempli des plus hautes connoissances; quand, dis-je, j'apprends de sa propre confession le soin qu'il apportoit à s'étudier sur ce point, à s'examiner, ou plutôt à se juger dans la derniere rigueur & à se condamner. Sçavez-vous, disoit-il, ce qui fait maintenant ma peine dans l'état même de ma pénitence, & depuis l'heureux moment où je me suis converti à mon Dieu ? Ce n'est plus la curiosité & la présomption de mon esprit, je l'ai soumis à la foi ; ce n'est plus l'ambition & le desir des honneurs mondains, j'y ai renoncé ; ce n'est plus la foiblesse de mon cœur, ni mes engagements criminels, je suis libre enfin, & avec le secours de la grace j'ai rompu mes liens. Toute

la difficulté qui me reste, est à l'égard de l'entretien du corps ; & ce qui me coûte le plus, est une sobriété raisonnable. D'une part Dieu m'ordonne de soutenir mon corps, & de l'autre il me défend de m'y attacher : il me commande d'en avoir soin, afin qu'il serve aux opérations de mon ame, & il me défend de m'y attacher, afin qu'il ne les trouble pas De là je me vois engagé dans une guerre continuelle : & contre qui ? contre la concupiscence qui regne encore dans moi, malgré moi, & qui me doit être d'autant plus suspecte, qu'elle me paroît moins criminelle, parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité : *His ergo tentationibus liber, certo adhuc adversùs concupiscentiam manducandi & bibendi.* Et où est l'homme, Seigneur, poursuivoit ce saint pénitent, où est celui que cette concupiscence n'emporte quelquefois ? *Et quis est ?* S'il y en a quelqu'un qui l'ait entiérement détruite, il est vraiment grand, & c'est à lui qu'il appartient de louer & d'exalter votre nom : *Quisquis est ille, magnus est, magnificet nomen tuum.* Mais moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du péché : *Ego autem non sum, quia homo peccator sum.* Or si Saint Augustin, je dis Saint Augustin revenu de ses égarements & sanctifié par une grace particuliere du ciel, se sentoit néanmoins

August.

Idem.

Idem.

dans une telle dispofition, quelle doit être la vôtre, Chrétiens, dans la dissipation & le libertinage d'une vie mondaine ? Enfin ce que j'admire par dessus tout, c'est d'entendre le fils de Dieu qui nous récommande si expressément de prendre bien garde & de veiller exactement sur nous-mêmes, de peur que nos cœurs ne viennent à s'appésantir par un amour désordònné de nos corps, & par une attache immodérée à les nourrir : c'est, dis-je, de lire dans l'Evangile cet avertissement si formel & si salutaire, & de voir toutefois combien peu il est pratiqué : Luc. 6. 21. *Attendite vobis, ne fortè graventur corda vestra.*

De là, mes chers Auditeurs, de cet attachement suit un autre désordre que j'ai marqué, c'est l'excès: désordre non moins ordinaire, mais encore plus pernicieux; désordre contre lequel je ne puis m'expliquer avec trop de force, & qui demande toute l'ardeur de mon zele. La nature se contente du nécessaire & s'en tient précisément à ce qui lui suffit; mais la convoitise de l'homme ne sçait point ainsi se renfermer dans le besoin, & vouloir l'arrêter là, c'est lui opposer une barriere qu'elle franchit bientôt, & lui imposer une loi dont elle tâche par toute sorte de moyens à s'affranchir. Quand est-ce que le fils de Dieu pourvoit à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvoit

chargé, & que sa providence dans une pareille conjoncture ne pouvoit abandonner ? Apprenez-le de lui-même. J'ai compassion, dit-il, de ce peuple ; pourquoi ? parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils souffrent pour demeurer avec moi, & qu'ils sont dépourvus de toutes choses : *Quia jam triduo sustinent me, nec habent quòd manducent.* Si je les renvoie sans leur faire prendre quelque nourriture, ils tomberont dans une défaillance entiere ; *Et si dimisero eos jejunos, deficient in viâ.* Voyez-vous, Chrétiens, la nécessité ? Mais le Sauveur du monde ne pouvoit-il pas prévenir ce besoin, & dès qu'ils entrerent avec lui dans le désert, leur fournir des vivres en abondance ? Il le pouvoit sans doute, lui qui fait d'une parole tout ce qu'il lui plaît. Mais s'il n'en use pas de la sorte, c'est, selon la belle réflexion de Saint Basile, pour vous donner à connoître que la seule nécessité doit être notre regle dès qu'il s'agit de la nourriture & des aliments du corps ; que ce n'est point un aveugle appétit, puisqu'on ne le peut presque jamais satisfaire dès qu'on l'écoute, que ce n'est point la coutume, puisque souvent elle est vicieuse ; que ce n'est point la complaisance, puisque ce seroit une complaisance vaine, & qu'elle devient même quelquefois un sujet de raillerie pour le monde ; enfin que ce n'est pas toujours la raison, si elle n'est bien

Marc. c. 8.

Ibid.

épurée, puiſqu'en mille rencontres, ſous une fauſſe apparence de néceſſité, elle
Baſil. autoriſe la volupté : *Sub obtentu neceſſitatis, patrocinium agit voluptas.* Non pas après tout, continue le même ſaint Docteur, que la raiſon, qui eſt notre premiere loi, ne pût d'elle-même nous diriger là-deſſus & nous conduire ; mais parce que le péché l'a affoiblie, elle ſe laiſſe aiſément tromper par l'habitude du vice ; & alors, toute raiſon qu'elle eſt, elle ne peut plus être pour nous un guide fidele & sûr, puiſqu'elle ne ſuit plus ſes propres lumieres ; c'eſt-à-dire qu'alors bien loin d'agir en chrétiens, nous n'agiſſons pas même en hommes.

Je dis en hommes : & ne pourrois-je pas employer ici la figure du Saint-Eſprit, & faire la même comparaiſon :
Pſ. 48. *Homo cùm in honore eſſet, non intellexit ; comparatus eſt jumentis inſipientibus, & ſimilis factus eſt illis.* L'homme, cet homme l'image de Dieu, cet homme marqué du ſceau de Dieu, cet homme au deſſus de la bête par le don d'intelligence & par le rayon de la lumiere de Dieu qui lui a été communiquée, oubliant le caractere de ſa grandeur, s'eſt honteuſement dégradé lui-même ; il s'eſt réduit au rang des brutes inſenſées : & comment ? par un honteux aſſerviſſement à ſa chair ; de ſorte qu'il ne lui refuſe rien, autant qu'il lui eſt poſſible,

de tout ce qui la peut remplir : car c'eſt ainſi que nous devons entendre cette parole de l'Eccléſiaſte, qui a ſemblé ſi difficile à quelques interpretes, & dont nos libertins ont prétendu ſe prévaloir ; concevez-en bien le ſens. Salomon au troiſieme chapitre de l'Eccléſiaſte, dit qu'il a formé une penſée dans ſon cœur, qu'il s'eſt imaginé une choſe dont il a été comme perſuadé, ſçavoir, que l'homme étoit ſemblable aux bêtes, & de même condition que les bêtes, qu'il reſpiroit comme les bêtes, qu'il vivoit & qu'il mouroit comme les bêtes, en un mot qu'il n'y avoit entre lui & les bêtes nulle différence : *Dixi in corde meo, nihil habet homo jumento ampliùs.* De là les athées déterminés à faire valoir tout ce qui favoriſe leur impiété, ont conclu que l'ame n'eſt pas plus immortelle que le corps ; & ils n'ont pas vu, ou plutôt ils n'ont pas voulu voir ce qui précede immédiatement dans le texte ſacré, & qui condamne formellement leur erreur. Car c'eſt-là même que Salomon déclare qu'il a été encore convaincu de cette autre vérité, qu'un jour viendroit où Dieu jugeroit le juſte & l'impie, & que ce ſeroit dans ce jugement dernier que chaque choſe auroit ſon temps : *Et dixi in corde meo, juſtum & impium judicabit Deus, & tempus omnis rei tunc erit.* Or il eſt évident que ces paroles ne peuvent

Eccleſ. 3.

Ibid.

s'expliquer de la vie présente, puisque dans la vie présente les justes sont communément plus maltraités que les impies, & les impies plus favorisés que les justes ; d'où il s'ensuit qu'il y a donc une autre vie que celle-ci, où les justes & les impies recevront de Dieu chacun ce qui leur sera dû, & par conséquent que les ames survivront au corps, pour lui être réunies à la fin des siecles. C'est l'invincible raisonnement de Guillaume de Paris. Mais cela étant, pourquoi donc Salomon a-t-il dit que les bêtes sont égales aux hommes, & que les hommes n'ont aucun avantage sur les bêtes ? *Et nihil habet homo jumento ampliùs, & æqua utriusque conditio ;* le voici, selon l'interprétation de Saint Jerôme & de plusieurs après lui ; c'est-à-dire, répond ce saint Docteur, qu'à l'égard des actions sensuelles & animales, comme est celle de manger & de se repaître d'aliments naturels, l'homme ressemble à la bête, & la bête ressemble à l'homme ; avec cette différence néanmoins que l'homme pourroit relever ces actions basses d'elles-mêmes, & toutes animales qu'elles sont, les faire d'une maniere en quelque sorte spirituelle, par les vues qu'il s'y proposeroit & par la regle qu'il y mettroit. Mais quand il n'y garde nul ménagement, & qu'il ne veut pas se restreindre à la juste mesure d'une discrétion

prudente & ſage, dès là il n'a plus rien au deſſus de la bête : *Et nihil habet homo jumento ampliùs.* Je dis plus, Chrétiens, & je prétends que les bêtes alors commencent à avoir l'avantage ſur l'homme ; car enfin les bêtes ne tombent point dans ces excès infâmes où l'homme ſe laiſſe entraîner ; ſi elles n'ont pas la tempérance par raiſon & par vertu, du moins l'ont-elles par un inſtinct de la nature ; au lieu que l'homme n'étant pas conduit par cet inſtinct, & ne ſe gouvernant pas d'ailleurs ſelon la droite raiſon ni ſelon la foi, il ne l'a ni de l'une ni de l'autre maniere. Quand une fois il s'eſt abandonné au libertinage de ſes ſens, à quoi ne ſe porte-t-il point ? dans quelles débauches ne ſe plonge-t-il point ? en quel état ne ſe réduit-il point, juſqu'à ruiner ſon corps, ce qui eſt monſtrueux, & ce que nous ne voyons point dans les bêtes, juſqu'à ſe conſumer & à ſe détruire lui-même ?

Quel opprobre pour nous, mes chers Auditeurs, & pour nous tous ; mais en particulier, (car je ne puis ici paſſer ſous ſilence un des plus grands ſcandales de notre ſiecle, je dis de notre ſiecle, où nous l'avons vu naître & où nous le voyons croître tous les jours,) quel opprobre en particulier pour les perſonnes du ſexe ! Que le ſexe ſoit vain, qu'il ſoit jaloux d'un agrément périſſable,

qu'il mette sa gloire à paroître & à briller, ou par la richesse des ornements dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donnée en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps; mais que par une corruption toute nouvelle il en soit venu à des intempérances qui lui étoient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force, & qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, & plaise au Ciel qu'il n'acheve pas de bannir du christianisme toute vertu. Encore ose-t-on quelquefois demander si ce sont là toujours devant Dieu des excès criminels. Mais je demande moi si l'on peut former là-dessus le moindre doute. Faut-il recourir à la morale chrétienne pour résoudre une telle question? & les païens ne s'éleveroient-ils pas contre nous au jugement de Dieu, si nous ne condamnions ces désordres, non-seulement comme des crimes, mais comme des abominations?

Le remede, mes chers Auditeurs, je l'ai dit, & je le repete, c'est de se resserrer dans ce nécessaire qui suffit à la fragilité humaine; & parce que les excès se commettent plus ordinairement en certaines assemblées, le moyen de se maintenir dans une vie sobre & tempérante, c'est de les éviter autant que

le permettent la charité du prochain & votre état ; c'eſt de méditer ſouvent ces paroles, que Saint Auguſtin confeſſe avoir été le principe de ſa converſion, *Non in comeſſationibus & ebrietatibus, ſed induimini Dominum Jeſum Chriſtum ;* Rom. c. 13. l'eſprit de Dieu n'eſt point dans ces fréquents repas ni dans ces fauſſes joies du monde, mais pour ſe revêtir de Jeſus-Chriſt, il faut ſe réſoudre à vivre frugalement ; *Sobriè vivamus in hoc ſæculo :* Tit. c. 2. c'eſt de faire divorce avec ces faux amis & ces compagnons de débauche, qui ſont les vrais ennemis de la piété & autant de corrupteurs : c'eſt de fuir ces maiſons publiques, où l'intempérance ſemble être dans un plein regne ; de conſidérer que ſi l'Egliſe en a défendu l'entrée à ſes miniſtres ſur les plus grieves peines, ſi les Peres généralement en ont donné horreur aux chrétiens, c'eſt parce qu'ils ont cru que ſi l'excès n'y étoit pas toujours, au moins l'occaſion prochaine de l'excès en étoit moralement inſéparable : car voilà comme ils en ont jugé & ce que nous en devons juger nous-mêmes. Après cela que nous reſtera-t-il ? de corriger le troiſieme déſordre, qui eſt la délicateſſe & la ſenſualité.

Tels ſont en effet, Chrétiens, les progrès de l'amour propre. On ne s'accorde d'abord que le néceſſaire ; mais du néceſſaire on paſſe enſuite au commode,

du commode au ſuperflu, du ſuperflu au délicat, & du délicat enfin au délicieux & au ſenſuel. Or vous n'ignorez pas combien tout cela eſt oppoſé à l'eſprit & aux maximes de Jeſus-Chriſt ; & ſans en chercher ailleurs les preuves, je m'arrête à celle que me préſente l'Evangile de ce jour. Hé quoi Seigneur, dit l'Abbé Rupert, en s'adreſſant à cet Homme-Dieu, les pains que vous faites diſtribuer à ce peuple épuiſé de forces, & fatigué d'une ſi longue marche, ſont-ce là toutes les douceurs que vous pouviez lui donner ? n'aviez-vous rien autre choſe dans les tréſors de votre providence, & toute la libéralité d'un Dieu devoit-elle ſe borner là ? Autrefois dans le déſert vous nourriſſiez les Iſraélites des mets les plus exquis ; vous faiſiez tomber autour d'eux les oiſeaux
Pſ. 77. du Ciel, *Et pluit ſuper eos volatilia pennata*, vous étoient-ils plus chers que ces troupes ſi zélées pour vous & pour votre divine loi ? Ceux-là n'étoient que des incrédules, & ceux-ci ſont des fideles ; ceux-là ſe révoltoient contre vous, & ceux-ci veulent vous reconnoître pour leur Roi ; ceux-là irritoient votre colere, & ceux-ci excitent votre compaſſion & votre miſéricorde. D'où vient donc, Seigneur, que vous les traitez ſi différemment des autres ? Ah ! reprend ce ſaint Abbé, en ſe répondant à lui-même, nous nous trompons, &

nous l'entendons mal : nous ne comprenons pas les desseins de Dieu ; mais c'est en cela même que Dieu a fait le discernement de ces deux peuples. Quand il nourrissoit si bien les Israélites, ce n'étoit point par un effet de sa libéralité, mais au contraire par un châtiment de sa justice ; il condescendoit à leurs desirs, mais c'étoit pour les punir ; & dans l'instant même qu'ils goûtoient les viandes qu'ils avoient demandées, l'ire de Dieu & ses vengeances éclatoient sur eux : *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, & ira Dei ascendit super eos.* Comment cela ? parce qu'il n'y a rien de plus pernicieux à l'homme, ni de plus dangereux pour le salut de son ame, que ce qui sert aux délices de son corps ; ainsi nous l'apprend l'esprit de Dieu, ainsi l'ont estimé tous les Saints, ainsi l'expérience & la raison nous l'enseignent aussi-bien que le Christianisme. *Ibid.*

Car où est-ce que se trouve la sagesse, & en quel lieu du monde habite-t-elle ? *Sapientia ubi invenitur, & quis est locus intelligentiæ ?* Ce n'est pas, dit le Saint-Esprit, parmi ceux qui vivent dans le plaisir & les délices ; on n'y voit que luxe & qu'impureté : *Nec invenitur in terrâ suaviter viventium.* Et comment pourroit-on réputer sage celui qui entretient délicatement un esclave & lui donne des forces pour se révolter & pour secouer le joug ? Or cet esclave, *Job. c. 28.* *Ibid.*

c'est le corps ; & si vous ne le traitez en esclave, si vous le ménagez, si vous lui accordez tout ce qu'il veut, c'est un rébelle que vous nourrissez ; il s'élevera contre les ordres de Dieu, il prendra l'ascendant sur l'esprit, il se rendra le maître & vous perdra. Aussi les saints se sont-ils toujours armés de la pénitence pour le réduire & le tenir dans la servitude. Jeán-Baptiste étoit le précurseur de Jesus-Christ, il avoit été sanctifié dans le sein de sa mere, Dieu l'avoit prévenu de ses graces les plus puissantes ; de tous les hommes en fut-il un qui dût, ce semble, moins craindre les révoltes de la chair ? Et cependant quelle vie menoit-il dans son désert ? Fut-il jamais une abstinence plus rigoureuse, & le Fils de Dieu n'a-t-il pas dit de lui : *Venit Joannes, neque manducans, neque bibens ?* Sans cela, prétendre que le corps soit souple à la raison, se promettre d'être exempt des tentations impures, tandis qu'on allume sans cesse le feu de l'impureté, c'est un secret que nous n'avons point encore appris dans la religion, & qui certes n'est pas plus connu dans le monde.

Matth. c. 11.

Et pourquoi pensez-vous qu'il y ait tant de corruption parmi les grands du monde & dans les Cours des princes ? N'en cherchons point d'autre source que celle même que nous a marquée Jesus-Christ : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum*

Ibid.

regum sunt, c'est qu'on y vit mollement, c'est qu'on s'y nourrit délicieusement, c'est que le corps y a toutes ses commodités & toutes ses aises abondamment. Je sçais qu'il n'y a point d'état que le vice ne puisse corrompre : mais après tout il faut convenir que ces conditions médiocres & laborieuses où les facultés ne permettent pas d'accorder si libéralement à la chair ce qu'elle demande, sont plus à couvert de la contagion & qu'elle y fait moins de ravages ; au lieu que ce seroit une espece de miracle, si dans ces palais des Rois & dans ces maisons des puissants & des opulents du siecle, où la sensualité est sans cesse écoutée & flattée, la vertu ne succomboit pas aux atteintes des plus vicieuses passions, & si la parole de l'Ecriture ne s'y accomplissoit pas : *Incrassatus, impinguatus, dilatatus :* ce peuple ne s'est rien refusé, rien épargné, & au milieu d'une affluence somptueuse, il s'est mis dans un embonpoint qui lui fait plaisir & qu'il a bien soin de conserver ; mais que s'ensuit-il de là ? c'est qu'il ne connoît plus le Dieu qui l'a créé, & qu'il l'a renoncé pour se livrer tout entier à lui-même & ne s'occuper que de lui-même : *Dereliquit Deum factorem suum.* Ah ! Seigneur, n'est-ce pas ainsi que ceux à qui vous avez dispensé vos dons avec moins de réserve, les tournent contre vous, & ne vous en font point

Deut. c. 32.

Ibid.

d'autre hommage que de s'ensevelir, non-seulement dans la vie la plus oisive, mais par une conséquence immanquable dans la vie la plus lascive & la plus dissolue ? Cependant, Chrétiens, avançons ; & après avoir corrigé dans la refection du corps les désordres qui s'y peuvent glisser, voyons de quelle perfection elle est capable, & comment nous la devons sanctifier. C'est la seconde Partie.

II. PART. CHaque chose a sa perfection qui lui est propre ; & quoique le soin de nourrir le corps soit une des actions de la vie les plus grossieres & les plus humiliantes pour l'homme, elle ne laisse pas de pouvoir devenir toute sainte, toute divine, dès qu'elle est faite dans la vue de Dieu, & selon la forme que nous en prescrit aujourd'hui le Sauveur du monde. Car voici, Chrétiens, comment il éleve cette action, toute humaine qu'elle est, à l'ordre surnaturel, & c'est le modele que j'ai à vous proposer & sur lequel vous devez vous régler. Il la sanctifie en trois manieres, premiérement, par la bénédiction des viandes & par l'action de graces qu'il rend à son pere : *Et accipiens septem* *Marc. c. 8.* *panes, benedixit, & cùm gratias egisset, distribuit :* Secondement, par sa présence adorable, voulant que ces troupes

répandues dans la plaine pour prendre la nourriture qu'il leur fait diſtribuer, l'aient pour témoin, pour juge, pour modérateur : *Et præcepit turbæ diſcumbere ſuper terram.* Enfin par l'ordre qu'il donne à ſes Apôtres de recueillir les reſtes des pains, afin d'en faire part aux pauvres & de les employer aux œuvres de la charité : *Colligite quæ ſuperaverunt fragmenta, & ſuſtulerunt quod ſuperaverat de fragmentis ſeptem ſportas.* Tel eſt, mes chers Auditeurs, le divin exemplaire que nous avons devant les yeux, & auquel nous devons nous conformer. Conſidérons-le, s'il vous plaît, enſemble, & appliquez-vous à me ſuivre.

Ibid.

Ibid.

Les viandes, dit Saint Paul, ſont ſanctifiées par la parole de Dieu, *Sanctificatur enim cibus per verbum Dei ;* & cette parole, ſelon l'explication des Peres, n'eſt rien autre choſe que l'action de graces & la bénédiction. Ainſi, concluent-ils, voulez-vous agir en ſerviteurs de Dieu, en juſtes, en vrais imitateurs de Jeſus-Chriſt, dans ces repas où vous uſez des biens que la providence vous a fonrnis ? ce que vous avez d'abord à faire, & ce qui doit en premier lieu vous occuper, c'eſt de lever, à l'exemple même du Fils de Dieu, les yeux & les mains au ciel, pour honorer le ſouverain Créateur qui vous a formés & qui daigne encore pourvoir à

1. *Tim.* c. 4.

votre conservation. N'est-il pas étrange que vous jouissiez de ses graces temporelles sans les reconnoître, & peut-il moins exiger de vous qu'une simple vue de l'esprit & que ce retour de votre cœur ? Mais pourquoi bénir les viandes, demande Saint Chrysostome ? est-ce qu'elles sont impures d'elles-mêmes ? non, mes Freres, répond ce saint Docteur ; mais c'est que nous-mêmes, qui les prenons, nous sommes impurs. Ce que je crains, Seigneur, disoit dans le même sens Saint Augustin, ce n'est pas l'impureté des viandes, parce que je sçais qu'elles viennent de vous ; mais je crains ma propre impureté, & c'est pour cela que je commence toujours par la priere ; *Non ego immunditiam obsonii vereor, sed immunditiam cupiditatis timeo ;* car je reconnois par la priere que ce sont des dons de votre main, que vous en êtes l'auteur & que je les tiens de vous : or les recevant de la sorte je les reçois avec respect, avec gratitude, avec amour, & par-là même je purifie mon ame. Voilà comment parloit à Dieu ce grand saint, & voilà ce que pratiquoient comme lui & avant lui les premiers chrétiens, suivant le rapport de Philon le Juif. Ils ne se faisoient pas seulement connoître en qualité des fideles, dans la célébration des divins mysteres, dans la participation du corps & du sang de Jesus-Christ,

August.

dans l'attention à sa sainte parole, mais dans ces assembles même & ces repas où ils se réunissoient, leur table étoit sanctifiée aussi-bien que leur sacrifice, & l'on y louoit Dieu, on l'y glorifioit avec la même religion & la même piété que dans le temple.

Sur quoi Saint Ambroise fait cette belle réflexion, que je vous prie de remarquer. Ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes se joignit sur le chemin d'Emmaüs, le reconnurent dans la fraction du pain, *Cognoverunt eum in fractione panis:* comment cela? parce que cet Homme-Dieu, selon sa coutume, & par une cérémonie qui lui étoit particuliere, bénit le pain avant que de le manger. Or c'est à ce signe, reprend Saint Ambroise, qu'il a aussi toujours reconnu & qu'il reconnoît encore ses vrais disciples: *Ita & discipulos cognoscit.* Disons plutôt, mes chers Auditeurs, que c'est à ce signe qu'il devroit & qu'il voudroit nous reconnoître pour ses disciples & pour chrétiens, mais qu'il ne nous reconnoît plus. Car ce saint usage n'est-il pas presque aboli dans le monde? du moins où n'est-il pas négligé? où n'est-il pas traité de menue pratique & de léger exercice? Combien même de ces Auditeurs mondains à qui j'en parle, de ces esprits forts ou prétendus forts m'accusent peut-être présentement de descendre à

Luc. c. 24.

un détail frivole & puéril. Hé quoi ? l'homme vivra des bienfaits de Dieu ſans penſer à Dieu, & je ne pourrai pas lui rappeller le ſouvenir de ſon bienfaćteur qu'il oublie ? Et ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt à ces tables où tout abonde, tandis qu'ailleurs on mange à peine, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, un pain étroit & meſuré ; à ces tables où tout eſt ſervi avec tant de propreté, avec tant d'aſſaiſonnements & tant d'apprêts, avec tant de pompe & tant de magnificence, lorſqu'autrepart on ne mange qu'un pain de douleur, qu'un pain détrempé dans les larmes & dans les ſueurs ; c'eſt, dis-je, à ces tables ſi bien dreſſées & ſi bien couvertes qu'on refuſera impunément au ſouverain Seigneur, de qui ſeul on tient tout cela, & à qui ſeul on eſt redevable de tout cela, les juſtes hommages qui lui ſont dus ? Vous en penſerez, mes Freres, & vous en direz tout ce qu'il vous plaira : pour moi, quoi que le monde en puiſſe penſer & quoi qu'il en puiſſe dire, je ne craindrai point de me faire entendre là-deſſus ; & pour éviter la cenſure du monde, je ne me tairai point ſur un devoir ſi légitime & ſi raiſonnable.

Mais on n'eſt pas là, me répondrez-vous, pour prier; on y eſt pour ſe réjouir. Oui, Chrétiens, pour ſe réjouir, je le veux, & je dis comme

l'Apôtre, afin de condeſcendre en quelque ſorte à votre infirmité ; *Propter infirmitatem dico.* Encore une fois donc, pour ſe réjouir, j'y conſens : mais pour ſe réjouir ſelon les regles preſcrites par le même Docteur des nations ; mais pour ſe réjouir dans un eſprit tout chrétien, avec une modeſtie & une retenue toute chrétienne, *Modeſtia veſtra nota ſit omnibus hominibus ;* mais pour ſe réjouir dans le Seigneur, ſelon le Seigneur, comme étant en la préſence du Seigneur : *Gaudete in Domino ſemper, Dominus enim prope eſt.* Prenez garde, s'il vous plaît : comme étant en la préſence du Seigneur, & c'eſt le ſecond degré de perfection que j'ai marqué. Car ne vous y trompez pas, mes chers Auditeurs : vous êtes alors devant Dieu, & vous y êtes, ſi je l'oſe dire, plus que jamais ; il eſt là préſent, & plus préſent en quelque ſorte qu'ailleurs : ce Pere commun ſe comporte à votre égard comme vous-mêmes vous vous comportez à l'égard de vos enfants : vous les obſervez en tout temps ; mais s'il y a une occaſion où ils ſoient plus en danger de ſe licencier & où ils aient plus coutume de le faire, c'eſt alors que vous redoublez votre vigilance & que vous les éclairez de plus près : telle eſt l'attention avec laquelle Dieu vous conſidere & vous examine ; il vous ſuit partout, par-tout il a les yeux attachés ſur

Rom. c. 6.

Phil. c. 4.

Ibid.

vous : mais parce que dans c s réjouissances mondaines, il vous est plus ordinaire de vous échapper ; parce que c'est-là que vous donnez une plus libre carriere à votre esprit pour se dissiper, à votre langue pour parler, à vos sens pour se contenter, c'est pour cela même aussi qu'il ne vous perd point de vue, & qu'il vous regarde, qu'il vous écoute avec plus de réflexion. Or le moyen de ne se pas contenir dans une modération sage, lorsqu'on est actuellement frappé de cette pensée, Dieu me voit, & je ne dis pas une parole qu'il n'entende, je ne conçois pas un sentiment qu'il ne lise dans mon cœur, je ne fais rien dont il ne soit témoin ?

C'est une observation bien capable de nous confondre, que celle d'Arnobe ; il nous apprend que les Païens consacroient leurs tables aux Dieux, afin de s'imposer par-là une obligation particuliere & une nécessité de n'en approcher jamais qu'avec circonspection ; persuadés que toute action trop libre où ils se laisseroient aller, seroit alors une espece de sacrilege. Voilà pourquoi, dit-il, ils exposoient leurs idoles à la vue des conviés, & ce n'étoit pas en vain ; car quiconque jetoit les yeux sur ces fausses divinités, en devenoit plus réservé & plus attentif sur lui-même. Quelle leçon pour nous, Chré-

tiens ! des Dieux imaginaires & en figure inspiroient aux plus libertins une crainte respectueuse ; & à la face du vrai Dieu, on ne garderoit nulle regle, nulle mesure, nulle bienséance ! Des infideles étoient touchés de la présence extérieure d'une idole, & nous, avec les lumieres de la foi, nous n'aurions nul égard à la présence intérieure du Seigneur, De là cet important avis que nous donne Saint Chrysostome : *Epulis vestris Christus adsit* : mes Freres, disoit ce saint Docteur, que Jesus-Christ assiste à tous vos repas, qu'il soit un des conviés, qu'il y tienne la premiere place, qu'il y reçoive tous les honneurs ; c'est-à-dire, portez-y le souvenir de Dieu, n'y perdez jamais le souvenir de Dieu, ayez-y toujours dans l'esprit le souvenir de Dieu. Si cela est, on n'entendra plus à vos tables de ces discours dissolus dont elles ont été jusqu'à présent tant de fois profanées, & qui en faisoient le plus commun entretien, ou plutôt le plus mortel agrément ; on n'y débitera plus de ces maximes corrompues, & même si abominables, sur l'usage de la vie, comme si nous ne l'avions reçue que pour jouir de ses plaisirs ; sur l'emploi du temps, comme s'il n'étoit donné que pour se divertir, & que la briéveté de ses années dût être un motif pour les rendre plus voluptueuses &

Chrys.

pour les passer avec plus de licence :
Isai. c. 22. *Comedamus & bibamus ; cras enim moriemur* : on n'y célébrera plus, & l'on n'y exaltera plus tant ces divinités fabuleuses, dont les noms portent avec eux les plus sensuelles idées, & expriment les plus grossieres & les plus sales passions ; on n'y déchirera plus personne, ou par de piquantes railleries, ou par de cruelles médisances : pourquoi ? parce qu'on y respectera la présence de Dieu.

En effet, Chrétiens, on respectoit bien la seule présence de Saint Augustin, jusqu'à n'oser à sa table prononcer une parole qui pût offenser le prochain ; car c'est un point que l'auteur de sa vie a remarqué, & qui sans doute méritoit de l'être : or, si la vue d'un homme étoit un frein si puissant & faisoit une telle impression, que doit faire la vue de Dieu même ? Mais parce que, tout présent qu'il est, on l'oublie, & qu'on veut l'oublier ; parce que bien loin de s'en retracer l'image, on l'efface, autant qu'il est possible, & l'on cherche à l'éloigner, qu'arrive-t-il ? nous en avons une peinture bien naturelle & un exemple bien célebre, mais bien terrible tout ensemble, dans l'Ecriture. Vous sçavez ce qui est, dit de Balthasar : ce Roi de Babylone fit un magnifique repas, où toute sa Cour
Dan. 1. étoit invitée *Balthasar rex fecit grande*

convivium optimatibus suis : jusques-là ce Prince n'avoit pas encore profané les vases sacrés que Nabuchodonosor son pere avoit enlevés du temple de Jérusalem ; jusques-là il n'avoit point fait cet outrage au Dieu d'Israël ; peut-être le craignoit-il, peut-être au fond de son cœur l'honoroit-il : mais dans l'ardeur de la débauche il n'y a plus de considération qui l'arrête, & dans l'aveuglement où il est plongé il veut qu'on apporte ces saints vases & qu'ils soient employés aux plus vils ministeres. Son exemple entraîne toute l'assemblée ; on boit tour à tour dans ces mêmes vases, qui jamais n'avoient été destinés à un pareil usage, & qui ne devoient servir qu'au culte du vrai Dieu : on ne se souvient plus que de ces Dieux d'or & d'argent, de ces Dieux d'airain & de fer, de ces Dieux mêmes de bois & de pierre, à qui la superstition des peuples avoit dressé des autels : *Bibebant, & laudabant Deos suos aureos & argenteos, æreos, ferreos, ligneosque & lapideos.* *Ibid.* Cependant le Seigneur voyoit toutes ces impiétés ; il étoit invisible pour ces profanateurs, mais ils ne l'étoient pas pour lui : Balthasar l'éprouva bien-tôt, & de quel effroi fut-il saisi, quand tout à coup il apperçut cette main qui sur la muraille écrivoit son arrêt ? *In eâdem horâ apparuerunt digiti, quasi manus hominis* *Ibid.*

scribentis. Ah ! Chrétiens, si notre Dieu ne tire pas ainsi le voile pour se montrer à vous dans ces repas & à ces tables où le plaisir vous rassemble, ses regards n'en sont pas moins appliqués sur vous, ni sa main n'en est pas moins prête à tracer en des caracteres de mort la sentence de votre condamnation. D'où vous devez conclure avec moi de quelle conséquence est donc pour vous cette regle du Prophete royal,
Ps. 67. *Justi epulentur & exultent in conspectu Dei.* Que les justes aient leurs relâches & leurs récréations, mais ensorte que le Seigneur y ait toujours part & qu'il y préside.

Enfin, mes Freres, que vos tables sanctifiées par une bénédiction toute céleste, sanctifiées par la présence divine, le soient encore par la miséricorde & par votre charité envers les pauvres : troisieme devoir & dernier degré de perfection. C'est par où le Fils de Dieu finit les saintes instructions qu'il nous donne dans notre Evangile : car pourquoi cet ordre que reçurent de lui les Apôtres, de recueillir les restes & de
Marc. c. 9. ne les pas laisser perdre : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant ?* n'est-ce pas pour vous faire comprendre que les pauvres doivent être nourris & entretenus du superflu de vos tables, & que vous devez les compter parmi les personnes dont Dieu vous a

chargés ? Jamais cet Homme-Dieu ne fit rien d'inutile, qui ne fût absolument superflu. D'où vient donc qu'il multiplia tellement les pains, que de ce qui resta l'on pût encore remplir jusqu'à sept paniers ? ne suffisoit-il pas qu'il y en eût assez pour rassasier le peuple ? Non, mes Freres, répond Saint Chrysostome ; mais voici justement le mystere de l'aumône : il falloit qu'il y eût des restes pour les pauvres qui pouvoient survenir, & ces restes alors n'étoient point superflus, puisqu'on les destinoit à un si saint usage ; c'est pour cela que le Sauveur du monde prend soin de les faire ramasser, & c'est ainsi, riches du siecle, que vous devez pourvoir selon l'étendue de vos facultés, à ce qu'il y ait dans vos maisons de ces restes réservés pour les besoins des misérables. Je l'ai dit, & il est vrai : pour vous-mêmes vous pouvez & vous devez vous tenir au nécessaire ; mais en faveur de tant d'indigents qui ne l'ont pas ce nécessaire, il faut aller au delà, pour être en état de suppléer à ce qui leur manque. Ce que vous faites pour des domestiques, & avec justice, combien est-il encore plus juste de le faire pour ceux qui vous représentent la personne de Jesus-Christ ? Ce que vous ne voudriez pas présenter à des domestiques, combien est-il indigne que vous le donniez pour partage à vos freres

en Jesus-Christ ? Et si des domestiques se ressentent de la sumptuosité & de l'abondance de votre table, pourquoi les membres de Jesus-Christ n'en profiteront-ils pas ? Car voilà quels doivent être ces restes que Jesus-Christ vous demande par la bouche des pauvres, & qu'il reçoit par leurs mains : *Colligite fragmenta.*

Je pourrois vous proposer ici l'exemple d'un Saint Louis, qui tous les jours nourrissoit dans son palais un certain nombre de ces malheureux que le monde traite avec tant d'indifférence & tant de mépris, qui les faisoit asseoir à ses côtés, qui lui-même les servoit, & qui, bien-loin de leur refuser les restes de sa table, souvent par respect mangeoit des viandes qu'on leur avoit préparées & n'en vouloit user qu'après eux. Mais vous me direz que c'est porter les choses trop loin : ce saint Roi néanmoins ne croyoit rien faire en cela qui fût au dessous de sa dignité ; & si Dieu vous avoit une fois touchés des mêmes graces que lui ; j'ose vous répondre, non-seulement que vous feriez tout cela sans peine, mais que vous y trouveriez une onction intérieure, & que vous y goûteriez des consolations, que toutes mes paroles ne peuvent exprimer. Quoi qu'il en soit, il n'est point ici question de tout cela, & ce n'est point ce que j'exige de vous : tout cela

étoit héroïque dans Saint Louis, & peut-être seroit pour vous un sujet de complaisance & de vaine gloire. Ce que je vous demande, mes chers Auditeurs, c'est qu'au lieu de nourrir les pauvres dans vos maisons & à vos tables, comme Saint Louis, vous les nourrissiez dans les hôpitaux où ils sont malades ; vous les nourrissiez dans les prisons où ils sont captifs ; vous les nourrissiez dans leurs familles & dans ces tristes demeures où la honte les retient ; vous les nourrissiez dans ces Communautés religieuses où ils attendent votre secours, après s'être volontairement dépouillés eux-mêmes de ce qu'ils pouvoient posséder comme vous. Voilà à quoi doivent au moins servir ces superfluités que vous faites étaler avec tant de faste devant vos yeux, & que vous laissez quelquefois dissiper avec si peu d'ordre & si peu de fruit : *Colligite fragmenta, ne pereant.* Si tout ce superflu périt par votre négligence, par votre insensibilité pour tant d'infirmes, pour tant d'affligés, pour tant de fideles à qui vous ne pensez point, & que la misere réduit aux dernieres extrémités ; si faute de ce superflu & de l'assistance qu'ils en pourroient tirer, ils périssent eux-mêmes, prenez garde de périr avec eux : ils périront pour le temps, & vous périrez pour l'éternité ; ils perdront une vie mortelle ;

& vous perdrez une couronne immortelle; en perdant cette vie mortelle, ils pourront être souverainement heureux, comme le pauvre Lazare; & en perdant cette couronne immortelle, vous ne pourrez être que souverainement malheureux, comme le riche réprouvé.

Exemple bien touchant & bien convenable à mon sujet : je vous renvoie avec cette pensée. Vous sçavez le sort de ce mauvais riche dont il est parlé dans l'Evangile de Saint Luc; vous sçavez comment enlevé de ce monde par une mort imprévue il fut tout à coup enseveli dans l'enfer. Qu'avoit-il fait? est-il dit qu'il se fût enrichi comme tant d'autres, ou par fraude, ou par violence? est-il dit que ce fût un libertin sans religion, ou un homme engagé dans de criminelles habitudes? Non, Chrétiens; mais c'étoit un riche amateur de son corps & vivant dans la bonne chere : voilà son premier crime : *Epulabatur quotidiè splendidè*; c'étoit un riche aussi impitoyable pour les pauvres, qu'indulgent pour lui-même. Lazare couvert d'ulceres & pressé de la faim, languissoit à sa porte & ne vouloit que les miettes qui tomboient de sa table, sans qu'il prît soin de lui faire donner un soulagement si léger : voilà le second de ses crimes : *Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, cupiens saturari*

Luc. c. 16.

Ibid.

de micis quæ cadebant de mensa divitis, & nemo illi dabat. Pour cela il est condamné, pour cela il est rejeté de Dieu, pour cela il est précipité dans les flammes éternelles : daigne le ciel vous préserver d'une si affreuse destinée, & puissiez-vous ni par l'un ni par l'autre, ne vous y exposer jamais vous-mêmes. Je suis trop grand pour m'asservir à mon corps disoit un païen éclairé de la seule raison naturelle ; & moi, doit dire un Chrétien éclairé de le foi, je suis appellé à une fin trop noble, & j'ai de trop hautes espérances dans une autre vie que celle-ci pour les sacrifier aux appétits déréglés de ma chair. Quelle indignité que cette chair aveugle & périssable occupe toute l'attention d'une ame faite pour Dieu, & pour être heureuse de la possession même de Dieu ! Et quelle honte d'entendre des Chrétiens tenir sans cesse ce langage si expressément défendu par Jesus-Christ : que mangerons-nous, & comment nous traiterons-nous, *Nolite solliciti esse dicentes, quid manducabimus, aut quid bibemus ;* car le Christianisme est plein de ces ames charnelles qui rapportent-là toutes leurs pensées, & qui font rouler là-dessus tous leurs entretiens. Mais sur-tout quelle dureté de ne se rien épargner à soi-même, & de retrancher tout à nos freres, qui sont les pauvres ? comme si tous les biens n'étoient que pour nous, & qu'ils

Matth. c. 6.

n'y duſſent avoir nulle part ; comme ſi nous devions ſeuls vivre ſur la terre, & qu'ils n'euſſent point eux-mêmes de vie à ſoutenir ; comme ſi Dieu avoit eu plus de ſoin des oiſeaux du ciel que de ces hommes formés à ſon image. Ne les oublions pas, mes chers Auditeurs ; mais ſelon le conſeil & même le précepte du Fils de Dieu, faiſons-nous-en des protecteurs, des patrons, des amis, qui nous reçoivent un jour au banquet céleſte, où nous conduiſe, &c.





SERMON

POUR LE SEPTIEME DIMANCHE APRE'S LA PENTECÔTE.

Sur l'Hypocrisie.

Dixit Jesus discipulis suis : Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces.

Jesus dit à ses Disciples : Gardez-vous des faux Prophetes, qui viennent à vous déguisés en brebis, & qui dans le fond sont des loups ravissants. en Saint Matthieu, ch. 7.

C'EST de tout temps qu'il y a eu de faux Prophetes & des Hypocrites dans l'Eglise de Jesus-Christ ; & c'est à nous, mes chers Auditeurs, aussi-bien qu'aux premiers disciples, que s'adressent ces paroles de notre adorable Maître. Il n'est rien de plus saint que la

piété, rien de plus excellent & de plus divin ; mais ne puis-je pas dire avec douleur qu'il n'est rien aussi de plus exposé aux profanations & aux abus, ni rien de plus dangereux que ces ames artificieuses qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent ou le venin d'une doctrine corrompue ou le déréglement d'une conduite criminelle ? Ceci, Chrétiens, m'engageroit à parler aujourd'hui contre l'hypocrisie, si Dieu ne m'avoit inspiré un autre dessein, qui, quoique différent de celui-là, ne laisse pas de s'y rapporter, & dont je me promets encore plus de fruit pour la réformation de vos mœurs. L'hypocrisie, dit ingénieusement Saint Augustin, est cette ivraie de l'Evangile, que l'on ne peut arracher sans déraciner en même temps le bon grain : laissons-la croître jusqu'à la moisson, selon le conseil du pere de famille, pour ne nous point mettre en danger de confondre avec elle les fruits de la grace & les saintes semences d'une piété sincere & véritable. Au lieu donc d'employer mon zele à combattre l'hypocrisie, j'entreprends de combattre ceux qui raisonnant mal sur le sujet de l'hypocrisie, ou en tirent de malignes conséquences, ou en reçoivent de funestes impressions, ou s'en forment de fausses idées au préjudice de la vraie piété. Je veux considérer l'hypocrisie, non pas en elle-

même, mais hors d'elle-même ; non pas dans son principe, mais dans ses suites, non pas dans la personne des hypocrites, mais dans ceux qui ne le sont pas : en un mot, je veux, autant qu'il m'est possible, vous préserver des tristes effets que produit communément en vous l'hypocrisie d'autrui. Esprit saint, vous qui êtes souverainement & par excellence l'esprit de vérité, éclairez-nous & conduisez-nous par votre grace, afin que nous marchions en assurance dans le chemin du salut, & que nous ne recevions nul dommage de l'imposture & du mensonge. C'est ce que je vous demande par l'intercession de la Vierge à qui vous communiquates vos plus pures lumieres, & que je salue en lui disant : *Ave.*

Vous avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'avoir pas compris d'abord le dessein & le plan de ce discours. Je distingue dans le christianisme trois sortes de personnes qui, sans être hypocrites ni le vouloir être, se font de l'hypocrisie d'autrui un obstacle essentiel à leur salut ; remarquez-en bien les divers caracteres : les premiers, ce sont les mondains & les libertins du siecle, qui déclarés contre Dieu & contre son culte, se prévalent ou veulent se prévaloir de l'hypocrisie d'autrui, pour

autoriſer leur libertinage & s'élever contre la vraie piété. Les ſeconds, ce ſont les chrétiens lâches à qui l'hypocriſie d'autrui eſt une occaſion de ſcandale & de trouble, juſqu'à les dégoûter & à les rebuter de la vraie piété. Et les derniers, ce ſont les ignorants & les ſimples, qui ne conſultant ni leur foi ni leur raiſon, ſe laiſſent ſéduire par l'hypocriſie d'autrui & la prennent pour la vraie piété. Ainſi les impies penſent trouver dans l'hypocriſie d'autrui la juſtification de leur impiété, les lâches le prétexte de leur lâcheté, les ſimples l'excuſe de leur imprudence & de leur témérité. Mais je prétends leur montrer à tous combien leur conduite eſt inſoutenable & leurs raiſonnements frivoles. Je prétends, dis-je, faire voir au libertin combien il eſt mal fondé, quand pour ſe confirmer dans ſon libertinage & ſon déſordre, il ſe ſert de l'hypocriſie d'autrui, ce ſera la premiere partie : au lâche, combien il eſt foible & coupable dans ſa foibleſſe, quand il ſe trouble de l'hypocriſie d'autrui juſqu'à s'éloigner des voies de Dieu, ce ſera la ſeconde partie : à l'ignorant & au ſimple, combien il eſt inexcuſable devant Dieu lorſqu'il ſe laiſſe ſurprendre à l'hypocriſie d'autrui, ce ſera la troiſieme partie. Trois points d'une extrême importance, & que je traiterai ſelon

que le temps me le permettra. Commençons.

C'Eſt l'injuſtice & la malignité du libertin de prétendre tirer avantage de l'hypocriſie & de la fauſſe dévotion ; & ſi vous voulez ſçavoir en quoi conſiſte cet avantage, & quel eſt là-deſſus le ſecret de ſa politique, il me ſuffit pour vous en inſtruire pleinement, de développer ici la remarque de Saint Chryſoſtome dans un excellent diſcours qu'il nous a laiſſé ſur cette matiere, où il ramaſſe en peu de mots tout ce qu'on en peut dire de plus ſenſé & de plus ſolide : car voici comment il raiſonne. Le libertin, dit ce grand Docteur, ne manque jamais de ſe prévaloir de la fauſſe piété pour ſe perſuader à lui-même qu'il n'y en a point de vraie, ou du moins qu'il n'y en a point qui ne ſoit ſuſpecte, & pour affoiblir par-là le reproche qu'elle ſemble lui faire continuellement de ſon libertinage. Double prétexte, l'un & l'autre très-dangereux, que lui ſuggere l'eſprit du monde, & qui ſont en lui autant d'oppoſitions formelles à l'eſprit de Dieu. Prenez-garde, s'il vous plaît. Il veut s'autoriſer dans ſa vie libertine & déréglée : & parce qu'il voit des gens de bien qui vivent autrement que lui & dont les exemples le condamnent, que fait-il ? Il en appelle de cette con- I. PART.

damnation à son jugement propre, & s'érigeant de plein droit en censeur du prochain, il prononce sans hésiter que toute cette piété qui paroît dans les autres, n'est qu'hypocrisie & qu'un spécieux phantôme : ou s'il ne va pas jusques à porter un arrêt si décisif & si absolu, du moins il tient toute piété qui se montre à ses yeux pour douteuse, comme s'il n'y en avoit aucune sur quoi l'on pût sûrement compter. Damnables principes, auxquels ils s'attachent d'autant plus volontiers qu'ils sont plus favorables à sa passion & plus capables de le confirmer dans ses déréglements. Donnons jour encore à ces deux pensées, & tâchez de les bien comprendre.

Comme l'impie est déterminé à être impie, & que la passion à laquelle il s'abandonne, l'engage à vivre dans une déplorable corruption de mœurs, il voudroit qu'en cela même tout le reste des hommes lui ressemblât ; & quoiqu'il se reconnoisse pécheur & qu'il fasse profession de l'être, sa joie seroit de se pouvoir flatter qu'il est aussi homme de bien que tous les autres, ou plutôt que tous les autres ne sont pas meilleurs que lui. Ce sentiment est bizarre, & néanmoins très-naturel. Quoi qu'il en soit, de ce sentiment bizarre il se forme une opinion, & se convainc peu à peu que la chose est en effet de la maniere qu'il se

se la figure & qu'il souhaiteroit qu'elle fût ; & parce que l'exemple des hypocrites & des faux dévots appuie son erreur & lui donne quelque couleur de vraisemblance, il s'arrête à cette vraisemblance, au préjudice de toutes les raisons contraires ; parce qu'il y a des dévots hypocrites, il conclut d'abord que tous le peuvent être, & de là passant plus loin, il s'assure que la plupart & même communément tous le sont. Il s'obstine dans ses désordres par cette vaine persuasion que ceux qu'on croit dans le monde mener une vie plus réguliere & avoir plus de probité, à bien considérer tout, ne valent pas mieux que lui ; que la différence qu'il y a entre lui & eux, c'est que ceux-ci sont ordinairement plus dissimulés & plus adroits à se cacher, mais qu'ils ont du reste leurs engagements comme il a les siens ; que pour certains vices grossiers que le seul respect humain leur fait éviter, ils en ont d'autres plus spirituels à la vérité, mais qui ne sont pas moins condamnables devant Dieu ; que s'ils ne sont pas débauchés, ils sont orgueilleux, ils sont ambitieux, ils sont jaloux, ils sont intéressés : d'où vient que malgré leur régularité & son libertinage, il a même l'assurance, je devrois dire l'extravagance, de se croire dans un sens moins coupable qu'eux, parce qu'il est au moins de bonne foi,

& qu'il n'affecte point de paroître ce qu'il n'est pas. Voilà les préjugés d'un libertin, qui vont à effacer, autant qu'il est possible, de son esprit toute idée de la véritable piété, & à lui faire juger que tout ce qui s'appelle ainsi n'est qu'une chimere, qu'un nom dont les hommes se font honneur, mais qui ne subsiste que dans leur imagination, qui dans sa signification propre & rigoureuse surpasseroit la nature, quelque secours qu'elle reçût de la grace, & qui par conséquent ne se trouve nulle part dans le monde : voilà, dis-je, de quoi il se prévient & sur quoi il ne veut rien entendre qui le puisse détromper.

Que s'il est après tout forcé de convenir, que toute piété n'est pas fausse, du moins prétend-il qu'elle est suspecte, & qu'il y a toujours lieu de s'en défier. Or cela lui suffit. Car il n'y a point de piété qu'il ne rende par-là méprisable en la rendant douteuse : & tandis qu'on la méprisera, qu'on la soupçonnera, elle sera foible & impuissante contre lui. C'est ce qu'il croit gagner, en faisant de ses entretiens & de ses discours autant de satyres de l'hypocrysie & de la fausse dévotion. Car comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie ; comme la fausse & la vraie ont je ne sçais combien d'actions qui leur sont communes, comme les dehors de

l'une & de l'autre sont presque tout semblables, il est non-seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une, intéresse l'autre, & que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là ; à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte, & bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, Chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes & bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espece de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant & faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théatre & à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, & tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes & les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion foiblement soutenues, au même temps qu'ils

les ſuppoſoient fortement attaquées ; lui faiſant blâmer les ſcandales du ſiecle d'une maniere extravagante, le repréſentant conſciencieux juſqu'à la délicateſſe & au ſcrupule ſur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il ſe portoit d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant ſous un viſage de pénitent, qui ne ſervoit qu'à couvrir ſes infamies ; lui donnant, ſelon leur caprice, un caractere de piété la plus auſtere, ce ſemble, & la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercénaire & la plus lâche.

Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous ſuſpects, pour leur ôter la liberté de ſe déclarer en faveur de la vertu, tandis que le vice & le libertinage triomphoient. Car ce ſont là, Chrétiens, les ſtratagêmes & les ruſes dont le démon s'eſt prévalu, & tout cela fondé ſur le prétexte de l'hypocriſie. Le monde eſt plein de ces hypocrites, diſoit le libertin : ils ſont au milieu de nous, & nous ſommes parmi eux ; mais nous ne les connoiſſons pas, & il n'y a que Dieu qui ſonde les cœurs, qui puiſſe les diſtinguer. Que ſçavons-nous ſi toutes ces vertus qu'on éleve ſi haut, & qu'on nous propoſe pour modeles, ne ſont point de ces hypocriſies colorées qui n'ont qu'une belle face & qu'un

certain brillant ? Ainsi, dis-je, raisonnoit l'impie, & ainsi raisonne-t-il encore tous les jours : par où, comme je viens de le remarquer, il prétend se défendre du témoignage que la piété rend contre lui, & pense avoir droit de la récuser, puisque du moment qu'elle est suspecte, elle perd toute autorité & n'est plus recevable dans ses jugements. Or je soutiens moi, qu'en cela & en tout le reste le libertin raisonne mal ; & pour renverser son raisonnement, j'en attaque tout à la fois & la conséquence & les principes. Redoublez, je vous prie, votre attention. Car je veux bien d'abord convenir avec le libertin des principes qu'il établit, tout injurieux qu'ils sont à la piété ; je veux bien qu'il n'y ait point de vraie piété dans le monde, ou qu'il n'y ait qu'une piété douteuse, peut-il conclure de là ce qu'il conclut, qu'il n'a donc qu'à demeurer dans sa vie mondaine & déréglée, & que la conduite des autres est une justification de la sienne ? Fausse & pernicieuse conséquence : que toute piété soit bannie du christianisme, ou que toute piété qui paroît dans le christianisme soit sujette à de légitimes soupçons ; il y a toujours un Dieu qui doit être adoré en esprit & en vérité, & quand tous les hommes lui refuseroient les justes hommages qui lui sont dus, ils ne lui seroient pas moins dus par

chacun des hommes, & chacun des hommes ne seroit pas moins criminel en les lui refusant. Il y a toujours une loi qui doit être observée dans tous ses points ; & quand tous les hommes la violeroient, chacnn des hommes ne seroit pas moins obligé de l'accomplir, ni moins coupable en la transgressant. Dieu en se faisant connoître à nous, ne nous a pas dit : vous m'honorerez à proportion que le reste des hommes m'honorera & parce qu'il m'honorera ; mais vous m'honorerez parce que je mérite de l'être, parce que je suis le Seigneur, parce que je suis votre Dieu : *Ego Dominus, & non alius extrà me.* En nous imposant sa loi, il ne nous a pas dit : vous ferez cela & vous vous abstiendrez de ceci, selon que vous verrez les autres le faire ou s'en abstenir ; mais vous le ferez parce que je l'ordonne, vous vous en abstiendrez parce que je le défends, & parce que j'ai pouvoir d'ordonner l'un & de défendre l'autre, parce que j'ai raison d'ordonner l'un & de défendre l'autre, parce qu'il est juste que vous fassiez l'un & que vous vous absteniez de l'autre,
Deut. c. 8. *Mandatum quod præcipio tibi.* Or indépendamment de la conduite que tiennent & que peuvent tenir tous les hommes, Dieu est toujours Dieu, & par conséquent toujours maître, toujours adorable, toujours digne de notre culte &

de notre obéiſſance : la loi eſt toujours loi, l'Evangile toujours Evangile, la raiſon toujours raiſon, la juſtice toujours juſtice, le bien toujours bien, & le péché toujours péché. D'où il s'enſuit que vous devez toujours l'obſerver cette loi, que vous devez toujours le ſuivre cet Evangile, que vous devez toujours l'écouter cette raiſon, que vous devez toujours la garder cette juſtice, que vous devez toujours pratiquer ce bien & toujours vous préſerver de ce péché.

Voici donc ce que devroit ſe dire à lui-même le libertin, pour raiſonner juſte : qu'ai-je affaire de prendre garde à ce que font tels & tels, & que m'importe de ſçavoir ſi cette piété qu'ils profeſſent, eſt ſincere ou affectée ? Leur vie n'eſt pas ma regle : ſi ce ſont de faux dévots, leur fauſſe dévotion n'eſt pas à mon égard un titre pour être mauvais chrétien, pour me livrer impunément à mon ambition, pour m'abandonner aux mouvements de ma paſſion, pour négliger tous les devoirs de la religion ; chacun répondra pour ſoi : laiſſons-les vivre comme ils le voudront ; mais nous, vivons comme nous le devons. En effet, mes chers Auditeurs, ſi Dieu dans ſon dernier jugement produit contre nous certains exemples, ce ne ſera pas le ſujet fondamental de notre condamnation, mais ce

n'en sera qu'une circonstance. Ce qui décidera de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, ce seront nos œuvres; & c'est ce que David avoit admirablement compris, & ce qui le soutenoit contre la corruption générale de son siecle. En quel état le voyoit-il ? dans un déréglement universel. Tous se sont égarés, s'écrioit-il dans l'amertume de son cœur, tous sont sortis des
Ps. 13. voies de Dieu : *Omnes declinaverunt.* Ce
Ibid. n'est par-tout que licence, qu'impiété, qu'abomination; *Corrupti sunt, abominabiles facti sunt :* sous le voile même de la vertu le vice s'insinue, & de tous ceux qui paroissent les plus adonnés au bien, il n'y en a pas proprement un qui
Ibid. le cherche ni qui le pratique : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* Cependant quelle conclusion tiroit-il de là ? en devenoit-il moins fidele à Dieu ? en étoit-il moins zélé pour la loi de Dieu ? disoit-il, suivons le torrent, & puisqu'il n'y a plus de piété sur la terre, renonçons-y-nous-mêmes & quittons-en tous les exercices ? Ah, Seigneur, reprenoit ce saint Roi, que tout le monde se tourne contre vous & profane vos divins commandements, je m'y attacherai toujours, & je n'oublierai jamais la plus essentielle de mes obligations, qui est
Ps. 118. de vous servir : *Ego autem non dereliqui mandata tua.* Ainsi en usa Tobie au mi-

lieu de tout un peuple idolâtre & superstitieux : on couroit de toutes parts à des veaux d'or pour leur présenter un encens sacrilege, & par une fausse religion on se prosternoit devant ces idoles ; mais lui se séparant de la multitude, il alloit à Jérusalem reconnoître le vrai Dieu & lui offrir ses vœux ; *Hic solus fugiebat consortia omnium, sed pergebat in Jerusalem ad templum Domini, & ibi adorabat Dominum Deum Israël.* Tob. c. 1.

Voilà donc la conséquence du libertin détruite : mais si je remonte jusqu'aux principes sur lesquels il s'appuie, je ne le trouve pas mieux établi dans son injuste prétention ; car quoique je sois le premier à déplorer la triste décadence du christianisme, & quoique je déclame si souvent & si hautement contre les désordres qui y regnent, & qui se sont glissés jusques dans la pratique de la piété, je n'ai garde néanmoins de confondre le bon grain avec l'ivraie, & convenant avec vous qu'il y a des hypocrites, je n'en suis pas moins persuadé qu'il y a des ames solidement & vraiment vertueuses. Non, mes Freres, Dieu n'a point tellement abandonné son Eglise, qu'il ne se soit réservé de parfaits adorateurs ; comme autrefois il s'en réserva parmi les Juifs, lorsque cette aveugle nation tomba dans l'infidélité. Nous voyons encore

des hommes tels que la religion le demande, & dont la vie exemplaire nous peut ſervir de modele. Nous voyons des femmes, des vierges dont la ferveur nous édifie, & dont la dévotion ardente, charitable, humble, déſintéreſſée a tous les caracteres de la ſainteté évangélique. Outre ceux ou celles que la providence, par une vocation particuliere, a renfermés dans les ſolitudes & dans les cloîtres, il y en a dans tous les états, il y en a juſqu'à la Cour; & ſi le libertin les méconnoît, ils ne feront pas moins devant Dieu ſa condamnation, parce qu'il affecte de les méconnoître; parce qu'il ferme volontairement les yeux pour ne pas appercevoir ces lumieres dont l'éclat l'importune en lui découvrant ſa miſere; parce qu'il ne tâche à les éteindre, du moins à les obſcurcir, qu'afin de ſe dérober à lui-même la connoiſſance de ſon iniquité, & de s'épagner les remords que cette vue excite malgré lui dans ſon cœur. S'il étoit de meilleure foi, il rendroit gloire à Dieu & juſtice à la vertu, il s'humilieroit, il ſe confondroit, & peu à peu cette confuſion ſalutaire le convertiroit : mais comme il ne veut, ni ſe confondre & s'humilier, ni changer & ſe convertir, il conteſte ce qu'il y a de plus évident; il l'interprete, non ſelon la vérité ni ſelon les apparences, mais ſelon ſon gré & ſon

intérêt. Si le public ſe déclare, il tient ſeul contre ce jugement public, & il imagine des raiſons de ſoupçonner où perſonne ne forme le moindre doute. Mais, graces immortelles vous en ſoient rendues, Seigneur, vous êtes encore connu en Iſraël, & votre ſaint nom eſt encore révéré ſur la terre : en vain le pécheur & le mondain s'inſcrit en faux contre tout ce qu'on lui rapporte & tout ce qu'il voit : ce qui reſte de piété dans le monde, ne porte pas moins témoignage contre ſon péché ; & de ne vouloir pas céder à la force & à l'évidence de ce témoignage, bien-loin de l'excuſer, c'eſt ce qui redouble ſon crime. Mais que ſçais-je, dit-il, ce qui ſe paſſe dans l'ame, & ſi l'intérieur répond à ces beaux dehors qui frappent les yeux? Et moi je lui dis : pourquoi mon cher Auditeur, de deux partis prenez-vous toujours le moins favorable ? & ſur un ſoupçon vague & ſans nulle preuve particuliere, pourquoi voulez-vous que ces dehors trompent toujours, parce qu'ils trompent quelquefois ? Mais ces exemples, ajoute-t-il, de vertus véritables & inconteſtables ſont bien rares. Il eſt vrai : mais, quoique rares, ce ſeront toujours des titres convainquants pour juſtifier l'arrêt que Dieu prononcera contre vous ; car il eſt en votre pouvoir de les imiter ; & d'ailleurs le Fils de Dieu vous a fait expreſſément entendre

que le nombre de ses élus est très-petit ; & qu'il faut se conformer à ce petit nombre, qu'il faut marcher avec ce petit nombre, qu'on ne peut être sauvé que dans ce petit nombre. Heureux si désormais vous le suivez, & si vous cessez d'en être l'injuste censeur, pour en devenir le fidele imitateur ; heureux qui le suivra comme vous. Mais parlons présentement au chrétien lâche, & montrons-lui combien il est foible & coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui, jusqu'à s'éloigner des voies de Dieu ; c'est la seconde Partie.

II. PART. IL ne faut pas s'étonner si l'hypocrisie dont les libertins profitent pour se confirmer dans leur libertinage, est aux chrétiens foibles & tiedes un sujet de trouble & une tentation dangereuse pour les détourner de la vraie piété : le démon qui est le pere du mensonge, étant par la même raison le pere de l'hypocrisie, & Dieu, comme nous l'apprenons de l'Evangile, lui permettant de se servir de l'hypocrisie pour perdre même, s'il étoit possible, les élus, on peut dire qu'il n'y a rien en cela qui ne soit très-naturel : il s'agit seulement de bien établir en quoi consiste cette tentation, afin de la pouvoir détruire, & de bien connoître le mal qu'elle cause,

pour y apporter le remede ; & c'eſt ce que vous attendez maintenant de moi. Or je trouve que cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens foibles : car premiérement, elle leur imprime une crainte ſervile de paſſer dans le monde pour hypocrites & pour faux dévots, & cette crainte leur eſt un obſtacle à l'accompliſſement des plus ſaints devoirs de la religion. Secondement, elle produit en eux un dégoût de la piété, fondé, diſent-ils, ſur ce que la piété, quoique ſolide en elle-même, & eſtimable devant Dieu, a le malheur d'être ſujette à la cenſure des hommes & à la malignité de leurs jugements. Enfin, ils tombent par-là dans un abbattement de cœur, qui va ſouvent juſqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à ſoutenir la perſécution, c'eſt-à dire à eſſuyer la raillerie qu'ils ſe perſuadent que ce reproche odieux ou même que le ſimple ſoupçon d'hypocriſie leur attireroit. De ſçavoir, mes chers Auditeurs, ſi en tout cela ils ſont excuſables, c'eſt ce que nous allons examiner : mais auparavant comprenez quel eſt leur état, ou pour mieux dire, leur déſordre ; le voici.

Ils voudroient s'attacher à Dieu & faire profeſſion de le ſervir ; mais ils craignent de paſſer pour hypocrites, & cette crainte les arrête. Car voilà ce

que nous voyons tous les jours, nous ministres de Jesus-Christ, secrets confidents des ames & dépositaires de leurs sentiments. Voilà ce qui fait perdre à nos exhortations les plus pathétiques, toute leur vertu, & ce qui rend notre ministere inutile auprès de tant de chrétiens lâches : ils ont du penchant pour la piété, ils connoissent là-dessus leurs obligations, & ils seroient très-disposés à y satisfaire : nous tâchons à les y porter, nous leur en représentons l'importance & la nécessité ; ils nous écoutent, ils goûtent tout ce que nous leur disons, ils en paroissent édifiés ; & il semble qu'ils soient déterminés à le mettre en pratique. Mais dès qu'il faut faire le premier pas, une malheureuse réflexion survient, & c'est assez pour les retenir. Que pensera-t-on de moi, & à quels raisonnements vais-je m'exposer ? croira-t-on que c'est la piété qui me fait agir ? On se figurera que j'ai mes vues & que je tends à mes fins ; on empoisonnera mes plus saintes actions ; on donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, & l'on en rira. N'est-ce pas ainsi qu'on demeure dans un état de vie d'où l'on souhaiteroit de sortir, & que pour éviter une hypocrisie, du moins pour en éviter la réputation & le nom, on tombe, pour ainsi dire, dans une autre ? Car si c'est une hypocrisie d'avoir les dehors

de la piété ſans en avoir le fonds, n'en eſt-ce pas une d'avoir dans le cœur l'eſtime de la piété, le deſir de la piété, les ſentiments de la piété, & d'affecter des dehors tout oppoſés ; de condamner en apparence ce qu'intérieurement on approuve, & d'approuver ce qu'intérieurement on condamne ; de ſe déclarer pour le monde & d'en ſuivre les voies corrompues lorſqu'on en connoît la corruption, qu'on en a même une ſecrette horreur & qu'on gémit de s'y voir engagé ; de s'éloigner de Dieu & de quitter ſes voies lorſqu'on juge que ce ſont les plus droites & les plus sûres, & qu'une heureuſe inclination, ſoutenue de la grace, nous y attire ; en un mot, de ſe montrer tout autre qu'on n'eſt en effet ? Quoi qu'il en ſoit, voilà où en ſont réduits une multitude infinie de chrétiens ; voilà l'eſclavage où leur lâcheté les tient aſſervis. Au lieu de prendre l'eſprit de Saint Paul, cet eſprit généreux & ſaintement libre, cet eſprit ſupérieur au monde & à tous ſes diſcours, cet eſprit élevé & indépendant ; au lieu de dire comme cet Apôtre : *Mihi autem pro minimo eſt ut à vobis judicer aut ab humano die ;* *1. Cor. c. 4.* pour moi je ſuis peu en peine de quelle maniere vous parlerez, ou quelque homme que ce ſoit, quand il s'agit de ce que je dois à mon Dieu ; accuſez-moi, tant qu'il vous plaira, de déguiſement

& d'hypocrisie ; pourvu que j'en sois innocent devant celui qui est mon juge, je me consolerai, & de votre jugement j'en rappellerai au sien : *Qui autem judicat me, Dominus est.* Au lieu d'entrer dans cette disposition vraiment chrétienne, ils se laissent prévenir des fausses idées d'une prudence toute charnelle, & vivent dans une servitude plus honteuse mille fois que tous les mépris dont ils se font de si vains phantômes

Ibid.

Ce n'est pas tout. De cette crainte dont les serviteurs même de Dieu ne sont pas exempts, suit le dégoût de la piété, & la raison en est évidente. Car, comme a remarqué Saint Chrysostome, n'y ayant rien dans le monde de plus méprisable ni de plus méprisé que l'hypocrisie, & un certain amour propre qui subsiste en nous jusques dans les plus saints états, se trouvant blessé du seul soupçon de ce vice, nous devons aisément & naturellement nous dégoûter de ce qui nous expose à ce soupçon. Or à moins d'une grace forte qui nous éleve au dessus de nous-mêmes, & qui guérisse sur ce point notre foiblesse, nous nous imaginons & nous croyons même en avoir l'expérience, que c'est là le fort de la piété, & qu'il est presque impossible de l'embrasser & de la pratiquer, sans avoir tous les jours cette peine à soutenir, c'est-à-dire, sans

être tous les jours, sinon condamnés, au moins soupçonnés d'hypocrisie : & parce qu'un tel soupçon est en lui-même très-humiliant, & que la délicatesse de notre orgueil ne le peut souffrir, de là vient qu'ébranlés, ou, si vous voulez, que fatigués de cette tentation, nous perdons peu à peu la joie intérieure, qui est un des plus beaux fruits de la piété ; que nous nous rebutons de ses pratiques ; que nous devenons tiedes, languissants, pusillanimes sur tout ce qui regarde le culte de Dieu ; que nous n'accomplissons plus les obligations du christianisme qu'avec cet esprit de chagrin qui, selon saint Paul, en corrompt toute la perfection & tout le mérite.

Mais si la persécution du monde se joint à cela, je veux dire, si ce dégoût de la piété vient encore à être excité par les paroles piquantes & par les insultes, on succombe enfin, on se relâche, on se dément. Cette persécution de la piété sous le nom d'hypocrisie, se présentant à l'esprit, on s'en fait un monstre & un ennemi terrible ; en se consultant soi-même, on n'y croit pas pouvoir résister, on désespére de ses forces, on se défie même de celles de la grace, on quitte entiérement le parti de Dieu ; & plutôt que d'être traité d'hypocrite, on devient impie & libertin. Voilà, dis-je, mes chers Auditeurs,

les trois déplorables effets de cette tentation dont je voudrois aujourd'hui vous préserver. Or je prétends que ce scandale est très - déraisonnable, & qu'à l'égard d'un homme chrétien, il ne peut être justifié dans aucun de ces trois chefs ; suivez ceci s'il vous plaît.

Je soutiens qu'un chrétien n'a jamais de sujet légitime pour craindre qu'on le mette au rang des hypocrites & des faux dévots : pourquoi ? parce qu'il lui est aisé, pour peu qu'il fasse de réflexion sur sa conduite, de se garantir de cette tache, parce qu'il sçait fort bien comment il peut servir Dieu de telle sorte que le monde même soit convaincu de sa droiture ; parce qu'il ne tient qu'à lui d'allier quand il voudra, l'exercice d'une piété solide devant Dieu & la réputation d'une parfaite sincérité devant les hommes. Car quoiqu'en matiere de religion il y ait eu en tout temps de l'artifice ; quoiqu'il soit vrai que les apparences sont trompeuses ; quoique le discernement en soit quelquefois difficile, & que les hommes s'y laissent assez souvent tromper, il faut après tout convenir que la vraie vertu a certains traits éclatants par où elle se fait bien-tôt connoître. C'est une lumiere, dit Saint Augustin, qui en découvrant toutes choses, se découvre encore mieux elle-même ; c'est

un or pur qui se sépare sans peine de tous les autres métaux ; c'est un modéle qui ne peut être si bien contrefait, qu'il ne se distingue toujours de ses copies. J'avoue que la sainteté a des caracteres équivoques, capables de séduire; mais aussi en a-t-elle d'infaillibles, qui lui étant uniquement propres, ne peuvent être suspects. Une humilité sans affectation, une charité sans exception & sans reserve, un esprit de douceur pour autrui & de sévérité pour soi-même, un désintéressement réel & parfait, une égalité uniforme dans la pratique du bien, une soumission paisible dans la souffrance, tout cela est au dessus des jugements mauvais, & l'on ne s'avise point de donner à tout cela le nom d'hypocrisie. Nous avons donc tort de prétexter pour excuse de nos relâchements dans la voie de Dieu, cette malignité du siecle, qui en fait de dévotion, confond le vrai avec le faux. La malignité du siecle ne va point jusques-là : soyons humbles, renonçons à nous-mêmes, marchons simplement & de bonne foi, & le monde, tout injuste qu'il est, nous fera justice: tenons-nous dans le rang où Dieu nous a mis, par un saint attachement à ses ordres, & on ne nous confondra point avec ceux qui falsifient ou qui alterent son culte : faisons luire, selon la regle de l'Evangile, cette lumière de

notre foi, par l'édification de nos œuvres; & les hommes glorifiant Dieu dans nous, feront les premiers à nous en rendre le témoignage. Que jamais donc une crainte vaine d'être pris pour ce que nous ne sommes pas, j'entends pour hypocrites, ne nous empêche d'être constamment ce que nous devons être, je veux dire chrétiens.

Il en est de même des deux autres effets du scandale que je combats: vous dites que le malheur de la piété, d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, est ce qui vous en fait naître le dégoût, & moi je vous réponds avec Saint Jerôme, que c'est ce qui vous en doit inspirer le zele, & que s'il y a une raison qui vous oblige indispensablement de prendre à cœur ses intérêts, c'est cette même iniquité des hommes dans la liberté qu'ils se donnent de soupçonner & de juger ceux qui la professent: pourquoi cela? parce que c'est à vous de vous opposer à cette iniquité, de détruire ces soupçons, de réfuter ces jugements, & de montrer par votre vie que, quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs. C'est à vous, dis-je, d'en être une preuve & d'en convaincre le libertinage; car qui le fera, si ce n'est vous qui connoissez Dieu, & qui par l'expérience des dons de sa grace, sçayez combien il est honorable & avan-

tageux d'être à lui ? Mais comment le ferez - vous si vous vous dégoûtez de son service, & si par votre délicatesse, ou plutôt par votre lâcheté, vous vous éloignez de la piété par la raison même qui vous engage à être encore plus zélé pour elle & à vous y attacher avec plus d'ardeur ? Ainsi ce que vous alléguez pour justifier ce dégoût, est justement ce qui le rend criminel. En effet, Chrétiens, il est hors de doute que dans les temps où l'hypocrisie regne le plus, c'est alors que les véritables fideles ont une obligation plus étroite de s'intéresser pour Dieu & pour la pureté de son culte ; & comme nous pouvons dire à notre honte, que le siecle où nous vivons, est un de ces siecles malheureux, puisqu'il est certain que jamais l'abus de la dévotion apparente & déguisée n'a été plus grand qu'il l'est aujourd'hui, de là je conclus que jamais Dieu n'a exigé de nous plus de ferveur, & que ce qu'il y a parmi nous de vrais Chrétiens, bien-loin de s'affliger & de se refroidir dans cette vue, doivent s'enflammer d'un feu tout nouveau pour la loi de Dieu, s'en déclarant tout haut comme ce brave Machabée, & y attirer les autres par leur exemple. *Omnis qui habet zelum legis, exeat post me.* 1. Mac. c. 2.

Mais pour cela, direz-vous, il faut se résoudre a être persécuté du monde.

Hé bien, mon cher Auditeur, quelle conséquence tirez-vous de là ? Quand il s'agiroit d'être persécuté, devriez-vous renoncer au parti de Dieu ? faudroit-il abandonner la piété, parce que le monde lui est contraire ? Ces persécutions que le libertinage vous susciteroit, auroient-elles quelque chose de honteux pour vous ? en pourriez-vous souhaiter de plus glorieuses ? La seule consolation de les endurer pour une si digne cause, ne devroit-elle pas, non-seulement vous remplir de force, mais de joie ? Ah, Chrétiens, quels sentiments doivent produire en nous ces pa-
Luc. roles du Sauveur, *Qui me erubuerit &
ỳ. 9.* *meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cùm venerit in majestate suâ :* Si quelqu'un rougit de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Pere ! Une telle déclaration qui a inspiré tant de hardiesse & tant de courage aux confesseurs de la foi, ne suffit-elle pas pour détruire au moins dans votre esprit le scandale de votre propre foiblesse ? & si vous y succombiez, que pourriez-vous répondre à Jesus-Christ, je ne dis pas dans le jugement exact & rigoureux que vous aurez un jour à subir, mais dès à présent & dans le secret de votre conscience ? Seriez-vous bien reçus ou bien recevables à dire que vous n'avez pu consentir qu'on vous traitât d'hypocrites, & que cela

ſeul a rallenti votre zele & vous a empêché de rien entreprendre ni de rien exécuter pour Dieu ? Et qu'auriez-vous donc fait, mon cher Auditeur, ſi vous aviez été auſſi rudement attaqué que les Martyrs ? Comment auriez-vous ſoutenu les affreuſes épreuves par où ils ont paſſé ? Comment auriez-vous réſiſté juſqu'à l'effuſion de votre ſang, ſi vous ne tenez pas contre une légere contradiction ? Voilà ce que je pourrois vous répondre. Mais je n'ai pas même beſoin encore de tout cela pour vous faire voir combien ce prétendu ſcandale que vous cauſe l'hypocriſie, eſt mal fondé. La ſeule erreur où vous êtes, que le monde ſous le nom d'hypocriſie, perſécute la vraie piété, eſt ce qui vous a fait prendre juſques ici de ſi fauſſes meſures. Vous vous trompez, Chrétiens ; le monde, tout impie qu'il eſt, ne perſécute point abſolument la vraie piété : autant qu'il a de peine à en convenir & à la reconnoître pour vraie, autant dès qu'il la connoît telle, eſt-il déterminé à l'honorer. C'eſt un hommage qu'il lui rend & dont il ne peut ſe défendre ; & quoiqu'en la reſpectant, il ſe condamne lui-même, aux dépens de lui-même il la reſpecte juſqu'à ſa propre condamnation. Pratiquez la piété avec toutes les conditions que je vous ai marquées, le monde que vous craignez, vous

donnera les justes éloges qui vous seront dus. Ainsi vous n'aurez nul prétexte de vous scandaliser par foiblesse, de l'hypocrisie d'autrui, & il ne vous restera plus qu'à ne vous y laisser pas surprendre par simplicité ; c'est le sujet de la troisieme Partie.

III. PART. C'Est une remarque de Saint Chrysostome, que s'il n'y avoit point dans le monde de simplicité, il n'y auroit point de dissimulation ni d'hypocrisie, & la preuve qu'il en donne est convaincante : parce que l'hypocrisie, dit-il, ne subsiste que sur le fondement & la présomption de la simplicité des hommes, & qu'il est évident que l'hypocrite renonceroit à ce qu'il est, s'il ne s'assuroit qu'il y aura toujours des esprits faciles à tromper & capables d'être surpris par ses artifices. En effet, Chrétiens, on s'y laisse surprendre tous les jours ; & ce qui est bien terrible quand on l'examine selon les regles de la conscience & du salut, on s'y laisse surprendre jusqu'à quitter le parti de la vérité pour embrasser celui de l'erreur, & jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Deux désordres, sources d'un million d'autres, & qui pour l'importance de leurs suites demanderoient un discours entier, si l'heure ne me pressoit de finir.

On

On quitte le chemin de la vérité, & on s'égare dans des erreurs pernicieuses, parce qu'on se laisse éblouir par l'éclat d'une spécieuse hypocrisie ; & c'est par-là, comme l'observe le Chancelier Gerson, & comme je vous l'ai donné moi-même plus d'une fois à connoître, c'est par-là que presque toutes les hérésies ont fait des progrès si surprenants, & qu'elles ont corrompu la foi de tant de Chrétiens. Car voici, mes chers Auditeurs, ce qui arrivoit & ce que Dieu permettoit par un secret impénétrable de sa providence : on voyoit des hommes qui pour donner crédit à leurs nouveautés & pour autoriser leurs sectes, prenoient tout l'extérieur de la piété la plus scrupuleuse & la plus rigide, & qui s'introduisant par cette voie, répandoient leurs venins dans les parties les plus saines de l'Eglise : ils n'avoient qu'à paroître revêtus, comme parle l'Evangile, de cette peau de brebis qui les couvroit, pour attirer les peuples à leur suite ; au seul nom de réforme qu'ils faisoient par-tout retentir, chacun applaudissoit ; les ignorants étoient prévenus, les gens de bien gagnés, les dévots charmés. Tout cela dans la plupart n'étoit que l'effet d'une simplicité populaire, je l'avoue ; mais cette simplicité séduite par l'hypocrisie ne laissoit pas de faire des approbateurs, des

fauteurs, des sectateurs de l'héréſie; c'eſt-à-dire des prévaricateurs de leur foi & des déſerteurs de la vraie religion. S'ils avoient ſçu que ces héréſiarques, traveſtis en brebis, étoient au fond des loups raviſſants, ils auroient été bien éloignés de s'attacher à eux; mais parce qu'ils étoient ſimples ſans être prudents, ils les ſuivoient en aveugles, & tomboient avec eux dans le précipice.

Voilà ce qui touche l'intérêt de la vérité. En eſt-il de même de l'équité & de la juſtice dans le commerce & dans la ſociété des hommes? Oui, mes Freres, répond Saint Bernard, traitant ce même ſujet: comme par l'illuſion & par la ſurpriſe de l'hypocriſie on s'engage dans l'erreur au préjudice de la vérité, auſſi par la même ſurpriſe s'engage-t-on ſouvent à ſoutenir l'injuſtice contre le bon droit, le crime contre l'innocence, la paſſion contre la raiſon, l'incapacité contre le mérite, & cet abus eſt encore plus commun que l'autre. Vous ſçavez, Chrétiens, ce qui ſe pratique, & l'expérience du monde vous l'aura fait connoître bien mieux qu'à moi, qu'un homme artificieux ait une mauvaiſe cauſe, & qu'il ſe ſerve avec adreſſe du voile de la dévotion, dès-là il trouve des ſolliciteurs zélés, des juges favorables, des patrons puiſſants, qui ſans

autre discussion portent ses intérêts, quoiqu'injustes, & qui sans considérer le tort qu'en souffriront de malheureuses parties, croient glorifier Dieu en lui donnant leur protection & en l'appuyant. Que sous ce déguisement de piété un homme ambitieux & vain prétende à un rang dont il est indigne & qui ne lui est pas dû, dès-là il ne manque point d'amis qui négocient, qui intriguent, qui briguent en sa faveur, & qui ne craignent ni d'exclure pour lui le plus solide mérite, ni de se charger devant Dieu des conséquences de son peu d'habileté : pourquoi ? parce qu'ils sont, pour ainsi dire, fascinés par le charme de son hypocrisie. Enfin qu'un homme violent & passionné, mais en même temps hypocrite, exerce des vexations, suscite des querelles, trouble par ses entreprises le repos de ceux qu'il lui plaît d'inquiéter, & qu'en tout cela il fasse le personnage de dévot, dès-là il est sûr d'avoir des ames dévouées qui loueront son procédé, qui blâmeront ceux qu'il l'opprime, & qui ne jugeant des choses que par cette premiere vue d'une probité fausse & apparente, justifieront les passions les plus visibles & condamneront la vertu même. Car c'est ainsi que l'hypocrisie imposant à la simplicité, lui fait commettre sans scrupule les plus grossieres injustices,

& je serois infini si j'en voulois produire toutes les especes.

On demande donc si ceux qui se laissent surprendre de la sorte, sont excusables devant Dieu. Ecoutez, Chrétiens, une derniere vérité, d'autant plus nécessaire pour vous, que peut-être n'en avez-vous jamais été instruits. On demande, dis-je, si les égarements dans la foi, & si les défauts de conduite qui blessent la charité & la justice envers le prochain, seront censés pardonnables au tribunal du souverain juge, parce qu'on prétendra avoir été trompé & séduit par l'hypocrisie. Et moi je réponds que cette excuse sera l'une des plus frivoles dont un chrétien se puisse servir; pourquoi cela? par deux raisons tirées des paroles même de Jesus-Christ, & qui ne souffrent point de replique. Parce que Jesus-Christ prévoyant les maux que devoit produire cet éclat de la fausse piété, ne nous a rien tant recommandé dans l'Evangile que de nous en donner de garde, que d'y apporter tout le soin d'une sainte circonspection & d'une exacte vigilance, que de ne pas croire d'abord à toute sorte d'esprit, que de nous défier particuliérement de ceux qui se transforment en anges de lumiere; en un mot, que de nous précautionner contre ce levain dangereux des pharisiens, qui est l'hypocrisie;

Attendite à fermento pharisæorum, quod est hypocrisis ; faites-y attention, défendez-vous-en, *Attendite.* Or c'est à quoi nous ne pensons jamais, vivant sur cela dans une négligence, ou pour mieux dire, dans une indifférence extrême, donnant à tout, ne discernant rien, nous comptant comme si nous étions peu en peine d'y être surpris, & même comme si nous voulions l'être : & ne le voulons-nous pas en effet, sur-tout quand cette illusion satisfait notre vanité ou notre curiosité ? D'où je conclus que s'il en arrive des désordres, c'est-à-dire, si notre foi ou notre charité viennent à en être altérées, bien-loin de mériter grace, nous sommes doublement coupables auprès de Dieu, & du désordre causé par notre erreur, & de notre erreur même, parce que l'un & l'autre vient de notre désobéissance, en n'observant pas ce précepte du Sauveur : *Attendite à fermento pharisæorum.* *Luc. c. 12.*

Car enfin, mes Freres, disoit Saint Bernard, si l'on avertissoit un voyageur qu'il y a un précipice dans son chemin dont il se doit préserver, & que négligeant cet avis salutaire & marchant au hazard, il s'y jettât par son imprudence, ne seroit-il pas inexcusable dans son malheur ? Or voilà justement notre état : Jesus-Christ nous a dit en termes exprès : prenez bien

garde, parce qu'il s'élevera de faux Prophetes qui viendront ſous mon nom, qui auront l'apparence de la ſainteté, qui feront même des prodiges, & qui par ce moyen en pervertiront pluſieurs; & je vous le prédis, afin qu'ils ne vous ſéduiſent pas : *Videte ne quis vos ſeducat.* C'eſt ainſi qu'il nous a parlé, & cette leçon encore une fois eſt celle de tout l'Evangile que ce divin maître ſemble avoir eu plus à cœur de nous faire comprendre. Cependant c'eſt celle que nous voulons comprendre le moins : notre unique regle eſt de nous abandonner ſur ce point à notre caprice ; & il n'y a rien où nous affections davantage d'agir par la préoccupation de nos idées, ſans vouloir écouter notre raiſon ni notre foi, pour peu que notre foi & notre raiſon s'oppoſent à notre goût & contrediſent les ſentiments de notre cœur. Après cela, ſi nous faiſons de fauſſes démarches, & ſi nous nous égarons dans les voies du ſalut; pouvons-nous prétendre que notre ſimplicité ſoit un ſujet légitime de juſtification pour nous? Mais quelque précaution que l'on y apporte, il eſt difficile de n'être pas trompé par l'hypocriſie. Vous le dites, & moi je ſoutiens qu'après les regles admirables que Jeſus-Chriſt nous a données, il n'eſt rien de plus aiſé que d'éviter cette ſurpriſe dans les choſes

Matth. c. 24.

dont nous parlons, qui sont celles de la conscience & du salut éternel. Car en matiere de religion, par exemple, cet Homme-Dieu nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit la soumission à son Eglise ; que hors de là toutes les vertus qui se pratiquoient n'étoient qu'hypocrisie & que mensonge, & que quiconque n'écoutoit pas son Eglise, fût-il un Ange descendu du ciel, il devoit être regardé comme un païen & comme un publicain. S'il arrive donc que sans avoir égard à une instruction si positive & si importante, nous nous attachions à un parti où cet esprit de soumission ne se trouve pas, dès-là, quoique séduits par l'hypocrisie, nous sommes criminels, & notre erreur est une infidélité ; & voilà ce qui confondra dans le jugement de Dieu tant d'ames réprouvées, qui par une simplicité pleine d'indiscrétion ont adhéré aux sectes & aux hérésies, sous ombre d'une réforme imaginaire. Car de quelque bonne foi qu'aient été, à ce qu'il semble, ceux qui se sont engagés dans le schisme de Luther, ou dans celui de Calvin, s'ils avoient suivi la regle du Fils de Dieu, & s'ils en avoient fait la juste application qu'ils en pouvoient & qu'ils en devoient faire, ils auroient aisément découvert le piege qu'on leur dressoit & l'écueil où ils se laissoient

conduire. Et il ne faut point me répondre qu'ils alloient où ils croyoient voir le plus grand bien ; car c'est par-là que tant d'ames chrétiennes, quittant la voie simple de la piété pour marcher dans des voies plus hautes, mais détournées, se sont perdues & se perdent tous les jours. Malheur que sainte Therese déploroit autrefois, & pour lequel Dieu la suscita, afin de nous donner dans sa personne l'idée d'une conduite prudente & droite ; c'est, dis-je, par-là que le démon, sous prétexte non-seulement du bien, mais du plus grand bien, les fait tomber dans l'abyme. Démon, que Marie, toute remplie de grace qu'elle étoit, appréhenda, quand elle se troubla à la vue d'un Ange, se défiant d'autant plus de ce qu'il lui proposoit, que c'étoient des mysteres plus sublimes ; démon dont Saint Paul, tout ravi qu'il avoit été au troisieme ciel, craignoit les ruses & les artifices, quand il disoit : nous n'ignorons pas ses desseins, & nous ne sçavons que trop que cet esprit de ténebres se montre souvent sous la forme d'un esprit de lumiere ; démon que les Apôtres eux-mêmes redoutoient, lorsque voyant Jesus-Christ ressuscité, ils s'écrioient que c'étoit un phantôme, ne se fiant pas à leurs propres yeux ni à la présence de cet Homme-Dieu ; démon, dit Saint

Bernard, qui des quatre persécutions dont l'Eglise a été affligée, y entretient la plus dangereuse. La premiere a été celle des tyrans, qui par la cruauté des supplices ont voulu arrêter l'établissement de la foi; la seconde, celle des hérésiarques, qui par la nouveauté de leurs dogmes ont corrompu la pureté de la doctrine; la troisieme, celle des catholiques libertins, qui par leurs relâchemens ont perverti la discipline des mœurs; mais la derniere & la plus pernicieuse est celle des hypocrites, qui pour s'insinuer & pour se faire croire, contrefont la piété & la plus parfaite piété. Il est donc de notre devoir & d'une nécessité indispensable d'user de toute notre vigilance pour nous tenir en garde contr'eux; sans cela Dieu nous menace de nous comprendre dans l'anathême qu'il lancera sur leur tête : *Et partem ponet cum hypocritis.* Et parce que le Sauveur des hommes nous avertit de joindre toujours la priere à la vigilance, c'est encore une obligation pour nous d'avoir recours à Dieu, & de lui dire souvent avec son Prophete : *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam.* Montrez-moi, Seigneur, la route où je dois marcher; ne permettez pas qu'une trompeuse illusion m'aveugle. Le monde est rempli de faux guides, d'autant plus à craindre qu'ils

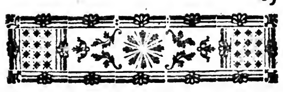
Matth. c. 24.

Ps. 142.

D v

ſont plus adroits à ſe cacher, & que leurs intrigues ſont plus ſecrettes. C'eſt pour cela que je m'adreſſe à vous, ô mon Dieu, afin que vous m'aidiez des lumieres de votre grace; & qu'à la faveur de cette clarté divine je puiſſe heureuſement parvenir au terme de la gloire, où nous conduiſe, &c.





SERMON

POUR LE HUITIEME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'Aumône.

Et ego dico vobis : facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis de même : faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. En Saint Luc, ch. 16.

C'Est la conclusion que tire aujourd'hui le fils de Dieu de la parabole de l'Evangile, & c'est de tous les conseils de Jesus-Christ, ou plutôt de tous les préceptes de la sainte loi que ce Sauveur de nos ames est venu nous

enſeigner, un des plus ſalutaires & des plus indiſpenſables. Eſt-il rien de plus avantageux & de plus à ſouhaiter pour nous que d'avoir de fideles amis & de puiſſants interceſſeurs, qui prennent en main nos intérêts, qui défendent auprès de Dieu notre cauſe, qui fléchiſſent en notre faveur ce ſouverain juge, & qui par l'efficace de leur médiation nous ouvrent ce royaume céleſte où nous aſpirons, & nous faſſent entrer avec eux dans la gloire? Mais afin de parvenir à cet heureux terme & de nous en aſſurer la poſſeſſion, eſt-il rien en même temps de plus néceſſaire & d'une obligation plus étroite, que de nous enrichir de mérites & de tréſors ſpirituels, de nous purifier devant Dieu, d'acquitter nos dettes, & d'avoir même de quoi acheter cette terre promiſe qui doit être le centre de notre repos & notre éternelle béatitude? Or c'eſt à cela, mes chers Auditeurs, que vous peuvent ſervir ces biens temporels dont vous jouiſſez dans la vie; voilà l'emploi que vous en devez faire. Ce ſont des richeſſes d'iniquité, ſelon la parole de mon texte, c'eſt-à-dire des richeſſes qui nous rendent communément injuſtes, *Mammona iniquitatis*; mais ces richeſſes d'iniquité & de damnation deviendront par l'exercice de la charité chrétienne des richeſſes de juſtice, ſi je puis parler de la ſorte, des richeſſes,

de salut & de predestination. Je viens donc, mes Freres, vous entretenir de l'aumône. Matiere, dit Saint Chrysostome, qu'un ministre évangélique ne peut omettre, sans manquer à l'un des devoirs les plus essentiels de son ministere ; & il est bien remarquable que de tant de prédications & d'exhortations que fit à son peuple ce saint Evêque, il n'y en a presque pas une où l'aumône ne soit expressément récommandée, comme si toute la morale du Christianisme se réduisoit là & que c'en fût le point capital. Je n'ai ni la pénétration ni l'éloquence de cet incomparable prédicateur ; mais votre grace, Seigneur, me soutiendra, & je la demande par l'intercession de Marie : *Ave.*

C'Est une question dont tout homme chrétien peut être édifié, & qui parut autrefois à Saint Chrysostome assez importante pour en faire le sujet d'une de ses homélies ; sçavoir qui des deux est le plus redevable à la providence de Dieu, de la conduite qu'elle a tenue en établissant le précepte de l'aumône, ou le riche qui est dans l'obligation de la donner, ou le pauvre qui est dans la nécessité de la recevoir. A en juger par les apparences, on croiroit d'abord, dit ce saint Docteur, que cette loi de l'aumône est bien plus favorable

au pauvre qu'au riche, puiſqu'elle a pour fin de ſoulager la miſere du pauvre, & qu'au contraire elle impoſe au riche un devoir onéreux dont il ne peut ſe diſpenſer. Mais d'ailleurs le riche tire de l'accompliſſement même de cette loi, de tels avantages, qu'il y a raiſon de douter s'il n'eſt pas encore plus de ſon intérêt que de celui du pauvre, qu'elle ſubſiſte. Décidons cette queſtion, Chrétiens, & pour y obſerver quelque ordre, diſtinguons deux choſes dans la matiere que nous traitons, je veux dire le précepte de l'aumône & l'efficace de l'aumône. Le précepte de l'aumôme peu connu, & l'efficace de l'aumône ſouvent très-mal entendue ; le précepte que l'on néglige, & l'efficace dont on ne profite pas. Car de là, mes chers Auditeurs, dépend l'éclairciſſement de la queſtion que je me ſuis propoſée, & le voici. Je dis que dans l'établiſſement de l'aumône la providence de notre Dieu s'eſt montrée également bienfaiſante envers le pauvre & envers le riche. Bienfaiſante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particuliere au ſoulagement de ſa pauvreté ; ce ſera la premiere partie. Bienfaiſante envers le riche, de lui avoir donné un moyen auſſi infaillible que celui de l'aumône pour appaiſer Dieu dans l'état de ſon iniquité ; ce ſera la ſeconde partie. Erigeant l'aumône en

précepte, Dieu a considéré le pauvre; & en attribuant à l'aumône une vertu aussi souveraine qu'elle l'a, Dieu a eu égard au riche. Deux points d'instruction que je vais développer selon les principes de la plus exacte théologie. Dans le premier vous pourrez reconnoître à quoi le devoir de l'aumône engage un riche chrétien; & dans le second je vous ferai voir de quelle ressource & de quelle consolation la pratique de l'aumône est pour un riche pécheur. L'un & l'autre mérite une attention toute particuliere.

A Considérer en elle-même & selon les vues du monde la condition du pauvre, nous y trouvons trois désavantages bien remarquables & trois grandes disgraces. La premiere est cette inégalité de biens qui le distingue du riche; ensorte que l'un dans l'opulence & dans la fortune, se voit abondamment pourvu de toutes choses, tandis que l'autre sans revenus & sans héritages, a les mains vuides & ne possede rien, ni ne peut disposer de rien. La seconde est la nécessité où le pauvre languit & les besoins qu'il souffre, en conséquence de cette même inégalité qui se rencontre entre lui & le riche: tellement qu'il endure toutes les miseres de l'indigence, pendant que le riche goûte toutes I. PART.

les douceurs d'une vie aiſée & commode. Enfin la troiſieme eſt l'état de dépendance où la diſette réduit le pauvre, & les mépris qu'il eſt ſouvent obligé d'eſſuyer dans le rang inférieur où le met ſa pauvreté, au lieu que tous les honneurs & toutes les grandeurs du ſiecle ſont pour le riche. Or voilà, mes chers Auditeurs, à quoi la providence de notre Dieu a ſuppléé par la loi de la charité & en particulier par le précepte de l'aumône; & c'eſt ce qui me l'a fait regarder dans ce divin commandement comme une providence miſéricordieuſe & bienfaiſante à l'égard des pauvres. J'en donne les preuves, & vous en allez être pleinement convaincus.

Je l'ai dit, & vous le voyez, le malheur du pauvre, j'entends ſon malheur temporel, c'eſt d'abord ce partage ſi inégal de facultés & de biens, qui le dépouille de tout, & qui comble au contraire le riche de tréſors. Selon la premiére loi de la nature, remarque Saint Ambroiſe, tous les biens devoient être communs : comme tous les hommes ſont également hommes, l'un par lui-même & de ſon fonds n'a pas des droits mieux établis que ceux de l'autre, ni plus étendus; ainſi il paroiſſoit naturel que Dieu les ayant créés, & voulant après le bienfait de la création, leur fournir à tous par celui de

la conſervation, l'entretien & la ſubſiſtance néceſſaire, leur abandonnât les biens de la terre pour en recueillir les fruits, chacun ſelon ſes néceſſités préſentes, & ſelon que les différentes conjonctures le demanderoient. Mais cette communauté de biens ſi conforme d'une part à la nature & à la droite raiſon ne pouvoit d'ailleurs, par la corruption du cœur de l'homme, long-temps ſubſiſter; chacun emporté par ſa convoitiſe, & maître de s'attribuer telle portion qu'il lui eût plû, n'eût penſé qu'à ſe remplir aux dépens des autres, & de là les diviſions & les guerres. Nul qui volontairement & de gré ſe fût aſſujetti à certains miniſteres pénibles & humiliants; nul qui eût voulu obéir, qui eût voulu ſervir, qui eût voulu travailler & agir, parce que nul n'y eût été forcé par le beſoin; d'où vous jugez aſſez quel renverſement eût ſuivi dans le monde, livré par-là, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, à un pillage univerſel & à tous les maux que la licence ne manque point de traîner après ſoi.

Il falloit donc qu'il y eût une diverſité de conditions, & ſur-tout il falloit qu'il y eût des pauvres, afin qu'il y eût dans la ſociété humaine de la ſubordination & de l'ordre : c'eſt une infortune, il eſt vrai, pour les pauvres, que cette variété d'états où ils ſe trou-

vent si mal partagés, & qui les prive des avantages accordés aux riches. Mais, providence de mon Dieu, que vous êtes aimable & bienfaisante, lors même que vous semblez plus rigoureuse & plus severe, & que vous sçavez bien rendre par vos soins paternels ce que vous ôtez selon les conseils de votre adorable sagesse! En effet, Chrétiens, qu'a fait Dieu en faveur du pauvre? il a établi le précepte de l'aumône : il a dit au riche ce que Saint Paul, son interprete & son Apôtre, disoit aux premiers fideles : vous ferez part de vos biens à vos freres, car dès que ce sont vos freres, vous devez vous intéresser pour eux, & je vous l'ordonne, non pas que je vous oblige de leur donner tout, ou la meilleure partie de ce que vous avez reçu de moi. Je n'entends pas que vous alliez jusqu'à vous appauvrir vous-mêmes pour les enrichir, ni qu'ils soient par vos largesses dans l'abon-
2. Cor. c. 8. dance & vous dans la peine; *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio;* mais vous mesurerez les choses de telle maniere, qu'il y ait entre eux & vous une espece d'égalité : *Sed ex æqualitate.* Comme riches vous avez non-seulement ce qu'il vous faut, mais audelà de ce qu'il vous faut, & le pauvre n'a pas même le nécessaire : or pour le pourvoir de ce nécessaire qu'il n'a

pas, vous emploierez ce superflu que vous avez, si bien que l'un soit le supplément de l'autre; *Vestra abundantia illorum inopiam suppleat.* Par cette compensation tout sera égal; le riche, quoique riche, ne vivra point dans une somptuosité & une mollesse aussi pernicieuse pour lui-même que dommageable au pauvre, ni le pauvre, quoique pauvre, ne périra point dans un triste abandon; chacun aura ce qui lui convient. *Ut fiat æqualitas; sicut scriptum est: qui multum, non abundavit; & qui modicum, non minoravit.* *Ibid.* *Ibid.*

Voilà, dis-je, Riches du monde, la regle inviolable que Dieu vous a prescrite dans le commandement de l'aumône. Ce pere commun s'est souvenu qu'il avoit d'autres enfants que vous dont sa providence étoit chargée: si pour de solides considérations il ne les a pas traités aussi favorablement que vous, ce n'est pas qu'il ait prétendu les délaisser; & si vous avez eu le partage des aînés, si vous êtes les dépositaires de ces trésors, c'est pour les répandre & les dispenser avec équité, & non pour les retenir & vous les réserver par une avare cupidité: comme ils sont à lui, puisque tout lui appartient, il les donne à qui il lui plaît, & de la maniere qu'il lui plaît: or c'est ainsi qu'il lui a plû de les donner aux pauvres, & qu'il les leur a destinés. De là,

conclut Saint Chryſoſtome, quand le riche fait l'aumône, qu'il ne ſe flatte point en cela de libéralité ; car cette aumône c'eſt une dette dont il s'acquitte, c'eſt la légitime du pauvre qu'il ne peut refuſer ſans injuſtice. Je le veux ; il honore Dieu par ſon aumône ; mais il l'honore comme un vaſſal qui reconnoît le domaine de ſon ſouverain, & lui rend l'obeiſſance qui lui eſt due ; il l'honore comme un fidele œconome qui adminiſtre ſagement les biens qu'on lui a confiés, & les diſtribue, non point en ſon nom, mais
Luc. c. 12. au nom du maitre : *Fidelis diſpenſator & prudens, quem conſtituit Dominus ſuper familiam ſuam, ut det illis in tempore tritici menſuram.* Prenez garde à ces paroles, dont vous n'avez peut-être jamais pénétré tout le ſens; c'eſt un diſpenſateur, mais Dieu eſt le Seigneur, *Fidelis ſervus :* il a l'intendance ſur toute la maiſon, il la conduit & il la gouverne, mais c'eſt le Seigneur qui l'a conſtitué pour cela : *Quem conſtituit Dominus ſuper familiam ſuam.* Les pauvres ſont partie de cette maiſon de Dieu, & il y a aſſez de biens pour tous les membres qui la compoſent : il doit donc dans une juſte compenſation les leur communiquer à tous, *Ut det illis.* Mais du reſte tous les beſoins n'étant pas les mêmes, il eſt de ſa prudence d'y faire attention, &

d'examiner l'état de chacun, afin de lui donner une mesure proportionnée; *Ut det illis tritici mensuram.* Et parce qu'il y a des temps où les uns sont plus pressés & les autres moins, c'est encore un devoir pour lui d'y avoir égard & d'y veiller, augmentant ou diminuant les secours, selon les divers changements qui arrivent & dont il est instruit; *Ut det illis in tempore tritici mensuram.* Voilà le secret de cette égalité que Dieu dans la loi qu'il a portée pour le soulagement des pauvres, a eu en vue de remettre parmi les hommes; voilà ce qui justifie sa providence. Car quand les biens, selon l'intention & l'ordre de Dieu, seront ainsi appliqués, il n'y aura plus proprement ni riches ni pauvres, mais toutes les conditions deviendront à peu près semblables : le pauvre qui n'a rien, aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournira, *Tanquam nihil habentes & omnia possidentes;* & le riche qui a tout, n'aura pourtant rien au delà du pauvre, parce qu'il lui sera tributaire de tout ce qu'il se trouvera avoir de trop, & qu'en effet il s'en privera; *Ut & qui habent, tanquam non habentes sint.*

2. Cor. c. 6.

1. Cor. c. 7.

Mais allons plus avant, & admirons toujours les charitables desseins de cette providence dont je parle, & le soin qu'elle a pris des pauvres dans le

précepte de l'aumône. Un malheur attire un autre malheur; & du premier désavantage du pauvre, qui est l'inégalité des biens, laquelle le rabaisse au dessous du riche, s'ensuit conséquemment un second, je veux dire l'état des souffrances & les désolantes extrémités où expose la pauvreté. Vous en êtes témoins, mes chers Auditeurs, & je puis bien là-dessus en appeller à vos propres connoissances : vous sçavez ce que souffrent tant de misérables qui se présentent tous les jours à vos yeux; & si vous vouliez l'ignorer, leurs seules figures malgré vous vous l'apprendroient; leurs visages exténués, leurs corps décharnés vous le donneroient à connoître; leurs plaintes, leurs cris, leurs gémissements, & souvent leurs désespoirs vous le feroient assez entendre. Et que seroit-ce si je pouvois, outre ce que vous voyez, vous découvrir encore tant de calamités secrettes qui vous sont cachées ? Que seroit-ce si tant de malades sans assistance, si tant de prisonniers sans consolation, si tant de familles obérées, ruinées sans ressource, & tombées dans la derniere mendicité, dont elles ressentent toutes les suites, & quelles suites ! si, dis-je, tous, & tout à coup ils venoient s'offrir à votre vue, & vous tracer l'affreuse peinture des maux dont ils sont accablés ?

N'est-ce pas là, mon Dieu, à en juger selon les premieres idées que fait naître dans l'esprit un si pitoyable & si douloureux spectacle, n'est-ce pas le scandale le plus apparent de votre providence? Hé, Seigneur, les avez-vous donc formés, ces hommes sortis de votre sein, & leur avez-vous donné l'être, pour les abandonner à leur infortune, & pour les laisser périr de faim, de soif, de froid, d'infirmités, de chagrins? Qu'ont-ils faits? & par où se sont-ils rendus devant vous assez coupables pour mériter une telle destinée? Je sçais mon Dieu, que vous ne leur devez rien; mais après tout je sçais que vous êtes pere, & que comme vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez créé, sur-tout entre les créatures raisonnables, vous n'avez rien aussi créé pour le perdre, même temporellement. Non, sans doute, répond à cette difficulté Saint Chrysostome, la providence d'un Dieu si sage & si bon n'a point prétendu manquer à tant d'hommes qui tiennent de lui la vie; & si nos pauvres périssent dans la nécessité & le besoin, ce n'est point à lui qu'il s'en faut prendre, mais à ceux qu'il a mis en pouvoir de les assister, & à qui il a commandé sous des peines si grieves, d'en être par leurs charités après lui les conservateurs. Parce qu'en conséquence de l'inégalité de

qualités & de fortune qu'il a autorisées pour le réglement du monde, il étoit infaillible que plusieurs dans leurs conditions se trouveroient destitués de tous moyens pour se sustenter & pour subsister, il a bien sçu en le prévoyant y pourvoir; par où? par son précepte, & quiconque comprendra toute la force & toute l'étendue de ce commandement, sera forcé de rendre gloire à la miséricorde & à la vigilance du maître qui l'a porté.

Car pour en venir à un détail qui contient de si importantes leçons pour vous, mes chers Auditeurs, faisons, s'il vous plaît, ensemble quelques réflexions sur ce commandement si peu connu de la plupart des Chrétiens, & de là si mal pratiqué. Prenez-garde: Dieu touché de zele pour le pauvre, en qui il voit sa ressemblance & qu'il aime comme l'ouvrage de ses mains, ne conseille pas seulement au riche de l'entretenir & de le nourrir, ne l'y exhorte pas seulement, mais le lui enjoint & lui en fait un devoir rigoureux: il use pour cela de toute son autorité, & afin de donner encore plus de poids à sa loi, il transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche; il le choisit, si j'ose le dire, pour être comme son trésorier, & c'est à lui qu'il assigne toutes les contributions qu'il peut exiger légitimement, & que le

riche

riche est indispensablement tenu de lui payer. Ce n'est pas assez, mais joignant à l'ordre la menace, & la plus terrible menace, il annonce au riche qu'il y va de son ame, de sa damnation, de son salut; que celui qui dans le temps n'aura point exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité; qu'il sera le vengeur du pauvre, le vengeur de la veuve & de l'orphelin, s'ils ont été négligés, & qu'il n'emploiera point d'autre titre pour condamner tant de riches & pour les frapper de toute sa malédiction. Cela même encore ne lui suffit pas pour assurer aux pauvres le soutien qu'il leur a ménagé; mais voulant prévenir les fausses interprétations qui pourroient servir de prétexte & de retranchement à l'avarice, & ne bornant point l'obligation de son précepte à certaines nécessités extrêmes & rares, il l'étend aux besoins communs, aux besoins présents, tant il est sensible aux intérêts de ses pauvres, & tant il paroît avoir à cœur qu'ils soient aidés & secourus.

C'est donc ici qu'usant des paroles du Saint-Esprit, je dois m'écrier : *Tua, Pater, providentia gubernat.* Oui, Seigneur, quelque severe que semble d'ailleurs votre conduite envers le pauvre, il est évident qu'il y a dans le ciel une providence qui pense à lui, qui veille *Sap. c. 14.*

ſur lui, qui travaille pour lui, & ſi les ſoins de cette Providence demeurent inutiles & ſans effet, ah ! mes Freres, c'eſt ce qui doit vous faire trembler, parce que c'eſt votre crime, & que ce ſera le ſujet de votre réprobation : car, dit Saint Ambroiſe, ſi c'eſt inconteſtablement un crime digne de la haine de Dieu & de ſes vengeances éternelles, que d'enlever au riche ce qu'il poſſede, ce n'eſt pas une moindre injuſtice devant Dieu de refuſer au pauvre ce qu'il attend de vous & ce que vous pouvez lui procurer.

Quoi qu'il en ſoit de cette comparaiſon, & ſans examiner le plus ou le moins, ce que j'avance avec une certitude entiere, & ce que vous ne devez jamais oublier, c'eſt qu'au jugement de Dieu vous rendrez compte de l'un auſſibien que de l'autre. Et qu'aurez-vous à répondre, mon cher Auditeur, quand Dieu vous montrant cette foule de miſérables dont ſa providence vous avoit chargés, & dont les voix plaintives retentiſſoient à vos oreilles, ſans pénétrer juſqu'à votre cœur, il vous reprochera cette inflexible dureté que rien n'a pu amollir, & qu'il vous en demandera raiſon ? Quand il vous dira : je voulois que celui-là fût vêtu, & vous avez ſans humanité & ſans compaſſion retenu la robe qui le devoit couvrir; je voulois que celui-ci

fût nourri, & vous avez détourné le pain qui devoit être son aliment : je voulois que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires & languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré, & vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter : je voulois leur adoucir à tous leur état, & vous leur en avez laissé ressentir toutes les disgraces & tous les malheurs. Or est-ce là ce que je vous avois prescrit? est-ce ainsi que je l'avois arrêté dans mes décrets, & que je l'avois marqué dans ma loi? Mais sur-tout est-ce ainsi que je vous avois traité vous-mêmes? & puisque vous jouissiez si abondamment de mes dons, & que j'avois été si libéral pour vous, comment étiez-vous si resserré & si insensible pour vos freres? *Nonne opportuit & te misereri conservi tui?* Je le répete, Chrétiens, & je vous le demande; que répondrez-vous à ces reproches? qu'alléguerez-vous pour votre excuse? & qui vous mettra à couvert de ce foudroyant arrêt : Retirez-vous de moi, maudits; *Discedite à me maledicti?*

Matth. c. 18.

Matth. c. 25.

Ce n'est pas là néanmoins encore tout le bienfait du Seigneur, & je prétends que par le précepte de l'aumône il a pleinement remédié à une derniere disgrace du pauvre, qui sont les rebuts &

les mépris où l'expose ordinairement sa condition vile par elle-même & abjecte. C'est l'injustice du monde de n'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste & la splendeur, que par l'équipage & le train, que par la richesse des ornements & la magnificence des édifices, que par les trésors & les dépenses. Tout cela répand sur les opulents & les grands de la terre je ne sçais quel éclat dont le vulgaire est ébloui, & dont il ne se laisse que trop éblouir eux-mêmes. De là qu'arrive-t-il? Accoutumés à ces honneurs qu'ils reçoivent par-tout & à cette pompe qui les environne, quand ils voient les pauvres dans l'abaissement & l'humiliation, de quel œil les regardent-ils, ou pour mieux dire, les daignent-ils même regarder? Il semble que ce ne soient pas des hommes comme eux; & si quelquefois il les gratifient d'une légere & courte aumône, il faut que ce secours leur soit porté par des mains étrangeres, parce qu'il n'est pas permis au pauvre de les approcher, parce que la personne du pauvre leur inspireroit du dégoût, parce qu'ils se feroient ou une peine ou une confusion de traiter avec le pauvre & de converser avec lui. Divin Maître que nous adorons, Sauveur des hommes, vous êtes né pauvre, vous avez vécu pauvre, vous êtes mort pauvre; & voilà parmi

des chrétiens, c'eſt-à-dire, parmi vos diſciples, où en eſt réduite cette pauvreté que vous avez conſacrée.

Mais ſans recourir à l'exemple de cet Homme-Dieu, ſa loi doit aujourd'hui me ſuffire, pour confondre tous les jugements humains ſur le ſujet des pauvres, & pour nous apprendre à les reſpecter : car puiſque c'eſt par l'eſtime de Dieu que nous devons régler la nôtre, des hommes ſi chers à Dieu, des hommes qu'il a eſtimés juſqu'à faire dépendre d'eux & de leur ſoulagement le ſalut du riche, juſqu'à récompenſer d'un Royaume éternel la moindre aſſiſtance qu'ils auront reçue de nous, comment & avec quels ſentiments la foi que nous profeſſons & qui nous les repréſente ſous de ſi hautes idées, nous oblige-t-elle de les enviſager ? Le mondain orgueilleux & aveuglé par ſon orgueil rougiroit de leur appartenir ; mais le Fils même de Dieu ne rougit point, en nous les recommandant, de les appeller ſes freres, & de les reconnoître pour les membres de ſon corps myſtique ; il ne rougit point d'être ſpécialement à eux & dans eux, d'y être par l'étroite liaiſon qui les unit à lui comme à leur chef, d'y être comme dans ſes images vivantes, qui le retracent à nos yeux avec ſes caracteres les plus marqués ; il ne rougira point à la face de l'univers d'en faire la déclaration

publique, & de se substituer en leur place, quand il dira aux réprouvés : J'ai
Matth. c. 25. eu faim, *Esurivi*; j'étois pressé de la soif, *Sitivi*; j'étois sans demeure, exposé aux injures de l'air, nud, infirme
Ibid. & souffrant, *Hospes eram, nudus, infirmus.* Mais, Seigneur, en quel temps & où vous avons-nous vu dans tous ces états ? Vous m'y avez vu lorsque vous y avez vu ce pauvre, parce que tout pauvre qu'il étoit, je le regardois comme une portion de moi-même, ou plutôt comme un autre moi-même.
Ibid. *Quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.* Or voilà tout ce qui est exprimé dans le précepte de Jesus-Christ, & l'un des plus solides fondements dans le christianisme sur quoi il est appuyé.

Après cela, Chrétiens, je ne suis plus surpris que l'esprit de l'Evangile nous fasse considérer les pauvres avec tant de vénération ; je ne m'étonne plus de la regle que nous donne Saint Chrysostome, d'écouter la voix des pauvres comme la voix de Jesus-Christ même, de les honorer comme Jesus-Christ, de les recevoir comme Jesus-Christ. Je n'ai plus de peine à comprendre une autre parole de ce saint Docteur ; sçavoir, que les mains des pauvres sont aussi respectables & en quelque sorte plus respectables pour nous que les autels, parce que sur les autels on sacrifie

Jesus-Christ, & que dans les mains des pauvres on soulage Jesus-Christ. J'entre aisément dans les vues toutes saintes de la religion, lorsqu'elle a tant de fois humilié, & qu'elle humilie encore aux pieds des pauvres les monarques & les potentats ; nous en voyons renouveller chaque année la pieuse cérémonie : toute la grandeur du siecle rend hommage dans leurs personnes à Jesus-Christ, je dis à Jesus-Christ pauvre, & non point à Jesus-Christ glorieux & triomphant ; les Têtes couronnées s'inclinent profondément en leur présence, & des mains royales sont employées à les servir. Enfin, je conçois comment les Saints ont toujours témoigné tant de zele pour les pauvres, les prévenant, les recherchant, les appellant auprès d'eux & les accueillant avec une distinction digne du maître dont ils portent le sacré sceau & les plus précieuses livrées ; en tout cela, dis-je, je ne trouve rien que de convenable ; rien que de juste & qui ne leur soit légitimement dû.

C'est donc ainsi, Pauvres, que votre condition est relevée ; & s'il a plû à la providence de votre Dieu de vous faire naître dans les derniers rangs, c'est ainsi qu'il a sçu par son précepte & par les termes dans lesquels il l'a énoncé, vous dédommager de cette bassesse apparente. Qui vous méprise,

le méprise, & par l'affinité qu'il y a entre lui & vous, tous les outrages qui vous sont faits lui deviennent personnels : ils ne demeureront pas impunis ; mais le temps viendra où vous en aurez une satisfaction pleine & authentique. Quel est-il ce temps ? vous n'y pouvez faire, mes chers Auditeurs, une trop sérieuse réflexion : c'est ce grand jour où le riche & le pauvre seront cités devant le tribunal de Dieu ; ce jour où tant de riches présomptueux & si fiers à l'égard des pauvres qu'ils éloignoient, qu'ils rejettoient avec dédain, à qui même quelquefois ils insultoient, seront à leur tour, & par la plus affreuse révolution, couverts eux-mêmes d'ignominie & d'opprobre. Que penseront-ils & que diront-ils, lorsque placés à la gauche, vils restes de la nature & sujets d'horreur, ils verront à la droite & sur leurs têtes ces pauvres qu'ils laissoient ramper dans la poussiere, ces pauvres autrefois si petits, mais alors comblés de gloire & si hautement exaltés? *Hi sunt quos habuimus aliquandò in derisum & in similitudinem improperii* : Sont-ce là ces hommes à qui nous faisions si peu d'attention, pour qui nous avions si peu de ménagements, qui nous sembloient si fort au dessous de nous, envers qui nous étions si indifférents, si impérieux, si absolus ? Quel retour & quel changement ! les

Sap. c. 5.

voilà parmi les enfants de Dieu, parmi les élus de Dieu, héritiers du Royaume de Dieu, pendant qu'il nous fait sentir toute son indignation, & qu'il nous frappe des plus rudes coups de sa justice. *Ecce quomodò computati sunt inter Filios Dei, & inter sanctos sors illorum est.* C'est à vous, Chrétiens, d'y prendre garde, de concevoir d'autres sentiments pour les pauvres, de seconder les vues de la providence sur eux, de faire ainsi pour vous-mêmes du précepte de l'aumône, un moyen de sanctification & de salut. Car la même providence qui dans l'établissement de ce précepte s'est montrée si bienfaisante envers le pauvre, ne l'est pas moins envers le riche, comme vous le verrez dans la seconde Partie. *Ibid.*

II. PART.

DE quelque maniere qu'en juge le monde, & quelque adroit que soit l'amour propre à séduire le cœur de l'homme, en lui donnant de fausses idées de tout ce qui flatte ses desirs; pour peu qu'un riche chrétien ait de religion, trois choses, dit Saint Chrysostome, doivent réprimer en lui l'orgueil secret que la possession des richesses a coutume d'inspirer aux ames mondaines. Cette opposition qui se rencontre entre l'état des riches & celui de Jesus-Christ pauvre; ce choix que Jesus-Christ a fait

pour soi-même de la pauvreté préférablement aux richesses; ce caractere de malédiction qu'il semble avoir attaché aux richesses en béatifiant & en canonisant la pauvreté, c'est la premiere. Cette espece de nécessité qui engage presque inévitablement les riches en toutes sortes de péchés, cette facilité qu'ils trouvent à satisfaire leurs passions les plus déréglées, ce pouvoir de faire le mal, c'est la seconde. Enfin, cette affreuse difficulté, ou pour me servir du terme de l'Evangile, cette impossibilité morale où sont les riches de se sauver, c'est la troisieme. Car malgré les préventions du monde, & malgré les avantages que peut procurer aux hommes la jouissance des biens temporels, s'ils veulent raisonner selon les principes du christianisme, il n'est pas possible qu'un état si différent de l'état du Dieu-Homme qui les a sauvés & qu'ils regardent comme le modele de leur prédestination; qu'un état exposé & comme livré à tout ce qu'il y a sur la terre de plus contagieux & de plus contraire au salut, qu'un état qui de lui-même conduit à une éternelle damnation; il n'est pas, dis-je, possible qu'un tel état, bien loin de les enfler d'une vaine complaisance, ne les saisisse de frayeur, ne les trouble, ne les désole, & du moins ne les oblige à prendre toutes les précautions nécessaires pour marcher sûrement dans la voie de Dieu.

Il étoit, ajoute saint Chrysostome, de la providence & de la bonté de Dieu, de donner aux riches du siecle quelque consolation dans cet état, & c'est ce qu'il a prétendu, lorsque par une conduite bienfaisante, il les a mis en pouvoir de pratiquer la miséricorde chrétienne par le soulagement des pauvres, & qu'il leur a imposé le précepte de l'aumône. Car si le riche peut dans sa condition non-seulement diminuer, mais entiérement corriger l'opposition de son état avec celui de la pauvreté de Jesus-Christ; si le riche peut réparer tant de péchés & tant de désordres où le plonge l'usage du monde, sur-tout l'usage des biens du monde, & si le riche par conséquent peut se promettre quelque sûreté pour le salut & contre une malheureuse réprobation, tout cela doit être le fruit de sa charité, & c'est le seul fondement solide qui reste à son espérance.

La premiere vérité est évidente : car du moment, Chrétiens, que vous partagez vos biens avec Jesus-Christ dans la personne des pauvres, dès-là vos biens sanctifiés par ce partage, n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisque cet Homme-Dieu entre par-là comme en société de biens avec vous : & voilà l'admirable secret, ou plutôt l'artifice innocent dont le riche miséricordieux se sert

pour mettre Jesus-Christ dans ses intérêts, & pour en faire d'un juge redoutable un protecteur; voilà par où il se garantit de ces anathêmes fulminés dans l'Evangile contre les riches. En effet, remarque Saint Chrysostome, Jesus-Christ est trop fidele pour donner sa malédiction à des richesses dont il reçoit lui-même sa subsistance, & qui contribuent à le nourrir en nourrissant ceux qui le représentent en ce monde. Cette seule considération ne devroit-elle pas nous suffire, & que faudroit-il davantage pour nous remplir d'une sainte ardeur dans l'accomplissement du précepte de l'aumône.

Mais la seconde n'est pas moins touchante, & c'est que Dieu par le moyen de l'aumône a pourvu les riches d'un remede général & souverain contre tous les péchés où les expose leur condition, & dont il est si rare qu'ils se préservent. Car n'est-ce pas une chose bien surprenante, poursuit toujours l'éloquent Avocat des pauvres, dont j'emprunte si souvent dans ce discours les pensées & les paroles, n'est-il pas bien étonnant de voir en quels termes l'Ecriture s'exprime quand elle parle du pouvoir de l'aumône & de sa vertu pour effacer le péché? Jamais elle n'a rien dit de plus fort, ni de l'efficace des sacrements de la loi nouvelle, ni du sang même du Rédempteur, qui en est la source; &

nous ne lisons rien de plus décisif en faveur du baptême, que ce qui est écrit au chapitre onzieme de Saint Luc à l'avantage de l'aumône : *Date eleemosynam, & ecce omnia munda sunt vobis* ; *Luc. c. 11.* faites l'aumône, & tout sans exception vous est remis. D'inférer de là que l'aumône autorise donc la liberté de pécher, & que de satisfaire à ce seul devoir, est une espece d'impunité à l'égard de tout le reste, c'est la maligne conséquence que voudroient tirer quelques mondains peu instruits de leur religion. Mais non, mes freres, répond là-dessus Saint Augustin dans le livre de la Cité de Dieu; il n'en est pas ainsi, & cette doctrine que toutes les Ecritures nous prêchent, ne favorise en nulle maniere la licence des mœurs : pourquoi ? parce que si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prieres, qu'il auroit autrement rejetées, à accepter vos sacrifices, dont il n'eût tenu nul compte & qu'il auroit rebutés, à être touché de vos larmes, qui ne l'auroient point fléchi ; ce n'est qu'en vous attirant les graces de la pénitence & d'une véritable conversion, que vous n'auriez sans cela jamais obtenues ; ce n'est qu'en satisfaisant à la justice divine, qui se fût endurcie contre vous & rendue inexorable. *Propter hoc ergò eleemosynæ faciendæ, ut de præteritis compungamur,* *August.*

non ut in eis perſeverantes malè vivendi licentiam comparemus. C'eſt pour cela & par-là que l'aumône eſt toute-puiſſante, & que le pécheur peut ſans témérité faire fonds ſur elle, parce que c'eſt par elle qu'il trouve grace devant Dieu, pour mériter le pardon de ſon péché, pour le pleurer, pour l'expier, & non pas pour avoir droit d'y perſévérer.

Or ſuppoſé cette vertu de l'aumône dans le ſens que je viens de l'expliquer, admirez avec moi, Chrétiens, la douceur de la providence envers le riche, & reconnoiſſez-la en trois points dont je me contente de vous donner une ſimple idée. Premiérement, quelle providence du Seigneur, & combien eſt-elle aimable, d'avoir établi pour les riches pécheurs un moyen de juſtification ſi conforme à leur état, ſi proportionné à leur foibleſſe, ſi aiſé par rapport à eux dans la pratique, & néanmoins ſi infaillible ? Car voilà ſans doute un des plus beaux traits, non-ſeulement de la miſéricorde, mais de la ſageſſe de Dieu. Comme chaque condition a ſes péchés qui lui ſont propres, auſſi Dieu a-t-il voulu que chaque condition eût ſes reſſources particulieres pour la pénitence. Le pauvre ſatisfait Dieu par les ſouffrances, & le riche par ſes charités. La ſatisfaction du riche paroît plus douce que celle du pauvre : ainſi a-t-il plû au Seigneur, qui d'ailleurs dans

l'ordre de la grace avoit assez privilégié le pauvre au dessus du riche. A peine auroit-on pu espérer du riche qu'il se fût soumis aux autres remedes plus violents, ordonnés contre le péché. Hé bien, lui dit Dieu, en voici un que j'ai choisi pour vous : vous n'aurez nul prétexte pour vous en défendre, car il dépendra toujours de vous : ni la délicatesse de votre complexion, ni vos infirmités ne vous en dispenseront jamais ; car il ne consistera point en des exercices pénibles & incommodes ; il ne vous exposera point à la censure du monde, puisque le monde, tout perverti qu'il est, ne pourra vous refuser ses éloges quand il vous le verra mettre en œuvre : il vous coûtera peu ; mais avec ce peu il n'y aura rien que vous ne gagniez. *Divina res eleemosyna*, s'écrie saint Cyprien, *res posita in potestate facientis, res grandis & facilis sine periculo persecutionis.* Cypri.

Pourquoi pensez-vous que Daniel, suivant l'inspiration qu'il avoit reçue d'en haut, & déclarant au Roi de Babylone que le Ciel étoit irrité contre lui, & qu'il étoit temps qu'il pensât à l'appaiser, ne lui proposa point d'abord de prendre le sac & le cilice, de se couvrir de cendres, de jeûner & de macérer son corps, mais seulement de racheter ses crimes par l'aumône ; *Quamobrem, Rex, consilium meum placeat* Dan. c. 4.

tibi, & peccata tua eleemosynis redime, & iniquitates tuas misericordiis pauperum. Ah! Chrétiens, il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, & qui ne ressentit point le courtisan, mais le Prophete; car il ne voulut point plaire à son prince qu'autant qu'il le pouvoit sans blesser les intérêts de son Dieu, & il ne voulut faciliter la satisfaction qui étoit due à son Dieu, qu'autant que le permettoit la fidélité qu'il devoit à son Prince. Il jugea donc & avec raison, que l'aumône étoit de toutes les œuvres satisfactoires celle qui seroit plus au goût de ce prince déja touché, mais non encore converti, & il sçavoit que celle-là seroit suivie de toutes les autres & de sa conversion même. D'où vient qu'il se contente de lui dire : agréez, Seigneur, le conseil que je vous donne, & rachetez vos péchés par vos largesses envers les pauvres. Sur quoi Saint Ambroise fait une observation aussi vraie qu'elle est ingénieuse ; quand il dit que cette facilité qu'a le riche d'expier ainsi les désordres de sa vie, nous est excellemment figurée par le miracle qu'opéra le fils de Dieu dans la personne d'un malade dont parle Saint Luc. Il étoit paralytique d'une main, & Jesus-Christ ne fit autre chose que de lui commander d'étendre cette main ;

qui dans le moment même se trouva saine : *Extende manum tuam, & restituta est.* Le remede étoit aisé, mais ce qui fut alors un effet visible de la puissance du Sauveur, est ce qui se passe tous les jours spirituellement & intérieurement dans la personne du riche ; car Dieu lui dit : *Extende manum tuam*, étendez, par un effet de charité, cette main si long-temps resserrée par une criminelle avarice, & vous sentirez la vertu de Dieu qui agira en vous ; étendez-la, & cette seule action sera le principe de la guérison de votre ame : *Benè dicitur, extende*, ce sont les paroles de Saint Ambroise, *quia nihil ad curandum plus proficit, quàm eleemosynæ largitas.* *Matth. c. 12.* *Ambr.*

Autre trait de la providence, j'entends toujours d'une providence favorable au riche dans l'établissement de l'aumône ; les richesses qui avoient été l'instrument du péché, deviennent la matiere de la réparation du péché même : pour nous faire comprendre ce que dit Saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui cherchent Dieu ou qui retournent à Dieu. Nous voyons des plantes dont le suc est pour l'homme un poison mortel, mais nous admirons en même temps l'auteur de la nature, en ce qu'elles ne croissent jamais qu'accompagnées d'une autre plante qui leur sert de contre-

poison. L'aumône fait quelque chose de plus ; car elle trouve le remede du mal dans la cause même du mal ; ce sont vos richesses qui vous ont perdu, continue Saint Ambroise, parlant à un riche avare, & ce sont vos richesses qui
'Ambr. vous sauveront : *Pecuniâ tuâ venundatus es, redime te pecuniâ tuâ.*

Ajoutons encore un nouveau trait de cette conduite de Dieu si bienfaisante à l'égard du riche : le voici. Qu'est-ce que le riche dans l'état du péché ? c'est un sujet disgracié de Dieu, qui ne peut point par lui-même avoir d'accès auprès de Dieu, dont les actions les plus louables ne sont de nul mérite devant Dieu, à qui la porte de la miséricorde de Dieu semble être fermée, & qui livré à sa justice rigoureuse, n'auroit plus d'autre parti à prendre que celui du désespoir. Mais que fait Dieu ? en lui donnant de quoi être charitable, il lui donne de quoi se ménager de puissants intercesseurs ; qui par reconnoissance, qui par devoir, qui par intérêt, soient obligés à solliciter & à demander grace pour lui ; & ces intercesseurs, ce sont les pauvres : ces pauvres, amis de Jesus-Christ, & selon l'Evangile, devenus les
Luc. c. 16. siens ; *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis :* ces pauvres dont les vœux s'élevent jusqu'au thrône de Dieu, &
Psalm. 33. que Dieu exauce ; *Iste pauper clamavit,*

& Dominus exaudivit eum : ces pauvres, circonstance bien remarquable, ces pauvres dont le crédit auprès de Dieu ne dépend ni de leur mérite ni de leur innocence ; car ils intercedent pour ceux qui les soulagent, sans parler, sans agir, sans y penser, & même sans le vouloir : c'est assez qu'ils paroissent revêtus de vos aumônes, afin que Dieu les entende, & qu'en leur considération il s'adoucisse pour vous : pourquoi cela ? la raison en est belle, & c'est la réflexion de Saint Augustin, parce que dans le langage de l'Ecriture, ce n'est pas proprement le pauvre, mais l'aumône faite au pauvre, qui intercede pour le riche : *Conclude eleemosynam in corde pauperis, & hæc pro te exorabit ;* mettez votre aumône dans le sein du pauvre, & elle priera pous vous. Le Saint-Esprit ne dit pas : *& ipse exorabit pro te ;* comme si c'étoit ce pauvre que vous avez secouru, qui fût devant Dieu votre patron : il dit que l'aumône, indépendamment de lui, parle en votre faveur, plaide votre cause, mais d'une voix si éloquente & si forte, que Dieu, quoiqu'indigné & courroucé, ne peut néanmoins lui résister : *& hæc pro te exorabit.* *Eccli. c. 29.*

Voilà ce que la foi nous apprend, & de là s'ensuit cette derniere & consolante vérité, que si le riche peut avoir

quelque aſſurance de ſa prédeſtination éternelle, & quelque préſervatif contre cette malheureuſe réprobation dont il eſt menacé, c'eſt par l'aumône. Ah ! mes chers Auditeurs, combien de riches ſont heureuſement parvenus au port du ſalut, après avoir marché bien des années dans les voies corrompues du monde ? à voir les égaréments où ils ſe laiſſoient emporter en certain temps de leur vie, qui jamais eût eſpéré pour eux une telle fin ? Qu'ont-il dit à Dieu lorſqu'ils ſont entrés dans ſa gloire, & conſervant le ſouvenir de leurs déſordres paſſés, combien ont-ils béni & béniront - ils éternellement ce Pere des miſéricordes, qui les a éclairés, qui les a touchés, qui les a ramenés, qui les a ſanctifiés, qui les a couronnés ? Mais que leur a-t-il répondu, & que leur répondra-t-il pendant toute l'éternité, où ils auront ſans ceſſe devant les yeux ce myſtere de grace ? *Eleemoſynæ tuæ aſcenderunt in conſpectu Dei.* Il eſt vrai, vous méritiez mes châtiments les plus ſéveres, & ma juſtice en mille rencontres devoit éclater contre vous, mais vous lui avez oppoſé une barriere qui l'a arrêté, ce ſont vos aumônes. Au milieu de vos déréglements, vous aviez toujours un cœur libéral & compatiſſant pour les pauvres, & c'eſt ce qui m'a déſarmé : tout le bien que vous avez fait à vos freres, j'étois engagé à vous le rendre ; je l'avois promis, & je l'ai

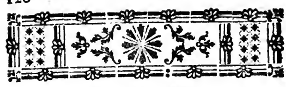
exécuté : ma providence a eu pour cela de secrets ressorts qu'elle a fait agir, & qui vous ont fait agir vous-même, afin que ma parole s'accomplît, donnez & on vous donnera, *Date & dabitur vobis.* *Luc. 6.*

Mais du reste, Chrétiens, ne vous y trompez pas, & ne pensez pas compter sur vos aumônes, si elles n'ont toute l'étendue & toute la mesure nécessaire. Et quelle est pour vous cette mesure? observez ceci, & imprimez-le fortement dans vos esprits. Quand un riche du siecle seroit exempt devant Dieu de tout péché & de toute satisfaction, le superflu de ses biens, ainsi que je l'ai dit, devroit toujours être employé pour les pauvres comme leur patrimoine & leur partage : or de là concluez quelle est donc l'obligation d'un riche pécheur, d'un riche criminel. Je prétends qu'alors le nécessaire même de l'état, ou du moins qu'une partie de ce nécessaire ne doit pas être épargnée; & je me fonde sur l'autorité des Peres, qui tant de fois ont obligé les riches pénitents à diminuer la dépense de leur maison, à se vêtir avec plus de modestie, à vivre avec plus de frugalité, à rabattre non-seulement de leur luxe immodéré, mais de l'éclat honnête & raisonnable où selon leur condition ils auroient pu d'ailleurs paroître, & à convertir en aumône pour l'acquit de leurs dettes auprès de Dieu, & pour l'expiation de leurs péchés, ce qu'ils retranchoient

à leurs aiſes & à leurs commodités. Auſſi eſt-il juſte qu'il en coûte davantage à celui qui ſe trouve plus redevable : & c'eſt un renverſement bien étrange dans le Chriſtianiſme, que ce ſoient les plus innocents & les plus ſaints qui faſſent les aumônes les plus abondantes ; & au contraire les plus grands pécheurs qui ſe diſpenſent plus aiſément d'un devoir ſi eſſentiel, ou qui l'accompliſſent plus imparfaitement ! Profitez, mes Freres, du talent que vous avez dans les mains ; c'eſt votre rançon, & ſi vous ne vous en ſervez pas, à quoi vous expoſez-vous ? Vous vivrez dans l'eſclavage du péché & vous y mourrez, pour en reſſentir éternellement le regret & la peine. Comme pécheurs vous êtes ennemis de Dieu, & il faut vous réconcilier avec lui. Ce n'eſt pas une petite affaire à traiter entre lui & vous, que cette réconciliation ; mais toute importante qu'elle eſt, vous pouvez la terminer en peu de temps & à peu de frais. Préſentez à Dieu le ſacrifice de vos aumônes, & il fera deſcendre ſur vous les tréſors de ſa grace. Hâtez-vous, & ne différez pas : car le Seigneur n'eſt pas loin, & ſon bras peut-être va bientôt s'appéſantir ſur vous : il le tient encore ſuſpendu ; mais s'il vient enfin à frapper, le coup ſera ſans remede. Plaiſe au ciel que cet avertiſſement vous ſoit ſalutaire, & que par la

charité du prochain vous fassiez revivre dans vos cœurs la charité de Dieu, afin de le retrouver dans cette vie & de le posséder dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.





SERMON

POUR

LE NEUVIEME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les Remords de la Conscience.

Cùm appropinquaret Jesus Jerusalem, videns civitatem, flevit super illam, dicens : quia si cognovisses & tu; & quidem in hac die tuâ, quæ ad pacem tibi.

Lorsque Jesus fut proche de Jérusalem; voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, & il dit : ô si du moins en ce jour qui es pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix. En Saint Luc, chap. 19.

CE jour où le Fils de Dieu accompagné de ses disciples entra dans Jérusalem avec tant de solemnité & au milieu des acclamations publiques, ce jour de la visite du Seigneur, c'étoit,

mes Freres, selon l'expression de Jesus-Christ même, le jour de cette ville incrédule, parce que c'étoit en ce jour de grace que le Sauveur des hommes venoit répandre sur elle un nouveau rayon de sa lumiere, & faire un dernier effort pour l'éclairer & la convertir. Il prévoyoit de quels malheurs l'infidélité de ce peuple seroit suivie, le profond aveuglement où il tomberoit, les désolantes extrémités où l'ennemi le réduiroit, le ravage affreux qui le ruineroit de fond en comble, & le détruiroit, la haine de toutes les nations qu'il encourroit. Tristes, mais immanquables effets de son opiniâtre résistance à la voix du ciel & aux pressantes recherches de la divine miséricorde. Voilà, dis-je, ce qu'il avoit en vue ce Rédempteur d'Israël, & ce qu'il eût voulu prévenir en amollissant la dureté de ces cœurs jusques-là toujours rebelles, & les touchant par sa présence. Belle figure, Chrétiens, de la conduite de Dieu à l'égard de tant de pécheurs : car le pécheur, tout pécheur qu'il est, a néanmoins encore, aussi-bien que Jérusalem, dans l'état même de son péché, des jours de salut, où Dieu le prévient, où Dieu lui parle, où il le rappelle. Il voudroit, ce pasteur si vigilant & si compatissant, sauver cette brebis égarée qui va se précipiter dans l'abyme : il voudroit fléchir cette ame endurcie & la ramener dans ses voies, pour la

préserver de ses vengeances. C'est pour cela qu'il s'adresse à elle, qu'il la poursuit & qu'il la sollicite : comment ? non pas toujours d'une maniere sensible, ni par la voix de ses ministres, mais secrettement & par lui-même ; je veux dire, par certaines réflexions qu'il lui inspire & qui la frappent, par certains reproches interieurs qui la piquent & qui la troublent. Ah ! mon cher Auditeur, que ne connoissez-vous alors le don de Dieu, & que ne profitez-vous de ce trouble salutaire qui n'a point d'autre fin que de vous conduire à la paix : *Si cognovisses & tu, & quidem in hac die tuâ, quæ ad pacem tibi !* Il est donc d'une conséquence infinie de vous faire voir tout le fruit que vous en pouvez tirer & de vous exhorter fortement à ne le pas perdre. C'est aussi ce que je me propose dans ce discours, où je viens vous entretenir des remords de la conscience, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit qui en est le principe, & que nous aurons fait à Marie la priere ordinaire en la saluant avec les paroles de l'Ange. *Ave.*

INtimider le pécheur par d'effrayantes menaces, & lui donner après son péché de continuelles allarmes ; lui retracer sans cesse l'image de son désordre, & lui en représenter toute la difformité, ne lui accorder aucun repos, & sans relâche

l'inquiéter, l'agiter, le tourmenter, n'est-ce pas-là, Chrétiens, selon les apparences, le traiter en ennemi & le vouloir perdre ? Mais par une regle toute contraire je prétends moi, & je vais vous en convaincre, que Dieu, quoiqu'offensé & irrité, ne peut donner à l'homme criminel un plus solide témoignage de son amour, qu'en excitant au fond de son cœur ces remords secrets. D'où je veux en même temps conclure, que l'homme aussi de sa part ne se rend jamais plus coupable ni plus malheureux que lorsqu'il résiste à Dieu dans cette sainte guerre que Dieu lui fait, & qu'il ne se laisse pas vaincre par l'infinie bonté du maître qui ne le blesse que pour le guérir, & qui ne l'abat que pour le relever. En deux mots, mes chers Auditeurs, voici tout mon dessein. Je dis que le remords du péché est une des graces de Dieu les plus efficaces & les plus précieuses ; & j'infere de là que de ne pas écouter ce remords & de ne le pas suivre, c'est dans l'homme pécheur un des plus grands désordres & un des plus justes sujets de sa réprobation. Jamais Dieu n'agit plus favorablement à l'égard du pécheur que lorsqu'il le presse par les reproches de sa conscience : & jamais le pécheur n'outrage plus sensiblement Dieu que lorsqu'il ferme l'oreille à ces reproches & qu'il refuse de les entendre. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette

grace qui fait les remords du péché, ce ſera la premiere partie ; la malice & le malheur de l'homme qui s'obſtine contre cette grace pour perſévérer dans le péché, ce ſera la ſeconde partie : deux points qui demandent toute votre attention. Si dans cet Auditoire, comme je n'ai que trop lieu de le penſer, il y a de ces pécheurs actuellement combattus par leur propre conſcience, & combattant eux-mêmes contre elle, c'eſt à eux aujourd'hui que je parle, & par tout l'intérêt que je prends & qu'ils doivent prendre encore plus que moi au ſalut de leur ame, je les conjure de s'appliquer à une matiere qui les regarde ſpécialement, & à laquelle il a plu peut-être à Dieu d'attacher leur converſion & leur bonheur éternel.

I. PART. POur vous faire bien entendre ma penſée & pour vous donner une pleine connoiſſance du premier point que j'entreprends d'établir, voici, Chrétiens, quelques propoſitions auxquelles je le réduis, & que je vous prie de ſuivre exactement & ſans en perdre une ſeule ; car elles ont entre elles une liaiſon abſolument néceſſaire.

Je dis que le remords de conſcience que nous ſentons après le péché, eſt une grace intérieure ; que c'eſt la premiere grace que Dieu donne au pécheur dans

l'ordre de sa conversion; que cette grace est une des plus miraculeuses, si nous considérons la maniere dont elle est produite dans l'homme; que de toutes les graces, c'est la plus digne de la grandeur & de la majesté de Dieu; qu'il n'y a point de grace plus constante, ni moins sujette à se retirer de nous; que c'est la grace la plus générale & la plus universelle que Dieu emploie pour notre salut; qu'entre les autres graces elle a ceci de particulier, d'être certaine, assurée, exempte de toute sorte d'illusion; que cette grace seule fait agir toutes les autres graces sur notre cœur; que c'est une grace de lumiere, plus convainquante que toute autre pour réduire l'esprit; enfin qu'elle est la plus absolue & la plus impérieuse pour fléchir notre volonté & pour la soumettre à Dieu. Auriez-vous cru, mes chers Auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages & tant de trésors renfermés? c'est néanmoins ce que je vais vous montrer; & vous verrez que ce sujet, tout stérile qu'il paroît d'abord, est un des plus étendus & des plus vastes. J'en tirerai les preuves de la théologie; mais cette théologie n'aura rien de fatigant pour vous, & elle me donnera lieu d'entrer dans les morales les plus édifiantes. Reprenons, & appliquez-vous.

Au moment que nous péchons, nous sentons en nous-mêmes un remords

de la conſcience, qui eſt le reproche qu'elle nous fait de notre péché; je dis que ce remords eſt une grace, & voilà le fondement de toutes les vérités que j'ai à développer. Car qu'eſt-ce qu'une grace, & combien l'ignorent, quoiqu'ils en reçoivent tous les jours? La grace, diſent les Théologiens, eſt un ſecours que Dieu donne à l'homme, afin qu'il puiſſe agir & mériter pour le ciel, & s'il eſt pécheur, afin qu'il puiſſe travailler à ſa converſion; voilà comme en parle l'Ecole. Or tout cela convient parfaitement à cette ſynderefe, c'eſt-à-dire à ce remords de conſcience qui naît dans nous après le péché: car il eſt certain que Dieu en eſt l'auteur, que c'eſt par amour qu'il l'excite en nous, & qu'il s'en ſert pour nous convertir: d'où je conclus que ce remords a toutes les qualités d'une véritable grace: que Dieu en ſoit le principe, rien de plus conſtant, puiſque l'Ecriture nous l'apprend en mille endroits. Oui, c'eſt moi-même, dit Dieu parlant à un pécheur, c'eſt moi qui te reprocherai le déſordre de ton crime; quand après l'avoir commis ta conſcience ſera troublée, ne t'en prends point à d'autre qu'à moi, & ne cherche point ailleurs d'où vient ce trouble. Cent fois après avoir ſuccombé à la tentation, tu voulois te diſſimuler à toi-même ta lâcheté; tu détournois les yeux pour ne pas voir ton péché, & tu

croyois que j'en userois de même, & que je serois d'intelligence avec toi, *Existimasti iniquè quòd ero tui similis* : mais tu te trompes ; car étant ton Seigneur & ton Dieu, je me déclarerai toujours ton accusateur ; & jamais tu ne m'offenseras que je ne te représente aussi-tôt malgré toi ton iniquité & toute son horreur : *Arguam te & statuam contra faciem tuam.* Voyez-vous, Chrétiens, comment Dieu est le principal auteur du remords de conscience ? Mais par quel motif l'opere-t-il en nous ? je l'ai dit : par amour, par un effet de sa bonté, par une effusion de sa miséricorde. Ne s'en explique-t-il pas ainsi lui-même à son bien-aimé disciple dans le chapitre troisieme de l'Apocalypse ? *Ego quos amo, arguo,* ceux que j'aime, je les reprends, & c'est en les reprenant que je les aime. Mais en faut-il d'autre témoignage que la parole du Fils de Dieu, lorsqu'il annonçoit à ses Apôtres la venue du Saint-Esprit ? *Cùm venerit ille, arguet mundum de peccato.* Le monde, leur disoit cet adorable Sauveur, sera repris des péchés qui le rendent criminel : & par qui sera-t-il repris ? par l'esprit de vérité que j'enverrai pour cela. Que veut-il dire par cet esprit de vérité ? c'est-à-dire, par l'amour substantiel du Pere & du Fils, par cette personne divine qui est la charité même. Prenez garde, mes chers Auditeurs, c'est l'amour de Dieu qui nous

Ps. 49.

Ibid.

Apoc. c. 3.

Joan. c. 16.

reprend, lorſque nous ſommes pécheurs: *Arguet mundum de peccato.* Y a-t-il lieu de douter après cela que le remords de notre conſcience ne ſoit une grace?

Grace non extérieure, mais grace intérieure, puiſque c'eſt au milieu de nous-mêmes & dans le fond de nos ames que ce ver ou ce remords eſt formé. Car voilà pourquoi, dit Saint Paul, l'eſprit de Dieu eſt deſcendu dans nos cœurs, afin d'y crier ſans ceſſe contre nos déſordres: *Miſit Deus Spiritum Filii ſui in corda veſtra clamantem.* Il crie, ce divin Eſprit, non point, remarque Saint Auguſtin, comme un prédicateur qui nous parle & qui nous reproche les déréglements de notre vie; car tous les prédicateurs du monde n'ont pas aſſez de vertu pour pénétrer dans une conſcience, & quand leur parole frappe l'oreille, elle eſt ſouvent ſi éloignée du cœur, qu'elle ne peut y arriver. Mais l'eſprit de Dieu eſt placé comme dans le centre de nous-mêmes, afin d'y être mieux entendu: & de-là, dit Saint Auguſtin, il pouſſe inceſſamment une voix qui contredit nos paſſions, qui cenſure nos plaiſirs, qui condamne notre péché; *Clamat in nobis ſpiritus contradictor libidinis.* Ah! Chrétiens, ſerions-nous ingrats & endurcis juſqu'à ce point, de prendre cette contradiction du Saint-Eſprit pour une rigueur importune, & de ne pas reconnoître que c'eſt un don de ſa grace,

Galat. c. 4.

Aug.

une miséricorde envers le pécheur, un aide pour son salut, un moyen favorable pour le rappeller à Dieu ? Serions-nous assez aveugles pour considérer comme une peine insoutenable, l'aiguillon qui nous pique, & pour vouloir nous en délivrer ? Non, Seigneur, nous n'en jugerons point ainsi ; & puisque nous sçavons que c'est votre esprit, & votre esprit consolateur qui suscite dans nous ces remords, nous les recevrons toujours comme des bienfaits de votre main, & bien loin de nous en plaindre, nous ne penserons par notre fidélité qu'à vous en marquer notre reconnoissance.

Mais voici quelque chose de plus : j'ajoute que le remords de la conscience est la premiere de toutes les graces que Dieu donne à un pécheur, pour commencer l'ouvrage de sa conversion : je m'explique. Imaginez-vous, Chrétiens, que par le péché l'homme retombe dans une espece de néant d'où Dieu l'avoit tiré par la grace du baptême & de la justification; je veux dire, que dans l'instant que l'ame est souillée du péché, elle est dénuée de tous mérites, dépouillée de tous droits à la gloire, destituée de toutes les vertus & de tous les dons du Saint-Esprit, digne d'être privée de tous les secours de la grace, & comme réduite enfin au néant dans l'ordre surnaturel; de sorte qu'elle ne peut faire d'elle-même une seule démarche pour retourner à Dieu.

Il faut donc, afin qu'elle se convertisse, que Dieu la prévienne, & que se relâchant de ses propres intérêts, il fasse toutes les avances pour se réconcilier avec le pécheur qui est son ennemi. Or voilà ce qui s'accomplit par les graces prévénantes, dont la premiere est le remords du péché ; voilà le premier coup que Dieu frappe pour disposer un cœur à la pénitence, & par où, dit excellemment l'Abbé Guerry, le Saint - Esprit trouve le secret d'anticiper lui-même son
Guer. entrée dans nos ames: *Stimulus cordis, quo & adventum jam ipse suum Spiritus antevenit.* En voulez - vous un illustre exemple? le voici. David tombe, il devient adultere, il y ajoute l'homicide: que fait Dieu? il pouvoit le réprouver aussibien que Saül: mais il ne le veut pas; au contraire il se dispose à exercer sur lui sa miséricorde. Mais par où commence-t-il? vous le sçavez: par un remords de conscience qui touche ce Prince. A la voix du Prophete, David
2. Reg. s'écrie, *Peccavi*, j'ai péché, & je suis
c. 12. coupable d'une double injustice; la chair m'a vaincu, & j'ai versé le sang du juste, *Peccavi.* C'étoit là proprement ce retour de la conscience qui s'éleve contre elle-même, & ce fut le premier mouvement qui porta ce Roi criminel à une entiere pénitence. Jusques - là nous ne lisons point dans l'Ecriture qu'il eût donné quelque marque de repentir ; il n'avoit

point encore répandu de larmes, il ne s'étoit point encore revêtu du cilice, il n'avoit point encore mortifié son corps par le jeûne. Pourquoi cela? parce que dans l'ordre des graces, tout cela devoit être précédé du remords de son péché, & c'est ce qui me fait dire que ce remords est à l'égard d'un pécheur la premiere grace du salut, la premiere vocation de Dieu qui l'invite à se rapprocher de lui, la premiere lueur qui nous éclaire dans l'ombre de la mort où le péché nous tient ensevelis.

Et n'est-ce pas aussi ce que Dieu faisoit entendre à Caïn, lorsqu'après lui avoir reproché l'indignité de ses sacrifices, & voulant néanmoins par une bonté toute paternelle le préserver du désespoir où ce malheureux étoit sur le point de tomber, il lui disoit : pourquoi te décourages-tu? ne sçais-tu pas qu'autant de fois que tu feras mal, ton péché sera à la porte pour t'assaillir & pour te troubler par ses remords? *Nonne si malè egeris, statim in foribus peccatum aderit?* Gen. c. 4.
C'est ce remords qui t'abat l'esprit, & c'est ce qui devroit t'animer & te remplir de confiance, parce que ce remords est un sentiment de grace que je t'inspire, & qui montre que je ne t'ai pas encore délaissé. Ainsi Saint Ambroise interprete-t-il les paroles que je viens de rapporter, & cette interprétation est tout-à-fait conforme aux termes de l'Ecriture : car

il eſt certain que Dieu parloit alors à Caïn pour le conſoler. Mais avez-vous bien obſervé ces deux mots, qui contiennent toute ma propoſition : *Statim in foribus peccatum aderit ;* le péché, ou comme l'expliquent les Peres, le remords du péché ſe trouvera dès l'heure même à l'entrée de ton cœur ? Ce qui nous donne à connoître que ce remords eſt à la tête de toutes les graces, & que c'eſt par-là d'abord que Dieu attaque une ame rèbelle, *Statim in foribus peccatum aderit.* Ah ! Chrétiens, cela ſeul ne devroit-il pas nous rendre cette grace infiniment chere ? Quoi, ce reproche intérieur que je ſens de mon crime, eſt la premiere recherche que Dieu fait de moi, c'eſt le principe de toutes les graces que je dois eſpérer de lui, c'eſt le commencement de mon bonheur ; & combien donc dois-je l'eſtimer ? mais allons plus avant.

J'ai fait une quatrieme propoſition ; ſçavoir, que le remords de conſcience étoit entre toutes les autres graces la plus miraculeuſe dans la maniere dont elle eſt produite. Or en quoi conſiſte ce miracle ? apprenez-le : c'eſt que le péché de l'homme ſi oppoſé de lui-même & par ſa nature aux graces de Dieu, eſt pourtant ce qui donne naiſſance à celle-ci. Car ſi vous le remarquez bien, le remord du péché eſt engendré par le péché même, & il eſt d'ailleurs indubitable,

ainſi que vous l'avez vu, que ce remords eſt une grace : donc il eſt certain que cette grace eſt extraite du néant du péché comme de ſon fonds & de ſon origine. Sur quoi Saint Jean Chryſoſtome adorant la providence de Dieu, s'écrie : Que votre miſéricorde, ô mon Dieu, eſt admirable dans ſes conſeils, qu'elle eſt puiſſante dans ſes opérations, qu'elle eſt ingénieuſe dans toute l'œconomie de la converſion des hommes! Nous ne nous en appercevons pas, & cependant, Seigneur, vous faites dans nous des miracles de grace pour nous ſauver, au moment même où nos offenſes devroient vous engager à faire des miracles de juſtice pour nous punir. Car vous prenez le péché que nous venons de commettre, pour en exprimer la grace qui nous reproche de l'avoir commis; vous vous ſervez pour nous juſtifier de ce qui nous a fait coupables, & pour nous rendre la vie, de ce qui nous avoit cauſé la mort.

Peut-être me direz-vous, Chrétiens ; qu'il eſt indigne de la majeſté de Dieu, après l'injure qu'il a reçue de l'homme, de s'abaiſſer encore juſqu'à le chercher, juſqu'à le prévenir de ſes graces, juſqu'à vouloir l'attirer à lui; que de ſe comporter de la ſorte envers une créature, & une créature rebelle, c'eſt déroger à ſa grandeur. Mais vous vous trompez, & votre erreur vient de ce que vous ne connoiſſez pas ni la nature des graces ni leur qualité

Car en tout cela Dieu garde parfaitement ſon caractere & ſon rang ; il rappelle l'homme pécheur, mais c'eſt ſans rien rabattre de ſa ſuprême autorité ; il fait les premiers pas, mais il les fait en monarque, en ſouverain, en Dieu : comment ? par le remords même de la conſcience. Car ne croyez pas que ce remords ſoit une de ces graces par où Dieu ſemble nous ſolliciter en forme de ſuppliant, de ces graces par où il nous convie amoureuſement, de ces graces accompagnées d'une douceur & d'une onction céleſte ; mais comprenez ce que fait Dieu par la grace de ce remords : il s'éleve contre nous avec une indignation également ſévere & majeſtueuſe, diſant à notre cœur, tu as trahi ton Dieu : il nous force de confeſſer nous-mêmes que nous ſommes criminels, & faiſant dire à notre conſcience, j'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ſes jugements. Enfin ſi la maniere dont il nous prévient, eſt une grace, cette grace a toutes les apparences d'un châtiment ; & c'eſt ce que Saint Chryſoſtome nous a ſi bien repréſenté dans la perſonne d'Achab. Conſidérez, mes Freres, dit ce ſaint Docteur, ce qui fit dans ce Prince le remords de ſon injuſtice envers Naboth. Achab étoit Roi & un Roi très-abſolu ; il ne vouloit être contredit de perſonne, & il prétendoit que tout ſe réglât ſelon ſes volontés : cependant

dès qu'il a écouté la voix de ſa conſcience, qui lui reproche la violence de ſon procédé contre un de ſes ſujets, le voilà triſte, abatu, confus, couché par terre, ſans lever les yeux ni regarder le ciel; jamais il ne parut plus humble ni plus petit devant Dieu. Qui opéroit en lui ce changement? le remords de ſon péché. Ce remords étoit donc une grace, oui, reprend Saint Chryſoſtome, mais c'étoit une grace impérieuſe par où Dieu traitoit Achab en eſclave & non en Roi, avec la ſévérité d'un juge & non avec les careſſes d'un pere; & c'eſt ainſi que cette grace ſe trouve pleinement conforme à l'idée que nous avons de notre Dieu comme du plus puiſſant & du plus grand de tous les maîtres.

Ce remords a encore un avantage bien eſtimable; c'eſt que de toutes les graces il n'en eſt point de ſi conſtante, ni qui ſoit moins ſujette à ſe retirer de nous. Car il y a des graces, Chrétiens, que Saint Auguſtin appelle graces délicates, parce qu'on les perd aiſément, & que Dieu nous en prive quelquefois pour les plus légeres infidélités. Mais le remords du péché eſt une grace ſtable, fixe, permanente, qui ne nous quitte preſque jamais, qui nous ſuit dans tous les lieux du monde, dont Dieu nous favoriſe malgré nous, & dont nous ne pouvons même nous défaire. Car en quelque lieu du monde que nous allions, nous

nous trouvons nous - mêmes ; & nous trouvant nous - mêmes, nous trouvons notre péché : or le péché eſt toujours ſuivi du remords, & par conſéquent de la grace divine. Comme ſi Dieu diſoit au pécheur : c'eſt en vain que tu veux m'échapper ; ma miſéricorde eſt réſolue de ne point ſe ſéparer de toi, & de te pourſuivre par-tout ; j'ai une grace à l'épreuve de toutes les contradictions, qui eſt le remords de ta conſcience : fais tout ce qu'il te plaira, elle ira te chercher juſques dans la confuſion & le tumulte des plus nombreuſes aſſemblées, juſques dans les plus ſecrets & les plus ſombres réduits, juſques dans tes débauches les plus infames. C'eſt là même qu'elle agira plus fortement & qu'elle ſera plus aſſidue à te préſenter ſans ceſſe la double image de ton crime & de ton devoir ; telle eſt en effet cette grace, que plus l'homme s'en rend indigne, plus elle s'attache à lui ; elle naît avec le péché, elle croît avec le péché, & jamais elle n'abandonne la conſcience, que la conſcience n'abandonne le péché. N'eſt-ce pas une prérogative bien ſinguliere ? Grace toujours préſente pour nous ſecourir dans l'état le plus déſeſpéré, & plus ferme pour s'oppoſer à notre malice que notre malice n'eſt obſtinée à la combattre.

Ce n'eſt pas tout. Comme cette grace du remords de conſcience eſt la plus

conſtante dans ſa durée, auſſi eſt-ce la plus univerſelle dans ſon étendue. Car on ne peut pas dire d'elle ce que diſoit autrefois le prophete royal des graces particulieres que Dieu faiſoit à ſon peuple, qu'elles n'étoient pas pour les nations païennes & barbares, & que Dieu les réſervoit pour une étroite portion de la terre, c'eſt-à-dire pour la Judée. *Non fecit taliter omni nationi.* Celle-ci eſt Pſ. 147. commune indifféremment à tous les hommes : ce ne ſont pas ſeulement les juſtes, comme David, qui après un péché de foibleſſe reſſentent le remords de leur conſcience, mais les traitres comme Judas, mais les parricides comme Caïn, mais les réprouvés comme Eſaü, tous ſans exception, puiſque tous, dit Saint Paul, ſont expoſés à ſes atteintes ſecretes, & à cette tribulation ſalutaire dont Dieu les afflige : *Tribulatio & anguſtia in omnem animam operantis malum.* Rom. c. 2. Ne ſemble-t-il pas même, ajoute Saint Auguſtin, que ce remords qui s'éleve dans la conſcience, ſoit la grace propre des pécheurs, & n'eſt-ce pas à eux que Dieu la communique plus ſouvent, plus abondamment, plus efficacement ? Ah Chrétiens ! quelle conſolation pour un homme engagé dans le crime, de pouvoir dire : tout pécheur que je ſuis, il m'eſt encore permis d'eſpérer; Dieu a encore des graces pour moi, auſſi-bien que pour les

Saints : il a des graces d'amis auxquelles je n'ai pas droit de prétendre ; mais il a, pour ainsi parler , des graces d'ennemis , desquelles je puis encore profiter & qui sont les remords de ma conscience. Quand il n'y auroit que cela , ne seroit-ce pas assez pour conclure qu'il n'y a point de pécheur dans la vie qui soit entiérement destitué du bénéfice de la grace ; & Dieu n'a-t-il pas raison après cela de faire aux plus impies même le commandement indispensable de se convertir, puisqu'il n'y en a pas un qui n'ait du moins le secours de cette grace, je veux dire le reproche de son péché ? Car pour le remarquer en passant, il est certain qu'il n'y a point de pécheur sur la terre exempt de l'obligation de satisfaire à Dieu, & à qui Dieu ne dise, je veux que tu reviennes à moi par la pénitence ; cela est sans contredit : donc il n'y a point de pécheur à qui ce précepte ne soit possible, & par conséquent qui n'ait toujours quelque grace de pénitence quand il est actuellement obligé de la faire. Nous avons là-dessus des preuves qui ne nous permettent pas d'en douter ; mais quand nous ne les aurions pas, en voulez-vous une plus sensible que celle-ci, & ne suffit-il pas qu'il n'y ait point de pécheur à couvert des retours & des pointes de sa conscience ?

Cependant admirez une autre propriété de la grace dont je releve le prix ; c'est

la plus assurée pour l'homme pécheur & la moins sujette à l'illusion. Dans les autres graces le pécheur court risque d'être trompé, & souvent l'Ange de ténebres se transforme en Ange de lumiere. De-là l'on prend pour des graces & des inspirations divines, de véritables tentations : par exemple, dit S. Ambroise, une présomption secrette pour un mouvement d'espérance, une tendresse naturelle pour un sentiment d'amour de Dieu. Mais le remords du péché est une grace certaine, sous laquelle cet ennemi des hommes ne sçauroit se déguiser : car il ne s'avisera jamais, poursuit le même Pere, de représenter à un pécheur le désordre de son crime ; au contraire il fait tous ses efforts pour lui en cacher la honte, pour lui en diminuer la malice, pour en effacer de son esprit le souvenir. Quand donc il arrive, Chrétiens, qu'après le péché votre conscience est troublée de remords, dites avec assurance : c'est Dieu qui me parle, voilà sa voix, ce reproche ne peut partir que de sa grace, & je ne dois rien craindre en le suivant, parce qu'il ne m'inspirera que l'horreur & le regret de ma vie corrompue ; or de tels effets ne viennent point de l'esprit de mensonge, qui est un esprit de corruption. C'est, mon cher Auditeur, ce que vous devez dire, & vous direz vrai, & cette confiance sera un puissant motif pour vous porter à Dieu.

Car outre les autres avantages du remords de la conscience, observez-en un des plus insignes. C'est que sans cette grace tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, & qu'avec elle ils sont tous efficaces, parce que c'est elle qui les fait agir pour notre conversion & notre sanctification. En effet, Chrétiens, quand nous sommes dans l'état du péché, en vain Dieu nous imprime-t-il la crainte de sa justice, en vain veut-il allumer dans nos cœurs le feu de son amour : si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, j'ai péché, tout le reste est inutile; & dès que ce remords est une fois conçu, il communique à tout le reste une vertu particuliere & sanctifiante. Comme si vous disiez, j'ai péché, donc il faut craindre Dieu qui est mon juge ; j'ai péché, donc je vais recourir à la miséricorde de Dieu pour le toucher en ma faveur; j'ai péché, & par mon péché je me suis éloigné de Dieu, donc je dois me rapprocher de lui & m'y réunir par un saint amour. Sans ce remords je ne raisonnerois pas de la sorte, & je ne me convertirois pas : pourquoi ? Zenon de Veronne en apporte la raison; parce que la conversion du pécheur doit se faire par forme de jugement, & d'un jugement tout nouveau, dit ce sçavant Evêque. Si le coupable se justifie, on le condamne ; & s'il s'accuse lui-même, il est absous : *Novum judicium in quo se*

Zen. Ver.

reus excuſaverit crimen, damnatur; abſolvitur, ſi fatetur. Comme il eſt donc vrai que dans la juſtice humaine, toutes les autres procédures ſont nulles en matiere de crime, ſi elles ne ſont fondées ſur l'action de l'accuſateur & des témoins; de même pour la juſtification du pécheur, toutes les autres graces n'ont point de force, à moins qu'elles ne ſoient ſoutenues par les remords du pécheur & par le témoignage qu'il porte contre lui-même.

Achevons, Chrétiens, & diſons enfin que cette grace ſeule du remords de la conſcience eſt plus convaincante que toute autre pour diſpoſer l'eſprit de l'homme à la pénitence. Car qu'y a-t-il de plus fort pour cela, que d'obliger un pécheur à s'accuſer ſoi-même? oui, j'ai péché: que de produire contre lui un témoin qui ne peut être récuſé, & qui eſt ſa propre conſcience; il eſt vrai, tu as péché: que de le réduire à prononcer lui-même l'arrêt de ſa condamnation; je ſuis pécheur & j'ai mérité l'enfer. Or, tout cela eſt renfermé dans le reproche que fait la conſcience à une ame criminelle; & c'eſt, dit Saint Gregoire Pape, ce qui rend ce remords inſoutenable, & par conſéquent cette grace invincible. Car au lieu que dans les jugements des hommes les témoins peuvent être ſubornés, les accuſateurs paſſionnés; que ſouvent le témoignage de l'un n'eſt pas

conforme à celui de l'autre, ce qui eſt cauſe que la conviction n'en eſt preſque jamais certaine : au contraire dans une conſcience troublée des remords de ſon péché, il ne peut y avoir ni ſuppoſition, ni paſſion, ni préoccupation, parce qu'elle agit contre elle-même ; & comme elle fait d'ailleurs tout enſemble ces trois fonctions, d'accuſer, de juger & de condamner, il faut par néceſſité que le pécheur lui cede, parce que ſon témoignage eſt une démonſtration plus évidente que tous les raiſonnements du monde.

De là même il s'enſuit que cette grace eſt auſſi la plus puiſſante ſur le cœur de l'homme pour le ſoumettre aux ordres de Dieu. Et quel eſt en effet le pécheur aſſez endurci pour ne pas ſentir les traits de ſa conſcience, & s'il les ſent, le moyen qu'il les puiſſe ſupporter ſans faire tous ſes efforts pour ſortir de cet état de peine, en quittant le péché ? Nous nous étonnons quelquefois que les Peres de l'Egliſe faiſant le portrait d'une conſcience déréglée, nous la dépeignent comme un bourreau domeſtique qui tourmente le pécheur, que veulent-ils nous marquer par cette figure ? c'eſt que le remords de conſcience, quoiqu'il procéde de l'eſprit d'amour & qu'il ſoit une grace, a néanmoins la force & comme la cruauté d'un bourreau pour contraindre les cœurs rebelles de s'aſſujettir

à Dieu. Ah ! Chrétiens, c'eſt cette grace qui de tout temps dans le Chriſtianiſme a opéré les plus grandes converſions, c'eſt elle qui tous les jours au milieu du monde opere des changements ſi merveilleux. Quand vous voyez dans une ville, dans un quartier, un homme réformer ſes mœurs & tenir une conduite toute contraire à ſes déſordres paſſés, dites : c'eſt la conſcience qui a fait cela, ou c'eſt Dieu qui pour le faire s'eſt ſervi de la conſcience. Oui, c'eſt la conſcience qui briſe les rochers & qui fend les pierres, pour en former des enfants d'Abraham ; c'eſt elle qui va détacher un mondain de l'amour du ſiecle pour l'attirer à la vie religieuſe ; c'eſt elle qui ouvre les tombeaux, ſelon l'expreſſion de S. Jerôme, c'eſt-à-dire, qui ouvre les ames pour en tirer par de ſaintes confeſſions le venin qui y demeuroit caché ; enfin, c'eſt cette grace qui a donné un Saint Auguſtin à l'Egliſe. Non, Chrétiens, cet homme incomparable ne renonça au péché que lorſqu'il y fut réduit par le remords de ſa conſcience. Voilà la grace victorieuſe qui emporta ſon cœur : Dieu l'arma contre lui-même & lui livra une eſpece de combat, dont jamais il ne put ſe défendre. Juſques-là Saint Auguſtin avoit réſiſté à toutes les autres graces ; mais il ſuccomba à cette grace du remords & il en fut heureuſement vaincu. Que de tréſors, ô mon Dieu, dans une ſeule

grace, & qu'un pécheur est donc redevable à votre miséricorde de le ramener ainsi à son devoir ! J'entends chez le prophete Jeremie, des hommes dominés par leurs passions & plongés dans le vice qui se glorifient d'avoir la paix de la conscience, quoiqu'il n'aient rien moins

Jerem. c. 6. qu'une véritable paix : *Dicentes pax, & non erat pax.* Mais c'est en cela même que je reconnois qu'ils sont abandonnés à l'iniquité, & que vous les traitez, Seigneur, selon toute la sévérité de vos jugements, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux ni de plus formidable que la paix dans le péché, & l'on peut dire que c'est la plus terrible de vos vengeances, & qu'une ame commence dès-lors à être réprouvée. Je vois dans le même Jeremie d'autres pécheurs, ce sont les habitants de Jérusalem, qui se reconnoissent, qui embrassent la pénitence, & protestent que c'est le remords de leur péché & le trouble de leur ame qui les y a comme forcés. Seigneur, disent-ils, vous nous avez favorablement trompés quand nous étions dans votre disgrace & dans nos criminelles habitudes : nous attendions la paix, & nous

Jerem. c. 8. ne l'avons jamais trouvée : *Expectavimus pacem, & ecce formido ;* nous cherchions le remede à notre mal, & vous

Jerem. c. 14. nous avez envoyé le trouble : *Tempus curationis, & ecce turbatio.* C'est par-là, Seigneur, que nous avons connu nos impiétés,

impiétés, & que nous les avons déteſtées: *Cognovimus, Domine, impietates noſtras, quia peccavimus tibi.* Car dans ce trouble de nos conſciences vous nous avez fait éprouver que le péché étoit notre plus grand ennemi, & que vous étiez ſeul notre ſouverain bien & toute notre félicité. Il eſt donc vrai, mes chers Auditeurs, que le remords de conſcience a toutes les qualités de la grace la plus complette. Mais cela étant, que faiſons-nous lorſque dans l'état du péché nous mépriſons la voix de notre conſcience? c'eſt de quoi il me reſte à vous entretenir en peu de paroles. La miſéricorde de Dieu en accordant à l'homme la grace qui forme dans nous le remords du péché, ç'a été la premiere partie. La malice de l'homme qui réſiſte à cette grace pour perſévérer dans le péché, c'eſt la ſeconde. Encore un moment d'attention. *Ibid.*

II. PART.

POur bien connoître la malice & tout enſemble le malheur de l'homme qui s'obſtine contre le remords de ſa conſcience, il n'y a point de plus juſte méthode à ſuivre que de reprendre toutes les qualités de la grace dont je viens de développer les avantages, & que de leur oppoſer les divers degrés de réſiſtance qui ſe rencontrent dans l'obſtination du pécheur. Ceci m'offre une nouvelle & ample matiere, mais que j'aurai

ſoin d'abréger. Ecoutez comment je raiſonne.

Quand je ſuis dans l'état du péché, le reproche que m'en fait ma conſcience eſt une grace : donc je réſiſte à la grace ſi je néglige ce reproche, & que je tâche même à l'étouffer dans mon cœur. Ce n'eſt point un mouvement naturel que je ſupprime, c'eſt une inſpiration qui vient d'en haut & que je rends inutile à mon ſalut. Le Saint-Eſprit eſt l'auteur de cette grace, & c'eſt lui qui me reprend de mon péché : d'où il s'enſuit qu'en réſiſtant à cette grace, c'eſt au Saint-Eſprit que je réſiſte, & qu'alors je ſuis de ces cœurs incirconcis à qui parloit Saint-Etienne, quand il diſoit aux
Act. c. 7. Juifs : *Durâ cervice & incircumciſis cordibus, vos ſemper Spiritui ſancto reſiſtitis ;* eſprits rebelles, cœurs durs & inflexibles, vous ne ceſſez point de réſiſter à l'eſprit de Dieu. Comment lui réſiſtoient-ils, demande Saint Chryſoſtome ? en refuſant d'entendre le remords de leur conſcience, qui leur reprochoit de n'avoir pas reçu Jeſus-Chriſt comme leur Meſſie. Vous l'avez livré à la mort ; & non contents de cela, au lieu de reconnoître l'horreur de ce déicide qui ſe préſente toute entiere aux yeux de votre ame pour l'engager à un ſaint repentir, vous perſiſtez dans votre crime. Voilà pourquoi je dis que vous êtes des cœurs indomptables, & que vous vous

endurciſſez contre l'eſprit de votre Dieu : *Vos ſemper Spiritui ſancto reſiſtitis.* Or n'eſt-ce pas juſtement ce que fait un pécheur dans le feu & l'emportement de la paſſion qui le poſſede ? La conſcience lui dit : cela t'eſt défendu, c'eſt une injuſtice, c'eſt une vengeance, c'eſt une perfidie, c'eſt un attentat contre la loi de ton Dieu ; mais il n'importe, répond-il ? je me ſatisferai, & rien là-deſſus ne ſera capable de m'arrêter. Concevez-vous une réſiſtance plus formelle, & un mépris plus exprès & plus outrageant ? *Vos ſemper Spiritui ſancto reſiſtitis.*

Le mal va plus loin, & que les ſuites en ſont terribles ! car puiſque le remords de la conſcience eſt la premiere grace du ſalut & le premier moyen de converſion pour un pécheur, que fait-il encore en y réſiſtant ? Il tarit pour lui toutes les ſources de la divine miſéricorde, & ſi j'oſe m'exprimer ainſi, il met Dieu dans une eſpece d'impuiſſance de le ſauver. En effet, que pouvez-vous après cela, mon cher Auditeur, attendre de Dieu, pour vous retirer de la voie de perdition où vous demeurez malgré lui ? comptez-vous qu'il vous donnera d'autres graces ? mais il ne le peut ſelon les regles ordinaires de ſa providence ; & pourquoi ? parce que dans le conſeil de cette providence éternelle il eſt arrêté que le remords du péché précédera toutes les

graces, ou que ce sera l'entrée à toutes les autres graces. Vous flattez-vous que par une conduite toute particuliere, Dieu changera en votre faveur l'ordre de votre prédestination ? mais il ne le veut pas ; & il prétend avec raison que ce changement n'étant point nécessaire, c'est à vous de vous conformer à ses loix, & non point à lui de recevoir les vôtres. Par conséquent, perdre cette grace du remords, c'est manquer l'occasion favorable du retour, c'est ruiner le fondement de votre justification, c'est couper la racine de tous les fruits de pénitence que vous auriez été en état de produire. Quand Holophernes voulut se rendre maître de Bethulie qu'il assiégeoit, ce ne fut point par la force des armes qu'il la réduisit aux dernieres extrémités, mais en détournant le cours des eaux qui y couloient. Or voilà comment vous en usez contre vous-mêmes, & voilà ce qui damne communément les libertins du siecle. S'ils étoient attentifs aux avertissements de leur conscience, s'ils se servoient utilement de ce secours ordinaire & de cette premiere grace, Dieu entreroit par-là ; il iroit bientôt plus avant, il feroit naître dans leur cœur un dégoût secret du vice & l'amour de la vertu, il se communiqueroit à eux en mille manieres. Mais tandis qu'ils le laissent frapper à la porte sans lui ouvrir, & qu'ils lui ferment toutes les voies en

lui fermant celle de ces remords intérieurs par où il pourroit s'insinuer, quels accès lui reste-t-il, & n'est-il pas naturel qu'il les abandonne à eux-mêmes ? Voilà, dis-je, ce qui les entretient jusqu'au dernier soupir de leur vie dans un désordre continuel, & ce qui les conduit presque immanquablement à l'impénitence finale.

Et quel désordre en effet, Chrétiens, de commettre le péché & de se charger devant Dieu de tout ce qu'il y a de plus abominable & de plus odieux dans le péché, sans tirer nul avantage du seul bien que le péché puisse produire, qui est le remords de la conscience ? Je vous ai dit que ce remords étoit une grace toute miraculeuse en ce qu'elle naît du péché même : mais n'est-il pas vrai que plus elle est miraculeuse dans sa naissance, plus nous sommes condamnables dans la résistance que nous y apportons ? Dieu fait pour vous, mon cher Auditeur, un miracle de sa miséricorde, en vous faisant trouver dans votre péché la grace qui doit le détruire, & qui peut réparer tout le dommage qu'il vous a causé. Mais vous, par une espece de miracle tout contraire, je dis par un miracle de malice, par un miracle d'infidélité & d'opiniâtreté, vous rendez cette grace infructueuse, & vous en arrêtez toute la vertu ; comme si vous aviez entrepris de combattre contre la toute-puissance

de Dieu, & que par la malignité de votre cœur, vous voulussiez surpasser l'excès de son amour & toute sa bonté.

De-là qu'est-ce que je conclus ? C'est que rien, ainsi que je vous l'ai fait entendre, n'étant plus digne de la majesté de Dieu ni plus conforme à sa grandeur souveraine que la grace dont je parle, rien aussi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette, qui s'éleve contre elle, & emploie tous ses efforts à la repousser; car plus Dieu agit en Dieu, plus suis-je coupable de ne me pas soumettre & de ne lui pas obéir. Or par les remords de ma conscience Dieu me traite parfaitement en maître, puisqu'il m'humilie, qu'il me trouble, qu'il m'épouvante, qu'il se venge de moi, qu'il me fait voir ce que je suis & sentir toute mon indignité. Mais moi, en méprisant ces remords, j'agis parfaitement en sujet rebelle : je ne veux pas seulement prêter l'oreille aux remontrances de mon Dieu, je trouve mauvais qu'il me reprenne, je ne tiens nul compte de ses menaces; sans me mettre en peine si je suis pécheur ou non, si je lui plais ou si je lui déplais, si je mérite ses châtimens ou ses récompenses, j'écarte de mon esprit toutes ces pensées, & je n'en ai point d'autre que de me contenter : telle est l'audace du pécheur, & contre qui ? contre l'auteur même de son être & le suprême arbitre de son sort éternel.

Ce n'eſt pas là néanmoins que ſe termine toute ſa malice, & voici ce qui l'augmente. Le remords du péché eſt de toutes les graces la plus conſtante & la plus durable; donc une pleine réſiſtance à ce remords ſuppoſe la malice la plus invétérée & la plus inſurmontable. Un des hérétiques de ces derniers ſiecles ſe glorifioit après bien des aſſauts qu'il avoit eu à ſoutenir, d'être enfin venu à bout de ſa conſcience, & de s'être tellement affermi contre elle, qu'il s'étoit délivré de ces reproches intérieurs qui le fatiguoient; il le diſoit, & c'étoit plutôt une vanité diabolique qu'une vérité. Que dis-je, une vanité diabolique? n'étoit-ce pas quelque choſe de plus? car juſques dans l'enfer les démons ſont perpétuellement & impitoyablement bourrelés des remords de leur conſcience; & ſi ce n'eſt pas pour eux une grace, n'eſt-ce pas un de leurs plus cruels ſupplices? Le Sauveur du monde nous l'a lui-même appris lorſqu'il nous a dit que le ver qui les ronge ne meurt point, comme le feu qui les brûle ne s'éteindra jamais; *Vermis eorum non moritur & ignis eorum* *Marc.* *non extinguitur;* au lieu que Luther, cet *c. 9.* ennemi de l'Egliſe le plus emporté & le moins traitable, prétendoit avoir ſecoué le joug & s'être mis au deſſus de cette cenſure importune. Que la choſe fût ainſi ou ne fût pas, ce n'eſt point ce que j'examine: mais de-là je vous laiſſe à

juger par quels efforts de malice & par combien de résistances il s'étoit établi ou il croyoit s'être établi dans cette damnable disposition. Vous me demandez si réellement un pécheur peut parvenir là. Je n'en sçais rien, & j'ai de la peine à me le persuader : mais si cela se peut, je dis que c'est le comble de l'impiété ; mais si cela se fait, je dis que c'est l'abyme du péché dont parloit Salomon au livre de ses Proverbes, & que le pécheur n'est jamais dans un état plus irremédiable & plus perdu, que quand il vient à n'avoir plus que du mépris pour tout ce qui concerne la conscience & pour Dieu même. *Impius cùm in profundum peccatorum venerit, contemnit.* Encore une fois, je ne décide point si cela se peut ni si cela se fait : mais quoi qu'il en soit, je prétends que cela ne se peut faire qu'en déclarant à Dieu une guerre éternelle, qu'en disant à Dieu : vous êtes résolu de m'attaquer par-tout, & moi par-tout je vous résisterai ; vous êtes déterminé à ne me point accorder de relâche, & moi je ne cesserai point de me défendre ; vous me presserez vivement, & moi je ferai si bien qu'à force de tenir contre vous, je réussirai à vous éloigner absolument de mon cœur dont vous voulez prendre possession. On le dit, Chrétiens, non pas expressément ni en paroles, car on frémiroit en le prononçant & l'on auroit horreur de soi-même ; mais on le dit en

Prov. c. 18.

pratique, on agit selon ces détestables principes. Ce ne peut être là sans doute que l'état des ames vendues au péché, & pour qui il ne paroît plus qu'il y ait de ressource.

Ce qui doit nous en convaincre, c'est ce que j'ai marqué pour sixieme caractere, la grace attachée au remords de la conscience : grace universelle & la plus commune dans toutes les conditions & tous les états. Sur quoi je fais cette réflexion ; elle est solide : Hé, mon cher Frere, vous renoncez volontairement à la grace la plus commune, à la grace la plus étendue, à une grace qui n'est pas même refusée au plus méchant homme & au plus impie ; vous vous privez de cette derniere espérance ; que vous restera-t-il donc, & n'êtes-vous pas comme dans un enfer ? Car un des plus grands malheurs du réprouvé dans l'enfer, ce n'est pas d'être déchiré des remords de sa conscience, mais de ne pouvoir plus se servir de ces remords, de n'y trouver plus nul secours, de n'en avoir que le sentiment & la peine. Or je conviens avec vous que vous pouvez encore utilement vous servir du remords qui vous pique, & qu'en cela votre situation est différente. Mais au fond & quant à l'effet, qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas ? Qu'importe que vous

en puissiez tirer quelque secours, si vous ne le tirez pas? qu'importe que ce soit une grace pour vous, si vous n'en faites nul usage, & si vous n'en profitez pas?

D'autant plus criminel dans votre malice & dans votre aveugle résistance, que cette grace est entre toutes les autres la plus certaine pour un pécheur & la moins exposée aux prestiges & aux artifices de l'esprit de mensonge. Saint Jean, dans sa premiere Epître, écrivoit à ses disciples : Mes chers Enfants, si votre cœur ne vous reprend d'aucune chose, ayez une confiance entiere : *Charissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus* : mais sans contredire la pensée de cet Apôtre, je vous dis : tenez-vous assurez du côté de Dieu quand votre conscience vous fera des reproches, parce que c'est une preuve infaillible que Dieu pense à vous, & qu'il jette encore sur vous un regard de salut : *Charissimi, si cor nostrum reprehenderit nos, fiduciam habemus.* Ces deux propositions, toutes contradictoires qu'elles paroissent, ne se combattent point; car le saint Apôtre parloit de la confiance des justes, qui suppose la grace d'innocence; & je parle de la grace de pénitence, qui n'est jamais moins douteuse que lorsqu'elle commence dans une ame par le remords du péché. C'est donc

1. *Joan. c.* 3.

pour vous, pécheur, le ſeul fonds ſur lequel vous puiſſiez compter avec une pleine certitude. Mais pourquoi le diſſipez-vous ? pourquoi vous l'enlevez-vous à vous-même ? & que ne vous ſouvenez-vous de la parole de S. Bernard, que comme ce remords eſt la plus ſûre de toutes les graces, auſſi la réſiſtance à ce remords eſt la plus prochaine diſpoſition au déſeſpoir ?

Affreux déſeſpoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conſcience dont vous aurez tant de fois éludé les pourſuites ſalutaires ; cette conſcience à qui vous aurez ſi ſouvent impoſé un ſilence mortel lorſqu'elle s'expliquoit contre votre gré, contre vos inclinations vicieuſes, contre vos paſſions, mais pour vous reſſuſciter & vous rendre une vie toute divine, cette conſcience pour qui vous aurez conçu la même haine que témoigna le Roi Achab contre le Prophete Michée, parce que ce zélé miniſtre du Seigneur, uſant de toute la liberté qui lui convenoit comme à l'homme de Dieu, annonçoit à ce Prince des malheurs qui l'effrayoient, mais dont la connoiſſance lui pouvoit être ſi avantageuſe pour les éviter : *Odi eum ; non enim prophetat mihi bonum, ſed malum :* 3. Reg. c. 22.
cette conſcience dont le remords eſt dès à préſent contre vous le témoignage

le plus irréprochable & le plus convaincant : mais qui dans l'assemblée du monde entier, parlant plus haut que jamais & produisant au jour ce remords qu'elle avoit jusques-là tenu secret, en formera à votre honte & pour votre ruine, la conviction la plus accablante. C'est Saint Paul qui vous en avertit dans son Epître aux Romains, où faisant la description du jugement dernier, il nous représente tous les hommes devant le tribunal de Jesus-Christ, lequel n'aura besoin contre eux, ni d'autres témoins que leurs consciences, ni d'autres accusateurs que

Rom. c. 2. leurs propres remords : *Testimonium reddente conscientiâ ipsorum, & cogitationibus invicem accusantibus aut etiam defendentibus.* Comme si Dieu devoit dire alors aux réprouvés : jugez-vous vous-mêmes ; voilà votre conscience qui vous accuse ; c'est-elle qui dépose contre vous, & je n'ai point pris d'ailleurs que d'elle-même les titres qui vous condamnent : dès la vie elle vous a fait cent fois reconnoître que vous étiez pécheurs & dignes de mes plus séveres arrêts ; je voulois par-là vous rappeller de vos égarements : mais c'étoit un aveu stérile & sans fruit qu'elle vous arrachoit ; elle vous l'arrache encore après la mort, non plus pour votre conversion, mais pour votre éternelle réprobation : le moyen que je

vous sauve après que vous avez porté vous-même votre sentence ? C'est ainsi que Dieu lui fermera la bouche, & qu'en même temps il se justifiera. Car voilà, Seigneur, disoit le Prophete royal, voilà pourquoi vous faites paroître en témoignage la conscience des hommes ; voilà pourquoi vous leur faites avouer à eux-mêmes qu'ils ont péché & qu'ils sont inexcusables dans leur péché : *Tibi soli peccavi, & malum coram te feci.* C'est, mon Dieu, afin de mettre votre justice à couvert de tout blâme, & que quelque rigoureux que soient vos jugements contre le pécheur, il n'ait rien à vous opposer ; *Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cùm judicaris.* Ps. 50. Ibid.

La conclusion, mes Freres, c'est donc d'être fideles à la grace lorsque vous le pouvez encore, & de lui céder sans une plus longue résistance : j'entends toujours cette grace de remords de votre conscience, qui par une derniere prérogative n'est pas seulement la plus puissante pour convaincre l'esprit, mais une des plus fortes pour fléchir la volonté. Que dit Jesus-Christ à Saint Paul, quand sur le chemin de Damas il fit briller à ses yeux cet éclair qui l'éblouit, & retentir à ses oreilles ce coup de tonnerre qui l'atterra ? *Durum est tibi contra* Act. c. 9.

où votre paſſion vous a ſéduit & où elle vous a ſoumis à ſon empire tyrannique, vous n'avez pas eu un jour tranquille, que ſi à quelques temps elle vous a enivré de ſes fauſſes douceurs, vous les avez enſuite payées bien cher, par les regrets qui les ont ſuivies, par la douleur que vous en avez conçue, par les reproches que vous vous êtes faits, par la crainte des vengeances divines qui vous a ſaiſi, par tous les ſentiments de votre foi qui ſe ſont réveillés. Vous conviendrez que ce combat domeſtique dont vous êtes le triſte ſujet, & qui s'éleve preſque à toutes les heures entre la paſſion & la conſcience ; que cette incertitude où vous vivez, ſans ſçavoir à quoi vous réſoudre, ni à quoi vous voulez renoncer, ſi c'eſt à votre conſcience, ſi c'eſt à votre paſſion ; que ces viciſſitudes éternelles, ces tours & retours de votre cœur, ſe démentant mille fois lui-même, & mille fois ſe contrediſant, tantôt voulant l'un, tantôt choiſiſſant l'autre, ne ſe déterminant ou du moins ne ſe tenant à rien de fixe, fuyant ce qu'il ſouhaite, cherchant ce qu'il déteſte, (car voilà où en ſont tant de pécheurs) vous conviendrez, dis-je, que tout cela eſt l'état le plus déſolant, & qu'il vous en coûteroit incomparablement moins de ſuivre enfin la voix de la conſcience qui vous preſſe, & d'exécuter, aux dépens de tout le reſte, la ſainte

résolution qu'elle vous inspire : *Durum est tibi contra stimulum calcitrare.* Encore si vous en étiez quitte pour la peine que vous ressentez ; mais ce qu'il y a de plus funeste & de plus à craindre, c'est que par la force de l'habitude qui jette tous les jours dans votre ame de nouvelles & de plus profondes racines, la conscience ne vienne, non pas, si vous voulez, à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement ; de sorte que ces remords ne fassent plus qu'une légere impression, & qu'ils perdent presque toute leur vertu. Car je l'ai dit & je le répete, c'est ce qui arrive & ce que Dieu permet. Terrible punition dont il menaçoit autrefois son peuple par le Prophete Ezechiel. Nation infidelle, leur disoit le Seigneur, je te trouve toujours en défense contre moi, & toujours en garde contre ma grace pour la repousser : mais sçais-tu ce que je ferai, & quel châtiment je te prépare ? je ne t'enverrai point des afflictions temporelles, ni pertes de biens, ni maladies ; je corrige ainsi mes prédestinés & mes amis, & tu ne mérite pas un traitement si salutaire : mais dans le trésor de mes vengeances j'en ai une plus conforme à ton indignité, & d'autant plus mortelle, qu'elle sera plus selon tes desirs ; c'est que je laisserai ma colere se reposer pour toi. &

dans toi : *Requiescet indignatio mea in te.* *Ezech. c. 16.* Comment se reposera-t-elle ? parce qu'elle ne te reprochera plus rien, ou qu'elle ne le fera plus ni avec la même assiduité ni avec les mêmes instances : quand elle tonnoit, qu'elle t'effrayoit, qu'elle te consternoit, c'étoit une colere de pardon ; mais quand elle semblera se calmer & t'épargner, ce sera une colere de damnation. Ah ! Seigneur, nous sommes pécheurs, & comme pécheurs nous sommes dignes des plus rudes coups de votre justice : mais si vous avez à vous venger & à nous châtier, que ce ne soit point par ce silence plus à redouter pour nous que tous vos tonnerres, ni par ce repos plus dangereux que tous les troubles. La grande grace que nous vous demandons, ô mon Dieu, c'est de ne nous faire point maintenant de grace ; vous ne nous ménagerez jamais davantage en cette vie, que lorsque vous voudrez moins nous ménager. Remuez, Seigneur, remuez nos consciences, & ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement, dont elles ne reviendroient plus. Votre Prophete vous supplioit de ne le point reprendre dans votre fureur, & de ne le punir point dans votre courroux : cela est bon pour un autre monde que celui-ci, & nous vous faisons la même priere. Mais

présentement les touches les plus pénétrantes & les plus sensibles, les plus vives répréhensions, seront pour nous les plus signalées faveurs. La nature en murmurera, elle en sera peinée, mortifiée, attristée : mais cette heureuse tristesse que l'Apôtre préféroit à tous les plaisirs du siecle, nous fera passer du péché à la pénitence, & de la pénitence à la joie du Seigneur & à la souveraine félicité, où nous conduise, &c.





SERMON
POUR LE DIXIEME DIMANCHE APRE'S LA PENTECÔTE.

Sur l'Etat de vie & le ſoin de s'y perfectionner.

Phariſæus ſtans, hæc apud ſe orabat : Deus, gratias tibi ago, quia non ſum ſicut cæteri hominum.

Le Phariſien ſe tenant debout faiſoit intérieurement cette priere : Seigneur, je vous rends grace de ce que je ne ſuis pas comme le reſte des hommes. En Saint Luc, chap. 18.

JAMAIS l'orgueil & l'eſprit ambitieux ſe fit-il mieux connoître que dans l'exemple de ce Phariſien ? Toute ſa priere conſiſte à s'élever lui-même, & à rendre graces au ciel d'un avantage imaginaire qu'il prétend avoir, & qu'il n'a point en effet reçu. Car bien

loin d'être, ainsi qu'il le pense, au dessus du reste des hommes, sa seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, & pour le mettre infiniment au dessous de cet humble publicain qu'il méprise. Encore, remarque Saint Augustin, s'il se contentoit de dire, je ne suis pas comme quelques-uns des hommes : mais en disant sans exception, comme les autres hommes, il se préfere à tous les hommes en général, & pour se glorifier il les condamne : *Non sum sicut cæteri hominum*. Aussi quelle place prend-il dans le temple, & en quelle posture s'y fait-il voir ? Au lieu que le publicain demeure à la porte, & ne se croit pas digne de pénétrer plus avant, le pharisien approche du sanctuaire, & va jusqu'au pied de l'autel; au lieu que l'un baisse les yeux par respect & se prosterne contre terre, l'autre se tient debout & leve la tête : *Pharisæus autem stans*. Voilà, mes chers Auditeurs, le caractere de l'ambition ; elle veut toujours monter, toujours s'avancer; elle ne rougit de rien, & sans égard à la foiblesse du sujet qu'elle possede & à qui elle inspire de se pousser ou dans l'Eglise ou dans le monde, il n'y a point de projets si téméraires qu'elle ne lui fasse concevoir, ni de si hautes espérances dont elle ne le flatte. Damnable & audacieuse passion dont je voudrois

réprimer les attentats criminels. Mais avant que de vous propoſer mon deſſein, adreſſons-nous à cette Vierge qui, par ſon humilité a, pour ainſi dire, commencé la rédemption du monde, & ſaluons-la avec les paroles de l'Ange: *Ave.*

C'Eſt par le plus ſage & le plus adorable de tous les conſeils, que Dieu créant le monde & y voulant établir une ſociété d'hommes vivant enſemble, & deſtinés à converſer les uns avec les autres, y a diſtingué divers états & leur a aſſigné leurs fonctions & leurs devoirs. Suivant cette providence, il y a des conditions ſupérieures, & il y en a de ſubordonnées; il y en a d'éclatantes, & il y en a d'obſcures, toutes réglées par la ſageſſe divine & néceſſaires pour maintenir la paix ſur la terre, & le bon ordre. Car ſans cette diverſité qui met l'un en pouvoir de commander, & qui tient l'autre dans la dépendance, qui fait paroître celui-là dans la ſplendeur, & qui réduit celui-ci à demeurer dans les ténebres, quel renverſement verroit-on dans le monde, & que ſeroit-ce que la ſociété humaine? Mais cette diſpoſition générale de la providence ne ſuffiſoit pas, & il en falloit encore une plus

particuliere. Je veux dire, qu'entre ces différentes conditions il falloit que Dieu, selon ses desseins & ses vues de prédestination, marquât à chacun des hommes & lui déterminât l'état particulier où il l'appelloit. Or c'est ce que Dieu a fait: tellement qu'il n'y a point d'homme qui n'ait une vocation propre, qu'il doit tâcher de bien connoître & qu'il est indispensablement obligé de suivre. Cependant, Chrétiens, voici le désordre de l'ambition : elle nous tire de cette route où Dieu vouloit nous conduire, & elle nous fait prendre une voie plus conforme aux desirs de notre cœur & à l'orgueil dont il se laisse enfler ; elle nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au dessus de notre état, & elle nous entretient dans une négligence entiere des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre & nous perfectionner. En deux mots qui vont faire le partage de ce discours : on veut être ce qu'on n'est pas, c'est de quoi j'ai à vous parler dans la premiere Partie ; & l'on ne veut pas être ce qu'on est, c'est sur quoi je vous instruirai dans la seconde Partie. Ne point chercher à être ce qu'on n'est pas, & travailler à être parfaitement ce qu'on est, voilà le fonds de l'humilité chrétienne ; & le sujet de votre attention,

C'Eſt le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'eſt, & l'Ecriture nous apprend que le premier homme n'eſt déchu de ce bienheureux état de grace où Dieu l'avoit créé, que parce qu'il ne ſe contenta pas d'être ce qu'il étoit, & qu'il affecta d'être ce qu'il n'étoit pas. Si j'avois à parler ici en philoſophe, je tirerois de la morale des païens de grandes lumieres pour vous inſtruire ſur ce point & pour vous perſuader. Car je vous dirois tout ce qu'ont dit ces ſages du monde en faveur de la modeſtie, & je vous ferois voir tout ce qu'ils ont pratiqué, ſelon l'eſprit & les regles de cette vertu; je citerois leurs maximes, & je produirois leurs exemples, également oppoſés à cette malheureuſe ambition de vouloir toujours croître & s'élever, & après vous avoir mis tout cela devant les yeux, je conclurois par ces belles paroles de Saint Auguſtin dans le livre de la Cité de Dieu, où il nous dit: Voilà, mes Freres, les ſemences & les principes d'humilité qui ſe ſont conſervés juſques dans la corruption du paganiſme, & je vous les propoſe, afin que vous rougiſſiez, ſi dans le chriſtianiſme vous êtes moins modeſtes que ces infideles, & d'ailleurs que vous ne vous flattiez pas d'une haute perfection, ſi vous l'êtes

I. PART.

August. comme eux & autant qu'eux. *Et hæc dico, ut si virtutes quas isti utcumque coluerunt, non tenuerimus, pudore pungamur; si tenuerimus, superbiâ non extollamur.* C'est ainsi, dis-je, que je raisonnerois. Mais quand je traite avec des Chrétiens, je ne dois point avoir recours à la sagesse païenne pour la conviction d'une vérité si bien établie dans l'Evangile, & qui même n'a rien de solide que dans notre religion. Arrêtons-nous donc à ce que la foi nous en dit, & ne fondons point sur d'autres principes les leçons importantes que j'ai à vous faire dans ce discours.

Oui, Chrétiens, c'est la foi que nous devons écouter. Or elle nous apprend par tous les oracles de l'Ecriture & par tous les témoignages des Peres, qu'il n'est rien de plus dangereux ni de plus funeste pour le salut éternel, que cette ardeur empressée de vouloir être plus que l'on est & quelles raisons en apporte-t-elle? des raisons, mes chers Auditeurs, si évidentes par elles-mêmes, que la seule proposition vous en fera sentir d'abord toute la force. Car, nous dit-elle, rien de plus fatal pour le salut que le desir de sa propre élévation; pourquoi? parce qu'il n'est rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, & de ne pas oublier Dieu ni s'oublier soi-même; parce qu'en s'élevant on s'attire par une suite néceſſaire,

néceſſaire, des obligations infinies de conſcience auxquelles on ne ſatisfait preſque jamais, ou l'on ne ſatisfait qu'imparfaitement ; parce que pour être dans un rang élevé, il faut avoir des qualités & des vertus acquiſes qu'on a fort rarement, & dont alors le défaut eſt criminel ; parce que bien même qu'on les eût, dès-là qu'on affecte un rang ſupérieur & qu'on l'ambitionne, on en devient poſitivement indigne devant Dieu, parce qu'il y a une indécence particuliere à un Chrétien de vouloir s'agrandir, & parce que ce deſir enfin eſt une ſource de déſordres qui ruinent preſque inévitablement la charité & la juſtice parmi les hommes. Voilà les raiſons que la foi nous fournit ſur cet excellent point de morale, & dont chacune nous doit tenir lieu de démonſtration. Suivez-moi.

S'élever ſans perdre la vue de Dieu & la connoiſſance de ſoi-même, vous ſçavez, mes Freres, combien la choſe eſt difficile ; & vous ſçavez de plus en quelle impuiſſance de ſe ſauver eſt un homme qui ne ſe ſouvient plus de lui-même & qui ne connoit plus Dieu. C'eſt ce qui a fait trembler les ſaints, quand ils ſe ſont vus engagés dans les honneurs du monde, quoique par une diſpoſition de la providence ; c'eſt ce qui donnoit à Saint Bernard des ſentiments ſi éloignés de la politique du ſiecle ;

lorsqu'au lieu de féliciter un de ses disciples qui venoit d'être placé sur le premier trône de l'Eglise, il lui en témoignoit sa douleur; car voici en quels termes il lui écrivoit. Il est vrai, saint Pere, j'ai participé extérieurement à la joie publique de votre exaltation; mais j'en ai gémi & je m'en suis affligé pour vous dans le secret de mon cœur. Car je ne puis considérer le rang que vous tenez, que je n'en appréhende la chute: plus votre dignité est éminente, plus le précipice me paroît affreux. Je regarde ce que vous êtes, & je mesure par-là ce que vous avez à craindre, parce qu'il est écrit que l'homme étant dans l'honneur,
Ps. 48. s'est méconnu: *Homo cùm in honore esset, non intellexit.* Bien-loin donc de vous enfler de votre état, humiliez-vous, de peur que vous ne soyez un jour obligé, mais trop tard, de dire avec David: Ah Seigneur! c'est par un effet de votre colere que vous m'avez élevé, & qu'en m'élevant vous m'avez brisé comme un
S. Bern. vase fragile: *Ne forte contingat tibi miserabilem illam emittere vocem, à facie iræ & indignationis tuæ elevans allisisti me.* Car vous êtes maintenant dans la place la plus honorable, mais non pas la plus sûre. Ainsi parloit Saint Bernard, ainsi faisoit-il sa cour aux grands de la terre. Or s'il y a tant de péril à être grand, jugez ce que c'est de le vouloir être & d'ambitionner de l'être. Car être grand

n'eſt pas une choſe en ſoi blâmable ni criminelle, comme de vouloir être grand: être grand, c'eſt l'ouvrage de Dieu; mais vouloir être grand, c'eſt l'effet de notre orgueil. Si donc d'être grand, même par l'ordre de Dieu, eſt une occaſion ſi dangereuſe d'oublier Dieu, que ſera-ce de la grandeur qui n'a pour fondement que l'ambition & le déréglement de l'homme? Or telle eſt, Chrétiens, celle que les enfants du ſiecle recherchent, quand ils travaillent avec tant d'empreſſement à ſe pouſſer dans le monde & à s'y établir.

Ajoutez à cela le poids des obligations dont un Chrétien ſe charge devant Dieu, quand il ſe procure un degré plus haut, & qu'il ſe fait plus grand qu'il n'étoit: car voici la regle dont la providence n'a jamais diſpenſé & dont elle ne diſpenſera jamais. Il n'y a point de grandeur dans le monde qui n'ait ſes engagements, j'entends des engagements de conſcience. Dans cette vie, diſoit Caſſiodore, le devoir & le pouvoir ſont deux choſes inſéparables, & la meſure de ce que nous devons, eſt toujours ce que nous ſommes & ce que nous pouvons. Etre donc plus que je n'étois, c'eſt devoir plus que je ne devois: à qui? à Dieu premiérement, & aux hommes enſuite: aux hommes, dis-je, ſur qui je domine & qui ont droit d'attendre de moi ce qu'auparavant

ils n'auroient pu exiger ; à Dieu, qui est le protecteur de ce droit, & qui me jugera selon que j'y aurai satisfait ou non. Par conséquent être plus que je n'étois, c'est avoir un compte à rendre que je n'avois pas, c'est être responsable de mille choses qui ne me regardoient pas, c'est porter un fardeau que je ne portois pas; & quiconque le pense autrement, péche dans le principe, & trouve dans sa propre grandeur la ruine de son salut. Or par-là, Chrétiens, formez-vous l'idée juste de ces conditions qui font les rangs d'honneur dans le monde, & dont les hommes du monde sont si passionnés. Pesez dans la balance, non pas de l'intérêt & de l'amour propre, mais dans celle du sanctuaire, ce que c'est qu'un prélat dans l'Eglise, un gouverneur dans une province, un commandant dans une armée, un magistrat dans une ville : de quoi n'est-il pas chargé ? à quoi n'est-il pas obligé ? quelle vigilance & quelle attention ne doit-il pas à son ministere ? quel zéle à la religion ? quelle protection à l'innocence & à la justice ? quel exemple à ceux qui dépendent de lui ? combien de scandales ne doit-il pas retrancher, combien d'abus ne doit-il pas corriger ? & s'il y manque, quel trésor de colere, selon l'expression de Saint Paul, n'amasse-t-il pas pour le jugement de Dieu ? Si vous, mes chers Auditeurs, qui vous trouvez ainsi élevés,

étiez bien persuadés de tout cela, comme il vous est aisé de l'être, compteriez-vous parmi les avantages de votre état, votre grandeur? & si vous aviez eu tout cela devant les yeux lorsqu'il a été question de vous avancer, y auriez-vous travaillé avec tant d'empressement & tant d'ardeur? Après cela faut-il s'étonner si les vrais serviteurs de Dieu, remplis de son esprit, par une humble défiance d'eux-mêmes, ont fui ces dignités éclatantes, dont la vue nous éblouit? Faut-il s'étonner si quelques-uns ont porté là-dessus leur résistance jusqu'à une sainte opiniâtreté, s'ils ont employé pour s'en défendre tant d'artifices innocents, s'ils ont contrefait une sage folie, s'ils se sont cachés dans les grottes & dans les sépulchres, comme nous l'apprenons de leur histoire, & s'ils ont mieux aimé s'exposer à manquer de tout, que d'accepter ces titres d'honneur avec des obligations si rigoureuses? Non, non, Chrétiens, cela ne me surprend pas: mais ce qui m'étonne, c'est de voir des hommes bien moins capables qu'eux de satisfaire à ces obligations & de les soutenir, s'y ingérer avec autant d'ardeur que ceux-là s'efforçoient de les éviter; des hommes, pour me servir des termes de Saint Bernard, qui n'ont point de plus grand soin que de s'attirer des soins, comme s'ils devoient trouver le repos quand ils seront parvenus à ce

qui est incompatible avec le repos, & à ce qui rend le repos même criminel : *Tanquam sine curis victuri sint, cùm ad curas pervenerint.* Ce qui m'étonne, c'est de voir souvent ces hommes aveuglés & infatués des erreurs du monde, courir après un emploi, sans sçavoir même s'il y a des obligations de conscience qui y soient attachées, ou s'il n'y en a pas, sans y avoir seulement pensé, sans se mettre en peine de s'en instruire; ou s'ils le sçavent, n'hésitant pas sur cela, s'offrant à tout, pourvu qu'ils arrivent à leur fin, & se promettant tout d'eux-mêmes, sans être en état de rien tenir. Ce qui m'étonne encore plus, c'est de les voir accumuler sans crainte ces obligations, les entasser avec joie les unes sur les autres, & en prendre jusqu'à s'accabler ; ou plutôt ne prendre aucune de ces obligations, en prenant les titres qui les imposent, & dont il n'est pas permis de les séparer. En un mot, ce qui m'étonne, c'est de voir la plupart des hommes qui sont quelque chose par leur condition, être jaloux à l'excès d'en retirer les émoluments, & d'en maintenir les droits sans en rien rabattre ; mais quant aux obligations, n'en vouloir pas entendre parler, n'écouter qu'avec chagrin & avec dégoût ceux qui les leur font connoître, en retrancher tout ce qu'ils peuvent, & négliger ce qu'ils ne peuvent pas en retrancher ; & tout cela,

Bern.

par une conduite que la prudence de la chair approuve, mais odieuse & abominable devant Dieu. Voilà ce qui m'étonne, Chrétiens, & ce qui me donne de la compassion pour les ambitieux de la terre: mais ce n'est pas tout.

Pour s'élever dans le monde, il faut avoir des qualités & des vertus proportionnées au degré où l'on aspire; cela est de l'ordre naturel; & il faut tellement avoir ces qualités, qu'on les ait toutes sans exception d'une seule, puisqu'il est certain que le défaut d'une seule rend aussi-bien un homme incapable d'être ce qu'il prétend, & par conséquent peut aussi-bien le perdre devant Dieu s'il vient à bout de ses desseins, que s'il étoit dépourvu de toutes. En effet, presque tous ceux qui se damnent dans le monde pour s'y pousser trop, ont d'excellentes qualités, même selon Dieu: mais parce qu'il leur en manque une qui devroit faire la perfection de toutes les autres, quoique peut-être la moins importante, toutes les autres sans celle-là leur deviennent inutiles; & l'on peut bien leur appliquer la parole de Saint Jacques: *Offendat autem in uno, factus est omnium reus.* Il faut dès vertus déjà acquises, & non pas la simple capacité ou volonté de les acquerir. Car il n'est pas juste que nous fassions des expériences aux dépens d'autrui & aux dépens de nos emplois même, & qu'à l'exemple des vierges

Jacob, c. 2.

folles, nous commencions à chercher de l'huile pour remplir les lampes, quand elles doivent être prêtes & allumées : il faut des hommes déjà formés, & non pas à former, des hommes déjà éprouvés & non pas à éprouver : *Viros probatos & non probandos*, dit Saint Bernard. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur, Chrétiens ; les emplois doivent perfectionner les hommes, & non pas les préparer ; il faut qu'ils soient déjà disposés, & c'est le mérite acquis personnellement qui doit avoir fait cette préparation ; sans cela toutes les démarches d'un homme dans le monde sont autant de crimes aux yeux de Dieu. Or en vérité, de ces partisans de la fortune & de l'ambition dont je parle ici, quel est celui qui, sur le point de faire le premier pas pour une entreprise où il s'agit de son avancement, rentre en lui-même afin de supputer en repos & à loisir, s'il a tous les talents nécessaires pour la fin qu'il se propose ? & quel est celui qui ne les ayant pas, veuille bien le reconnoître & se rendre à soi-même cette justice : non, je n'ai pas ce qu'il faut pour occuper telle place ? Et quand il auroit assez de lumiere & assez d'équité pour prononcer ainsi contre lui-même, quel est celui qui possédé de cette malheureuse passion de croire & de monter toujours, ait la force d'en réprimer les saillies, & de se tenir dans les bornes que

Bern.

lui prefcrit la vue de fon indignité ? Ne voyons-nous pas que les plus imparfaits & les plus vicieux font les plus ardents à fe pourvoir, ceux qui ont fur cela plus d'activité, ceux qui veulent être tout, qui fe deftinent à tout, & qui ne croient rien au deffus d'eux ni trop grand pour eux, tandis que les autres mieux fondés en qualités & en mérite, gardent une modération honnête dans leurs defirs ? S'il ne s'agiffoit, Chrétiens, que d'effuyer la cenfure du monde, & que l'on en fût quitte pour cela, ce feroit peu ; on fçait fort bien que la hardieffe accompagnée de quelque bonheur, peut prendre impunément l'afcendant partout ; mais il eft queftion de juftifier cela devant Dieu, qui ne peut fouffrir ces téméraires attentats de l'ambition humaine ; & qui en cela, comme dans la chofe la plus fainte de notre religion, veut que nous accompliffions le précepte de l'Apôtre : *Probet autem feipfum homo* : c'eft-à-dire, qu'avant que de nous élever nous nous éprouvions nous-mêmes, prêts de nous condamner pour jamais à n'être rien, fi par les lumieres de la grace nous découvrons que nous n'avons pas le fonds de fuffifance requis pour être quelque chofe, comme nous y condamnerions un autre fi nous en fçavions autant de lui : car il veut que la droiture de notre ame aille jufques-là ; & fi nous nous flattons, c'eft pour cela, dit Saint

1. Cor. c. 11.

H v

Auguſtin, qu'il a établi un jugement ; afin de nous y humilier autant que nous nous ſerons injuſtement exaltés, & de nous faire deſcendre auſſi bas que nous aurons voulu monter trop haut. Or je prétends que ſi nous agiſſons dans les vues de Dieu & de notre raiſon, ce ſeroit là le grand contre-poids de notre vanité.

Mais je veux, Chrétiens, que vous ayez tout autre mérite néceſſaire pour être élevés, dès-là que vous recherchez cette élévation, je ſoutiens que vous ne la méritez plus, & qu'il y a de la contradiction à ambitionner cet honneur & à ſe trouver pourvu de toutes les qualités qu'il faut pour le poſſéder : pourquoi ? parce que l'une de ces qualités eſt que vous ſoyez humbles, & par conſéquent que vous ne vous l'attiriez pas. En effet, dit Saint Gregoire Pape, quand il arriveroit qu'un emploi ſpécieux & honorable tombât en bonne main & qu'il fût bien adminiſtré, il y a une indécence poſitive à le deſirer : Greg. *Locus porrò ſuperior, & ſi rectè adminiſtratur, tamen indecenter appetitur.* Et cela eſt ſi vrai, Chrétiens, que ceux mêmes qui travaillent le plus pour ſe faire grands dans le monde, & qui à force de le vouloir être, le deviennent enfin, affectent encore de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué, & de perſuader, s'ils pouvoient, qu'on leur

a fait violence ; cònfeſſant, ajoute Saint Gregoire, ce qui devroit être, par ce qu'ils veulent paroître. Et quoique le monde ne ſe trompe pas à ces apparences de modeſtie, (car on entend bien le langage des hommes) ces apparences ſubſiſtent toujours, & nous les conſervons ; comme ſi Dieu par cette hypocriſie même inutile qu'il permet en nous, vouloit empêcher l'ambition de preſcrire contre l'humilité.

Mais quoi, me direz-vous, ne ſera-t-il donc jamais permis à un homme du monde de deſirer d'être plus grand qu'il n'eſt ? Non, mon cher Auditeur, il ne vous ſera jamais permis de le deſirer : il vous ſera permis de l'être quand Dieu le voudra, quand votre Roi & votre Prince vous y deſtinera, quand la voix publique vous y appellera ; car la voix publique & celle de votre Prince c'eſt pour vous la voix de Dieu. Mais de prévenir cette voix de Dieu par vos deſirs, par vos ſollicitations, par vos intrigues, je dis que c'eſt une préſomption inſoutenable, & qui va juſqu'à renverſer l'ordre de votre prédeſtination. Et pourquoi eſt-ce, Chrétiens, que nous nous attribuerons ce que Jeſus-Chriſt lui-même ne s'eſt pas attribué ? Jeſus-Chriſt, tout ſaint qu'il étoit, n'a pas voulu entreprendre de ſe faire grand, il a attendu que ſon pere le fît, & c'eſt une des louanges que Saint Paul lui a données.

Quoiqu'en qualité de fils de Dieu, il eût un droit essentiel à toute la gloire qu'il a reçue, & qu'il eût pu la prendre sans usurpation, il a voulu qu'elle lui vînt d'ailleurs que de lui-même pour autoriser par son exemple cette grande
Ibid. loi ; *Nec quisquam sumit sibi honorem ;* & nous qui sommes pécheurs, & qui en cette qualité ne méritons que la confusion & le mépris, nous allons au devant des honneurs du monde, & sans attendre que notre Dieu nous y appelle, par une témérité pleine d'orgueil nous nous y ingérons les premiers ; cela est-il tolérable ? Cependant cela se fait, & ce qui est intolérable en soi, cesse de l'être en se rendant commun parmi les hommes : on cherche l'honneur ouvertement, on s'en déclare & on s'en explique, on emploie pour cela son crédit, & souvent quelque chose de plus ; on se fait une gloire d'en venir à bout ; celui qui en prend mieux le chemin, passe pour le plus habile & pour le plus entendu ; & parce que tout cela est ordinaire, on se figure qu'il est honnête, & que Dieu ne le défend pas ; l'aveuglement du péché peut-il nous conduire plus loin ?

Car enfin, quand tout cela n'auroit pas été condamné dans le paganisme, quand cette passion de s'élever seroit d'elle-même innocente, ce que la seule raison nous enseigne ne pouvoir pas être, comment pourroit-on la justifier

dans un chrétien ? Quel monstre qu'un chrétien ambitieux, qui fait profession d'adorer un Dieu humilié & anéanti, ou plutôt qui adore dans la personne de son Dieu les humiliations & l'anéantissement, & qui dans sa propre personne est idolâtre des honneurs du monde, qui sçait que son Dieu l'a sauvé en se faisant petit, & qui prétend se sauver en se faisant grand, qui remercie son Dieu de s'être abaissé pour lui, & qui n'a point d'autre pensée que de s'élever soi-même ? Et comment mon cher Auditeur, pouvez-vous vous approcher de votre Dieu dans cette disposition ? comment pouvez-vous le prier ? comment pouvez-vous vous confier en lui ? comment pouvez-vous même l'aimer, le voyant si contraire à vous, ou vous voyant si contraire à lui ? Toute votre dévotion en cet état n'est-elle pas une illusion ; & quand vous feriez des miracles, ne devrois-je pas m'en défier & les avoir pour suspects ?

Mais il n'est pas besoin d'aller jusques-là pour reconnoître combien cette passion que je combats est ennemie de Dieu ? les seuls désordres qu'elle cause dans la société des hommes, en font des preuves trop sensibles ; vous les sçavez, Chrétiens, & ce seroit en vain que je vous en ferois le dénombrement. Quand cette passion s'est une fois emparée d'un esprit, vous sçavez l'empire qu'elle y

exerce, & jusqu'où on se porte pour la satisfaire. Il n'y a point de ressort que l'on ne remue, point d'artifice qu'on ne mette en œuvre, point de personnage que l'on ne fasse ; on y fait même servir Dieu & la religion ; n'ayant rien d'ailleurs par où se distinguer, on tâche au moins de se distinguer par là, par là on s'introduit & on s'insinue, par là on se transfigure aux yeux des hommes ; de rien qu'on étoit, on devient quelque chose, & la piété qui pour chercher Dieu, doit renoncer à tout, par un renversement déplorable se trouve utile à tout, hors à chercher Dieu & à le trouver ; c'est cette passion qui viole tous les jours les plus saints devoirs de la justice & de la charité ; cette concurrence d'ambition dans la poursuite des mêmes honneurs, voilà ce qui divise les esprits & qui entretient les partis & les cabales, ce qui suscite les querelles, ce qui produit les vengeances, ce qui est le levain des plus violentes inimitiés ; voilà pourquoi on se décrie & on se déchire les uns les autres ; voilà d'où naissent tant de fourberies & tant de calomnies qu'invente le desir de l'emporter sur autrui & de le supplanter. Qui pourroit dire combien cette passion a fait de plaïes mortelles à la charité ? & qui pourroit dire combien elle fera de réprouvés au jugement de Dieu ?

Toutefois c'est la grande maladie de

notre siecle ; on veut être tout ce que l'on peut être, & plus que l'on ne peut être. C'est ce que Saint Bernard déploroit avec des expressions que le seul esprit de Dieu pouvoit lui suggérer : comme il avoit encore plus de zele pour l'Eglise que pour le monde, c'étoit particuliérement au sujet de l'Eglise qu'il s'en expliquoit. On a honte, disoit-il, de n'avoir point dans l'Eglise d'autre caractere que celui d'être consacré aux autels : *Nunc esse clericum erubescitur in Ecclesia ;* *Bern.* on ne s'engage à servir l'Eglise que dans l'espérance d'y dominer ; & si l'on n'espéroit pas y dominer un jour, on ne se réduiroit jamais à la servir. Mais ce qu'il disoit de l'Eglise n'est pas moins vrai des autres états ; il n'y en a pas un où l'ambition ne regne ; elle y passe même pour une vertu, pour une noblesse de sentiments, pour une grandeur d'ame ; c'est ce que l'on inspire aux enfants dès le berceau, & c'est de quoi on leur fait des leçons dès leur jeunesse. O humilité de mon Dieu, que vous êtes peu imitée, quoique vous soyez notre modele ! C'est cette humilité qui fait toute notre perfection ; & le monde, tout perverti qu'il est, ne peut se défendre de lui rendre ce témoignage. Car il n'est rien de si aimé dans le monde que l'humilité, rien de si estimé dans le monde que l'humilité ; mai en même temps que nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer dans les

le caractere de perfection qui leur étoit propre ; & si ces états nous paroissent maintenant défectueux, déréglés & corrompus comme ils le sont, ce n'est point parce que Dieu y a mis, mais parce que nous y avons ajouté : car si nous les considérons en eux-mêmes, il n'y en a aucun qui n'ait sa perfection dans l'idée de Dieu & qui ne doive l'avoir dans nous. Or je dis, Chrétiens, & voici l'excellente maxime que Dieu m'a inspiré de vous proposer pour la conduite de votre vie, je dis que toute la prudence de l'homme, même en matiere de salut, se réduit à deux chefs, à s'avancer dans la perfection de son état, & à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice : étant aussi éclairés que vous l'êtes dans les choses du monde, vous devez être déjà plus convaincus que moi de l'importance de ces deux regles.

Il faut s'avancer dans la perfection de son état, pourquoi ? parce que c'est ce que Dieu veut de nous, parce que c'est uniquement pour cela qu'il nous a préparé des graces, parce que c'est en cela seul que consiste notre sainteté, & à quoi par conséquent notre prédestination est attachée : pouvons-nous avoir de plus puissants motifs pour persuader notre esprit & pour toucher notre cœur ? Dieu veut cela de nous, & ne

veut point toute autre chose : si nous étions soumis à ses ordres, n'en faudroit-il pas demeurer là ? Quand Saint Paul instruisoit les premiers fideles des devoirs du Christianisme, une des grandes leçons qu'il leur faisoit, étoit celle-ci, d'examiner soigneusement, & de tâcher de bien reconnoître, non pas simplement ce que Dieu vouloit, mais ce qu'il vouloit le plus, c'est-à-dire ce qui étoit le meilleur & le plus agréable à ses yeux : *Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona & beneplacens & perfecta.* Mais pour moi, Chrétiens, & pour la plupart de vous qui m'écoutez, il me semble que nous n'avons point à faire là-dessus de longues recherches. Car quelque parfaite que puisse être la volonté de Dieu sur moi, je suis sûr que je la connois déjà, & que sans passer pour téméraire, je puis me glorifier d'être déjà instruit de ses desseins, puisqu'il m'est évident que Dieu ne demande de moi qu'une seule chose, qui est que je sois ce que je fais profession d'être & ce que moi-même j'ai voulu être. Vérité si constante, (écoutez ceci, qui peut être de quelque soulagement pour les consciences,) vérité si constante que quand par malheur j'aurois embrassé une condition sans y être appellé de Dieu, dès-là que j'y suis engagé par nécessité d'état, & qu'il ne m'est plus libre d'en sortir, la volonté de Dieu

Rom. c. 12.

est que je m'y perfectionne, & que je répare le désordre de ce choix aveugle & peu chrétien que j'ai fait. Hors de là, quoi que je fasse, ce n'est plus la volonté de Dieu. C'est si vous voulez, ce qui éclate le plus aux yeux des hommes, c'est ce que les hommes estiment, c'est ce qui fait du bruit dans le monde; c'est peut-être même ce qui paroît le plus louable en soi; mais après tout c'est ce que je veux, & non pas ce que Dieu veut : pourquoi ? parce que c'est quelque chose hors de mon état. Quelle est donc dans Dieu cette volonté que Saint Paul appelle bon plaisir & volonté de perfection : *Voluntas Dei beneplacens & perfecta ?* Je vous l'ai dit, Chrétiens ; cette volonté est que chacun soit dans le monde parfaitement ce qu'il est; qu'un Roi y soit parfaitement Roi, qu'un pere y fasse parfaitement l'office de pere, un juge la fonction de juge; qu'un Evêque y exerce parfaitement le ministere d'un prélat, que tous marchent dans la voie qui leur est marquée, qu'ils ne se confondent point, & que les uns ne s'ingerent point en ce qui est du ressort des autres : Car si cela étoit, & que chacun voulût se réduire à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde seroit parfait.

Mais parce qu'on vit tout autrement, & qu'à l'exemple de ce philosophe dont parle Minutius Felix, on veut régler la

vertu & le devoir même par le caprice de l'inclination & de l'humeur; c'eſt-à-dire, parce que l'on ne ſe met pas en peine d'être dignement ce que l'on eſt, & qu'on travaille éternellement à être ce que l'on n'eſt pas, de là vient cette confuſion & ce mélange qui trouble non-ſeulement la conduite entiere du monde, mais les vues même de Dieu ſur nous; ce que nous devons ſouverainement craindre. Et c'eſt de quoi Saint Bernard repréſentoit ſi bien la conſéquence en certaines perſonnes, qui dans une profeſſion ſainte & dévouée à Dieu s'adonnoient à des choſes purement profanes & menoient une vie toute ſéculiere. Car que faites-vous, leur diſoit-il, & à quoi vous expoſez-vous, en paſſant ainſi les bornes que Dieu vous a preſcrites? L'Apôtre vous dit que chacun reſſuſcitera dans ſon rang: mais comment ſe pourra-t-il faire que vous reſſuſcitiez dans le vôtre, puiſque vous ne gardez aucun rang? & que peut-on eſpérer de vous, ſinon qu'ayant vêcu dans le déſordre, vous reſſuſcitiez un jour dans le déſordre? Belle idée, mes chers Auditeurs, de je ne ſçais combien de chrétiens, qui vivent aujourd'hui & qui ne ſont ni du monde ni de l'Egliſe, parce qu'ils ne s'attachent parfaitement ni à l'un ni à l'autre; qui penſent faire quelque choſe, & qui ne ſont proprement rien, parce qu'ils ne font pas ce qui leur eſt ordonné de Dieu.

Cependant, Chrétiens, c'est pour cela seul que Dieu nous a préparé des graces, & si nous avons des secours à nous promettre de sa miséricorde, c'est uniquement pour la perfection de notre état. Car la plus grossiere de toutes les erreurs seroit de croire que toutes sortes de graces soient données à tous : comme Dieu est aussi sage qu'il est bon, & que dans la distribution de ses trésors, il sçait observer le poids, le nombre & la mesure avec lesquels l'Ecriture nous apprend qu'il a tout fait, il ne nous destine point d'autres graces que celles qui sont conformes & proportionnées à notre condition. C'est la théologie expresse de Saint Paul en mille endroits de ses épîtres : il y a diversité de graces, dit ce grand Apôtre, & selon la diversité des graces, il y a diversité d'opérations surnaturelles, quoique toujours par l'influence du même esprit qui opere tout en tous : & comme l'œil n'a pas la vertu d'entendre, ni l'oreille la faculté de voir, & que la nature ne fournit des forces à ces deux organes que pour l'action qui leur est propre, aussi Dieu qui a fait de son Eglise un corps mystique, ne dispense ses graces aux hommes, qui en sont les membres, que par rapport à la fonction où chacun est destiné : il donne la grace de commander à celui qui doit commander, & la grace d'obéir à celui qui doit obéir ; la grace de

direction eſt pour les prêtres & pour les paſteurs des ames, & la grace de ſoumiſſion pour les peuples qui ont recours à leur conduite : ainſi du reſte. Or il eſt de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde ſa grace, & que tout ce que nous entreprendrons hors de l'étendue & des limites de cette grace, quelque apparence qu'il ait de bien, nous ſera inutile. Si donc celui qui a la grace d'être conduit, veut ſe mêler de conduire & de diriger, comme il n'arrive que trop, dès-là, outre qu'il ne fait rien de ce qu'il penſe, parce qu'il n'a point de grace pour cela, il tombe, ſans y prendre garde, dans le péché de préſomption ; & il tente Dieu, ou en lui demandant une grace qu'il n'a point droit de lui demander, ou en préſumant de faire ſans grace ce qui eſt eſſentiellement l'ouvrage de la grace ; il corrompt cet ouvrage de la grace, & cet ouvrage de la grace ainſi corrompu, bien-loin de le perfectionner, a un effet tout contraire. Car nous voyons que les bonnes œuvres faites hors de l'état, ne ſervent qu'à inſpirer l'orgueil, l'attachement au ſens propre & mille autres imperfections, pourquoi ? parce qu'elles ne procedent pas du principe de la grace, mais de nous-mêmes : au lieu qu'étant pratiquées dans l'état d'un chacun, elles portent avec elles une bénédiction

particuliere, & de sainteté pour celui qui les fait, & d'exemple pour les autres.

Car n'espérons pas, Chrétiens, trouver jamais la sainteté ailleurs que dans la perfection de notre état ; c'est en cela qu'elle consiste, & les plus grands Saints n'ont point eu d'autre secret que celui-là pour y parvenir : ils ne se sont point sanctifiés, parce qu'ils ont fait des choses extraordinaires, que l'on n'attendoit pas d'eux : ils sont devenus saints, parce qu'ils ont bien fait ce qu'ils avoient à faire & ce que Dieu leur prescrivoit dans leur condition. Jesus-Christ lui-même qui est le Saint des Saints, n'a point voulu suivre d'autre regle. Quoiqu'il fût au dessus de tous les états, il a borné, sinon sa sainteté, du moins l'exercice de sa sainteté, aux devoirs de son état, & la qualité de Dieu qu'il portoit, ne l'a point empêché de s'accommoder en tout à l'état de l'homme : il étoit fils, il a voulu obéir en fils ; il étoit Juif, il n'a manqué en rien à la loi des Juifs ; & parce que la loi des Juifs défendoit d'enseigner avant l'âge de trente ans, tout envoyé qu'il étoit de Dieu pour prêcher le Royaume de Dieu, il s'est tenu jusqu'à l'âge de trente ans dans l'obscurité d'une vie cachée, arrêtant toutes les ardeurs de son zele, plutôt que de le produire d'une maniere qui ne fût

pas réglée selon son état : car c'est la seule raison que nous donnent les Peres de la longue retraite de cet Homme-Dieu. Voilà pourquoi Saint Paul dont je ne fais ici qu'extraire les pensées, exhortant les chrétiens à la sainteté, en
1. Cor. c. 7. revenoit toujours à cette maxime : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est* ; que chacun de nous, mes Freres, se sanctifie dans l'état où il a été appellé de Dieu. Voilà pourquoi ce grand maître de la perfection chrétienne, & qui avoit été instruit par Jesus-Christ même, recommandoit si fortement aux Corinthiens de n'affecter point cet excès de sagesse qui s'égare de la vraie sagesse, & de n'être sages qu'avec sobrié-
Rom. c. 12. té : *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* Non pas qu'il voulût mettre des bornes à la perfection & à la sainteté de ces premiers fideles, il en étoit bien éloigné ; mais parce qu'il craignoit que ces premiers fideles n'allassent chercher la sainteté & la perfection où elle n'étoit pas, je veux dire hors de leur état. Car c'est proprement ce que signifie cette intempérance de sagesse dont parle Saint Paul : intempérance, dis-je, non point en ce qui est de notre état, puisqu'il est certain que nous ne pouvons jamais être trop parfaits dans notre état, mais intempérance en ce qui est au delà de l'état où Dieu nous a mis, parce que

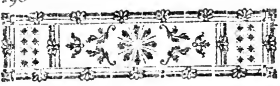
vouloir être parfaits de la sorte, c'est le vouloir trop, & cesser tout-à-fait de l'être.

Or le moyen de corriger dans nous cette intempérance, le voici renfermé en trois paroles par où je finis, & qui contiennent un fonds inépuisable de moralités : c'est de nous défaire de certains faux zeles de perfection qui nous préoccupent & qui nous empêchent d'avoir le solide & le véritable. Je m'explique : c'est de retrancher le zele d'une perfection chimérique & imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, & qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous ; de modérer ce zele inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, & que nous entretenons assez souvent au préjudice de la nôtre : mais par dessus tout, de réformer ce zele tout païen que nous avons d'être parfaits & irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme & selon Dieu. Prenez garde : je dis de retrancher le zele d'une perfection chimérique ; car j'appelle perfection chimérique celle que nous nous figurons en certains états où nous ne serons jamais, & dont la pensée ne sert qu'à nourrir le dégoût de celui où nous sommes. Si j'étois ceci ou cela, je servirois Dieu avec joie, je ne penserois qu'à lui, je vaquerois sérieusement

à mon salut. Abus, Chrétiens : si nous étions ceci ou cela, nous ferions encore pis que nous ne faisons ; car nous n'aurions pas les graces que nous avons : or ce sont les graces qui peuvent tout, & qui doivent tout faire en nous & avec nous ; Dieu donne des graces à la cour qu'il ne donneroit pas hors de la cour, & des graces dans la magistrature qu'il vous refuseroit partout ailleurs. J'appelle perfection chimérique celle qui nous porte à faire le bien que nous ne sommes pas obligés de faire, & à omettre celui que nous devons faire. Car vous verrez des chrétiens pratiquer des dévotions singulieres pour eux, & se dispenser des obligations communes ; faire des aumônes par une certaine compassion naturelle, plus que par charité, & ne pas payer leurs dettes à quoi la justice & la conscience les engagent. Voilà le zele qu'il faut retrancher, & voici celui qu'il faut modérer ; c'est un zele inquiet de la perfection d'autrui, tandis qu'on néglige la sienne propre : on voudroit réformer toute l'Eglise, & l'on ne se réforme pas soi-même ; on parle comme si tout étoit perdu dans le monde & qu'il n'y eût que nous de parfaits. Hé, mes chers Auditeurs, appliquons-nous d'abord à nous-mêmes ; un défaut corrigé dans nous vaudra mieux pour nous que de grands excès corrigés dans le prochain.

Mais ce que nous avons sur-tout à régler & à redresser, est ce faux zele qui nous rend si attentifs à notre propre perfection selon le monde, tandis que nous abandonnons tout le soin de notre perfection selon Dieu; comme si l'honnête homme & le chrétien devoient être distingués dans nous, comme si toutes les qualités que nous avons ne devoient pas être sanctifiées par le christianisme; comme s'il ne nous étoit pas mille fois plus important de nous avancer auprès de Dieu & de lui plaire, que de plaire aux hommes. Ah! Chrétiens, pratiquons la grande leçon de Saint Paul, qui est de nous rendre parfaits en Jesus-Christ; car nous ne le serons jamais qu'en lui & que par lui. Toutes les sectes des philosophes ont fait des hommes vains, des hommes orgueilleux, des hommes remplis d'eux-mêmes, des hommes hypocrites: mais un homme parfait, c'est le chef-d'œuvre de la religion, comme il n'y a qu'elle aussi qui puisse nous conduire à une félicité parfaite & à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, &c.





SERMON

POUR

LE ONZIEME DIMANCHE

APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Médisance.

Et adducunt ei surdum & mutum, & deprecabantur eum ut imponat illi manum.

On lui amena un homme qui étoit sourd & muet, & on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir. En Saint Marc, chap. 7.

VOici, Chrétiens, une chose bien étrange que nous représente notre Evangile. Dans un moment le fils de Dieu, par une vertu toute miraculeuse, délie la langue d'un muet & lui donne l'usage de la parole, *Solutum est vinculum linguæ ejus & loquebatur rectè* : mais
Marc. c. 7. en vain ce même Sauveur des hommes

veut-il impoſer ſilence à une nombreuſe multitude qui l'environne & leur fermer la bouche ; malgré le commandement qu'il leur fait, & pluſieurs autres réitérés de ſa part, ils élevent la voix, & ne ceſſent point de ſe faire entendre : *Quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant.* C'eſt, dit Saint Gregoire, qu'il eſt beaucoup plus difficile de ſe taire que de parler : l'un procede d'une diſcrétion ſage, d'une retenue modeſte & humble, d'une charité compatiſſante aux foibleſſes d'autrui & d'un empire abſolu ſur ſoi-même ; au lieu que l'autre en mille rencontres n'eſt l'effet que d'une impétuoſité naturelle, & ſouvent d'une paſſion maligne & d'une envie ſecrette de cenſurer. Si l'on parloit au moins comme cette troupe zélée qui rend gloire à Jeſus-Chriſt & qui publie le miracle qu'il venoit d'opérer à leurs yeux : mais on parle pour décrier le prochain & le couvrir de confuſion ; on parle pour en railler, pour le condamner, pour révéler ſes défauts, pour noircir ſa réputation, pour le perdre enfin dans l'eſtime publique. Il y a long-temps, mes chers Auditeurs, que je me ſuis propoſé de vous entretenir de la médiſance, & c'eſt ce que j'entreprends dans ce diſcours. Injurieuſe & criminelle liberté, qui ne reſpecte perſonne, qui s'attaque ſans diſtinction & aux grands & aux petits, qui n'épargne ni le profane ni le ſacré, & qu'il eſt

Ibid.

d'une importance extrême, pour le bon ordre du monde & le salut des ames, de réprimer. Demandons les lumieres du Saint-Esprit, & adressons-nous à sa sainte Epouse, qui est Marie. *Ave.*

SI nous connoissions parfaitement nos maux, & si nous avions soin d'en étudier la nature & les qualités, souvent il ne faudroit rien davantage pour nous en guérir, & cette réflexion seule en pourroit être le remede infaillible & souverain : ce qui fait que nous les entretenons, c'est que nous n'en voyons pas la malignité, & que par une négligence très-dangereuse, nous n'examinons presque jamais, ni de quelle source ils procedent, ni quels effets ils causent dans nous. Or je parle aujourd'hui, Chrétiens, d'un mal d'autant plus déplorable qu'il est volontaire, & d'autant plus pernicieux qu'il est habituel ; sçavoir, du péché de médisance, ou plutôt de la passion qui est en nous le principe de ce péché. Mon étonnement est quel cette passion étant d'une part la plus lâche & la plus odieuse, & de l'autre ayant pour la conscience les plus étroits & les plus terribles engagements, ce soit toutefois celle que nous craignons le moins & qui nous devient ainsi plus ordinaire. Car enfin, pour peu que nous soyons sensibles à l'honneur, sans grace même & sans Christianisme,

nous fuyons naturellement ce qui porte avec foi un caractere de lâcheté & ce qui peut nous attirer la haine des hommes ; & pour peu d'ailleurs que nous ayons de religion & que nous foyons touchés de zele fur l'affaire du falut, nous devons conféquemment éviter ce qui nous le rend plus difficile & ce qui l'expofe à un péril plus certain : mais par une conduite toute oppofée, la médifance eft de tous les péchés celui dont nous nous préfervons avec moins de précaution, & voilà encore une fois ce qui me furprend. En deux mots, qui comprennent tout mon deffein : point de péché plus univerfel que la médifance, & c'eft ce qui m'étonne par deux raifons ; en premier lieu, parce qu'entre les péchés il n'en eft point de plus lâche ni de plus odieux, vous le verrez dans la premiere Partie ; en fecond lieu, parce qu'entre les péchés il n'en eft point qui engage plus la confcience ni qui lui impofe des obligations plus rigoureufes, je vous le montrerai dans la feconde Partie. Appliquez-vous à l'une & à l'autre, & commençons.

QUand je dis que la médifance eft un des vices les plus lâches & les plus odieux, ne penfez pas, Chrétiens, que ce foit une morale détachée des regles & des maximes de la foi ; c'eft la morale

du Saint-Esprit même, qui dans le livre de l'Ecclesiastique & dans les Proverbes s'est particuliérement servi de ces deux motifs pour nous inspirer l'horreur de ce péché. Comme nous sommes sensibles à l'honneur, il nous a pris par cet intérêt, en nous faisant voir que la médisance, qui est le péché dont nous nous préservons le moins & que nous voudrions le plus autoriser, de quelque maniere que nous la considérions, porte un caractere de lâcheté dont on ne peut effacer l'opprobre ; & c'est ce que Saint Chrysostome prouve admirablement dans l'une de ses homélies, par cette excellente démonstration qu'il en donne, & qui va sans doute vous convaincre.

Car pour commencer par la personne qui sert d'objet à la médisance, voici le raisonnement de ce Pere. Ou celui de qui vous parlez est votre ennemi, ou c'est votre ami, ou c'est un homme indifférent à votre égard ; s'il est votre ennemi, dès-là c'est ou haine ou envie qui vous engage à en mal parler, & cela même parmi les hommes a toujours été traité de bassesse & l'est encore. Quoi que vous puissiez alléguer, on est en droit de ne vous pas croire, & de dire que vous êtes piqué, que c'est la passion qui vous fait tenir ce langage ; que si cet homme étoit dans vos intérêts, vous ne le décrieriez pas de la sorte, & que vous approuveriez dans

lui ce que vous censurez maintenant avec tant de malignité. En effet, c'est ce qui se dit, & les sages qui vous écoutent, témoins de votre emportement, bien loin d'en avoir moins d'estime pour votre ennemi, n'en conçoivent que du mépris pour vous & de la compassion pour votre foiblesse. Au contraire, si c'est votre ami (car à qui la médisance ne s'attaque-t-elle pas ?) quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié, de vous élever contre celui même dont vous devez être le défenseur ; de l'exposer à la risée dans une conversation, tandis que vous l'entretenez ailleurs de belles paroles ; de le flatter d'une part, & de l'outrager de l'autre ? Or il y en a, vous le sçavez, en qui l'intempérance de la langue va jusqu'à ce point d'infidélité, & qui n'épargneroient pas leur propre sang, leur propre pere, quand il est question de railler & de médire. Mais je veux, conclut Saint Chrysostome, que cet homme vous soit indifférent, n'est-ce pas une autre espece de lâcheté de lui porter des coups si sensibles ? puisque vous le regardez comme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? n'en ayant reçu nul mauvais office, pourquoi êtes-vous le premier à lui en rendre ? qu'a-t-il fait pour s'attirer le venin de votre médisance ? Vous n'avez rien, dites-vous, contre lui, & cependant vous l'offensez & vous le blessez : je vous demande,

s'il eſt rien de plus lâche qu'un tel procédé.

Mais reconnoiſſons - le encore plus clairement par la ſeconde circonſtance. Quiconque médit, attaque l'honneur d'autrui; c'eſt en quoi conſiſte l'eſſence de ce péché : mais de quelles armes ſe ſert-il pour l'attaquer ? d'une ſorte d'armes qui de tout temps ont paſſé pour avoir quelque choſe de honteux, je veux dire des armes de la langue, ſelon l'expreſſion même du Saint-Eſprit : car dans les termes de l'Ecriture, c'eſt la langue qui fournit au médiſant les fleches aiguës ou les paroles envenimées qu'il lance contre ceux qu'il a deſſein de per-
Pſ. 56. dre : *Filii hominum, dentes eorum arma & ſagittæ ;* c'eſt la langue qui lui tient lieu d'épée à deux tranchants, dont il
Ibid. frappe ſans égard & ſans pitié : *Lingua eorum gladius acutus.* Et qui eſt-ce qui fut l'inventeur de cette eſpece d'armes, & qui les fabriqua ? le démon, répond Saint Auguſtin, lorſque voulant combattre le premier homme dans le paradis terreſtre, il s'arma d'une langue de ſerpent; ce qui ne lui réuſſit que trop bien. D'où vient que le fils de Dieu dans l'Evangile parlant de cet ennemi du genre humain, dit que dès le commencement
Joan. c. 8. du monde il fut homicide, *Ille homicida erat ab initio :* or il eſt évident que le démon ne commit pas cet homicide avec
Aug. le fer, mais avec la langue; *Non ferro*

armatus, sed linguâ, ad hominem venit.

Voilà la source & l'origine de la médisance. Aussi Jeremie ne croyoit-il pas pouvoir mieux exprimer la malice de ses ennemis & l'indignité de leur conduite, qu'en rapportant les discours qu'ils tenoient de lui & contre lui. *Venite, & percutiamus eum linguâ :* Allons, disoient ces hommes de sang, s'excitant les uns les autres contre Jeremie, ou plutôt contre Jesus-Christ dont ce prophete étoit la figure, allons & déclarons-lui une guerre ouverte ; jettons-nous sur lui comme sur une proie qui nous est préparée ; déchirons-le & le mettons en pieces. Tout cela, comment ? par les traits & les coups de la langue, qui sera l'instrument général de tout ce que nous avons formé de desseins & d'entreprises contre sa personne ; *Venite, percutiamus eum linguâ.* Car voilà, Chrétiens, de quelle maniere en usent encore tous les jours ce qu'on appelle gens de parti, gens de faction & de cabale : ils parlent, ils déclament, ils invectivent, ils calomnient, & je vous laisse à juger si c'est-là le caractere des ames généreuses & des cœurs droits.

Jer. c. 18.

Mais de plus, quel temps choisit presque toujours le médisant pour frapper son coup ? celui où l'on est moins en état de s'en défendre : car ne croyez pas qu'il attaque son ennemi de front ; il est trop circonspect dans son iniquité pour

n'y pas apporter plus de précaution. Tandis qu'il vous verra, il ne lui échappera pas une parole; qu'il apperçoive seulement un ami disposé à soutenir vos intérêts, il n'en faut pas davantage pour lui fermer la bouche; mais éloignez-vous & qu'il se croie en sûreté, c'est alors qu'il donnera un cours libre à sa médisance, qu'il en fera couler le fiel le plus amer, qu'il se déchaînera, qu'il éclatera. Or quelle lâcheté d'insulter un homme parce qu'il n'est pas en pouvoir de répondre? C'est néanmoins ce que font tous les médisants; & voilà sur quoi particuliérement est établie l'obligation de ne les pas écouter. On vous a dit cent fois que cette obligation est essentielle au précepte de la charité, & qu'il est de la foi que quiconque prête l'oreille à la médisance, dès-là en devient complice; que dans la pensée de Saint Bernard, il n'y a souvent pas moins de désordre à entendre la médisance qu'à la faire, & que selon Saint Gregoire Pape, il y aura peut-être un jour plus de Chrétiens condamnés de Dieu pour avoir oui parler, que pour avoir parlé contre le prochain. On vous a dit tout cela: mais vous demandez sur quoi l'obligation de tout cela peut être fondée; & moi je dis qu'elle est particuliérement fondée sur la lâcheté du médisant: car comme c'est toujours des absents qu'il médit, il a été de la providence que les

absents fussent prémunis contre un mal si dangereux. Or c'est à quoi Dieu a sagement pourvu par cette loi de la charité, qui nous oblige de ne point adhérer à la médisance, c'est-à-dire ou de la condamner par notre silence, ou de la réfuter par nos paroles, ou de la réprimer par notre autorité; de sorte que si l'on s'échappe en ma présence à blesser l'honneur du prochain, je dois me regarder comme un homme député de Dieu pour le défendre, & comme le tuteur de la réputation de mon frere. Telle est l'importante commission dont Dieu nous a chargés, & qu'il nous a signifiée dans l'Ecclésiastique, *Mandavit illis unicuique de proximo suo*. Le médisant est lâche; il faut que vous ayez une fermeté chrétienne, & que la charité trouve en vous autant de protecteurs, sans cela vous êtes responsables de tout le tort que votre prochain en souffrira. *Eccli. c. 17.*

Rien de plus formidable à la médisance, dit Saint Ambroise, qu'un homme zélé pour la charité. Mais sçavez-vous, Chrétiens, comment la médisance a coutume de s'en défendre? Par trois autres lâchetés encore plus insignes qu'elle commet. Premiérement, sur certains faits plus diffamants elle ne parle presque jamais qu'en secret. Secondement, elle affecte de plaire & de se rendre agréable. Et en troisieme lieu, elle tâche à se couvrir de mille prétextes

qui femblent la juftifier. Je m'explique. Si la médifance étoit réduite à ne fe produire qu'en public & devant des témoins, à peine y auroit-il des médifans dans le monde : pourquoi ? parce qu'il y auroit fort peu de gens qui puffent ou qui vouluffent effuyer la tache que la médifance imprime à celui qui la fait. Mais aujourd'hui l'on en eft quitte pour un peu de prudence & pour une difcrétion apparente ; avec cela on médit librement & impunément : d'où il arrive que les plus lâches y deviennent les plus hardis. Peut-on mieux les dépeindre que le Saint-Efprit dans la Sageffe, quand il les compare à des ferpens qui piquent, fans faire de bruit : *Si mordeat ferpens in filentio, nihil eo minus habet qui occultè detrahit ?* Ils demandent le fecret à tout le monde, & ils ne voient pas, dit Saint Chryfoftome, que cela même les rend méprifables. Car demander à celui que j'ai fait le confident de ma médifance, qu'il garde le fecret, c'eft proprement lui confeffer mon injuftice : c'eft lui dire, foyez plus fage & plus charitable que moi ; je fuis un médifant, ne le foyez pas ; en vous parlant de telle perfonne, je bleffe la charité, ne fuivez pas mon exemple. Auffi David qui fut un prince fi éclairé, n'avoit point tant d'horreur, à ce qu'il paroît, de la médifance que du fecret de la médifance. J'avois pitié, difoit-il, de ceux que la

Eccl. c. 10.

chaleur & l'emportement faisoient éclater en des médisances, quoiqu'outrageantes & atroces; mais si j'en voyois quelqu'un qui inspirât secrétement le poison de sa malignité, je me sentois animé de zele & d'indignation, & il me sembloit qu'il étoit de mon devoir de le persécuter & de le confondre : *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar.* Ce n'est pas tout. D'où vient qu'aujourd'hui la médisance s'est rendue si agréable dans les entretiens & dans les conversations du monde ? pourquoi emploie-t-elle tant d'artifices & cherche-t-elle tant de détours ? Ces manieres de s'insinuer, cet air enjoué qu'elle prend, ces bons mots qu'elle étudie, ces termes dont elle s'enveloppe, ces équivoques dont elle s'applaudit, ces louanges suivies de certaines restrictions & de certaines réserves, ces réflexions pleines d'une compassion cruelle, ces œillades qui parlent sans parler, & qui disent bien plus que les paroles même : pourquoi tout cela ? le prophete nous l'apprend : *Os tuum abundavit malitiâ, & lingua tua concinnabat dolos.* Votre bouche étoit remplie de malice, mais votre langue sçavoit parfaitement l'art de déguiser cette malice & de l'embellir : car quand vous aviez des médisances à faire, c'étoit avec tant d'agrément, que l'on se sentoit même charmé de les entendre : *Et lingua tua concinnabat dolos* : quoique ce fussent

Ps. 100.

Ps. 49.

communément des mensonges, ces mensonges, à force d'être parés & ornés, ne laissoient pas de plaire, & par une funeste conséquence de produire leurs pernicieux effets; *Et lingua tua concinnabat dolos.* Or en quelle vue le médisant agit-il ainsi ? Ah! mes Freres, répond Saint Chrysostome, parce qu'autrement la médisance n'auroit pas le front de se montrer ni de paroître: étant d'elle-même aussi lâche qu'elle est, on n'auroit pour elle que du mépris si elle se faisoit voir dans son naturel; & voilà pourquoi elle se farde aux yeux des hommes, mais d'une maniere qui la rend encore plus méprisable & plus criminelle aux yeux de Dieu.

Allons encore plus loin: ce qui met le comble à la lâcheté de ce vice, c'est que non content de vouloir plaire & de s'ériger en censeur agréable, il veut même passer pour honnête, pour charitable, pour bien intentionné: car voilà l'un des abus les plus ordinaires. Permettez-moi de vous le faire observer & d'entrer avec vous dans le détail de vos mœurs, puisqu'il est vrai de ce péché ce que Saint Augustin disoit des hérésies, qu'on ne les combat jamais mieux qu'en les faisant connoître. Voilà, dis-je, l'un des abus de notre siecle. On a trouvé le moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, & même dans une des plus saintes vertus qui est le zele de

la gloire de Dieu, c'eſt-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer & de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colere, mais par une maxime de piété & pour l'intérêt de Dieu : il faut humilier ces gens-là, dit-on ; & il eſt du bien de l'Egliſe de flétrir leur réputation & de diminuer leur crédit ; cela s'établit comme un principe : là-deſſus on ſe fait une conſcience, & il n'y a rien que l'on ne ſe croie permis par un ſi beau motif. On invente, on exagere, on empoiſonne les choſes, on ne les rapporte qu'à demi, on fait valoir ſes préjugés comme des vérités inconteſtables, on débite cent fauſſetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous, & ce que pluſieurs on bien dit, on ne le fait dire à perſonne, & tout cela encore une fois pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela ; elle ne ſuffiroit pas pour rectifier une équivoque, mais elle eſt plus que ſuffiſante pour rectifier la calomnie quand on eſt perſuadé qu'il y va du ſervice de Dieu.

Ah ! Chrétiens, ſi Dieu, au moment que je parle, révéloit ici toutes nos penſées comme il les révélera dans ſon jugement univerſel, & qu'il découvrît toutes les intentions que nous avons eues en rabaiſſant celui-ci & celui-là, quelle honte n'aurions-nous pas de nous-mêmes ? ou ſi nous-mêmes dans

l'esprit d'une sincere pénitence, nous voulions reconnoître la perversité de notre cœur, quelle confession n'en ferions-nous pas à Dieu? Non, Seigneur, lui dirions-nous, ce n'est rien moins que le motif de votre gloire qui me conduisoit, & je suis un prévaricateur d'avoir voulu faire servir cette gloire divine à l'iniquité & au désordre de ma passion. Si je ne m'étois proposé que votre gloire, je n'aurois pas eu dans mon zele tant d'aigreur, je n'aurois pas eu un plaisir si sensible à révéler les imperfections de mon prochain, je ne me serois pas fait de son humiliation un avantage au préjudice de la charité; car la charité est inséparable de votre gloire. Si c'étoit l'intérêt de votre gloire qui m'eût touché, je n'aurois pas tant exagéré les choses, je n'y aurois rien ajouté de moi-même, je n'aurois pas publié mes conjectures & mes soupçons pour des faits certains & indubitables; car le zele de votre gloire suppose la vérité. Trouvant de quoi reprendre dans la conduite des autres, ou je vous en aurois laissé le jugement, ou selon l'ordre de l'Evangile je m'en serois éclairci entre eux & moi; je n'en aurois point fait de confidences indiscrettes; je ne l'aurois point déclaré à des personnes incapables d'y remédier & capables de s'en scandaliser; je n'en aurois point rafraîchi inutilement la

mémoire en mille occasions, & je ne serois pas tombé par ma médisance dans un mal plus grand & plus inexcusable que celui que je condamnois. Il faut donc l'avouer, ô mon Dieu, & l'avouer à ma confusion ; ce qui m'a mis dans la bouche tant d'amertume, ce sont de lâches passions dont mon cœur s'est laissé préoccuper ; c'est une antipathie naturelle que je ne me suis pas efforcé de vaincre, c'est une envie secrette que j'ai eue de voir les autres mieux réussir que moi ; c'est un intérêt particulier que j'ai recherché dans l'abaissement. de celui-ci ; c'est une vengeance que je me suis procurée aux dépens de celui-là ; c'est une aveugle prévention contre le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre. Telle a été, Seigneur, la source de mes médisances, & j'en veux bien faire l'aveu devant vous, parce que j'y veux apporter le remede. Si nous étions de bonne foi avec Dieu, voilà comment nous parlerions ; & de tout ceci je conclus toujours, qu'entre les vices la médisance est évidemment un des plus lâches.

J'ai dit encore que c'étoit un des plus odieux, & à qui ? à Dieu & aux hommes. A Dieu, qui est essentiellement amour & charité, & qui par là même doit avoir une opposition spéciale à la médisance, puisque la médisance

est l'ennemi le plus mortel de la charité; *Detractores, Deo odibiles:* aux hommes, dont le médisant, selon l'ordre du Saint-Esprit, est l'abomination : *Abominatio hominum detractor.* Et je ne m'en étonne pas : car qu'y a-t-il de plus odieux qu'un homme à la censure de qui chacun se trouve exposé, dont il n'y a personne, de quelque condition qu'il soit, qui se puisse dire exempt, & de qui les puissances même ne peuvent éviter les traits? Quoi de plus odieux qu'un tribunal érigé d'une autorité particuliere où l'on décide souverainement du mérite des hommes, où l'un est déclaré tel que l'on veut qu'il soit, où l'autre quelquefois est noté pour jamais; & flétri d'une maniere à ne s'en pouvoir laver, où tous reçoivent leur arrêt, qui leur est prononcé sans distinction & sans compassion?

Rom. c. 1.

Prov. c. 24.

C'est pour cela que l'Ecriture dans le portrait du médisant nous le représente comme un homme terrible & redoutable: *Terribilis in civitate homo linguosus.* En effet, il est redoutable dans une ville, redoutable dans une communauté, redoutable dans les maisons particulieres, redoutable chez les grands, redoutable parmi les petits. Dans une ville, parce qu'il y suscite des factions & des partis; dans une communauté, parce qu'il en trouble la paix & l'union; dans une maison particuliere, parce qu'il y entretient des inimitiés

Eccles. c. 9.

& des froideurs ; chez les grands, parce qu'il abuse de la créance qu'ils ont en lui, pour détruire auprès d'eux qui il lui plaît ; parmi les petits, parce qu'il les anime les uns contre les autres ; *Terribilis homo linguosus.* Combien de familles divisées par une seule médisance ? combien d'amitiés rompues par une raillerie ? combien de cœurs aigris & envenimés par des rapports indiscrets ? Qu'est-ce qui forme tous les jours tant de querelles ouvertes & déclarées ? n'est-ce pas un terme offençant dont on veut avoir raison ? Qu'est-ce qui engage à ces combats singuliers, si sagement défendus par les loix divines & humaines ? est-ce autre chose souvent qu'une parole piquante, qu'on ne croit pas selon le faux honneur du monde pouvoir laisser impunie ? Ne serions-nous pas surpris si dans la suite de l'histoire on nous faisoit voir des guerres sanglantes qui n'ont point eu d'autre principe que celui-là ? On armoit de toutes parts, on versoit le sang des hommes, on désoloit les provinces, & de quoi s'agissoit-il ? d'un mot peut-être qui comme une étincelle excitoit le plus violent & le plus affreux embrasement. Que ne fait point la médisance, lorsque pour se répandre, & même autant qu'il lui est possible, pour se perpétuer & s'éterniser, elle se produit dans des libelles, dans des ouvrages satyriques, dans des

poésies scandaleuses ? Les siecles entiers suffiroient-ils pour fermer ces plaies ? Après mille réconciliations, mille satisfactions, mille désaveux, la cicatrice n'en reste-t-elle pas toujours ? Or Dieu qui est le protecteur de la charité, peut-il voir tout cela, sans avoir en horreur le médisant ? Vous-mêmes à qui je parle, Chrétiens, rendez ici témoignage (car vous le pouvez) de tous les désordres où vous avez eu part & que la médisance a causés, soit celle que vous avez faite, soit celle qu'on a fait de vous : je veux dire, de tous les chagrins que vous avez donnés aux autres par vos médisances, & de tous les chagrins que la médisance des autres vous a donnés à vous-mêmes. Avez-vous pu supporter ce qu'on a dit de vous ? quels ressentiments n'en avez-vous pas fait paroître, & dans quels transports de colere cela ne vous a-t-il pas quelquefois jetés ? Or ce que vous avez dit des autres a dû produire dans les autres les mêmes effets. Voyez combien de disgraces on vous auroit épargnées, si l'on n'avoit jamais mal parlé de vous, & combien de déplaisirs vous vous seriez épargné vous-mêmes, si vous n'aviez jamais mal parlé d'autrui. Car enfin tous les mauvais pas de votre vie, toutes les rencontres fâcheuses, tous les embarras d'affaires que vous avez eus, sont peut-être arrivés d'avoir mal gouverné votre

langue. Voilà ce qui vous a attiré des ennemis, voilà ce qui vous a fait perdre vos amis, voilà ce qui les a éloignés de votre personne, voilà ce qui vous a fait passer dans le monde pour un esprit dangereux ; tant il est vrai que la médisance est un vice odieux de sa nature.

Mais on se plaît à l'entendre, & quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans la conversation de plus agréable & de plus divertissant. Ah ! Chrétiens, c'est ici le prodige que je vous prie de remarquer ; car Saint Chrysostome ajoute fort bien, que tout est monstrueux dans ce vice & qu'il n'y a rien de naturel : on l'aime & on l'abhorre tout à la fois ; il plaît en même temps qu'il se fait haïr, & vous, mon cher Auditeur, qui vous en réjouissez, vous êtes le premier à le détester : pourquoi ? parce que si vous êtes sage, vous devez juger que le médisant ne vous ménagera pas dans l'occasion, qu'il ne vous fera pas plus de grace qu'aux autres, & qu'après vous avoir diverti à leurs dépens, il sçaura vous faire servir vous-même à leur divertissement. Car pourquoi vous excepteroit-il ? avez-vous quelque qualité qui vous rende invulnérable aux traits de la médisance ? êtes-vous un homme parfait ? s'il n'a pas respecté un tel, aura-t-il plus d'égard pour vous ? avez-vous fait un pacte avec lui ? & quand vous l'auriez fait, espé-

reriez-vous qu'il l'observât ? le moyen qu'il vous garantisse une langue dont il n'est pas le maître ? & comment pourroit-il vous en assurer, puisqu'il ne peut pas s'en assurer lui-même ? Cependant, mes Freres, reprend Saint Chrysostome, voilà notre indignité & l'indignité de ce vice. Nous aimons la médisance tandis qu'elle s'attaque aux autres ; mais du moment qu'elle vient à nous, nous en avons horreur ; que notre prochain en soit déchiré, nous le souffrons & nous l'agréons ; que nous en ressentions la moindre atteinte, nous nous emportons.

Voila donc les deux qualités de cette habitude criminelle ; elle est lâche & elle est odieuse : après cela n'est-il pas étrange que ce soit néanmoins aujourd'hui le vice le plus commun & le plus universel ? Mais je me trompe ; ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que ce vice regne dans le monde, puisqu'il y regne dès le temps même de David, & que quand ce Prophete vouloit exprimer la corruption générale de toute la terre, c'étoit singuliérement ce désordre qu'il
Ps. 13. marquoit, *Omnes declinaverunt ; simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* Tous les hommes, disoit-il, se sont égarés des voies de Dieu, & en même temps ils sont devenus des sujets inutiles : car à quoi peut être utile une créature qui

n'eſt plus à Dieu & qui ne cherche plus Dieu; il n'y en a pas un qui faſſe le bien, pas un ſans exception : *Non eſt uſque ad unum.* Mais dites-nous, grand Roi, demande Saint Auguſtin, quelle eſt donc cette contagion qui a infecté tout le monde, & en quoi eſt-ce que tous les hommes ſe ſont éloignés ſi généralement des voies de Dieu ? Eſt-ce dans les excès de la débauche ? eſt-ce dans les déréglements de l'ambition ? eſt-ce dans les convoitiſes de l'avarice ? non. En quoi donc ? dans les libertés de la médiſance. *Sepulchrum patens eſt guttur eorum, linguis ſuis doloſè agebant, venenum aſpidum ſub labiis eorum.* Oui, voilà en quoi l'on peut dire que tous les hommes ſe ſont pervertis : c'eſt que leurs bouches ſont comme des ſépulchres ouverts, dont il ne ſort rien que de corrompu ; c'eſt qu'ils ne ſe ſervent de leurs langues que pour tromper, que pour railler, que pour offenſer, que pour calomnier ; c'eſt qu'ils ont ſur leurs levres un venin pire que celui de l'aſpic, dont l'innocence & la vertu même ne peuvent ſe préſerver. Encore une fois, diſoit ce Prophete, voilà ce qui les a tous perdus, voilà la lepre dont ils ſont tous couverts ; & je vois ſi peu de perſonnes dans le monde qui en ſoient exemptes, que j'aime mieux dire abſolument : *Non eſt qui faciat bonum, non eſt uſque ad unum.*

Ibid.

Ibid.

En effet, Chrétiens, quoique les

autres vices se répandent présentement plus que jamais, encore y a-t-il certains états & certaines conditions qui s'en défendent, soit par grace de vocation, soit par effort de vertu, soit par éloignement des occasions, soit par une espece de nécessité. L'avarice ne trouve guere d'entrée dans le cœur d'un religieux; à peine l'ambition s'attache-t-elle à certaines professions basses & obscures. Il y a des vierges dans le Christianisme qui triomphent presque sans peine du démon de la chair: mais pour la médisance, elle exerce également son empire sur tous les hommes; c'est le vice des grands comme des petits, des souverains comme des peuples, des sçavants comme des ignorants; le vice de la cour & de la ville, de l'homme de robe & de l'homme d'épée, des jeunes & des plus avancés en âge: le dirai-je, & ne s'en formalisera-t-on point? non mes Freres, car je le dirai avec tout le respect & toute la circonspection convenable; c'est le vice des prêtres aussi-bien que des laïques, des religieux aussi-bien que des séculiers, des spirituels & des dévots aussi-bien & peut-être même plus que des libertins & des impies. Prenez-garde: je ne dis pas que c'est le vice de la dévotion, à Dieu ne plaise; la dévotion est toute pure, toute sainte, exempte de tout vice, & lui en attribuer un seul, ce seroit faire outrage

à Dieu même & décréditer son culte. Mais ceux qui professent la dévotion, ont leur péché propre comme les autres, & vous sçavez si le plus ordinaire n'est pas la médisance. Péché qui s'attache aux ames d'ailleurs les plus pieuses, péché qui souvent fait mourir en elles tous les fruits de grace & de justice; péché qui corrompt leurs esprits., pendant que leurs corps demeurent chastes; péché qui leur fait faire un triste naufrage, après qu'elles ont évité tous les écueils des plus criminelles & des plus dangereuses passions; enfin péché qui perd bien des dévots & qui déshonore la dévotion.

Ah! mes Freres, concluoit Saint Bernard, instruisant ses religieux sur la matiere que je traite; écoutons-le, mes chers Auditeurs, vous qui faites une profession particuliere de piété, vous qui êtes engagés dans l'état ecclésiastique, vous qui êtes revêtus de l'habit de religieux, moi-même qui suis chargé tout à la fois de toutes ces obligations, c'est à vous & à moi que j'adresse les paroles de ce grand Saint: ah! mes Freres, s'écrioit-il, si cela est, c'est-à-dire, si nous devions être sujets comme les hommes du siecle à ce péché de médisance, pourquoi tant d'exercices pénibles & mortifiants que nous pratiquons tous les jours, & à quoi nous servent-ils? *Si ita est, Fratres, ut quid sine causa mortificamur totâ die?* Pourquoi ces *Bern.*

retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prieres, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue? Falloit-il nous donner tant de peine pour nous perdre avec les autres? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode & plus supportable pour descendre dans l'enfer?
Idem. *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum*? Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs du monde, afin d'avoir au moins cette espece de consolation, de passer de la joie à la souffrance, & non pas de la
Idem. souffrance à une autre souffrance? *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus?* Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit, que nous tombions dans l'abyme; que ce soit par l'impureté ou par la médisance; puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter? Ainsi parloit Saint Bernard, & de là je prends occasion de vous expliquer le second sujet de mon étonnement, sçavoir, que la médisance étant de tous les péchés celui qui nous impose devant Dieu des engagements plus rigoureux & plus étroits, on s'y porte néanmoins avec tant de facilité & si peu de précaution. Donnez, s'il vous plaît, à cette seconde partie une attention toute nouvelle.

CE n'eſt pas ſans raiſon que le Saint Eſprit parlant du péché d'injuſtice, lui a donné pour compagne inſéparable l'amertume & la douleur, & qu'il a voulu que le remords, le trouble, le ver de conſcience fuſſent les productions malheureuſes de ce qu'il appelle iniquité. *Ecce parturiit injuſtitiam, concepit dolorem & peperit iniquitatem.* En effet, dit Saint Auguſtin, tout péché eſt à l'égard de Dieu un funeſte engagement de la conſcience du pécheur ; mais l'injuſtice ajoute à celui-ci d'être encore un engagement à l'égard de l'homme ; & quoique l'engagement à l'égard de l'homme paroiſſe léger en comparaiſon de celui qui regarde Dieu, il eſt néanmoins vrai qu'il y a quelque choſe pour la conſcience de plus inquiétant, de plus douloureux, & d'une ſuite plus fâcheuſe : pourquoi cela ? parce qu'à remonter au principe, le droit de Dieu peut être violé ſans celui de l'homme, mais que le droit de l'homme ne le peut jamais être ſans celui de Dieu. Quand je péche contre Dieu, ſi je puis parler de la ſorte, je n'ai affaire qu'à Dieu même : mais quand je fais tort à l'homme, je ſuis reſponſable & à Dieu & à l'homme ; & ces deux intérêts ſont ſi étroitement unis, que jamais Dieu ne relâchera du ſien, ſi celui de l'homme n'eſt entiérement réparé : or il eſt bien plus aiſé de ſatisfaire à Dieu, que de ſatisfaire tout à

II. PART.

Pſal. 7.

la fois à l'homme & à Dieu : car pour Dieu ſeul, la contrition du cœur ſuffit ; mais pour l'homme & pour Dieu tout enſemble, ou plutôt pour Dieu prenant la cauſe de l'homme, outre ce ſacrifice du cœur, ce qu'il faut au delà eſt ce que le pécheur a coutume de craindre davantage, & ce qui forme en lui l'obſtacle le plus difficile à vaincre pour ſa converſion. Appliquez-vous, Chrétiens, à cette vérité, & comprenez le plus eſſentiel de vos devoirs.

Toute injuſtice envers le prochain, eſt d'une conſéquence dangereuſe pour le ſalut ; mais de toutes les eſpéces d'injuſtices il n'y en a aucune dont l'engagement ſoit plus terrible devant Dieu que celui de la médiſance. Premiérement, parce qu'il a pour terme la plus délicate & la plus importante réparation, qui eſt celle de l'honneur : ſecondement, parce que c'eſt celui dont l'obligation ſouffre moins d'excuſes, & eſt moins expoſée aux vains prétextes de l'amour propre ; enfin, parce qu'il s'étend communément à des ſuites infinies dont il n'y a point de conſcience, quelque libertine qu'elle puiſſe être, qui ne doive trembler. Trois caracteres qui méritent toutes vos réflexions, & que vous n'avez peut-être jamais bien conſidérés.

Il faut réparer l'honneur, c'eſt le premier. Ah ! Chrétiens, l'étrange

néceſſité ! Vous avez ravi celui de votre frere, & il s'agit de le rétablir ; ſi vous reteniez ſon bien vous vous condamneriez à le rendre, & vous avouez que ſans cela il n'y auroit nulle eſpérance de ſalut pour vous : or ce bien dont vous lui ſeriez redevable, eſt de beaucoup au deſſous de ſon honneur ; il ſeroit donc ſurprenant qu'ayant de l'équité pour l'un, vous en manquaſſiez pour l'autre, & qu'étant religieux pour le vol, vous ne le fuſſiez pas pour la médiſance. De ſçavoir comment elle ſe répare, c'eſt ce que je n'entreprends pas de vous expliquer en détail, & je pourrois vous preſcrire ſur cela des regles contre leſquelles votre foibleſſe ſe révolteroit. Conſultez ceux que Dieu a établis dans ſon Egliſe pour être les paſteurs de vos ames ; mais ſouvenez-vous que tout paſteurs qu'ils ſont de vos ames, Dieu ne leur donne nul pouvoir pour vous diſpenſer de cette réparation ; ils ont les clefs du ciel entre les mains, & l'Egliſe en certains temps plus ſolemnels leur communique ſans réſerve toute ſa juriſdiction : mais ni la juriſdiction de l'Egliſe, ni les clefs du ciel ne vont point juſques-là ; & cet homme, quoique miniſtre & lieutenant de Jeſus-Chriſt, n'eſt pas plus capable de vous réconcilier avec Dieu, ſans la condition dont je parle, que de vous rendre maître de l'honneur d'autrui & de vous attribuer le domaine de ce qui

ne vous appartient pas. Je vous le dis ; Chrétiens, parce que dans le tribunal même de la pénitence il peut arriver quelquefois, ou que vous dissimuliez avec lui, ou qu'il dissimule avec vous ? que vous lui déguisiez les choses ou qu'il vous déguise vos obligations. Abus, qui bien-loin de vous justifier, ne serviroit qu'à augmenter la rigueur de votre jugement.

Il me suffit donc en général de vous déclarer qu'un honneur que la médisance a flétri, ne peut être lavé de cette tache qu'aux dépens d'un autre honneur, comme un intérêt ne peut être compensé que par un autre intérêt : vous avez blessé la réputation de cet homme, il est juste qu'il vous en coûte à proportion de la vôtre, dans la satisfaction que vous lui ferez. Cette satisfaction vous humiliera ; mais en cela même consiste le payement de la dette que vous avez contractée : car payer en matiere d'honneur, c'est s'humilier, & il est autant impossible de réparer la médisance sans subir l'humiliation, que le larcin sans se déssaisir & se dépouiller de la possession. Vous essuierez par-là un peu de honte : combien vos discours libres & piquants ont-ils causé de confusion à la personne que vous avez décriée ? On rabattra de l'estime qu'on faisoit de votre probité : cette estime de probité ne vous est plus

due, mais vous la devez à ceux que vous avez offenſés; & l'ordre de Dieu eſt que vous leur en faſſiez comme un ſacrifice, en vous expoſant, s'il eſt néceſſaire, au mépris des hommes. Vous avancez une calomnie, il faudra expreſſément vous rétracter; vous excédez dans un recit, il faudra reconnoître ſans équivoque, que vous avez exageré; vous empoiſonnez par un air malin ce qui ne vous plaît pas, il faudra là-deſſus, & ſur tout le reſte, rendre juſtice & faire connoître la vérité. En mille conjonctures cela eſt affligeant, j'en conviens : mais du moins, dit Guillaume de Paris, le pécheur y trouve-t-il un avantage plein de conſolation pour lui, ſçavoir, que ce qui lui paroît affligeant, s'il a le courage de s'y réſoudre, eſt auſſi la marque la plus évidente qu'il puiſſe avoir dans cette vie, & de l'efficace de ſa contrition & de la validité de ſa pénitence. Vous ne l'avez pas voulu, ô mon Dieu, que ce ſecret nous fût infailliblement connu, & pour nous tenir dans une dépendance plus étroite, l'ordre de votre providence a été que dans cet exil où nous vivons, nous ne puiſſions être certains ſi nous ſommes dignes d'amour ou de haine. Mais quand je vois un chrétien touché de repentir, & non content de déteſter ſon crime, en faire une ſérieuſe réparation, en détruire les impreſ-

ſions les plus légeres, & pour cela ne ſe point flatter ſoi-même, dire non-ſeulement j'ai péché contre la charité, mais contre la juſtice, mais même contre la droiture naturelle & la ſincérité, en interprétant ſelon ma paſſion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai : quand j'entends ſortir de ſa bouche un tel aveu, ah ! Seigneur, quelque impénétrable que ſoit le myſtere de votre grace, je ne puis m'empêcher alors de croire que c'eſt un pécheur contrit, ſanctifié, parfaitement réconcilié avec vous. Quoi qu'il en ſoit, mes chers Auditeurs, ſans cela point de pénitence ſolide, & par conſéquent point de miſéricorde ni de pardon de la part de Dieu.

Ajoutez que l'obligation de réparer l'honneur eſt de toutes la plus abſolue, & comme j'ai dit, la moins expoſée aux prétextes de l'amour propre, qui pourroient l'affoiblir. Car en vain l'amour propre nous ſuggere-t-il des raiſons & des excuſes pour nous décharger d'un devoir auſſi preſſant que celui-là, ces excuſes & ces raiſons ſont autant d'impoſtures de l'eſprit du monde, qui ſe détruiſent d'elles-mêmes pour peu que nous voulions les examiner. En effet, quand on nous parle de reſtituer un bien mal acquis, nous nous en défendons par le prétexte de l'impoſſibilité. Souvent cette impoſſibilité eſt

chimérique, quelquefois elle eſt réelle, Dieu qui ne peut ſe tromper, en ſera le juge. Mais quand il s'agit de l'honneur de nos freres, qu'avons-nous à alléguer? Nous nous flattons (car il en faut venir à l'induction, & ne pas craindre que cette morale degénere de la dignité de la charité, puiſqu'en réfutant nos erreurs, elle nous développera la loi de Dieu) nous nous flattons de n'être point obligés à réparer une médiſance, parce que nous n'en ſommes pas, diſons-nous, les premiers auteurs, & que nous n'avons parlé que ſur le rapport d'autrui; mais dans un ſujet où la charité étoit bleſſée, le rapport d'autrui étoit-il pour nous une caution ſûre? falloit-il déférer à ce rapport? voudrions-nous que ſur la foi des autres on crût de nous indifféremment tout ce qui ſe dit? un péché peut-il jamais ſervir d'excuſe à un autre péché? & le jugement téméraire, qui de lui-même eſt un déſordre, diſpenſeroit-il de la réparation d'un ſecond déſordre, qui eſt la médiſance?

Nous prétendons que le bruit commun avoit rendu la choſe publique: mais n'eſt-ce pas, diſoit Tertullien, ce bruit commun qui publie tous les jours les plus noirs menſonges, & qui les répand dans le monde avec le même ſuccès que les plus conſtantes vérités? N'eſt-ce pas le caractere de ce bruit commun, de ne

ſubſiſter que pendant qu'il impoſe, & de s'évanouir du moment qu'il n'impoſe
Tertul. plus ? *Nonne hæc eſt famæ conditio, ut non niſi cùm mentitur, perſeveret ?* Cependant, pourſuivoit-il, c'eſt ce bruit commun que l'on nous objecte continuellement, & dont on s'autoriſe pour ne nous rendre aucune juſtice :
Ibid. *Hæc tamen profertur in nos ſola teſtis.* Or il ſeroit bien étrange qu'une choſe ſi frivole pût anéantir une obligation ſi ſainte.

Je vais plus avant : nous nous figurons en être quittes devant Dieu parce que nous n'avons rien dit que de vrai ; mais pour être vrai, nous eſt-il permis de le révéler ? n'eſt-ce pas aſſez qu'il fût ſecret, pour devoir être reſpecté de nous ? avons-nous droit ſur toutes les vérités ? conſentirions-nous que tout ce qui eſt vrai de nos perſonnes fût découvert & manifeſté ? ne compterions-nous pas cette entrepriſe pour une injure atroce, dont il n'y a point de ſatisfaction que nous ne duſſions attendre ? & pourquoi raiſonnant ainſi pour nous-mêmes, ne ſuivons-nous pas les mêmes principes en faveur des autres ? Nous nous perſuadons que la médiſance qui nous eſt échappée, n'a que légérement intéreſſé le prochain : mais en ſommes-nous juges compétents ? avons-nous bien peſé juſqu'où peut aller cet intérêt du prochain ? le devons-nous meſurer ſelon

ſes vues d'une raiſon telle qu'eſt la nôtre, toujours préoccupée & toujours diſpoſée à prendre le parti qui la favoriſe? ſi c'étoit notre intérêt propre, en formerions-nous le même jugement? Ce n'a été, dit-on, qu'une raillerie : mais en faut-il ſouvent davantage pour cauſer un tort infini, & ne ſont-ce pas les railleries qui font les plaies les plus vives, les plus cruelles & les plus ſanglantes? Nous l'avons dit innocemment; mais quand on en conviendroit, en ferions-nous plus à couvert? un honneur détruit, quoiqu'innocemment, en eſt-il moins détruit? & la loi naturelle ne veut-elle pas que nous guériſſions les maux dont nous ſommes même la cauſe innocente, comme elle nous oblige à reſtituer les biens que nous aurions innocemment uſurpés?

Achevons, Chrétiens, de renverſer les vains fondements ſur quoi nôtre iniquité s'appuie. Ce que j'ai dit au déſavantage de celui-ci, n'eſt qu'une confidence d'ami que j'ai cru pouvoir faire à celui-là. Voilà, mes Freres, répond Saint Ambroiſe, l'écueil de la charité; c'eſt une confidence que j'ai faite, & je ne m'en ſuis ouvert qu'à mon ami : comme s'il vous étoit libre de me ruiner de crédit & d'honneur auprès de votre ami, comme ſi pour être votre ami, ce m'étoit un moindre outrage d'être diffamé dans ſon eſprit, comme

ſi cet homme que vous traitez d'ami n'avoit pas lui-même d'autres amis à qui confier le même ſecret; comme ſi le ſecret d'une médiſance, bien-loin d'en diminuer la malignité, ne l'augmentoit pas dans un ſens, puiſque c'eſt ce ſecret même qui m'ôte le moyen de me juſtifier devant cet ami. Tout cela eſt de Saint Ambroiſe, & ce qu'il enſeignoit, Chrétiens, il le pratiquoit. Car ayant un frere d'une prudence conſommée, & qui lui étoit, comme l'on ſçait, uniquement cher, il ne laiſſoit pas d'avoir fait ce pacte avec lui, qu'ils ne ſe communiqueroient jamais l'un à l'autre aucun ſecret préjudiciable à l'honneur du prochain; condition que ce frere ſi ſage & ſi droit accepta ſans peine: & Saint Ambroiſe pour notre inſtruction a bien voulu en faire un point de ſon éloge funébre: *Erant omnia communia, individuus ſpiritus, individuus affectus; unum hoc non erat commune, ſecretum*: entre lui & moi tout étoit commun, inclinations, penſées, intérêts, notre ſeule réſerve étoit ſur ce qui touchoit la réputation d'autrui; ce que nous obſervions, dit-il, non pas par un principe de défiance, mais pour le reſpect de la charité: *Non quòd confitendi periculum vereremur, ſed ut divinæ charitatis tueremur fidem*. La regle donc inviolable pour lui étoit ſur cet article, de ne pas découvrir à ſon frere ce qu'il

Amb.

Idem.

auroit celé à un étranger : *Et hoc erat fidei indicium, quod non esset extraneo proditum, id non fuisse cum fratre collatum.* Ibid. En effet, ce sont ces criminelles confidences qui rendent le péché que je combats non-seulement pernicieux, mais contagieux. Car on a dans le monde un ami que l'on fait le dépositaire & le complice de sa médisance; celui-ci en a un autre duquel il a éprouvé la fidélité, cet autre en a un troisieme dont il ne se tient pas moins sûr; ainsi sous ombre de confidence un homme est décrié dans toute une ville; & vous qui êtes la premiere source de ce désordre, n'en devenez-vous pas solidairement responsable à Dieu ?

Car voici, mes chers Auditeurs, le dernier caractere de ce péché ; c'est qu'outre l'honneur qu'il attaque & qu'il blesse directement, il a mille autres suites déplorables, qui sont, dans la doctrine des Théologiens, autant de charges pesantes pour la conscience. L'ignorez-vous, & mille épreuves ne doivent-elles pas vous avoir appris quels dommages dans la société humaine la médisance peut causer, & de quels maux elle est suivie ? Il étoit d'une importance extrême pour l'établissement de cette jeune personne, que sa vertu fût hors de tout soupçon ; mais vous ne vous êtes pas contenté d'en donner certains soupçons, vous avez fait connoître toute sa foiblesse.

& la chûte malheureuſe où l'a conduit une fatale occaſion. Elle l'avoit pleurée devant Dieu, elle s'en étoit préſervée avec ſageſſe en bien d'autres rencontres, elle marchoit dans un bon chemin & gardoit toutes les bienſéances de ſon ſexe : mais parce que vous avez parlé, la voilà honteuſement délaiſſée, & pour jamais hors d'état de prétendre à rien dans le monde. Il n'étoit pas d'une moindre conſéquence pour cet homme de ſe maintenir dans un crédit qui faiſoit valoir ſon négoce, & qui contribuoit à l'avancement de ſes affaires : mais parce que vous n'avez pas caché, ſelon les regles de la charité chrétienne, quelques fautes qui lui ſont échappées, & qu'il avoit peut-être pris ſoin de réparer, vous déconcertez toutes ſes meſures, & vous l'expoſez à une ruine entiere. Ce mari & cette femme vivoient bien enſemble, & par l'union des cœurs entretenoient dans leur famille la paix & l'ordre : mais un diſcours que vous avez tenu mal à propos à fait naître dans l'eſprit de l'un de fâcheuſes idées contre l'autre ; & de là le refroidiſſement, le trouble, une guerre inteſtine qui les a diviſés, & qui va bientôt les porter à un divorce ſcandaleux. Je ſerois infini ſi j'entreprenois de produire ici tous les exemples que l'uſage de la vie nous fournit. Que fera ce domeſtique dont vous avez rendu la fidélité douteuſe

& où trouvera-t-il à ſe placer ? de quel poids, pour réprimer la licence & pour adminiſtrer la juſtice, ſera l'autorité de ce juge, après les bruits qui ont couru de lui & que vous avez par-tout ſemés ? Quelle créance aura-t-on en cet eccléſiaſtique, & avec quel fruit exercera-t-il ſon miniſtere, depuis les ſiniſtres impreſſions qu'on en a priſes ſur une parole qu'on a entendue de vous & qui ne ſervoit qu'à en inſpirer du mépris ? Un homme eſt perdu ſans reſſource pour un mot dit par un grand, dit à un grand, dit devant un grand : car il eſt vrai, grands du monde, que ſi la médiſance eſt à craindre par-tout, elle n'a jamais de plus funeſtes effets que lorſqu'elle vient de vous, que lorſqu'elle ſe fait devant vous, que lorſqu'elle s'adreſſe à vous. Par rapport aux grands, ſoit qu'ils parlent, ſoit qu'ils écoutent, il n'y a point de médiſance ſimple : elles ſont toutes compliquées, c'eſt-à-dire qu'on ne médit guere en préſence des grands & qu'ils ne médiſent point eux-mêmes ſans ruiner, ſans déſoler, ſans diviſer, ſans troubler & renverſer. Parmi le peuple & dans les conditions médiocres il y a bien des médiſances qui tombent, & qui toutes grieves qu'elles paroiſſent, ſont preſque ſans conſéquence ; mais de la part des grands & à l'égard des grands, rien qui ne porte coup, rien qui ne faſſe de profondes bleſſures & qui ne ſoit

capable de donner la mort: or voilà ce qu'il faut réparer. Les grands ne sont pas plus dispensés de cette obligation que les autres ; tout élevés qu'ils sont au dessus de leurs sujets, ils leur doivent la justice, & s'ils n'en rendent pas compte aux hommes, ils en rendront compte à Dieu.

N'ai-je donc pas toujours raison de m'étonner que la médisance étant si préjudiciable aux hommes, on soit néanmoins si peu vigilant & si peu circonspect pour s'en abstenir ? Mais sçavez-vous, Chrétiens, ce qui m'étonne encore plus, c'est que dans un siecle tel que le nôtre, je veux dire, dans un siecle où nous n'entendons parler que de réforme & de morale étroite, on voit des gens pleins de zele, à ce qu'il semble, pour la discipline de l'Eglise & pour la sévérité de l'Evangile, suivre toutefois les principes les plus larges sur un des devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne, qui est la restitution de l'honneur & sa réparation. Un homme aura passé toute sa vie à décrier, non-seulement quelques particuliers, mais des sociétés entieres; il aura employé ses soins à réveiller mille faits injurieux & calomnieux, & comme si ce n'étoit pas assez de les avoir débités de vive voix & d'en avoir informé toute la terre, ou par lui-même, ou par d'autres animés de son esprit, il se sera

ſervi de la plume pour les tracer ſur le papier & pour en perpétuer la mémoire dans les âges futurs : cependant cet homme meurt, & ſur tout cela l'on ne voit de ſa part nulle ſatisfaction ; on ne penſe pas même à entrer pour lui là-deſſus en quelque ſcrupule, & ſans héſiter, on dit, c'étoit un homme de bien, c'étoit un grand ſerviteur de Dieu ; il eſt mort dans les ſentiments de piété qui pénétroient les cœurs & qui ont édifié tout le monde. Je le veux, mes Freres, & je ne rabattrai rien de l'opinion de ſa bonne vie ; mais après tout trois choſes me font de la peine : l'une, qu'il eſt inconteſtablement chargé d'une multitude infinie de médiſances, & de médiſances atroces ; l'autre, que toute médiſance qui n'eſt pas réparée autant qu'elle pouvoit & qu'elle devoit l'être, devient dès-lors au jugement de Dieu & ſelon la doctrine la plus relâchée, un titre certain de condamnation ; & la troiſiéme enfin, qu'il ne paroît rien qui donne à connoître que ce mourant ait marqué quelque repentir de ſes médiſances paſſées, & qu'il y ait pris quelques meſures pour les effacer. Voilà ce que je vous laiſſe concilier avec la ſainteté de la vie & la ſainteté de la mort ; c'eſt un myſtere pour moi incompréhenſible & un ſecret que j'ignore.

Ah ! Chrétiens, faiſons mieux, & ſans juger perſonne, jugeons-nous nous-

mêmes; apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y peut être intéressée, & apprenons à parler quand il est du même intérêt que nous lui rendions ce que notre médisance lui a ravi. Tout ce que j'ai dit est si conforme à la raison & à l'équité naturelle, que des païens même s'en édifieroient & en profiteroient : nous, éclairés des lumieres de la foi ; nous, inspirés de l'esprit de charité qui s'est répandu dans l'Eglise, & qui doit régner dans nos cœurs ; nous, les disciples de Jesus-Christ, qui s'est déclaré le maître & le Dieu de la charité, qui nous a laissé pour héritage la charité, qui en a fait son précepte & comme le précis de toute sa loi, serons-nous moins charitables que des idolâtres & moins équitables envers nos freres ? Vous vous scandalisez tant quelquefois, mon cher Auditeur, de voir le monde si corrompu ; & malgré tout votre zele, le monde ne se scandalise pas moins de vous voir si médisant; vous vous plaignez tant & si hautement qu'il n'y a plus parmi les hommes ni innocence ni piété, & l'on se plaint avec plus de sujet encore que dans vos paroles & vos entretiens vous n'épargniez ni la piété ni l'innocence. Retranchez ce vice, & faites-en devant Dieu la résolution : voilà de tous les propos que vous pouvez former & que vous devez exécuter, un des plus nécessaires;

car entre les dangers du ſalut, dit Saint Gregoire, il ny en a point de plus univerſel & de plus fréquent que la médiſance : *Hoc maximè vitio periclitatur genus humanum.* Heureux qui s'en préſerve & qui le prévient en gouvernant ſa langue & ne lui permettant jamais de s'échapper. Heureux qui porte toujours la charité ſur ſes levres : il conſervera la grace dans ſon cœur, & il poſſédera la gloire dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c. *Gregor.*



Ce charitable voyageur de notre Evangile rencontre sur sa route un malheureux blessé mortellement & couché par terre ; à ce spectacle toute sa piété s'émeut, & suivant le premier mouvement de son cœur qui l'emporte, il court à ce misérable, lave ses plaies, le conduit lui-même dans une maison, y passe tout un jour auprès de lui, & ne le quitte qu'après avoir fourni à toute la dépense nécessaire pour son soulagement. Charité sans doute qui mérite les plus grands éloges, & que nous ne pouvons assez élever. Mais sçavez-vous encore, mes chers Auditeurs, ce qui en rehausse le prix, & ce qui en fait tout ensemble le sujet de notre admiration & de notre indignation ? c'est un Samaritain qui s'intéresse de la sorte pour un Juif, après que ce Juif s'est vu impitoyablement abandonné par un autre Juif, & même par un Lévite; c'est, dis-je, un Samaritain séparé des Juifs & de mœurs & de religion ; voilà ce que nous devons admirer ; & d'ailleurs qu'un Juif, qu'un Lévite aient été insensibles au malheur & au triste état de cet homme uni si étroitement à eux par la même créance & la même loi, qui peut y penser & n'en être pas justement indigné ? Rentrons en nous-mêmes, mes Freres, & dites-moi si ce n'est pas là ce que nous voyons tous les jours dans le Christianisme, où malgré le même baptême, la

même confession, la même foi qui nous lie tous d'un nœud si intime & si saint, tant de Chrétiens manquent de charité pour d'autres Chrétiens ? N'est-il pas vrai que souvent il y auroit à attendre de la part des Idolâtres & des païens plus de condescendance dans nos peines & plus d'assistance dans nos besoins ? Quoi qu'il en soit, je viens aujourd'hui vous entretenir de la charité du prochain ; de cette charité que la nature nous commande, que Dien nous ordonne, & qui dans la loi évangélique est encore un devoir plus particulier pour nous & plus indispensable. Adressons-nous à cette Mere de miséricorde, dont la charité s'est répandue & se répand sans cesse sur les hommes, & demandons par son entremise la grace & les lumieres du Saint-Esprit. *Ave.*

POur traiter solidement une matiere aussi utile & aussi importante que celle que je me suis proposée, & pour vous donner d'abord une juste idée de cette charité qui fait la plénitude de la loi, & que Jesus-Christ nous recommande aujourd'hui si expressément dans l'Evangile, voici, Chrétiens, en deux mots tout mon dessein. Je le réduis à deux vérités que j'entreprends d'établir, & dont j'aurois droit de me promettre des fruits admirables pour la réformation de

de votre vie, si vous en étiez une fois bien persuadés. Concevez-les, je vous prie : elles vont faire le partage de ce discours. Il y a, dit Saint Chrysostome, deux sortes d'intérêts qui ont rapport à la charité, & qui doivent servir à régler toute la pratique de cette vertu, sçavoir l'intérêt propre, & l'intérêt d'autrui. L'intérêt propre qui est le sujet ordinaire de nos plus ardentes passions, & l'intérêt d'autrui dont nous sommes communément peu touchés; l'intérêt propre que nous conservons avec tout le soin possible, & l'intérêt d'autrui que nous négligeons & que nous ne craignons guere de blesser. L'un, je veux dire l'intérêt propre, qui est l'obstacle de la charité; l'autre, j'entends l'intérêt d'autrui, qui en est l'objet. Or suivant ces deux intérêts tout différents, j'avance deux propositions : la premiere, qu'il n'y a point d'intérêt propre, si grand qu'il puisse être, hors celui de notre ame, que nous ne devions être prêts de sacrifier pour la charité chrétienne; & la seconde, qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui si léger que nous ne devions respecter & ménager pour l'entretien de la charité chrétienne. En effet, qu'est-ce qui trouble l'ordre de la charité parmi les hommes? deux choses : l'amour du propre intérêt, & le peu d'égard à l'intérêt du prochain. Il est question de remédier à l'un & l'autre, mais comment?

en vous apprenant à faire céder au bien de la charité tout intérêt propre, ce sera la premiere partie ; & à respecter pour le bien de la charité tout intérêt du prochain, ce sera la seconde. Puissiez-vous profiter de ces leçons, & n'oublier jamais ces deux devoirs !

I. PART. ETre attaché d'esprit & de cœur à ses intérêts, & avoir pour le prochain cette charité universelle que la loi de Dieu commande, ce sont choses, Chrétiens, non-seulement difficiles à accorder, mais contradictoires dans la doctrine de Saint Paul. Voulez-vous sçavoir, mes Freres, dit ce grand Apôtre, quelle est la véritable charité ? c'est celle qui ne cherche point ses intérêts propres, *Charitas non quærit quæ sua sunt :* voilà l'une des marques les plus essentielles à quoi il veut que nous la reconnoissions. D'où je conclus que si nous ne sommes dans cette préparation d'esprit que la grace doit opérer en nous, & que j'appelle renoncement au propre intérêt, il est impossible que nous aimions notre prochain selon les regles & selon l'ordre de la charité. Cette conséquence est évidente dans tous les principes de la raison & de la foi ; mais permettez-moi de vous la développer, & d'en faire avec vous la discussion, pour en tirer tout le fruit & toute l'édification qu'elle renferme. Je

1. Cor. c. 13.

la trouve fondée ſur quatre preuves, qui vous paroîtront également ſolides : a premiere eſt priſe de la nature même de la charité en général ; la ſeconde, des qualités particulieres de la charité chrétienne : la troiſieme, des préceptes & des obligations rigoureuſes qu'impoſe la charité ſelon les différents états & les diverſes conditions des hommes ; & la derniere, des déſordres qui dans le commerce de la vie détruiſent tous les jours & anéantiſſent la charité : quatre raiſons de l'impoſſibilité abſolue d'allier l'eſprit de charité avec l'eſprit d'intérêt. Ne perdez rien, s'il vous plaît, de cette matiere.

Qu'eſt-ce que la charité, conſidérée en elle-même ? voici la premiere preuve ; c'eſt une union des cœurs & des volontés. *Multitudinis autem credentium erat cor unum & anima una*, dit l'Ecriture en parlant des premiers fideles, ils n'étoient tous qu'un cœur & qu'une ame, pour exprimer qu'ils avoient une charité ſincere. Or cela ſuppoſé, qui doute que l'ennemi le plus mortel de la charité ne ſoit la paſſion de l'intérêt propre ? En effet, comme a remarqué S. Auguſtin, le moyen qu'un homme ſoit uni de cœur au prochain, tandis qu'il ſe reſſerre en lui-même, qu'il ne ſort point hors de lui-même, qu'il ne vit que pour lui-même, qu'il ſe cherche par-tout, qu'il ſe trouve en tout, qu'il n'enviſage les

Act. c. 4.

de l'intérêt : nous ſommes donc diviſés de ce côté-là ; & comme il eſt indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, nos intérêts étant diviſés, nos cœurs le ſont auſſi, & par conſéquent nous n'avons plus cette union qui fait la charité ; & il ne faut qu'un intérêt ſeul, obſervez ceci, j'entends un intérêt recherché & pourſuivi avec attache, pour rompre cette union. J'ai donc droit de dire qu'il n'y a aucun intérêt au monde dont le renoncement & le ſacrifice ne ſoit en quelque ſorte de l'eſſence de la charité; & c'eſt ainſi qu'un philoſophe, même ſuivant les vues humaines, pourroit raiſonner.

Vous me demandez pourquoi donc j'en fais ici un raiſonnement de religion? ah, mes chers Auditeurs, je le fais ſelon la maxime du grand Saint Auguſtin, pour me confondre avec vous, de ce que des vérités comme celle-ci, dont la nature a pris ſoin par elle-même de nous inſtruire & de nous convaincre, ont encore avec le ſecours de la foi, tant de peine à entrer dans nos eſprits, & de ce que toutes les révélations divines ne font pas dans nous ce que la ſeule philoſophie y devroit faire; je le fais pour renverſer une erreur pratique qui regne aujourd'hui parmi les hommes, un phantôme de charité dont on s'éblouit, un amour imaginaire du prochain dont on ſe forme une conſcience. On dit, j'aime cette

perſonne parce que Dieu me le commande, mais du reſte je ne veux avoir avec elle ni habitude ni ſociété ; je ne lui demande rien, je ne lui veux point de mal, je ne prends aucune part dans ſes affaires; qu'elle ſe tienne de ſon côté & moi du mien; voilà pour elle & pour moi le ſecret unique de maintenir la charité & de vivre en paix. Le ſecret, mon Frere, reprend Saint Chryſoſtome, de maintenir la charité ! eſt-il bien poſſible que votre aveuglement aille juſques-là ? Et moi je vous dis que c'eſt le ſecret d'entretenir toutes les diſcordes, de nourrir toutes les averſions, de fomenter toutes les haines, d'autoriſer toutes les vengeances, & de faire mourir dans votre cœur juſques à la racine de la charité. Et à quoi penſons-nous, ajoute ce Pere, quand nous parlons de la ſorte ? Nous réduiſons toute la ſubſtance de la charité à des termes purement négatifs, à ne pas faire tout le mal que nous pouvons, à ne point conſerver de reſſentiment, à n'avoir nul deſſein de nuire. Mais on vous répond que quand tout cela ſeroit ainſi, ce qui n'arrive pourtant gueıe, dans la conjonƈture de cette déſunion dont je parle, tout cela préciſément n'eſt point charité; que la charité eſt quelque choſe de poſitif, & qu'il eſt inſoutenable de vouloir la faire conſiſter dans une indifférence de cœur qui en eſt une des plaies les plus

dangereuſes ; que pour aimer ſon prochain il faut lui vouloir du bien ; que pour lui vouloir du bien il faut entrer dans ſes intérêts, & qu'on n'y peut entrer, tandis qu'on eſt rempli des ſiens propres : voilà encore une fois ce que la loi de Dieu nous dicte ; & ſi l'on nous fait entendre le contraire, on nous ſéduit & on nous perd ; & ſi nous nous faiſons des conſciences au préjudice de cette doctrine, ce ſont des conſciences criminelles ; & ſi nous y joignons, comme il arrive ordinairement, la préſomption d'une vaine ſcience, nous flattant encore ſur ce point d'être bien inſtruits, & de ſçavoir bien juſqu'où s'étendent les bornes de la charité, c'eſt une ſcience réprouvée de Dieu, une ſcience que nous condamnons dans les autres quand ils en uſent envers nous, tandis que nous la juſtifions dans nous & que nous nous permettons d'en uſer à l'égard des autres. C'eſt le reproche que faiſoit l'Apôtre à certains prétendus zélés, grands prédicateurs de la charité pour autrui, quoiqu'ils en fuſſent eux-mêmes fort mauvais diſciples. *Qui ergo alium doces, te ipſum non doces.* *Rom. c. 2.*

Revenons, Chrétiens. A quoi Dieu nous engage-t-il donc quand il nous commande d'aimer nos freres ? après ce que je viens de dire, rien de plus aiſé que de réſoudre cette queſtion : il nous engage à nous dépouiller en faveur de

nos freres, de certains intérêts propres qui nous dominent, & qui alterent ou qui corrompent tout-à-fait dans nous l'esprit de charité : car c'est proprement ce qu'il nous ordonne par son Prophete, quand il nous dit, faites-vous un même cœur de plusieurs cœurs ; & c'est ce qu'il promet de nous donner par un autre prophete, lorsqu'il ajoute, je leur donnerai à tous un même cœur. Que signifie ceci, demande Saint Augustin ? Dieu nous promet à tous un cœur, & cependant il veut que nous nous fassions nous-mêmes ce cœur : s'il nous le donne, pourquoi nous commande-t-il de nous le faire ? & si nous-mêmes nous devons nous le faire, pourquoi dit-il que c'est
Aug. lui qui nous le donnera ? *Quare jubet, si ipse daturus est ; & quare dat, si homo facturus est ?* Mais ces paroles, répond ce Pere, se concilient admirablement : car tout le mystere est que cette union des cœurs où consiste la charité, est tellement l'ouvrage de Dieu, qu'elle ne peut s'accomplir en nous sans nous-mêmes : il faut que la grace la commence, mais il faut que nous l'achevions, ou pour parler plus exactement, que nous y coopérions. Or Dieu nous promet cette grace quand il dit : Je leur donnerai un même cœur, & il nous oblige à cette coopération quand il ajoute, faites-vous un même cœur : & quelle est cette coopération ? je vous l'ai dit ; vuider

nos cœurs de l'intérêt propre, & de l'amour propre qui les posséde, pour les rendre susceptibles de l'intérêt d'autrui, & de cette affection commune qui fait l'étendue de la charité : car tandis que nos cœurs sont intéressés, c'est-à-dire, préoccupés de ce qui nous touche, de ce qui nous appartient en rigueur, de ce que nous prétendons nous être dû, ce sont autant de cœurs partagés, & qui n'ont nulle disposition à faire un même cœur, parce que chacun de nous se fait le sien propre; & ainsi nous ne gardons plus cette loi du Saint-Esprit, faites-vous un même cœur. Vous me direz que si cela est, il y a donc bien peu de charité parmi les hommes; peut-être, Chrétiens, y en a-t-il encore moins que nous ne pensons : si nous en voulions juger par l'opposition de ces deux oracles de Saint Paul, dont l'un nous assure que tous les hommes sont déterminés à chercher leur intérêt : *Omnes quæ sua sunt, quærunt :* & l'autre que la charité fait une profession constante de ne les rechercher point : *Charitas non quærit quæ sua sunt ;* peut-être conclurions-nous que cette vertu est donc l'une des plus rares, & je ne doute point qu'une conclusion aussi terrible que celle-là, ne vous fît trembler dans la vue des jugements de Dieu. Car enfin, Seigneur, dirions-nous à Dieu, pénétrés du sentiment de cette vérité, si ce déréglement d'amour propre

& si cet attachement excessif à mes intérêts ne devoit point m'attirer d'autre disgrace que celle de mettre un obstacle à toute sorte d'amitié honnête, que de me priver des avantages & des douceurs de la société, que de me faire passer pour un esprit bas, que de me rendre même odieux dans le monde, quoique ces considérations d'ailleurs me touchassent, à peine auroient-elles assez de force pour me détacher de moi-même. Mais quand je me représente que si cette passion d'intérêt prend une fois l'ascendant sur moi, je n'ai plus de charité pour mon prochain ; que n'en ayant plus pour mon prochain, je ne puis plus en avoir pour vous, qui êtes mon Dieu ; & que n'en ayant plus pour vous qui êtes mon Dieu, par une suite funeste, mais nécessaire, je ne dois point espérer que vous en ayez pour moi qui suis votre créature. Ah Seigneur ! qu'y a-t-il de si grand en matiere d'intérêt à quoi je ne sois prêt de renoncer, & que je ne déteste & je n'abhorre pour éviter ce malheur ? C'est ainsi, dis-je, que nous raisonnerions avec Dieu & avec nous-mêmes.

Or si cela est vrai généralement de la charité (seconde preuve) que devons-nous dire de la charité particuliere que le fils de Dieu nous a recommandée, & qui est comme le capital du christianisme que nous professons ? car comme toute

ſorte d'amour pour le prochain n'eſt pas charité, auſſi toute ſorte de charité n'eſt pas charité chrétienne ; & ſi nous n'avons la charité chrétienne, euſſions-nous d'ailleurs toutes les vertus des Anges, nous ne ſommes rien devant Dieu : *Si charitatem non habuero, nihil ſum.* *1. Cor. c. 13.*
Nous aimer en ſages ſelon le monde, nous aimer en freres ſelon la chair, nous aimer même ſelon Dieu en hommes fideles, aſſociés dans un même corps de religion, tout cela ne ſuffit pas ; il faut nous aimer en diſciples de Jeſus-Chriſt, parce que ſans cela nous n'avons pas cette plénitude de juſtice au deſſus des Phariſiens, que l'Evangile nous dit être néceſſaire pour entrer dans le royaume du ciel ; & la raiſon, Chrétiens, eſt que le Sauveur du monde, notre ſouverain législateur, nous a fait un commandement de charité bien différent de celui que la loi naturelle & divine impoſoit à tous les hommes ; c'eſt pour cela qu'il l'a appellé ſon commandement : *Hoc eſt præceptum meum ;* *Joan. c. 15.* c'eſt pour cela qu'il a dit que c'étoit un commandement nouveau : *Mandatum novum do vobis ;* *Joan. c. 13.* c'eſt pour cela qu'il l'a établi, pour ſervir comme de ſymbole aux ſectateurs de ſa doctrine & de ſa loi, déclarant aux Apôtres que c'étoit uniquement par-là qu'ils ſeroient reconnus dans le monde pour ſes diſciples ; *In hoc cognoſcent omnes quòd diſcipuli mei eſtis ;* *Joan. c. 13.*

que ce ne seroit ni par la grace des miracles, ni par la science des Ecritures, ni par l'éclat même d'une vie austere & mortifiée, parce que tout cela pourroit convenir à d'autres aussi-bien qu'à eux : *Hæc enim habere poterunt discipuli etiam non mei*, lui fait dire Saint Augustin ; mais qu'ils seroient les seuls qui pratiqueroient cette charité parfaite à laquelle il les obligeoit : & il pouvoit bien, reprend Saint Bernard, leur en parler ainsi, puisqu'il leur ordonnoit de s'aimer les uns les autres, comme il les avoit aimés lui-même : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*. Car si jamais charité a été nouvelle, singuliere, d'un caractere à se distinguer & à se faire remarquer, il est évident que c'est celle que Jesus-Christ a eu pour nous : & quel a été ce caractere distinctif ? ah ! Chrétiens, peut-on l'ignorer & avoir la moindre idée de Jesus-Christ ? Ce caractere a été le désintéressement : ce divin Maître nous a aimés jusqu'à sacrifier pour nous tous ses intérêts en qualité d'Homme-Dieu ; il nous a aimés jusqu'à se faire pauvre de riche qu'il étoit, voilà l'intérêt de son domaine & de ses biens ; jusqu'à s'anéantir par les excès d'une humilité sans bornes & sans mesure, voilà l'intérêt de sa gloire ; jusqu'à prendre la forme de serviteur, voilà l'intérêt de sa liberté ; jusqu'à devenir un homme de douleur,

voilà l'intérêt de sa béatitude ; jusqu'à mourir comme un criminel, voilà l'intérêt de sa réputation & de sa vie ; le dirai-je ? jusqu'à paroître devant Dieu comme un anathême & à être traité comme un sujet de malédiction, voilà l'intérêt de sa sainteté & de son innocence.

Tout cela lui étoit libre, & il pouvoit sans tout cela satisfaire pleinement à son amour pour nous ; mais il a voulu que ce qui lui étoit libre, nous devînt nécessaire, & de ce qui a fait le mérite de sa charité il a fait l'obligation de la nôtre. Car de prétendre ensuite aimer nos freres, sans qu'il nous en coûte rien, sans renoncer à rien, sans nous captiver en rien ; de croire avoir pour eux la charité chrétienne, & d'être aussi entiers dans nos prétentions, aussi jaloux de nos droits, aussi délicats sur notre honneur, aussi amateurs de nos personnes, que l'esprit du siecle, par un faux prétexte de charité & de justice envers nous-mêmes, nous l'inspire, erreur. Ah ! mes chers Auditeurs, il ne falloit point pour cela que Jesus-Christ vînt nous servir de modele, nous n'avions sans lui que trop d'exemples de cette charité ; sa grace même nous y étoit inutile, puisque nous en trouvions suffisamment le principe en nous : il ne falloit point que ce Dieu fait homme nous fît pour cela un commandement

nouveau, puisque de tout temps les hommes s'étoient aimés de la sorte, & que cette charité étoit aussi ancienne que le monde : c'étoit en vain qu'il nous en recommandoit l'exercice, comme la seule chose qui devoit discerner ses disciples, puisque les païens & les infideles ont toujours été en possession du même avantage, & que nous ne répondrons jamais au reproche qu'il nous en a fait par ces paroles de l'Évangile :
Matth. c. 5. *Nonne & ethnici hæc faciunt?* Cependant, mes freres, dit Saint Chrysostome, voilà notre honte & la matiere de notre scandale. Autrefois on distinguoit les Chrétiens par la charité, parce que la charité des Chrétiens étoit victorieuse de tous les intérêts de la terre; & maintenant on pourroit bien nous distinguer par le désordre de la cupidité, puisque toute notre charité n'est qu'amour propre & intérêt. Disons mieux; autrefois les ennemis même de Jesus-Christ, surpris du généreux détachement qu'ils remarquoient dans les fideles, leur rendoient avec admiration ce témoignage
Tertul. en forme d'éloge : *Videte quomodò se diligant*, voyez comment ils s'entraiment; mais aujourd'hui par un renversement bien étrange, surpris de la maniere dont les fideles s'acquittent mutuellement des devoirs de la charité, ils pourroient dans les mêmes termes, mais par la plus sanglante & la plus juste de

toutes les ironies, leur rendre un témoignage tout contraire : *Videte quomodò ſe diligant*, voyez comment il s'aiment les uns les autres, & comment, ſous ce beau nom de charité, ils entretiennent le plus ſubtil & le plus pur amour d'eux-mêmes ; voyez comment cette charité dont ils ſe piquent, & qu'ils vantent comme la reine de toutes les vertus, eſt l'eſclave de toutes leurs paſſions ; voyez comment elle eſt ménagée par une avarice artificieuſe, comment elle eſt conduite par les reſſorts d'une ambition profane, comment elle eſt corrompue par les ſentiments d'une affection impure, *Videte quomodò ſe diligant ;* car les choſes en ſont venues juſqu'à ce point. Ce que les païens, parlant de bonne foi, appellent engagement de paſſion, liaiſon d'intérêt, attachement à la fortune, nous, par un abus de termes qui ne peut être que monſtrueux, nous l'appellons charité & devoir de religion : qu'un idolâtre aimât ainſi un idolâtre, pour peu qu'il ſe conſultât ſoi-même, il reconnoîtroit qu'il ne l'aime pas d'un amour raiſonnable & vertueux ; & nous par une morale plus raffinée, nous nous en faiſons un amour chrétien. Cet infidele, à en juger par ſes propres vues, ne pourroit accorder une telle charité avec la corruption de ſa loi, & nous trouvons moyen de l'accorder avec la perfection de la nôtre ;

de ſorte, & c'eſt le prodige, que ce qui ne feroit pas charité pour lui, l'eſt pour nous.

Quand donc je vois un homme du monde, &, ſi vous voulez même, un homme ſéparé du monde, (car en ceci nulle différence de conditions, & Dieu veuille que les plus ſpirituels ne ſoient pas les plus expoſés & les plus ſujets au déſordre que je condamne) quand je vois un chrétien n'avoir pour les autres que cette charité intéreſſée; c'eſt-à-dire, n'aimer d'une charité officieuſe & obligeante que ceux dont il ſe tient obligé, que ceux qui lui plaiſent, que ceux qui lui ſont utiles ou néceſſaires; & pour tout le reſte n'avoir qu'une charité indifférente, ſtérile, ſans mouvement & ſans action; qu'une charité à ne rien céder & à ne rien relâcher; qu'une charité ſenſible à l'injure, impatiente à ſupporter les défauts; qu'une charité bizarre, défiante, facile à aigrir; & lorſqu'elle eſt une fois émue, fiere, dédaigneuſe, ne revenant jamais d'elle-même, voulant toujours être prévenue, oubliant le bien & conſervant un ſouvenir éternel du mal, ſe faiſant de cela même un point de conduite, de ſcience du monde, de force d'eſprit; & pour comble d'erreur ſe flattant encore d'être non-ſeulement ce qui s'appelle charité, mais ce que Saint Paul entend par cette charité éminente qui eſt en Jeſus-Chriſt & que nous devons tous

avoir : quand je trouve, dis-je, un chrétien ainsi disposé, ah ! mon frere, puis-je lui dire avec Saint Augustin, que votre état est déplorable, & que les voies où vous marchez & où vous vous égarez sont éloignées de celles de Jesus-Christ ! Si ce Dieu Sauveur n'avoit point eu pour nous d'autre charité que celle-là, où en seriez-vous réduit ? S'il n'avoit aimé que des sujets aimables, & qui l'eussent glorifié, que seriez-vous devenus ? A quoi lui pouviez-vous servir, qu'aviez-vous qui fût digne de lui, que voyoit-il dans votre personne qui fût capable de l'attirer ? S'il eût attendu que vous eussiez fait les avances pour rentrer dans sa grace, quelle ressource y avoit-il pour votre salut ? N'a-t-il pas fallu qu'il s'abbaissât, & que par une condescendance toute divine de son amour il vous recherchât le premier ? Est-il juste que vous teniez plus à votre intérêt que lui au sien ? n'est-il pas indigne que vous traitiez vos freres avec plus de dureté qu'il ne vous a traité vous-même ; que vous exigiez des autres plus de déférence qu'il n'en a exigé de vous, que vous vous rebutiez de mille choses dans votre prochain, dont il ne s'est pas rebuté ; que vous ne puissiez souffrir ce qu'il a souffert ; que vous ne puissiez aimer ce qu'il a aimé, comme si votre charité devoit avoir des délicatesses que la sienne n'a pas eues, & que la vôtre

eût droit de se restreindre & de s'épargner après que la sienne s'est prodiguée ? Il est néanmoins de la foi, Chrétiens, que la charité de cet Homme-Dieu doit être la regle de la nôtre, & il est de la foi que c'est sur son amour envers les hommes que votre amour envers le prochain sera mesuré au tribunal de Dieu : on ne se contentera pas que vous ayez eu une charité commune ; on vous demandera celle de Jesus-Christ & qui est en Jesus-Christ : *Charitatem quæ est in Christo Jesu* ; & afin que vous ne puissiez pas vous défendre, on vous produira les termes même de la loi : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem sicut dilexi vos ;* voilà mon précepte, vous aimer mutuellement du même amour que je vous ai aimés : ce n'est point un conseil dont j'aie laissé l'accomplissement à votre liberté ; ce n'est point une œuvre de surérogation que je vous aie proposée, c'est un commandement que je vous ai fait, & dont il faut maintenant que vous me rendiez compte ; *Hoc est præceptum.* Qu'aurons-nous là-dessus à répondre ?

Mais après tout, est-il du précepte de la charité de renoncer positivement à toutes sortes d'intérêts ? Oui, Chrétiens, & ma troisieme preuve est qu'il n'y a point d'intérêt propre, de quelque nature qu'il puisse être, hors celui

du salut, dont le renoncement actuel en mille occasions ne soit un précepte rigoureux de la charité que nous devons à notre prochain. Parlons exactement, & montrons que les décisions de la théologie n'ont rien qui puisse affoiblir la morale chrétienne ; l'induction en sera aisée, & vous apprendrez ce que c'est que d'aimer le prochain : le voici.

Renoncer à sa propre vie, c'est ce qui paroîtroit d'abord plus incroyable ; & cependant il y a une étroite obligation de le faire pour la charité. C'est en cela, dit Saint Jean, que nous avons reconnu l'amour de notre Dieu, en ce qu'il a donné sa vie pour nous, & c'est pour cela que nous devons aussi être prêts de donner notre vie pour nos freres. Telle est la résolution du Saint-Esprit même, où il n'y a ni équivoque ni obscurité : il ne dit pas que nous le pouvons, il dit que nous le devons, *Et nos debemus ;* & certes en mille rencontres l'obligation y est formelle. Ainsi Saint Cyprien remontroit-il aux habitants de Carthage, que cette contagion & cette peste dont leur ville avoit été affligée, n'étoit qu'une épreuve générale que Dieu avoit voulu faire de leur charité ; qu'il avoit voulu leur apprendre ce que les Saints devoient aux malades, ce que les enfants devoient à leurs peres, ce que les peres devoient à leurs enfants,

1. Joan. c. 5.

les maîtres à leurs domeſtiques ; qu'il les avoit mis pour cela dans la néceſſité de s'expoſer les uns pour les autres, & de ſacrifier leur propre vie pour ſe rendre les uns aux autres l'aſſiſtance né-
Cypria. ceſſaire : *Quare illud eſt, dilectiſſimi, quod peſtis illa graſſatur ? explorat juſtitiam ſingulorum.* Or ce que Saint Cyprien diſoit alors, c'eſt ce que puis appliquer à cent autres ſujets ; c'eſt ce qui rend dans le même exemple un Prélat coupable lorſqu'il abandonne ſon troupeau ; c'eſt ce qui fait le crime d'un Magiſtrat, qui par une attache exceſſive à ſon repos & à ſa ſanté, ne s'acquitte pas de ce qu'il doit au public. Car ſi je ſuis obligé de donner ma vie pour mes freres, pourquoi ne le ferai-je pas de perdre pour eux mon repos & de ruiner, quand il le faut, ma ſanté ? *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.*

Renoncer à l'honneur & à ſa réputation : je dis à cet honneur du ſiecle, qui tout chimérique & tout vain qu'il eſt, ne laiſſe pas de nous être plus précieux que la vie. Autrefois cet honneur du monde inſpiroit aux hommes des fureurs qui les portoient juſqu'aux dernieres extrémités, juſqu'à ſe provoquer & à s'égorger les uns les autres, & la loi de Dieu commandoit alors de conſentir plutôt à ſe voir déshonoré que d'en venir à de pareils attentats : maintenant que les loix humaines ont réprime cette

licence, ce même honneur dont la passion ne s'est pas éteinte, n'osant résister à l'autorité des hommes, résiste encore à celle de Dieu, & au lieu de ces sanglants combats qui lui sont interdits, inspire des haines, des coleres, des vengeances, qui peut-être devant Dieu ne sont pas moins criminelles; & si l'on ne renonce à cet honneur, il est impossible de se défendre de tous ces désordres expressément condamnés par la loi de la charité.

Renoncer à son bien & à ses droits : devoir encore plus clairement exprimé dans l'Evangile, & en des termes plus décisif. Car que pouvoit nous dire sur cela de plus fort le fils de Dieu, que ce que nous lisons au chapitre sixieme de Saint Luc, quand il nous ordonne de ne pas redemander notre bien à celui qui nous l'enleve par violence : *Ei autem qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.* Mais ne m'est-il pas permis de le redemandèr en justice, & sans entreprendre de m'en faire raison moi-même, ne puis-je pas user des voies ordinaires pour soutenir & poursuivre mon droit ? Ecoutez-moi, Chrétiens, sur un des points de conscience les plus importants que l'on vous ait peut-être jamais expliqué dans cette chaire. Ne m'est-il pas permis de poursuivre mon droit en justice ? oui, mes chers Auditeurs, quand cette justice peut s'accorder avec la charité : car du

Luc. c. 6.

moment que la charité ſe trouve bleſſée par cette juſtice, ce que vous appellez juſtice devient pour vous la plus grande de toutes les injuſtices, puiſqu'en vous procurant un ombre de bien, elle vous fait perdre le vrai & le ſolide bien. Or en mille conjonctures cette prétendue juſtice & la charité ſont incompatibles : comprenez ma penſée ; car je parle dans la rigueur exacte de l'école ; incompatibles, & du côté de votre frere, & de votre part. Incompatibles du côté de votre frere, quand vous ſçavez que ſans déguiſement ni mauvaiſe foi il n'a pas de quoi vous ſatisfaire, & que la juſtice que vous pourſuivez contre lui, n'aura point d'autre effet que de le ruiner, que de l'opprimer, que de le conſumer en frais inutiles, que de le jeter dans le déſeſpoir ; car cette juſtice devient cruauté, & le renoncement à ce droit eſt pour vous un précepte de miſéricorde. Incompatibles de votre part, quand par l'expérience que vous avez de vous-même, c'eſt-à-dire, de votre eſprit & de vos diſpoſitions naturelles, vous ne pouvez raiſonnablement vous promettre de pourſuivre cette juſtice, ſans que l'animoſité & la paſſion non-ſeulement s'y mêlent, mais ſe rendent maîtreſſes de votre cœur. Car alors il faut renoncer à ce bien : pourquoi ? parce que la charité que vous perdrez, vous doit être plus précieuſe, & vous eſt beaucoup plus

nécessaire. Et voilà, Chrétiens, le sens de cette doctrine de Jesus-Christ si surprenante, que la prudence des hommes du siecle a voulu condamner, & qui est néanmoins juste & pleine de raison, quand il vous dit au chapitre cinquieme de Saint Matthieu, que si quelqu'un injustement vous prend votre robe, vous lui devez laisser emporter encore votre manteau : *Dimitte ei & pallium.* Car il ne s'ensuit pas de là que l'usage des procédures de la justice soit absolument défendu de Dieu, & qu'il ne soit jamais libre d'y avoir recours. Parler ainsi & condamner généralement sans distinction le procès en soi, c'est être ignorant & téméraire ; comme de l'autoriser généralement & sans distinction, ce seroit, sur-tout dans un ministre de la parole de Dieu, être prévaricateur. Mais il s'ensuit de là que le procès est l'une de ces choses indifférentes dont l'usage devient infiniment dangereux, ou plutôt de ces choses qui, quoiqu'indifférentes de leur nature, sont presque toujours mauvaises dans leurs circonstances. En effet, quiconque après s'être éprouvé, a reconnu devant Dieu, qu'il ne peut pas plaider sans se mettre dans l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire, de tromper, de haïr, de médire, dès-là, sans passer outre, doit compter le procès pour un crime, & se persuader que quelque droit qu'il ait

Matth. c. 5.

devant les hommes, il commet selon Dieu une injustice, du moment qu'il entreprend ce procès, & que c'est à lui que s'adressent ces paroles de S. Paul : Hé, mon Frere, pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort
1. Cor. & qu'on vous fraude ? *Quare non magis*
c. 6. *injuriam accipitis ? quare non magis fraudem patimini ?* Or le monde est rempli de ces gens-là, je veux dire de ces Chrétiens ardents & avides, qui sont incapables dans la suite d'un procès de garder la modération de la justice, beaucoup moins la douceur de la charité; & voilà pourquoi je dis que la plupart des procès, quoique légitimes dans le fond, sont criminels dans la pratique, parce que ce sont pour la plupart des hommes, des occasions de violer la charité. Cette morale n'est point outrée, puisqu'elle a Jesus-Christ & son Apôtre pour auteurs & pour garants : vous me direz qu'elle peut troubler les consciences ; & moi je vous réponds, qu'étant bien prise & bien suivie, au lieu de les troubler, elle les calmera & les édifiera : pourquoi ? parce qu'elle rendra les hommes plus circonspects dans une chose aussi délicate que celle-là, parce qu'elle les mettra en état de s'y bien conduire, parce qu'avant que de s'y engager, elle leur fera faire de sérieuses réflexions & de généreux efforts de charité : si nous étions tels que Saint Paul a voulu

voulu nous former, nous n'attendrions pas là-dessus un commandement précis, & nous sacrifierions sans peine nos prétentions à la charité ; mais parce que nous sommes durs & intéressés, nous nous tenons dans les bornes de la loi, & c'est encore beaucoup si elle peut nous arrêter.

Mais enfin cela m'est dû dans la rigueur. Je le veux, mon cher frere, & que concluez-vous de là ? Est-ce une maxime, je ne dis pas chrétienne, mais honnête, que d'exiger dans la rigueur tout ce qui vous est dû ? en rigueur même de justice, n'est-elle pas souvent une injustice ? Si l'on y procédoit toujours ainsi, quelle charité y auroit-il parmi les hommes, quelle union, quelle société ? Il faut donc raisonner tout au contraire, & dire, cela m'est dû dans la rigueur, mais je veux libéralement le remettre ; pourquoi ? parce que je puis là-dessus me tromper, & que chacun croit toujours avoir droit lors même qu'il ne l'a pas ; parce que quand je l'aurois, je me mettrois en danger de le poursuivre avec trop de chaleur, & d'une bonne cause en faire une mauvaise ; parce que je suis sûr de moi, je ne le suis pas de mon prochain, lequel, ou n'est pas persuadé de mon droit, ou piqué de ce que je le traite dans la rigueur du droit, en aura du ressentiment & ne me le pardonnera peut-être jamais. Voilà

ce que je dois me dire à moi-même ; & ſans ce détachement de l'intérêt propre, quels déſordres ruinent tous les jours dans le monde la charité ? c'eſt la quatrieme & derniere preuve.

Otez le propre intérêt, ou plutôt la paſſion du propre intérêt, je vous répondrai de la charité des hommes ; il n'y aura plus de diſcordes parmi eux, plus de querelles entre. les particuliers, plus de diviſions dans les familles, plus de factions dans les Etats, plus de ſchiſmes dans l'Egliſe, parce que tous ces déſordres viennent originairement de l'intérêt ; vous le ſçavez, & vous le voyez ſans ceſſe dans la vie. Pourquoi ſe hait-on les uns les autres ? pour l'intérêt : pourquoi ſe déchire-t-on les uns les autres ? pour l'intérêt : pourquoi travaille-t-on à ſe détruire les uns les autres, & ſe détruit-on en effet ? pour l'intérêt : quel a été dans le Chriſtianiſme le principe de tant d'héréſies & de tant de ſectes, quel en a été le ſoutien ? l'intérêt. Si donc j'ai du zele pour la conſervation de la charité, je dois, autant qu'il m'eſt poſſible, combattre dans moi l'eſprit d'intérêt. Dans le Ciel, dit Saint Chryſoſtome, il n'y a point de guerres, point de jalouſies, point de paſſions qui troublent la paix : mais d'où vient cette union ſi étroite & ſi conſtante entre les Saints ? Eſt-ce parce qu'ils voient Dieu, parce qu'ils l'aiment,

parce qu'ils ſont en état de grace, parce qu'ils jouiſſent de la lumiere de gloire? tout cela ſans doute contribue à l'entretien de la charité : mais en voici une raiſon plus immédiate ; c'eſt que parmi ces bienheureux on n'entend point ces termes de mien & de tien ; c'eſt qu'on n'y dit point, cela eſt à moi, cela ne vous appartient pas, vous n'avez pas droit ſur cela : *Ubi non eſt meum ac tuum, frigidum illud verbum.* Chryſ. Il n'y a qu'un même intérêt pour tous, qui eſt de poſſéder Dieu ; & comme Dieu ſeul ſuffit à tous ſans ſe partager, ils demeurent tous réunis dans ſon ſein ſans ſe diviſer. Nous, Chrétiens, nous ſommes bien éloignés de la perfection de cet état ; le mien & le tien ſont les termes les plus communs ſur la terre, & nous ne pouvons guere nous en paſſer : mais c'eſt cela même qui nous condamne, ſi nous n'uſons de toute la vigilance néceſſaire pour ne point rompre le lien de la charité. Car ſi nous étions exempts de tous les intérêts propres, comme les Saints dans le Ciel, & que Dieu nous commandât la charité, il ne ſeroit pas difficile de la garder ; ou ſi Dieu nous voyant ſujets ſur la terre à ces intérêts, ne nous faiſoit pas de la charité un précepte rigoureux, nous n'aurions rien à appréhender : mais ayant des intérêts particuliers comme nous en avons, & nous trouvant d'ailleurs indiſpenſablement

obligés d'accomplir tous les devoirs de la charité, voilà, mes Freres, reprend Saint Chrysostome, ce qui doit nous tenir dans une crainte & une attention continuelle, de peur que la passion de l'intérêt ne s'allume dans notre cœur, & que la charité ne s'y refroidisse. Ce n'est pas néanmoins encore tout : car la même charité qui nous doit faire ainsi renoncer à notre intérêt propre, doit nous faire en même temps respecter & ménager l'intérêt du prochain, comme je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

II. PART. N'Est-ce point un paradoxe dans notre Religion, de dire que nous soyons obligés à respecter l'intérêt d'autrui, en même temps que Dieu nous ordonne de sacrifier notre intérêt propre ; & que la charité nous fasse une loi d'avoir des égards pour tout ce qui touche le prochain, après nous avoir fait une autre loi de renoncer d'esprit & de cœur à ce qui nous touche nous-mêmes ? Non, Chrétiens, ce n'est point une vérité douteuse, ni qui puisse être contestée ; c'est un principe de morale généralement reconnu, & il ne faut pas même avoir recours au Christianisme pour en être persuadé ; le monde lui-même en convient ; & quoique cette obligation soit une de celles qu'il viole plus

impunément & plus hautement dans la pratique, il ne laisse pas en spéculation & en idée de s'en faire un devoir & une vertu. En effet, remarque Saint Chrysostome, tout homme à qui l'intérêt d'autrui est confié, par le seul motif de l'honneur se croit engagé à le ménager plus fidelement que le sien, & le reproche qu'on lui feroit d'avoir trahi cet intérêt, lui feroit plus injurieux que s'il étoit accusé d'avoir négligé ses intérêts personnels. Or si le monde dans le déréglement & la corruption où l'amour propre l'a réduit, a encore des sentiments si droits, quels doivent être les nôtres dans la profession que nous faisons d'être Chrétiens ? & à quoi ne devons-nous pas être préparés pour remplir en cette matiere, comme en toute autre, la mesure de perfection que l'Evangile exige de nous ?

Il étoit juste, dit Saint Ambroise, & cette réflexion est solide, il étoit juste que Dieu établît cet ordre parmi les hommes, c'est-à-dire qu'il nous ordonnât d'avoir du zele pour les intérêts de notre prochain, pendant qu'il nous oblige à un détachement sincere de tout intérêt propre : pourquoi ? parce qu'il sçavoit, ajoute ce saint Docteur, que quelque détachés que nous fussions de nos propres intérêts, il ne nous resteroit toujours que trop d'attention & trop d'ardeur à les maintenir, & qu'au

contraire quelque zele que nous eussions pour les intérêts d'autrui, à peine en aurions-nous jamais autant que la loi exacte d'une entiere justice le demanderoit. De là vient, poursuit le même Pere, que parmi les préceptes de la charité, exprimés dans le Décalogue, Dieu ne fit aucune mention de l'amour de nous-mêmes, quoiqu'absolument un amour de nous-mêmes honnête & réglé soit un précepte, non-seulement indispensable, mais de droit naturel & de droit divin. Dieu dit à son peuple par le législateur Moyse : tu aimeras le Seigneur ton Dieu ; voilà le premier commandement, auquel il joignit le second, & ton prochain que tu regarderas comme ton frere. Mais il en demeura-là, & il n'ajouta point : tu t'aimeras aussi toi-même de cet amour juste & légitime que la nature t'inspire ; car il auroit été inutile, reprend Saint Ambroise, que Dieu par une loi particuliere eût pourvu à l'observation de ce devoir ; il étoit sûr que l'homme ne s'oublieroit pas, & dans cette vue, bien-loin de nous exciter à avoir de l'amour pour nous-mêmes, il pensoit dès-lors à nous faire dans la loi de grace ce grand commandement, de nous haïr & de nous renoncer nous-mêmes.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, rien de plus constant que la proposition que j'ai avancée, qu'il n'y a point d'intérêt

d'autrui, quelque léger qu'on le suppose, qui ne doive être respecté, & en voici les raisons. Premiérement, parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en moi; or en cette qualité il me doit être non-seulement cher, mais, si j'ose ainsi dire, vénérable. Secondement, parce que cet intérêt d'autrui qui me paroît petit en lui-même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences; or c'est par ces conséquences que je dois l'envisager pour bien juger des obligations qu'il m'impose selon Dieu. Troisiémement, parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui dont le mépris ou le peu de soin, par la seule foiblesse des hommes, ne puisse être pernicieux à la charité : or dès-là je suis inexcusable si je viens à le mépriser, & si dans le commerce de la vie je n'y apporte pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Trois raisons qui, pour être dignement traitées, demanderoient autant de discours; mais que je ne fais que vous proposer en peu de paroles pour ne pas abuser de votre patience.

Oui, mes chers Auditeurs, ce que nous appellons intérêt d'autrui est l'objet essentiel de la charité qui doit être en nous, & par conséquent la chose du monde pour laquelle, selon la loi de Dieu, nous devons avoir plus de

ménagement & plus de zele. Si c'étoit dans les vues de l'amitié qu'on regardât cet intérêt, avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporteroit-on pas ? de quelle fidélité ne se piqueroit-on pas pour témoigner combien l'intérêt d'un ami nous est précieux ? jusqu'à quel point de raffinement ne porteroit-on pas ce respect & ce zele ? Or voila, dit Saint Augustin, le désordre que nous avons à nous reprocher : nous nous faisons de l'amitié une espece de religion, & de la charité, qui est la plus sainte des vertus, un sujet de profanation ; l'amitié nous rend circonspects, modérés, prévénants, généreux, fideles, & la charité n'opere en nous rien de semblable : cependant la foi nous apprend que si la charité n'est en nous plus forte & plus efficace que l'amitié, nous sommes non-seulement des hommes vains, mais réprouvés de Dieu : que faut-il conclure de là ? Mais revenons ; ce n'est donc point, à proprement parler, l'intérêt seul de l'homme que je respecte, quand je crains, par exemple, de blesser l'honneur, d'attenter sur les droits, de contredire & de choquer les sentiments d'autrui ; mais j'ai un objet plus noble devant les yeux ; ces sentiments, ce droit, cet honneur d'autrui se représentent à moi, revêtus du caractere de la charité chrétienne, & cela me suffit pour n'y donner jamais

la moindre atteinte ; ce caractere de charité répandu sur toutes les choses où le prochain a quelque intérêt, me paroît comme une sauve-garde que Dieu y a mise, & cette sauve-garde, si j'agis par l'esprit de la foi, est bien plus sure & plus propre à me contenir que tout autre motif humain. Or c'est en cela que consiste l'exercice de la charité. Car la charité, encore une fois, n'est point une vertu oisive ni abstraite ; elle a un sujet qui l'occupe, & auquel elle s'attache, & ce sujet est l'intérêt d'autrui dont nous parlons : notre amour propre forme des desseins contraires à cet intérêt ; la charité s'y oppose : cet intérêt est combattu par notre ambition ou par notre jalousie ; la charité le défend : nous blessons cet intérêt par notre imprudence ; la charité y remédie : nous détruisons cet intérêt par notre injustice ; la charité le répare & le rétablit : voilà quelle doit être en nous son action. Car aimer le prochain, & n'avoir pour lui ni déférence, ni condescendance, ni retenue, ni précaution, ni soin de l'épargner, ni crainte de lui nuire & de lui déplaire ; c'est une charité que Saint Paul n'a point connue, & qui passera toujours pour chimérique quand on voudra la comparer avec celle dont ce grand Apôtre nous a fait l'excellente peinture. Il n'importe ; c'est encore cette charité chimérique & fausse que l'erreur

& l'aveuglement du siecle voudroit soutenir. Comme on se figure une charité qui n'exclut point l'intérêt propre, & avec laquelle on prétend pouvoir accorder toute la corruption de l'intérêt propre, aussi en suppose-t-on une avec laquelle le mépris de l'intérêt d'autrui n'a rien qui ne soit compatible. J'entends une charité qui sçait parfaitement se mettre au dessus de l'intérêt du prochain, & qui bien-loin de s'en rendre esclave, croit être en droit de s'en faire, comme il lui plaît, un divertissement & un jeu. On a même trouvé le secret d'aimer ses freres dans le Christianisme, & de leur donner tous les chagrins qu'on leur donneroit s'ils étoient nos ennemis les plus déclarés, & cela se fait d'autant plus dangereusement, que l'on proteste alors plus hautement ne les point haïr. Car on les raille, on les choque, on les mortifie, on censure leurs actions, on traverse leurs desseins, on rabaisse leurs succès ; & cependant on assure & on se flatte qu'on les aime, comme si tout cela étoit indifférent à la charité, & qu'elle n'y dût prendre aucune part. Or je vous demande s'il y a une plus grossiere & plus déplorable illusion.

Mais ces intérêts d'autrui, me direz-vous, sont souvent trop peu de chose pour imposer à la charité une obligation si sévere. Et moi (seconde raison) je

ſoutiens qu'en matiere de charité, mais encore plus de charité chrétienne, il n'y a rien de léger, & que par rapport à cette vertu, ſi nous raiſonnons bien, tout doit être cenſé important. Pourquoi cela ? non-ſeulement pour obvier au déſordre de la prévention de notre eſprit, qui fait que lorſqu'il s'agit de l'intérêt des autres, en étant auſſi peu touchés que nous le ſommes, nous n'en portons preſque jamais un jugement équitable ; & qu'autant que l'amour propre eſt ingénieux à groſſir dans notre idée les moindres offenſes qui nous regardent, autant a-t-il de ſubtilité & d'artifice pour diminuer dans notre eſtime les offenſes les plus grieves, qui s'adreſſent au prochain : (vérité que l'expérience nous rend ſenſible ; & qui ſe rapporte à ce que le Sage appelloit abomination devant Dieu, quand il diſoit que nous avons deux poids & deux meſures ; l'une pour nos propres injures, qui conſiſte à exagérer, à amplifier, à relever tout ; & l'autre pour celles d'autrui, qui conſiſte à traiter de bagatelle & compter tout pour rien, *Pondus & pondus abominatio eſt apud Deum :*) non-ſeulement, dis-je, par cette raiſon qui eſt générale, mais par une autre plus eſſentielle, & dont on ne peut diſconvenir : parce qu'en effet, dit Saint Chryſoſtome, ce qui eſt petit en ſoi, eſt preſque toujours par rapport à la charité, important dans ſes conſéquences,

Prov. c. 20.

& qu'il ne doit plus être mesuré selon les bornes étroites de l'injustice particuliere qu'il renferme, mais selon l'étendue des maux presque infinis qu'il peut produire.

Ainsi, par exemple, mon cher Auditeur, cette raillerie que vous avez faite, qui a paru fine & spirituelle, mais aux dépens de votre prochain, & qui peut-être a été applaudie de ceux qui n'y prenoient nul intérêt, du moment qu'elle reviendra à la personne dont vous avez parlé, quels mouvements de dépit & d'indignation n'excitera-t-elle pas dans son cœur ? Cette obstination souvent bizarre & capricieuse que vous avez à contredire l'humeur de votre frere, cette parole brusque & hautaine qui vous est échappée traitant avec lui, ce défaut de complaisance dans une occasion où vous en deviez avoir, ce refus peu honnête & désobligeant d'un service qu'il attendoit de vous, ne sont-ce pas là les principes de l'aversion qu'il vous témoigne en toutes rencontres ? Si vous aviez respecté la charité, si vous aviez été à l'égard de cet homme aussi réservé & aussi prudent que vous voulez qu'on le soit pour vous, la paix, qui est le fruit de la charité, seroit encore parfaite entre vous & lui ; on n'auroit pas vu ces dissensions, ces emportements, ces vengeances qui ont éclaté ; cet incendie n'est venu que d'une étincelle, je l'avoue ;

mais c'eſt pour cela même que vous deviez l'éteindre dès ſa naiſſance, & que vous êtes coupable de l'embraſement que cette étincelle a cauſé dans ſon progrès. En effet, nous voyons tous les jours que les plus grands troubles, que les inimitiés les plus violentes, que les plus ſcandaleux divorces n'ont point eu d'autre origine que quelques petits intérêts du prochain, bleſſés d'abord par indiſcrétion, mais qui dans la ſuite ont porté à tous les excès de la paſſion & de l'animoſité. Or qui peut douter que la charité ne ſoit reſponſable de ces ſuites? Et pourquoi ne le ſeroit-elle pas, Chrétiens, ou plutôt pourquoi n'en ſerions-nous pas reſponſables pour elle? Puiſque ces ſuites ſont auſſi funeſtes que nous l'éprouvons, pourquoi ne ſerions-nous pas obligés à les prévoir, & en les prévoyant, à les éviter? Ne connoiſſons-nous pas aſſez le monde pour être inſtruits de tout cela? & montrons-nous dans le reſte de notre conduite que nous l'ignorions? Quand il eſt queſtion de cultiver les bonnes graces & la faveur d'un grand, négligeons-nous les plus petites choſes? Perſuadés que notre fortune dépend de lui, ne craignons-nous point de l'attriſter, de le rebuter, de le contrarier? ne nous faiſons-nous pas une loi de lui plaire en tout & de nous conformer à toutes ſes inclinations? Or eſt-ce trop exiger de nous, quand on

veut que nous faſſions pour l'intérêt de la charité ce que nous croyons nous-mêmes devoir faire pour un intérêt temporel ?

On ſe tient bien juſtifié lorſqu'on dit : je n'ai point attaqué l'honneur & la réputation de ceux qui ſe plaignent de moi ; je n'ai point touché des articles eſſentiels : mais on ne prend pas garde que c'eſt-là une des plus vaines excuſes dont la malignité du monde ſe couvre ; car ce qui détruit la charité parmi les hommes, ce n'eſt pas ſeulement, ni même toujours, ce que les hommes appellent choſes eſſentielles, en fait de réputation & d'honneur ; & tel ne s'offenſera pas moins d'être raillé ſur ſon ignorance & la groſſiéreté de ſon eſprit, que d'être accuſé de manquer de cœur & de probité. Dites d'une femme mondaine qu'elle eſt ridicule dans ſes manieres, & pitoyable dans ſa figure, vous la piquerez plus vivement que ſi vous lui reprochiez un commerce de galanterie. Ce qui détruit parmi les hommes la charité, c'eſt par rapport à chacun d'eux ce qui les aigrit, ce qui les envenime, ce qui les remplit d'amertume, & quand je me donne la licence de les entreprendre ſur l'un de ces points, quel qu'il ſoit, je me charge devant Dieu de tout ce qui en peut arriver.

Enfin, mes Freres, conclut Saint Bernard, & c'eſt la derniere raiſon, nous

devons bien nous convaincre que la charité étant la chose du monde la plus délicate, elle veut, pour ainsi parler, être choyée, & qu'une partie du respect qui lui est dû, consiste dans les égards que sa foiblesse même demande de nous. Car il ne faut pas, dit ce Pere, que nous considérions cette vertu dans la pure abstraction de son être, ni telle qu'elle seroit dans des créatures d'une autre espece que celles qu'il a plu à Dieu de produire, ni même telle qu'il seroit à desirer qu'elle fût absolument dans le prochain, mais telle en effet qu'elle y est & qu'elle y sera toujours. Or il est certain que la charité, quoique forte & robuste en elle-même, n'est point communément de cette trempe dans ceux avec qui nous vivons ; au contraire nous devons faire état qu'elle est foible dans leurs personnes, qu'elle est susceptible de toutes les impressions, aisée à choquer, & que les moindres injures sont pour elle autant de plaies dangereuses & difficiles a guérir ; d'où s'ensuit pour nous un devoir de conscience, de nous étudier nous-mêmes, & d'agir toujours avec beaucoup de retenue & de douceur. Mais cette délicatesse de la charité ne vient que de l'imperfection des hommes. Hé bien, mon Frere, répond Saint Bernard, quelle conséquence pensez-vous pouvoir tirer de là ? Les hommes sont nés imparfaits, donc il vous sera permis

d'en user avec eux comme s'ils ne l'étoient pas ? ils ont pour eux-mêmes & pour ce qui les concerne une extrême sensibilité ; donc vous pourrez impunément les irriter & les aigrir ? la charité dans leur cœur est bien fragile ; donc vous n'aurez nul égard à sa fragilité ? Et quoi, poursuit ce saint Docteur, est-ce ainsi que raisonnoit Saint Paul ? sont-ce là les regles du Christianisme qu'il donnoit aux fideles, lorsqu'il leur recommandoit de respecter jusqu'à la foiblesse de leurs freres, de se garder avec soin de les scandaliser dans les choses même innocentes & d'ailleurs permises, de craindre sur-tout que par leur conduite peu discrette, une ame foible pour laquelle Jesus-Christ est mort, ne
1. Cor. 8. vînt à périr ? *Et peribit infirmus in tua scientia, frater, pro quo Christus mortuus est.* Non non, direz-vous, mon cher Auditeur, si vous en jugez selon les maximes de notre Religion, ce n'est point à moi de guérir la foiblesse des hommes, ni de corriger la délicatesse de leurs esprits & de leurs humeurs ; c'est à moi de m'y accommoder, & comme chrétien, de les supporter ; & puisque les hommes sont sensibles à une parole & à une raillerie, jusqu'à rompre la charité, cette raillerie, cette parole doit être pour moi quelque chose de grand. De tout temps les hommes ont été foibles & délicats. Voilà ce que je dois présupposer comme

le fondement de tous mes devoirs en matiere de charité ; car si pour avoir de la charité j'attendois que les hommes n'eussent plus d'imperfections, ni de foiblesses, comme il est certain qu'ils en auront toujours, je renoncerois pour toujours à cette vertu. Dieu me commande de les aimer foibles comme ils sont, & imparfaits comme ils sont : or cela ne se peut, si je ne respecte en eux jusqu'aux moindres de leurs intérêts, & si je ne suis circonspect jusques dans les sujets les plus légers dont ils ont coutume, quoique sans raison, de s'offenser. J'aurai bien plutôt fait de condescendre là-dessus à leurs foiblesses, que de prétendre qu'ils réforment leurs idées, & il me sera bien plus avantageux d'être à leur égard humble & patient, que de m'opiniâtrer à vouloir les rendre raisonnables.

Voilà, Chrétiens, les sentiments avec lesquels je vous laisse ; & je finis par la belle & salutaire leçon que faisoit Saint Pierre aux premiers fideles : *Deponentes igitur omnem malitiam & omnem dolum, & simulationes, & invidias, & omnes detractiones, sicut modò geniti infantes, rationabiles, sine dolo lac concupiscite.* Défaites-vous donc, mes Freres, défaites-vous de cette malignité, de cette animosité & de ces haines qui infectent votre cœur : n'usez plus de ces ruses & de ces artifices dont vous vous êtes servi

1. Petr. c. 2.

pour vous ſurprendre les uns les autres. Quittez ces fauſſes apparences, & n'ayez plus de ces diſſimulations qui, ſous un viſage froid & ſerein, cachent les plus vifs reſſentiments & les paſſions les plus animées ; étouffez ces envies ſecrettes & ces jalouſies, qui du ſuccès de vos freres vous font un ſupplice ; ne vous laiſſez plus aller à ces médiſances qui éteignent dans vos ames la grace & la charité, & qui ſouvent changent la ſociété la plus ſainte dans un enfer : ſi quelque affaire vous a diviſés, rapprochez-vous au plutôt, & uniſſez-vous plus que jamais ; ôtez toutes ces formalités qui arrêtent tant de réconciliations ; mais, ſelon l'avis de Saint Paul, prévenez-vous de part &
Rom. c. 12. d'autre : *Honore invicem prævenientes.* Soyez en cela comme des enfants, & ſouvenez-vous que la ſimplicité d'un enfant vaut mieux en mille conjonctures pour un chrétien que toute la ſageſſe du monde ; ſouvenez-vous qu'il eſt impoſſible d'être à Jeſus-Chriſt ſi l'on n'a l'eſprit de Jeſus-Chriſt, & que l'eſprit de Jeſus-Chriſt eſt un eſprit de charité. Venez, divin Eſprit, venez dans nos cœurs, pour y rétablir cette précieuſe vertu ; ſi vous la faites revivre parmi nous, & ſi vous faites ceſſer tout ce qui l'altere, c'eſt bien alors que par une eſpece de création vous aurez renouvellé la face
Offic. Eccl. de la terre : *Et creabuntur, & renovabis faciem terræ.* Opérez ce miracle, Seigneur,

opérez-le pour toute l'Eglife votre Epoufe, mais en particulier pour cet auditoire qui m'écoute, afin que tous ceux qui le compofent, unis dès maintenant par une fincere charité, le foient éternellement par une même félicité, que je leur fouhaite, &c.





SERMON
POUR LE TREIZIEME DIMANCHE APRE'S LA PENTECÔTE.

Sur la Confession.

Quos ut vidit, dixit : ite, ostendite vos Sacerdotibus.

Dès qu'il eut apperçu ces lépreux, il leur dit : allez, faites-vous voir aux Prêtres. En Saint Luc, chap. 17.

C'EST l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse & mortelle contagion qui les infectoit ; & c'est le puissant remede que l'Eglise, au nom de Jesus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lepre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché ; elle nous envoie aux Prêtres comme aux médecins de nos ames, & elle

nous ordonne de leur faire connoître nôtre état & nos maladies spirituelles ; *Ite, ostendite vos Sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque Saint Chrysostome, les Prêtres n'avoient pas le pouvoir de guérir la lepre, mais ils l'examinoient seulement, & jugeoient si elle étoit en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle & que le Sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des Apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre & lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, Chrétiens, voici ce qui nous doit paroître bien étrange, & ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le Christianisme : c'est que tant de pécheurs sçachent si peu profiter du don de Dieu & du Sacrement le plus salutaire ; c'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jesus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, & leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, & refusent d'approcher de son sacré tribunal ; c'est que pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte & la plus parfaite guérison, comme des malades agités d'un violent transport & insensibles à leurs maux, ils fuient le remede avec autant

d'horreur qu'ils devroient marquer & avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre & de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux Chrétiens l'affreux danger & le crime d'une confession sacrilege ; mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie & pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter ; mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux & des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers Auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du Sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence & la vertu. Demandons les lumieres du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave.*

CE n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable & la nécessité de la confession ; dès que nous sommes enfants de l'Eglise, nous sommes soumis à ses décisions, & nous ne pouvons ignorer un de ses préceptes les plus authentiques & les plus formels ; précepte fondé sur la parole de Jesus-Christ même ;

précepte autorisé par la tradition, confirmé par les Conciles, reçu dans tous les siecles, & observé de tout le peuple fidele. Je sçais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques, qu'il leur a paru un joug insupportable, & qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure & trop pesante : mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable & au temps & au lieu où je parle, j'avance, mes chers Auditeurs, & je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, & où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différents, ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grace; dans l'état du péché, nous avons besoin de remede pour nous guérir ; & dans l'état de la grace, nous avons besoin de force pour nous soutenir : or cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace & le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché : ce sera la premiere Partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infaillible & le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde Partie. De l'une & de l'autre vous

apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au Sacrement de la pénitence, & ce sera la conclusion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

I. PART. C'Est une doctrine communément reçue dans la Théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer si Dieu ne l'accepte pour cela, & s'il n'y ajoute sa grace, qui est la grace de la rémission; mais la même Théologie reconnoît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter sont dans les regles ordinaires des moyens proportionnés, & qui de leur nature ont déjà quelque vertu pour contribuer à un effet si noble & si relevé. Voilà, Chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que la confession étoit un des remedes les plus efficaces pour abolir le péché; car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premiérement de la volonté & du don de Dieu, secondement d'elle-même & de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie & agréée pour cette fin; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce

ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grace, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché. De son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur & le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette premiere partie. Donnons à l'une & à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, Chrétiens, Dieu l'a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché; & la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paroisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car quel excès & quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposoit à une damnation éternelle & qui la méritoit, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, & qu'il me suffise, comme parle Saint Augustin, de confesser ce que je suis pour devenir ce que je ne suis pas! Ah! mes Freres, s'écrie là-dessus Zenon de Verone, voici un jugement bien extraordinaire & bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné, & s'il se reconnoît coupable, il est justifié. *Novum judicii genus, in quo reus, si excusaverit* *Zen. Veron.*

crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur. Dans la justice des hommes la procédure est bien différente; ils ne punissent que ce que l'on découvre : mais dans la justice divine il n'y a de châtiment & de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparoître à mes yeux; & si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, & qu'il lui met dans la bouche, pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenoit le grand Evêque de Verone dont j'ai déja cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire, celle que nous faisons selon les loix du Christianisme & au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourments, mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes & d'un plein gré, avec repentir, avec amour : pourquoi ? parce que nous sçavons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse, & que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous & à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes & les plus précieuses. De-là vient, ajoûte Saint Chrysostome, que nous confessons jusqu'à nos péchés les

plus secrets. Prenez garde, Chrétiens, à ce passage, il est important contre nos hérétiques, & je le tire de l'homélie quinzieme sur la seconde Epître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint Docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction & qui sont devenus publics : mais pour nous qui suivons d'autres maximes & qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Eglise jusqu'à nos pensées; & voici la raison qu'il en apporte, c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées & de nos sentiments les plus intérieurs & les plus cachés, bien-loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice & nous en préserve.

Mystere, mes chers Auditeurs, que David avoit si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fît grace, qu'il versât sur lui ses miséricordes & ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché; *Ampliùs lava me ab iniquitate mea, & à* *Psalm.*
peccato meo munda me; ce Roi pénitent *50.*
ne se servoit point d'autre motif pour l'y engager & pour le toucher en sa faveur, que de lui dire, vous voyez, Seigneur, que je reconnois mon iniquité : *Quoniam* *Ibid.*

iniquitatem meam ego cognoſco. Quelle conſéquence ? Elle eſt très-juſte, répond Saint Chyſoſtome ; & David parlant de la ſorte, étoit parfaitement inſtruit des intentions de Dieu & de ſes vues toutes miſéricordieuſes. Car c'eſt comme s'il lui eût dit : il eſt vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offenſe que j'ai commiſe, eſt une réparation très-légere, mais puiſque vous voulez bien l'agréer & vous en contenter, j'oſe vous l'offrir & j'eſpere par-là me réconcilier avec vous : vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confeſſe mon péché : *Et à peccato meo munda me, quoniam iniquitatem meam ego cognoſco.*

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui ; & cela, Chrétiens, fondé ſur deux de ſes divins attributs ; l'un eſt ſa grandeur, & l'autre ſa bonté : ſa grandeur, parce que c'eſt là qu'il fait paroître ce qu'il eſt & ce qu'il peut, remettant le péché en ſouverain, & ſans obſerver avec nous toutes les formalités d'une juſtice rigoureuſe. Sur quoi je me rappelle un beau mot de Saint Ambroiſe dans le panégyrique du grand Théodoſe : il dit que ce prince prenoit quelquefois plaiſir à juger lui-même les criminels d'Etat, & qu'après les avoir convaincus & forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendoient une ſentence de mort, & qu'ils redoutoient ſon juſte courroux, il changeoit tout à coup de

visage pour leur faire entendre qu'il leur rendoit la vie, & que de sa pleine volonté il les renvoyoit sans châtiment. Or il en usoit ainsi, poursuit le même Pere, parce qu'il ne vouloit pas perdre ces malheureux, & qu'il se faisoit une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere.* Telle est, mes chers Auditeurs, la conduite de Dieu envers nous ; outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée ; parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession ; car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, & à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner. *Ambr.*

C'est pourquoi le Prophete royal disoit encore à Dieu : *Tibi soli peccavi & malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cùm judicaris.* J'ai péché, mon Dieu, & je le confesse, pourquoi ? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, & que dans le pardon que vous m'accorderez on connoisse que votre miséricorde est au dessus de toute la malignité de mon cœur, & qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le Saint-Esprit nous représente quand il nous invite à la confession, & c'est en ce sens que *Ps. 50.*

Saint Augustin explique ces paroles du Ps. 117. Pseaume cent dix-septieme, *Confitemini Domino quoniam bonus.* Hé, mon Frere, dit-il en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincérement & sans déguisement ? ne vaut-il pas mieux en le déclarant, vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silen-Aug. ce criminel ? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus est ? fac confitendo propitium, quem negando facis infensum.*

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnoître mon péché ; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher Auditeur, c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu : & quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme, qui lui sert de médiateur auprès de Dieu ? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudroit confesser devant toute la terre & dans l'assemblée de tous les justes, Ps. 110. selon l'expression du Prophete : *In concilia justorum & congregatione*, votre grace, ô mon Dieu, dépendant de là & m'étant promise à ce prix, devrois-je hésiter un moment ? Devrois-je compter pour

quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien ? Ne devrois-je pas être prêt à faire au moins par une obligation rigoureuse & pour l'assurance de mon salut, ce que faisoient les premiers fideles par une abondance & une ferveur de Christianisme ? Craignoient-ils de confesser hautement leurs péchés ? craignoient-ils de les révéler à la face de toute l'Eglise ? Pourquoi n'aurois-je pas dans la confession secrette la même soumission, la même résolution, le même zele qu'ils avoient dans la pénitence & la confession publique ? Pourquoi ne ferois-je pas pour racheter mon ame, cette ame immortelle, ce que font tous les jours les criminels pour racheter une vie passagere & périssable ? Qu'un criminel ait obtenu du Prince des lettres de grace, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner & les vérifier ? Il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins, par une déclaration authentique souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui ; c'est dans un jugement juridique & solemnel se reconnoître coupable & digne de mort : il n'importe ; l'avantage de l'absolution lui fait oublier ou lui fait soutenir toute confusion. Or la grace de mon Dieu que j'ai perdue & qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins

estimable & qui me doive moins coûter ? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres : *Ostendite vos sacerdotibus ;* si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes miseres, d'implorer leur médiation, & de recevoir de leur bouche une prompte & pleine rémission ? Suivons donc, mes Freres, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grace que Dieu a établi dans son Eglise, & où sont assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions : *Adeamus ergò cum fiducia ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, & gratiam inveniamus in tempore opportuno.* C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, & c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer ; c'est à eux qu'il a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel, & tout ce que vous remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises & les plus formelles, ses volontés les plus expresses ; & ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter ?

Hebr. c. 4.

Cependant, Chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché : ce n'est pas sans

fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, & mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe, d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous & si puissante : car que fait la confession du péché ? trois choses : elle humilie le pécheur dans la vue de son péché ; elle lui inspire la douleur & le repentir de son péché ; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente & actuelle de son péché. Or par-là elle détruit absolument en lui le péché : prenez garde, s'il vous plaît ; en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché qui est l'orgueil ; en inspirant au pécheur le repentir & la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les Théologiens appellent la coulpe ; & en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même, ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché qui est la peine ; de sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cede à son action & à son pouvoir : tout ceci est remarquable, & mérite une réflexion particuliere.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur ; voilà son premier effet ; & en cela non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale & la plus essentielle fonction de la pénitence.

Car dans la penſée des Peres, qu'eſt-ce que la pénitence ? Tertullien nous en donne une excellente idée : ſçavoir, que la pénitence eſt comme un art ou une ſcience dont Dieu ſe ſert pour humilier l'homme, & par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier ; *Diſciplina humilificandi hominis.* Or de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine ſcience, il n'y en pas une qui ſoit comparable à celle de confeſſer ſon péché : pourquoi ? parce qu'il eſt certain que rien n'humilie tant l'homme que la confeſſion du péché : je ne dis pas cette confeſſion vague & indéterminée, par où nous proteſtons en général que nous ſommes pécheurs, ſans ſpécifier en quoi ni ſur quoi nous le ſommes : je ne dis pas cette confeſſion mentale & toute intérieure qui ſe fait à Dieu du fond de l'ame, & qui ne conſiſte qu'à reconnoître devant lui ce qu'il ſçait aſſez & ce que nous ne pouvons lui déguiſer ; car bien loin qu'il faille pour cela de grands ſentiments & de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, & c'eſt une marque de piété : mais je dis cette confeſſion inſtituée par Jeſus-Chriſt, & dont nous avons l'uſage dans l'Egliſe ; c'eſt-à-dire, cette confeſſion où nous deſcendons au détail des choſes, où nous ne nous contentons pas de dire, j'ai péché, mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages

Tertul.

particuliers de tel & tel péché ; où nous disons, voilà ce que j'ai pensé & ce que j'ai fait, voilà la passion qui m'a emporté, voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir ; voilà l'opprobre de ma vie, & c'est en ceci & en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu : enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la pénitence ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, & qu'avec un rayon de sa lumiere il ira fouiller & pénétrer dans tous les replis de notre ame. Car c'est justement le modele que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre esprit trouve son humiliation : *Disciplina humilificandi hominis*. Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu ; à un homme qui de lui-même ne nous peut connoître, mais à qui nous exposons toutes nos foiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté & de corrompu dans notre cœur ; nous soumettant à écouter tout ce que le zele lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les regles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice

héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien ? *Disciplina humilificandi hominis.*

Et c'est ici, mes chers Auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée, & qui se rencontre encore tous les jours, entre l'esprit de l'erreur & l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession & de pénitence qui l'humiliât : qu'a-t-il donc fait ? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché & qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Eglise, & n'a retenu qu'une ombre de confession qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeller simplement pécheur, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu ce langage ? Quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit Saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, & aux yeux de qui vouloir me dérober, ce seroit une folie extrême, puisque si j'osois l'entreprendre, je mériterois que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam & si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi.* *Aug.*
Mais par un esprit tout contraire, l'Eglise de Jesus-Christ s'est maintenue dans

la pratique de cette confeſſion dont ſon divin époux lui a fait comme un ſacrement d'humilité ; & plus cette confeſſion lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y eſt attachée, parce qu'elle lui a ſemblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en uſions, l'humilité & la pénitence ſe ſuivant toujours, & la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où ſe trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers Auditeurs, la grande maxime du chriſtianiſme ; & par cette maxime vous devez voir quel eſt l'égarement de ceux qui fuient la confeſſion & qui s'en éloignent pour la honte qu'ils trouvent à confeſſer leurs péchés. Raiſonner ainſi, & agir par ce principe, c'eſt bien ſe tromper ſoi-même : vous fuyez la confeſſion & vous vous en diſpenſez, parce qu'elle porte avec ſoi une certaine honte ; & c'eſt juſtement pour cela qu'il faudroit l'aimer : car cette honte qu'elle vous cauſe, vous humilie devant Dieu, & ce qui vous humilie devant Dieu, c'eſt ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon frere, dit Saint Chryſoſtome, ce qui a été la ſource de votre malheur, c'eſt de n'avoir pas eu aſſez de honte : vous vous êtes fait un front de proſtituée, comme parle l'Ecriture, pour commettre le péché :

il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion, & que pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or vous ne la retrouverez jamais mieux que dans la confession du péché même : quand j'entends les prédicateurs de l'Evangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs, ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zele, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce qu'il faudroit plutôt leur donner, s'ils ne l'avoient pas ? Un des grands abus de la confession, est de voir s'y présenter certaines ames, sans nulle honte de leurs crimes, & de leurs crimes néanmoins les plus honteux : comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance ; & vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parce qu'elles sont d'une qualité & d'un état dans le monde où l'on ne doit pas attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence sçavent combien cet abus est aujourd'hui commun : or cet abus qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en

eſt un ſigne viſible. C'eſt donc aux prédicateurs & aux confeſſeurs à y remédier ; comment cela ? en inſpirant eux-mêmes cette ſainte honte à ceux qui ne l'ont pas, & en apprenant à ceux qui paroiſſent l'avoir à en bien uſer, en leur faiſant concevoir à tous que c'eſt l'une des graces les plus précieuſes qu'ils aient à ménager dans ce ſacrement. Je ſçais que cette honte peut quelquefois aller trop loin ; mais je conſens qu'on la modere alors, & non pas qu'on la détruiſe ; je ſçais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, & lui faire celer ſon péché ; mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre : car ſi c'eſt un excès de cacher ſon crime par confuſion, c'en eſt un autre encore plus dangereux peut-être de le déclarer ſans humilité.

J'ai dit de plus que la confeſſion a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur & la contrition du péché : la raiſon en eſt très-naturelle ; car la contrition, diſent les Théologiens, ſe forme dans nos ames par une appréhenſion vive & une vue actuelle de la griéveté du péché & de ſa malice. Or il eſt certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché que quand nous en faiſons la déclaration au tribunal de la pénitence ; c'eſt alors que le péché ſe montre à nous

dans toute sa difformité ; c'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, & que nous pouvons dire avec
Psal. 37. le Prophete royal : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum.* Hors de là nous n'y pensons qu'à demi ; & quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légeres, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, & aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le sçavez, mes chers Auditeurs, & l'expérience vous l'aura fait connoître, ces idées si foibles auparavant se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon Saint Augustin, ces sentiments tendres, ces mouvements d'horreur contre le péché sont les dispositions les plus efficaces & les graces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocence & le divin secret qu'avoit trouvé le saint Roi Ezechias pour renouveller dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisoit-il ? il parcouroit toutes les années de sa vie, & il confessoit à Dieu toutes ses infidélités,

Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ. Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement, comme elle l'est dans la loi de grace, elle ne laissoit pas d'opérer en lui & de le toucher ; cette revue exacte de tout le passé étoit suivie de l'amertume de son ame, & cette amertume étoit la véritable douleur qu'il cherchoit : *Recogitabo tibi in amaritudine.* N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs ? leurs cœurs qui sembloient être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler : jusques-là on eût dit que ces cœurs étoient fermés & impénétrables à tous les traits de la grace ; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidelle & entiere, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre séche & aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel : pourquoi ? parce qu'ils ont ressenti l'efficace & la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique & dont les Peres de l'Eglise nous font tant d'éloges, *peccavi*, j'ai péché ; de cette parole qui fut la confession & le principe de la justification d'un des plus parfaits & des plus illustres pénitents. Voyez, mes Freres, dit Saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantùm tres syllabæ valent!* Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu

Isai. c. 38.

Ambr.

courroucé elle en fit un Dieu propice ; & le cœur de David, parce que d'un adultere & d'un homicide elle en fit un ſaint. Or ſi elle a fait un ſaint de David, que peut-elle faire & que doit-elle faire de nou ? Car cette courte parole, *Peccavi*, eſt maintenant bien plus efficace encore qu'elle n'étoit alors : étant devenue une des parties les plus eſſentielles d'un Sacrement, auquel Jeſus-Chriſt a attaché tous ſes mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avoit pas : d'où il s'enſuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un Chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas au reſte, ſelon le langage & l'expreſſion des libertins, dont je ne ferai point ici difficulté de me ſervir, je ne parle pas de ce *Peccavi* préſomptueux qu'ils ſe promettent dans l'avenir, & ſur quoi ils fondent l'eſpérance d'une converſion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais; je ne parle pas de ce *Peccavi* ſuperficiel qui n'eſt que ſur le bord des levres & qui ne part point du cœur; je ne parle pas de ce *Peccavi* contraint & forcé, que la néceſſité arrache à un moribond; car tout cela eſt réprouvé de Dieu : mais je parle de ce *Peccavi* ſincere & douloureux, qui eſt le ſymbole de la confeſſion des juſtes, & pour celui-là je ſoutiens qu'il a un don particulier d'exciter en nous la contrition, & par conſéquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, & je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confeſſion ne commence déjà à expier la peine du péché, & qu'elle ne nous ſerve de ſatisfaction pour le péché : car puiſque la confeſſion du péché nous eſt pénible, puiſque nous y reſſentons une répugnance qui coûte à ſurmonter, puiſque nous la regardons comme un des exercices du Chriſtianiſme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu ? & pourquoi ne pourroit-on pas dire de nous ce que Saint Gregoire a dit de ce ſerviteur de l'Evangile, qui ſe confeſſant inſolvable aux pieds de ſon maître, obtint une remiſe entiere de toute ſa dette ? *In confeſſione debiti invenit debiti ſolutionem.* *Gregor.*

C'eſt en ce ſens que nous devons prendre ce que dit Saint Ambroiſe, que la confeſſion du péché eſt l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium.* *Ambr.* Il ſemble d'abord que ce ſoit une exagération, mais c'eſt une vérité fondée ſur les plus ſolides principes de la Théologie : comprenez-là ; car il eſt certain que jamais la juſtice de Dieu ne perd rien de ſes droits, & que de quelque façon que ce ſoit, ou dans l'autre vie ou en celle-ci, elle tire ſa ſatisfaction & la vengeance qui lui eſt due pour le péché. Or il eſt de la foi que le

péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles, & il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées en celle-ci par la confession ; il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale dans l'estime de Dieu cette éternité de peines, & que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une ame qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium*. Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zele que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages ?

Concluons donc avec le Prophete, ou plutôt avec Saint Augustin interprétant les paroles du Prophete, & les appli-
Ps. 95. quant au même sujet que moi : *Confessio & pulchritudo in conspectu ejus*. Prenez-garde, dit Saint Augustin ; ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché & la beauté de l'ame, *Confessio & pulchritudo* : & c'est dans ces paroles, mon frere, poursuit le même saint Docteur, que vous apprenez tout à la fois, & à qui vous pouvez plaire, & par où vous lui pouvez plaire : à qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu ; par où vous lui pou-
Aug. vez plaire, c'est par la confession de votre péché : *Audis cui placeas, & quomodò placeas*. Par conséquent, si vous

aimez votre ame, si vous voulez la rendre pure & agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent & ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem.* *Idem.*

Ah ! Chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu que vous en avez pour plaire à de foibles créatures ; & vous, Femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grace intérieure qui doit être le plus bel ornement de vos ames, que vous en faites de cette grace extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, & qui devient le scandale du prochain, avec quelle assiduité & quelle ferveur vous verroit-on fréquenter le tribunal de la pénitence ? faudroit-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer ? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle ? sur-tout y pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, les années entieres ? N'iriez-vous pas chercher le remede pour vous guérir de cette lepre qui vous défigure ? n'iriez-vous pas à la sainte piscine vous laver & vous purifier ? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment par rapport au passé la confession efface le péché commis ; & nous allons voir comment par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché ; c'est la seconde partie.

II. PART.

QUoique dans la doctrine des Peres la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, & que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts & la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, & il est vrai, que ce seroit peu pour un pécheur d'être justifié par la grace de la pénitence, s'il n'avoit pas de quoi se maintenir dans cette grace, & s'il manquoit des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché : car, comme dit Saint Jerôme, être guéri pour retomber dans une plus grieve maladie, & ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition & un malheur qu'une grace & un bienfait. De-là je juge, & vous devez juger avec moi quelle est l'excellence de la confession & quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible & que notre foiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la religion nous fournisse contre le péché : en voici la preuve. Je considere la confession, ou pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a & qui lui sont essentiels : le premier à

Dieu ou plutôt à Jesus-Christ, qui en est l'auteur ; le second au prêtre, qui en est le ministre ; & le troisieme à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or dans ces trois rapports je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un Chrétien oublie tout le soin de son ame quand il néglige l'usage de ce Sacrement.

Car qu'est-ce que la confession selon le premier rapport qu'elle a avec Jesus-Christ ? C'est une de ces sources divines dont parle le Prophete, que le Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté, & où les fideles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grace, c'est-à-dire certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris.* *Isai. c. 12.* Mais quelle différence y a-t-il entre ces graces de la confession sacramentelle & celles des autres Sacrements ? la voici : c'est que les graces de la confession sacramentelle sont spécialement des graces de défense, des graces de soutien, des graces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine,

en un mot pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or vous sçavez que les graces d'un sacrement ont une subordination & une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal & y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de graces ? oui, Chrétiens, & ce droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Pere. C'est ce que toute la Théologie nous enseigne : tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu, non-seulement des graces communes & générales pour ne le plus commettre, mais des graces de réserve & de choix qui sont les graces propres du sacrement, & Dieu ne pourroit sans injustice les lui refuser : je dis sans injustice envers son Fils qui les a méritées, & non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de graces, & Jesus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement ? non, mes Freres : il veut que nous les allions puiser dans la source publique. *Haurietis de fontibus Salvatoris.* Et en cela il ne nous fait nul tort : car c'est à nous d'accepter ces graces de la maniere qu'il lui plaît de les dispenser, & c'est à nous de les chercher & de les prendre où il les a mises. Or il a ren-

fermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechûtes, dans le Sacrement de pénitence, c'est donc à ce Sacrement & à la confusion que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là quelles conséquences? Ah! mes chers Auditeurs, il est aisé de les tirer, & encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux graces du salut les plus essentielles, qui sont les graces de précaution contre le péché; & que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siecle, aux desirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine & déréglée, il est doublement coupable devant Dieu, pourquoi? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche: Tu as commis tout cela, & par un surcroît de crime & d'infidélité tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentois pour te préserver de tout cela, qui étoit de purifier souvent ton ame par la fréquente confession. Il s'ensuit de là que dans l'ordre que Jesus-Christ a établi pour le partage des graces qu'il distribue à son Eglise en qualité de chef & de souverain Pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient foible pour vaincre le péché; & qu'au contraire plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jesus-Christ y a attachés, & que le moyen

le plus infaillible pour ſe ſoutenir au milieu du monde & contre ſes attaques, eſt d'aller de temps en temps à cette ſource ſalutaire, d'où ſe fait encore aujourd'hui ſur nous une effuſion ſi abondante du ſang du Sauveur & de ſes mérites infinis : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Voilà ce qui s'enſuit : mais que fait l'ennemi de notre ſalut ? Toujours attentif à notre perte, & voyant que cette ſource de la confeſſion eſt ſi féconde en graces pour nous, il tâche, permettez-moi d'uſer de ces expreſſions figurées, il tâche de l'empoiſonner, ou de la deſſécher : de l'empoiſonner, par le mauvais uſage qu'il nous en fait faire ; ou de la deſſécher, en nous perſuadant de n'en faire nul uſage & de l'abandonner. Il ſe comporte à notre égard comme Holopherne ſe comporta dans le ſiege de Béthulie : car de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitants de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y étoit conduite ; ainſi l'eſprit ſéducteur qui nous aſſiege de toutes parts, s'efforce de rompre ce ſacré canal de la confeſſion, par où le ſang du Fils de Dieu découle ſur nous : c'eſt-à-dire, qu'il nous donne du dégoût pour le Sacrement de Pénitence, qu'il nous exagere la difficulté de le fréquenter, qu'il fait naître ſans ceſſe des occaſions

qui nous en détournent ; qu'il se transforme en ange de lumiere, pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on en profane ce Sacrement, qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilege ; qu'il y faut une longue préparation, & que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie & de nouvelles forces. Ah ! Chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice, & qui tombent dans ce piege ? Pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, & considérons-la, non-seulement par rapport à Jesus-Christ, l'auteur du Sacrement de pénitence, mais par rapport au Prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, & plût à Dieu que je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime, il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences & de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu & établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, Chrétiens, que ne peut point un directeur prudent & zélé pour la sanctification des ames, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui & d'écouter

ſes remontrances ? Si ce ſont des ames mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, & de quels engagements ne les détache-t-il pas, par la ſeule raiſon de la ſainte déférence qu'elles lui ont vouée ? Si ce ſont des ames paſſionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur ? combien leur fait-il oublier d'injures ? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avoit pu les déterminer, & que tout autre que lui auroit tentées inutilement ? N'eſt-ce pas ſon zele, ou plutôt n'eſt-ce pas par la confiance que l'on a en ſon zele, que les ames intéreſſées réparent l'injuſtice, abandonnent leurs trafics uſuraires, & conſentent à des reſtitutions dont elles s'étoient défendues depuis de longues années avec une obſtination preſque invincible ? Qui fait cela, Chrétiens ? cette grace de direction que Dieu a donnée à ſes miniſtres pour la conduite des fideles : car le même caractere qui les conſtitue nos juges dans le tribunal de la pénitence pour prononcer ſur le paſſé, les conſtitue nos paſteurs, nos guides, nos médecins pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une ſainte vie ; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons

marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égarements, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu de leur ministere ils font tout cela, ils ont grace pour tout cela; & cette grace qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous, quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers Auditeurs : c'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes & les plus éminents en sainteté; il pouvoit les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu; il les a assujettis à d'autres hommes, & souvent même à d'autres hommes moins élevés & moins parfaits; il s'est servi des foibles lumieres de ceux-ci pour perfectionner les hautes lumieres de ceux-là. Voilà comment en a toujours usé sa providence : or il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les Saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siecle, qui par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire, par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au

lieu de prendre cette regle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité & de foiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de Saint Pierre, quel est le pasteur de leur ame, (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jesus-Christ pour le gouvernement de chaque Eglise, mais le pasteur particulier qui les dirige & qui les conduit dans les voies de Dieu,) ils tourneront ce discours en raillerie, & ils en feront un jeu : d'où il arrive que dans les choses du ciel & de la conscience, qui sont si importantes & si délicates, dont ils ont tant de fausses idées, & sur lesquelles ces prétendus esprits forts auroient souvent besoin d'être instruits comme des enfants, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout. Ils ne craignent rien tant que cette direction qui leur paroît importune, parce qu'elle les meneroit plus loin qu'ils ne souhaitent ; ils veulent, disent-ils des confesseurs & non des directeurs, comme si l'un pouvoit être séparé de l'autre, & que le confesseur pour s'acquitter de son devoir & pour assurer l'ouvrage de la grace, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur : tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les

connoiſſent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas; des confeſſeurs dont ils ne reçoivent nul avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte, parce qu'ils ſçavent bien que s'ils ſe mettoient entre les mains de quelque miniſtre zélé, ils n'auroient pas la force de lui réſiſter en mille rencontres & ſur mille ſujets où ſes déciſions ne s'accorderoient pas avec leurs inclinations vicieuſes & leurs paſſions; parce qu'ils ne ſont pas bien réſolus de changer de vie ou de perſévérer dans celle qu'ils ont embraſſée; parce qu'ils ſentent bien & qu'ils ne peuvent ignorer quel ſeroit l'effet d'une direction ferme & ſage; ſoit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, ſoit pour faire de nouveaux progrès dans le ſervice de Dieu.

Enfin, à conſidérer la confeſſion par rapport à nous-mêmes, l'expérience nous l'apprend, & nous n'en pouvons diſconvenir, que c'eſt un frein merveilleux pour arrêter notre cœur & pour réprimer ſes deſirs criminels. Cette ſeule penſée, il faudra déclarer ce péché, a je ne ſçais quoi de plus convainquant & de plus fort que les plus ſolides raiſonnements & que les plus pathétiques exhortations, ſur-tout ſi la confeſſion eſt fréquente, & que

par-là elle ne ſoit jamais éloignée : car la penſée d'une confeſſion prochaine fait alors la même impreſſion ſur nous que la penſée de la mort & du jugement de Dieu. Oui, mon cher Auditeur, ſe dire à ſoi-même, je dois demain, je dois dans quelques jours comparoître au tribunal de la pénitence, & m'accuſer ſur tel ou tel article, c'eſt une réflexion preſque auſſi efficace & auſſi touchante que de ſe dire, je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours comparoître devant le tribunal de Dieu & y être jugé. Combien cette vue a-t-elle retiré d'ames du précipice où le penchant les entraînoit, & combien y en a-t-il encore dont elle ſoutient tous les jours la fragilité naturelle & l'infirmité contre les plus violentes tentations ?

Mais par une regle toute contraire, quand une fois nous avons ſecoué le joug de la confeſſion que Jeſus-Chriſt nous a impoſé, il n'y a plus rien qui nous retienne, & livrés à nous-mêmes, en quels abymes n'allons-nous pas nous jeter ? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorſque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confeſſion remiſe juſqu'à la fin d'une année ne nous inquiete gueres. On dit, il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup, que d'en dire peu :

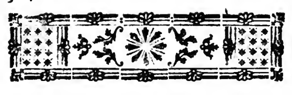
ce péché passera bien encore avec les autres ; plus ou moins dans la même espece, c'est à peu près la même chose. On le dit, & cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoûte offenses à offenses, on grossit ce trésor de colere qui retombera sur nous au dernier jour pour nous accabler. De-là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession, ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs, ce qui ne parut que trop dès la naissance du Luthéranisme. Par-tout où l'usage de la confession s'abolissoit, le libertinage & la licence s'introduisoient ; cette décadence frappoit tellement les yeux & devenoit tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étoient surpris. Jusques-là (vous le sçavez, & qui oseroit m'en démentir ?) jusques-là que des villes entieres, quoiqu'attachées au parti de l'erreur & infectées de son venin, s'adresserent au Prince qui les gouvernoit, pour rétablir l'ancienne discipline de la confession, reconnoissant qu'il n'y avoit plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étoient déchargés de ce joug qui les retenoit : de-là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grand progrès & trouva tant de sectateurs, parce qu'en les affranchissant de la confession, elle

leur donnoit une libre carriere pour ſe plonger impunément dans tous les excès & pour vivre au gré de leurs cœurs corrompus; de-là vient qu'à meſure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confeſſion diminue, & que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à ſe dérégler.

Vous me direz qu'il ſe gliſſe bien des abus dans la confeſſion; je le veux, & de quoi dans le chriſtianiſme ne peut-on pas abuſer & n'abuſe-t-on pas en effet ? mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien, ne lui ôtent rien de ſon excellence & de ſes avantages, puiſque ce n'eſt pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainſi, malgré les fautes qui ſe commettent dans la confeſſion ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités ſont toujours inconteſtables. La premiere, que d'elle-même & de ſon fonds c'eſt pour le pécheur un moyen de converſion, & de perſévérance dans ſa converſion. La ſeconde, que c'eſt encore pour le juſte un moyen de perfection & de ſanctification; & la troiſieme, que la conſéquence qui ſuit naturellement de-là, c'eſt de retenir l'uſage de la confeſſion, & cependant d'en corriger les abus. Graces immortelles vous ſoient rendues, Seigneur,

Dieu de toute consolation & Pere des miséricordes : vous pouviez après notre péché nous abandonner, & par un prompt châtiment punir notre ingratitude & réparer ainsi votre gloire ; votre justice le demandoit, mais votre bonté s'y est opposée, & vous a inspiré des sentiments plus favorables : elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte & facile pour retourner à vous ; c'est par-là que vous nous rappellez, par-là que vous venez vous-même nous chercher : heureux si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons comme la brebis égarée dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre Royaume, où nous conduise, &c.





SERMON

POUR LE QUATORZIEME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'éloignement & la fuite du Monde.

Dixit Jesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire ; aut enim unum odio habebit, & alterum diliget ; aut unum sustinebit, & alterum contemnet.

Jesus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haira l'un & aimera l'autre, ou il s'attachera à celui-là, & méprisera celui-ci. En Saint Matthieu, ch. 6.

C'Est l'oracle de la vérité éternelle ; & sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble

le ſervice de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, & qui n'ont pas ſeulement des intérêts différents, mais des intérêts & des ſentiments tout oppoſés : car, comme diſoit l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la juſtice & l'iniquité, quel rapport de la lumiere avec les ténebres, enfin quelle ſociété peut unir & concilier Jeſus-Chriſt & Bélial ? C'eſt auſſi de-là que les ſerviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devoient renoncer au monde, & que pluſieurs en effet ſe ſont confinés dans les déſerts, & ont paſſé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'eſt pas que le monde n'eût de quoi les flatter & de quoi les attacher : combien d'entr'eux avant leur retraite occupoient dans le monde les premieres places, ou ſe trouvoient en état d'y parvenir ? combien vivoient dans l'abondance & jouiſſoient de toutes les douceurs d'une opulente fortune ? Mais déterminés à ſervir Dieu, & voyant qu'ils ne pouvoient en même temps ſervir le monde, ils ont généreuſement ſacrifié tous les intérêts, tous les plaiſirs, toutes les grandeurs du monde, & ſe ſont dévoués au culte de Dieu dans le ſilence & l'obſcurité de la ſolitude : ce qui les y a portés encore plus fortement, c'eſt qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi,

parce qu'ils sçavoient qu'en les détachant de Dieu & leur faisant perdre la grace de Dieu, il les exposoit à toutes les vengeances divines & mettoit un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers Auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; & ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumieres & la force de votre grace, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, & faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons pour l'obtenir la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, & nous lui disons: *Ave.*

PRêcher la fuite du monde aux religieux & aux solitaires, c'est-à-dire à ceux qui par l'engagement de leur état sont déja séparés du monde, c'est un sujet, Chrétiens, qui par rapport à leur profession pourroit n'être pas inutile, mais dont le fruit comparé à celui que je me propose n'auroit rien que de médiocre & de borné. C'est aux hommes du siecle, dit Saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une

ſouveraine néceſſité : c'eſt, dis-je, à ceux qui par l'ordre de la providence divine ſont appellés à vivre dans le monde ; c'eſt à ceux qui contre les deſſeins de Dieu s'engagent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grace de vocation qui ſemble les attacher au monde, eſt celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner ; aux ſeconds, parce qu'étant de la maniere que je le dis, dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grace que celle qui les en éloigne, ou s'il m'eſt permis d'uſer de ce terme, que celle qui a la force & la vertu de les en arracher ; aux uns & aux autres, parce qu'à proportion qu'ils ſont du monde, c'eſt cet eſprit de retraite & de ſéparation du monde qui les doit ſauver : & voilà, mes chers Auditeurs, tout le plan du diſcours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propoſitions que j'avance, & qui ſans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde & de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez, à deux pernicieux effets, il nous diſſipe & il nous corrompt ; il nous diſſipe par la multitude & la ſuperfluité des ſoins qu'il nous attire ; & il nous corrompt par les occaſions & les engagements de péché où il nous jette : nous devons donc prendre pour nous garantir de ces deux

désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite, pratiquée & fidèlement observée dans chaque condition selon les regles de la prudence chrétienne, parce que c'est ainsi que nous éviterons & la dissipation du monde & la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, & la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remede plus efficace contre l'un & l'autre, que de se retirer du monde & de le fuir ? Je dis de s'en retirer à certains temps, & autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir & pour s'adonner aux exercices du salut, & je dis même de le fuir absolument & de n'y plus retourner, dès qu'il nous devient un sujet de scandale & qu'il nous égare de la voie du salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, & de le fuir absolument comme pécheurs ; de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme en nous dissipant, & de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition en nous corrompant. Mais que faisons-nous ? A deux obligations si essentielles nous opposons pour les éluder deux prétextes, l'un fondé sur les soins temporels, & l'autre sur les engagements de péché que nous prétendons être insépa-

rables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde & continuellement expoſée aux tentations du monde, on ſe figure cette retraite & cette fuite du monde à quoi je viens vous exhorter, comme une choſe impraticable, gémiſſant d'une part ſous le joug du monde qui nous domine, & ne faiſant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or je ſoutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement ſolide, & dans la premiere partie je veux vous montrer que les occupations & les ſoins du monde ne peuvent jamais diſpenſer un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le diſtrait, & d'avoir dans la vie des temps ſpécialement conſacrés à l'affaire de ſon ſalut. Dans la ſeconde je vous ferai voir que tous les engagements du monde ne juſtifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même abſolument le monde qui le pervertiſſoit, & de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en aſſurance l'affaire de ſon ſalut. La matiere demande toute votre attention.

IL faut être chrétien, & dans la condition de chrétien il faut travailler à l'affaire eſſentielle & capitale, qui eſt celle du ſalut éternel. Il eſt donc juſte, I. PART.

& même d'une absolue nécessité, de vivre, quoiqu'au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais à certains temps réglés, dans l'usage d'une séparation convenable & d'un saint éloignement du monde; c'est la conséquence que je vais établir d'abord, & à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siecle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain & de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien, qui a le salut pour objet; car pour parvenir à ce bienheureux terme du salut, & pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des aîles, disoit David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol &
Ps. 54. que je puisse trouver du repos? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, & volabo, & requiescam?* Ah! Seigneur, ajoutoit-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela: je me suis éloigné du monde (c'est un Roi qui parle, Chrétiens) je me suis éloigné du monde, & jusques dans le centre du monde, qui est la Cour, je me suis fait une solitude ou
Ibid. je me suis renfermé: *Ecce elongavi fugiens, & mansi in solitudine.* En effet, c'est dans la retraite & la séparation du monde qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connoître Dieu où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la

crainte des jugements de Dieu ; c'eſt-là qu'en préſence de la majeſté de Dieu on examine le paſſé, on regle le préſent, on prévoit l'avenir, on approfondit ſes obligations, on découvre ſes erreurs, on déplore ſes miſeres, on ſe confond de ſes lâchetés, on ſe reproche ſes infidélités ; & comment peut-on eſpérer de faire tout cela dans le tumulte & l'embarras du monde ? Quel moyen, dit Saint Bernard, de pénétrer avec un juſte diſcernement, & les choſes qui ſont au deſſus de nous, c'eſt-à-dire un premier principe, une fin derniere, un ſouverain bien qui eſt Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure & ſolide religion ; & les choſes qui ſont au deſſous de nous, c'eſt-à-dire les beſoins des hommes que la Providence nous a ſoumis comme inférieurs, pour y deſcendre par la pratique d'un vrai & charitable zele ; & les choſes qui ſont autour de nous, c'eſt-à-dire, les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y ſatisfaire & pour en remplir la meſure dans l'étendue d'une exacte juſtice ? quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obſede, & que nous ſommes occupés ou plutôt poſſedés du monde ? Quel moyen, pourſuit le ſaint Docteur, de goûter les fruits de la priere, de ſe sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentifs aux myſteres du redoutable

ſacrifice, de participer en eſprit & en vérité à la grace des Sacrements, de répandre ſon ame devant Dieu par l'humilité de la confeſſion, de s'unir ſpirituellement à Jeſus-Chriſt par la communion, en un mot de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, & de ſe préparer à la mort, ſi l'on ne prend ſoin de ſe retirer quelquefois comme Moïſe ſur la montagne; ou ſelon le précepte de l'Evangile, ſi l'on ne rentre ſouvent dans l'intérieur de ſon ame, & là les portes des ſens fermées, *Clauſo oſtio*, ſans autre témoin que le Pere céleſte, ſi l'on ne traite avec lui & avec ſoi-même de tout cela? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, & à l'exemple des Iſraélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devions pratiquer, il faut ſortir de l'Egypte pour aller ſacrifier au Seigneur dans le déſert. Parlons plus ſimplement: il faut, ſans quitter le monde, éviter la diſſipation du monde, parce qu'il n'y a perſonne de nous qui, par proportion, ne doive dire auſſi-bien que Jeſus-Chriſt, *Quia in his quæ patris mei ſunt, oportet me eſſe*: comme chrétien, il faut que je m'applique par-deſſus tout au ſervice de mon Dieu & à l'importante affaire de mon ſalut.

Matth. c. 6.

Luc. c. 2.

Voilà la maxime dont tous les ſages, je dis les ſages chrétiens, ſont convenus, & dont notre expérience propre a dû

nous convaincre. Or à cela encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfants du siecle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement & de séparation du monde, que le soin du salut exige; & c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse, & néanmoins aussi commune & aussi répandue que celle-là, je demande, & c'est la premiere raison : le soin de l'inutile & du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire ? l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, & l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin ? Voilà cependant l'abus grossier & visible où nous tombons autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car reconnoissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appellés, (je parle au commun des hommes, & à ceux de

mes Auditeurs, dont la vie se réduit à une condition particuliere,) Dieu ne nous a pas appellés au gouvernement des royaumes & des empires, il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un Etat, & que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important & de plus grand dans ce ministere, ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un Etat comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, & même choses de néant; les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois point en dire trop. Et nous ne pouvons au contraire disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle Saint Paul, *Sperandarum substantia rerum*; que c'est ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme: *Hoc est enim omnis homo*; que c'est cette chose unique pour laquelle David croyoit aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disoit à Dieu: *Erue à framea, Deus, animam meam, & de manu canis unicam meam*. Nous sçavons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, & si vous voulez même, affaires d'Etat, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour

Hebr. c. 11.

Eccles. c. 12.

Psal. 21.

arriver à la fin où Dieu nous destine, & que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité & de vanité universelle : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens.* N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres, & que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissements, nos relâchements, nos insensibilités & nos endurcissements à l'égard du salut ? *Ps. 38.*

Ah ! Chrétiens, le bons sens même condamne cette conduite, & c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, par ces courtes paroles : mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es, & turbaris erga plurima ;* vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, & vous vous troublez de beaucoup de soins, mais dans ces prétendus soins & dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion & de l'erreur : pour une seule chose nécessaire vous vous en figurez plusieurs, en cela consiste votre erreur ; & pour ces plusieurs superflues vous abandonnez la *Luc. c. 10.*

ſeule néceſſaire ; c'eſt ce qui vous jette dans la confuſion & dans le trouble : au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarraſſez pour moi ; je ſuis ici pour vous faire goûter le don du ciel, & vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périſſables & matérielles : à force de vouloir être officieuſe, vous m'oubliez, & vous vous oubliez vous-mêmes ; ainſi vous renverſez l'ordre, & vous perdez, ſans y penſer, le mérite & le fruit de votre action par le déréglement & par l'imprudence de votre diſtraction. C'eſt la paraphraſe que les Peres font de ce paſſage, *Sollicita es & turbaris erga plurima.* Sur quoi Saint Auguſtin fait une réflexion bien judicieuſe & bien capable de nous édifier. Car prenez garde, dit ce ſaint Docteur, lorſque Jeſus-Chriſt faiſoit ce reproche à Marthe, à quoi Marthe étoit-elle occupée ? à l'action la plus ſainte en apparence, à un devoir d'hoſpitalité, que la charité & la religion ſembloient conſacrer également, puiſqu'il étoit immédiatement rendu à la perſonne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus ? Cependant tout cela ne put la ſauver du blâme d'une diſſipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que ſera-ce donc, mes Freres, reprend Saint Auguſtin, que ſera-ce de vous, dont les occupations

n'ont

n'ont rien communément que de profane & de mondain ? Pensez - vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvements d'une intrigue, que vos divertissements ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu que le zele de cette servante de Jesus-Christ ? & puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité.

Or c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paroît monstrueux : pourquoi ? (ne perdez pas cette pensée; elle est de Saint Ambroise, & digne de lui) parce que si nous suivions seulement la premiere impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'un & de l'autre la difficulté ne devroit pas être pour nous de conserver même au milieu du monde ce recueillement & cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, seroit au milieu des ferveurs que nous inspireroit le christianisme, & qui ne s'éteindroient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il ? tout le contraire. Car au lieu que

l'attachement au ſalut devroit nous mettre ſouvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien oppoſé, ce ſont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du ſalut : & au lieu que dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde & le ſoin du ſalut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles & telles négligences par rapport à ce que je devois aux hommes, j'étois trop occupé de vous pour penſer à eux, nous ſommes réduits à la néceſſité honteuſe de confeſſer notre miſere, en diſant : Seigneur, pardonnez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vêcu; j'étois trop occupé du monde & de ſes affaires pour penſer à vous, & à force de traiter avec les hommes, j'ai perdu le ſouvenir de ce que je vous devois & de ce que je me devois à moi-même. D'où vient cela, demande Saint Ambroiſe ? d'un manque de foi, & d'un raiſonnement pratique, mais déplorable, ſur lequel nous faiſons rouler, ſi nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répete : parce qu'au lieu de poſer pour fondement, je chercherai le Royaume de Dieu, & puis je ſatiſferai, s'il m'eſt poſſible, aux obligations que m'impoſe le monde, nous renverſons la propoſition, & nous diſons :

je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux loix, aux coutumes que me prescrit le monde; j'entretiendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure & le personnage d'un homme du monde, & puis je chercherai, s'il se peut, le Royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossiérement, parce que notre raison même en seroit choquée; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous. Car que signifient d'une part cette assiduité, cette activité, cette chaleur & cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde; & de l'autre, la pesanteur, le dégoût & la lâcheté que nous faisons paroître quand il est question de travailler pour le salut? Que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, sçavoir, que nous péchons dans le principe, & que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir?

Mais venons au détail, & passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siecle, & le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu & sa négligence dans l'affaire du salut, par la vie extérieure & dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener dans

le monde ; car voici le raisonnement que je lui fais. Vous dites, Chrétiens, que les soins du monde vous accablent, & que c'est ce qui vous empêche de ménager ces moments précieux de considération & de retraite que demande le salut : & moi je vous réponds que ce que vous apportez pour excuse est d'abord ce qui vous condamne : pourquoi ? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressants & pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler, & parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguez est justement le premier de tous les désordres. Or d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu ? En effet, s'il n'étoit question que de parler ici en philosophe, & d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirois que l'un des caracteres le moins soutenable, même selon le monde, est de paroître ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux foibles, ou de s'embarrasser de peu ou de se charger de trop ; que de s'embarrasser de peu, c'est petitesse d'esprit, & que de se charger de trop, c'est indiscrétion & folie. Voilà ce que j'aurois à vous remontrer : mais parce que vous attendez de moi quelque chose de plus

touchant, & que mon miniſtere doit m'élever au deſſus de la morale des païens, en conſultant les oracles des Peres de l'Egliſe, écoutez, Chrétiens, les belles maximes que Saint Bernard donnoit là-deſſus à un ſouverain Pontife.

C'étoit un Pape, autrefois ſon diſciple & ſon religieux, mais qui tiré du cloître & de la ſolitude, avoit été choiſi pour remplir le ſiege de Saint Pierre. par une malheureuſe fatalité, ce changement de condition ſembloit lui avoir changé l'eſprit & le cœur : car il s'étoit d'abord jeté ſi avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité ſuprême, qu'il ſembloit avoir renoncé à l'exercice de la méditation des choſes de Dieu, & à l'étude de ſoi-même; & parce que Saint Bernard qui le remarquoit & qui s'en affligeoit, avoit toujours conſervé pour lui un zele affectueux que ſa prudence ſçavoit fort bien accorder avec le reſpect dû à un ſouverain Pontife, voici en quels termes il lui en témoignoit ſon reſſentiment: comprenez-le, mes chers Auditeurs, & que chacun à proportion s'en faſſe une regle pour la conduite de ſa vie. Ah! ſaint Pere, lui diſoit-il, ſouffrez ma liberté; puiſque c'eſt pour vous-même que Dieu me l'inſpire : vous travaillez beaucoup, je le ſçais; mais s'il m'eſt permis de

vous donner l'avis ſalutaire que Jetro donna à Moïſe, vous nous épuiſez dans un travail auſſi ſtérile & auſſi vain qu'il
Bern. vous paroît ſpécieux & important : *Sed ſi licet alterum me tibi exhibere Jetro, ſtulto labore conſumeris.* Et quelle ſageſſe, continuoit-il, eſt celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte & le bruit des affaires, d'être continuellement aſſiégé d'hommes intéreſſés, d'hommes diſſimulés, d'hommes paſſionnés ; de paſſer les jours & les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences & des conſeils, ſans examiner devant Dieu ſi l'on s'acquitte de tout cela ſelon la droiture & l'exactitude de ſa loi ? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus ; mais en vain le déplorez-vous, ſi vous ne
Idem. vous mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipſum deplorare, ſed fruſtrà, ni & emendare ſtudueris.* J'avoue que cet abus, tout abus qu'il eſt, fatigue même votre patience ; mais à Dieu ne plaiſe que j'approuve en ceci votre patience. Car il eſt quelquefois bien plus louable d'ê-
Idem. tre moins patient ; *Interdùm enim, & impatientem eſſe laudabilis eſt :* & c'eſt une illuſion de penſer qu'en ſe livrant aveuglément au monde & oubliant le ſoin de ſon ame, on ait le mérite de la patience, qui eſt l'œuvre parfaite de l'homme juſte,

Quel eſt donc, me direz-vous, le remede à ce mal ? le voici : c'eſt pourſuivoit Saint Bernard, que vous faſſiez, s'il eſt beſoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette ſervitude, c'eſt que dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être eſclave des affaires, par une ſupériorité de vertu vous vous en rendiez le maître ; c'eſt qu'avant que de vous répandre au dehors par cette multitude de ſoins, vous vous recueilliez au dedans de vous-même par la conſidération de ce que vous êtes & de la fin pour laquelle vous l'êtes ; c'eſt que pour agir ſûrement & parfaitement, vous ceſſiez quelquefois d'agir : c'eſt que vous vous partagiez, pour ainſi dire, entre le Dieu que vous ſervez & les hommes que vous gouvernez, entre le commerce du monde & la retraite ; entre la priere & l'action ; c'eſt que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci ; c'eſt qu'à l'exemple de ces animaux myſtérieux dont a parlé le Prophete, vous ayez des aîles pour vous élever dans le ciel, auſſi-bien que des pieds pour vous ſoutenir & pour marcher ſur la terre ; c'eſt que vous comptiez votre ſalut parmi les occupations, & les occupations preſſantes de votre état ; c'eſt que vous commenciez par vous-même à être charitable & bienfaiſant. Si vous voulez être tout à tous comme Saint Paul, à la bonne

heure ; je loue votre zele : mais pour être un zele de Dieu, il doit être plein & entier ; or comment le sera-t-il, si
Idem. vous-même en êtes exclus ? *Quomodò autem plenus, te excluso ?* N'êtes-vous pas du nombre des hommes ? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous, ou plutôt il est juste que naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes : car pourquoi seriez-vous le seul qui ne
Idem. jouiriez pas de vous-même ? *Cur solus fraudaris munere tui ?* Et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique ? Il faut, concluoit-il, saint Pere, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens ; & au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre ame, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets ; & où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parloit ce Saint, & comment il parloit à un Pape, c'est-à-dire, à un homme dont les soins devoient être infinis, & qui pouvoit dire aussi-bien
2. Cor. c. 11. que l'Apôtre : *Instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum.* Cependant Saint Bernard ne vouloit pas qu'il

lui fût permis d'être accablé d'affaires, il lui faisoit un reproche de cet accablement, & il exigeoit de lui comme une obligation indispensable, que parmi cette foule d'affaires il eût toujours l'esprit assez libre & dégagé pour penser à son salut éternel. Croirons-nous, Chrétiens, que les soins qui nous occupent, soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre ?

Mais, dites-vous, il étoit bien aisé à un solitaire comme Saint Bernard, de tenir ce langage, & on auroit pu lui répondre qu'étant par sa profession séparé du monde, il ne lui appartenoit pas de condamner ceux que la providence avoit engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers Auditeurs ; il lui appartenoit de les condamner, & cette censure lui convenoit admirablement : c'étoit un solitaire, il est vrai ; mais un solitaire qui avoit lui-même au dehors plus d'occupations que la plûpart de nous n'en aurons jamais : il étoit consulté de toute la terre ; il se trouvoit chargé d'une infinité de négociations importantes ; il pacifioit les Etats, il appaisoit les schismes de l'Eglise, il entroit dans les Conciles, il portoit des paroles aux Rois, il instruisoit les Evêques, il gouvernoit un Ordre entier, il étoit le prédicateur & l'oracle de son temps

Que faisons-nous qui soit convenable à tout cela ? Or c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme appliqué à tant de choses, vécut néanmoins dans une profonde paix, & que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble ; que sa solitude intérieure le suivit par-tout, & que l'embarras du monde ne nous quitte jamais, qu'il fut toujours en état de s'élever à Dieu, & que lorsqu'il faut approcher de Dieu, nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplissant qu'avec un esprit distrait & dissipé les plus saints devoirs du christianisme : voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu & m'ôte l'attention à mon salut : car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche & libertin des hommes du siecle, à quoi je réponds deux choses ; premiérement, que cela même présupposé, vous raisonnez mal ; car quand je conviendrois avec vous de ce que vous dites, ce seroit toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Hé bien, faudroit-il conclure, je renoncerai donc plutôt à cette condition : car qui m'oblige d'y demeurer, si elle

eſt auſſi oppoſée à mon capital intérêt que je la conçois ? Il eſt néceſſaire que je ſois Chrétien ; mais il n'eſt point néceſſaire que je ſois dans un tel emploi, d'autres le rempliront pour moi ; mais perſonne ne travaillera pour moi à ſauver mon ame. Cet emploi me tiendra lieu d'un établiſſement ſelon le monde, mais feroit en même temps ma ruine ſelon Dieu ; & puiſque l'expérience ma appris qu'il eſt par rapport à moi d'une diſſipation incompatible avec le chriſtianiſme que je profeſſe, je ne dois pas même héſiter à ſuivre un autre parti. Voilà la conſéquence qu'il faudroit tirer, ſi votre condition étoit telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque choſe de plus ; & pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je ſoutiens qu'il n'eſt point de condition dont les ſoins ne puiſſent s'accorder avec ce recueillement d'eſprit, & même cet exercice de retraite, néceſſaire pour marcher dans la voie du Ciel, & la preuve en eſt évidente : autrement, dit Saint Chryſoſtome, Dieu auroit manqué de ſageſſe ou de bonté ; de ſageſſe, ſi établiſſant cette condition il ne l'avoit pas pourvue d'un moyen ſans lequel il eſt impoſſible qu'elle ſoit ni ſainte, ni réglée ; de bonté, ſi l'en ayant pourvue, il y avoit appellé des hommes incapables par leur foibleſſe d'uſer de ce moyen. Or l'un & l'autre

lui eſt injurieux, puiſqu'il eſt vrai que Dieu étant, comme il l'eſt, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la ſorte ; & qu'au contraire il eſt de la foi que plus une condition ſemble avoir d'obſtacles qui lui rendent le ſalut difficile, plus elle a de ſecours pour les ſurmonter.

En effet, ajoute Saint Chyſoſtome, n'eſt-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus expoſées à cet accablement prétendu de ſoins, ſont celles où Dieu, ce ſemble, a pris plaiſir de faire paroître des hommes plus occupés de leur ſalut & plus attachés à ſon culte ? David étoit Roi & un Roi guerrier ; quel exemple n'avons-nous pas dans ſa perſonne ? Négligeoit-il de vaquer à Dieu pour penſer à ſon Etat ; & négligeoit-il ſon Etat pour ne vaquer qu'à Dieu ? Il concilioit l'un & l'autre parfaitement : dans le fort des affaires publiques il trouvoit des moments pour ſe retirer & pour prier ſept fois le jour,
Pſ. 118. *Septies in die laudem dixi tibi ;* & au milieu de la nuit il ſortoit de ſa couche royale pour méditer la loi du Seigneur :
Ibid. *Media nocte ſurgebam ad confitendum tibi.* Cependant il s'acquittoit dignement des devoirs de Roi ; il ſoutenoit des guerres, il mettoit des armées ſur pied, il rendoit la juſtice à ſon peuple, il prenoit

connoiſſance de tout, & jamais la Judée ne fut ſous un regne plus heureux ni plus parfait que le ſien. Sans chercher des exemples étrangers, jamais monarque eût-il de plus grandes entrepriſes à conduire que l'incomparable ſaint Louis, & néanmoins jamais homme fut-il plus appliqué & plus fidele aux exercices de la religion? Pour avoir été, comme nous le ſçavons, le conquérant de ſon ſiecle, l'arbitre de tous les différents des Princes, & le Prince lui-même en toutes manieres le plus chargé du fardeau de la Royauté, en étoit-il moins homme d'oraiſon, moins recueilli, moins fervent, moins adonné aux choſes de Dieu? Après cela oſerons-nous nous plaindre de notre condition, & en alléguer les ſoins pour juſtifier nos diſſipations criminelles au regard du ſalut?

Mais dites-moi, reprend encore Saint Chryſoſtome, ces ſoins que vous faites tant valoir, vous empêchent-ils de ménager des temps de retraite, quand on vous les ordonne pour votre ſanté, quand il y va de votre intérêt, quand il faut ſatisfaire une paſſion, quand il s'agit même de vos divertiſſements? Vous trouvez-vous alors accablés de vos emplois & de vos charges; & quelques preſſants qu'en ſoient les devoirs, ne ſçavez-vous pas bien vous réſerver certaines heures privilégiées? Eſt-il

possible que vous puissiez pour tout le reste vous séparer du monde quand il vous plaît, & qu'il n'y ait que le salut pour quoi vous ne le puissiez pas? cela me paroît sans replique. Que si quelqu'un vouloit remonter jusqu'à la source de ce désordre, en deux mots, Chrétiens, le même saint Chrysostome nous la découvre par cette excellente remarque : c'est qu'il faut bien distinguer, mes Freres, poursuit ce saint Docteur, deux sortes de soins dans nos conditions ; les uns que Dieu y a attachés, & les autres que nous y ajoûtons nous-mêmes ; les uns qui en sont les suites naturelles, & les autres qui en sont le trouble & l'embarras ; les uns auxquels la providence nous engage, & les autres où nous nous ingérons. Si nous n'étions occupés que des premiers, Dieu les ayant réglés par sa sagesse, ils ne déconcerteroient point l'ordre de notre vie, & nous laisseroient la liberté de quitter de temps en temps le commerce des hommes pour aller en secret traiter avec Dieu : mais les seconds étant sans regle, & par conséquent infinis, il n'est pas étrange que nous y puissions à peine suffire. Des premiers soins, notre condition, pour ainsi parler, est responsable, parce qu'ils lui sont propres; mais elle ne l'est point des seconds, parce qu'ils sont de nous. Quand donc il arrive que ces soins

excessifs & superflus nous font oublier Dieu, nous sommes injustes de nous en prendre à notre état, puisqu'en effet ces soins sont nos soins, & non point ceux de notre état, & qu'alors la parole de Saint Augustin se vérifie pleinement en nous : *Et ista hominum, non rerum, peccata dicenda sunt* *Aug.*

Ainsi, Chrétiens, confessons notre injustice ; & dans l'impuissance où nous sommes de la soutenir contre tant de raisons, tirons-en du moins le fruit d'une confession salutaire. Disons à Dieu avec le saint homme Job : *Verè scio, quòd non justificetur homo compositus Deo* ; oui, Seigneur, je le sçais & je viens d'en être convaincu, qu'un homme aussi dissipé que je le suis sur tout ce qui regarde l'affaire du salut, ne peut jamais trouver d'excuse auprès de vous. Je sçais que pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille arguments invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille.* C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu, & déformais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même ; si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai ; si elles sont nécessaires, je les reglerai ; si pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai ; si dans la

Job. c. 9.

Ibid.

concurrence d'une obligation plus sainte; il faut que je les abandonne, je les abandonnerai; si pour m'assujettir à une vie plus exacte & plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusements qui font la société & le commerce du monde, j'y renoncerai; si ce renoncement me paroît triste, j'en supporterai l'ennui & je vous l'offrirai; quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains moments, à certains jours, & d'avoir des temps destinés au repos & à la solitude, pour les employer à la perfection de mon ame & à mon salut : plus je serai embarrassé de soins & d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi : plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite & de la séparation du monde. Bien-loin que les distractions du monde m'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité : & s'il faut enfin sortir tout-à-fait du monde & le fuir absolument, non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu & j'en sortirai : c'est, Chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, & dont j'ai à vous entretenir dans la seconde Partie.

LE monde eſt contagieux & nous ſommes foibles ; il faut donc abſolument fuir le commerce du monde, & y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit & que nous ſentons les premieres atteintes de ſa corruption. Voilà, Chrétiens, la grande regle de conduite que l'eſprit de Dieu a de tout temps preſcrite aux hommes pécheurs, c'eſt-à-dire, à ceux qui ſentent particuliérement leur foibleſſe, & qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves ; ainſi nous l'a fait entendre ſaint Gregoire Pape dans ces belles paroles, dont l'expérience ne juſtifie que trop la vérité : *De mundano pulvere neceſſe eſt etiam religioſa corda ſordeſcere ;* c'eſt une triſte fatalité, mes Freres, diſoit-il, que les cœurs même les plus religieux & les plus purs ſoient immanquablement ſouillés de la pouſſiere, ou plutôt de l'iniquité & de la malignité des converſations du ſiecle. A combien plus forte raiſon les cœurs vains, les cœurs fragiles doivent-ils craindre d'en être non-ſeulement ſouillés, mais tout-à-fait corrompus ?

II. PART.

Greg.

D'employer là-deſſus de longues preuves, & de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce ſeroit un diſcours inutile, & perdre le temps à vous dire ce que

vous ſçavez auſſi-bien que moi, & ce que vous dites vous-mêmes encore plus ſouvent & plus hautement que moi. Car ne ſont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquents à déclamer contre le monde, & à ne pas ſeulement parler de tant de périls où il expoſe leur innocence & par conſéquent leur ſalut, mais à les exagérer; fauſſement perſuadés que plus le monde eſt dangereux, plus ils ſont excuſables de donner malheureuſement dans ſes pieges & de s'y laiſſer ſurprendre? De là ce langage ſi ordinaire, qu'il faudroit être de la nature des Anges pour ſe maintenir dans le monde & pour ſe ſauver de ſa contagion; qu'il faudroit être ſans yeux pour ne rien voir, & ſans oreilles pour ne rien entendre; qu'il faudroit n'avoir, ni un cœur ſenſible aux paſſions humaines, ni un corps ſuſceptible des impreſſions de la chair; que tout eſt danger, ou que tout porte avec ſoi ſon danger! Et le moyen en effet, dit-on, de réſiſter aux charmes de tant d'objets qui nous frappent ſans ceſſe la vue, d'avoir ſans ceſſe devant nous tant d'exemples qui nous entraînent, & de n'en pas ſuivre l'attrait; de vivre ſans ceſſe parmi des gens qui n'ont dans l'eſprit que telles & telles maximes, qui ne débitent dans les entretiens que telles & telles maximes, qui dans la pratique n'agiſſent que ſelon telles & telles maximes, & de ne pas

penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux? J'en conviens, mon cher Auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez-là, & je vais plus loin. Car ce danger supposé & reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre, de quoi? je l'ai dit, & je le répete; que vous devez donc vous éloigner du feu pour n'être pas atteint de la flamme, c'est-à-dire que vous devez donc vous éloigner du monde, & par une fuite sage & chrétienne vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluoit-il, lorsqu'il défendoit si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangeres, & de faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres, parce que c'étoient des infideles, & que les Israélites n'étoient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition. Le Dieu d'Israël prévoyoit que tant que ce peuple aveugle & grossier seroit en société de vie avec les étrangers, il ne manqueroit pas de prendre leurs sentiments & d'embrasser le même culte; & voilà pourquoi il leur étoit si formellement ordonné & sous de si grieves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il voulut le garantir de l'incendie de Sodome: il lui envoya un Ange pour

le faire ſortir de cette ville criminelle, & pour le conduire ſur la montagne. Prenez-garde, s'il vous plaît : Dieu pouvoit, au milieu même des nations les plus infidelles, conſerver la foi dans le cœur des Juifs, & les affermir dans la vraie religion ; Dieu pouvoit, dans l'embraſement de Sodome, rendre Lot inacceſſible aux atteintes du feu, & en amortir toute l'activité par rapport à lui ; Dieu, dis-je, pouvoit l'un & l'autre ; mais pour l'un il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grace, & pour l'autre, un miracle dans l'ordre de la nature ; je veux dire que pour préſerver le peuple de Dieu des ſuperſtitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un ſecours de la grace tout extraordinaire qui eût été un miracle, ou une eſpece de miracle dans l'ordre ſurnaturel ; & que pour détourner les flammes de Lot, ou pour empêcher qu'il n'en fût conſumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât inveſti, il eût pareillement & inconteſtablement fallu un autre miracle, & un des plus grands miracles, dans l'ordre naturel. Or Dieu ne fait point ainſi des miracles ſans néceſſité ; & comme il y avoit une voie plus commune, qui étoit l'éloignement & la fuite, pour mettre Lot & les Juifs à couvert du danger & des malheurs dont ils étoient menacés, c'eſt pour cela que Dieu vouloit qu'ils euſſent recours à ce

moyen plus conforme aux loix de ſa providence.

Mais reprenons, & pour en revenir à nous-mêmes, la conſéquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde & de la connoiſſance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du monde, c'eſt celle que j'ai marquée, de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laiſſer point approcher de nous, & de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puiſſe nous communiquer ſon poiſon. Voilà le préſervatif néceſſaire dont nous devons uſer : je dis néceſſaire; car tandis que nous avons ce moyen & que nous le négligeons, de compter que Dieu y ſupplée par un autre hors des voies ordinaires de ſa ſageſſe, de nous promettre qu'il nous favoriſera d'une protection particuliere & toute puiſſante, c'eſt faire fond ſur un miracle, & c'eſt ſe rendre indigne d'un miracle que de l'attendre, lorſque ſans ce miracle nous avons une reſſource plus commune & qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde; il veut bien pour cela vous prévenir, vous ſeconder, vous fortifier : mais du reſte après avoir là-deſſus ſatisfait à tout ce que lui dictent ſa providence & ſa miſéricorde, il vous confie, pour ainſi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre

propre ſalut, & il vous dit, comme l'Ange dit à Loth, lorſqu'il l'eut mené juſqu'au pied de la montagne qui lui devoit ſervir d'aſyle : *Salva animam tuam ;* Sauvez-vous maintenant & retirez-vous : vous voyez le péril, voici par où vous pourrez échapper ; prenez cette route qui vous eſt ouverte, il n'y en a point d'autre pour vous.

Geneſ. c. 19.

Dieu vous le dit, Chrétiens, & moi-même je vous l'annonce de ſa part : mais parce que tout contagieux qu'eſt le monde, vous l'aimez, & que ſouvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'eſt ce qui vous flatte & ce qui vous plaît davantage, au lieu de le fuir comme vous reconnoiſſez qu'il le faudroit, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagements qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez, malgré vous. Vous dites aſſez qu'il ſeroit à ſouhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le ſort des ſolitaires & des religieux : mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, & que vous êtes attachés par des liens qu'il n'eſt guere en votre pouvoir de rompre. Or c'eſt ce prétexte que j'ai maintenant à combattre ; & pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions où je vous prie d'entrer avec moi, elles me paroiſſent convaincantes.

Car de quelque nature que puiſſent être les engagements qui vous arrêtent, il y a, & c'eſt la premiere réflexion, il y a un engagement ſupérieur qui doit l'emporter ſur tous les autres. Quel eſt-il? je l'ai déja dit, l'intérêt de votre ame & votre ſalut éternel. Dès que ce ſalut éternel, que cet intérêt de votre ame en eſt compromis avec toute autre choſe, ce qui étoit engagement pour vous, ceſſe de l'être, ou de tous les engagements humains il n'y en a aucun qui ne doive être ſacrifié. Par conſéquent dire, comme vous le dites, je ne puis faire mon ſalut dans le monde, j'y ſuis trop expoſé, & du tempérament dont je me connois, avec les diſpoſitions que je ſens dans mon cœur, il ne m'eſt preſque pas poſſible de me maintenir dans un état d'innocence : parler de la ſorte, c'eſt dire en même temps, quoique tacitement, je ſuis donc obligé de quitter le monde, & il n'y a point de liaiſon ſi étroite avec le monde que je ne doive rompre : pourquoi ? parce que de garder mon innocence, de mettre en ſûreté mon ame, de pourvoir à mon ſalut, c'eſt ma premiere affaire, & que ce qu'il y a de premier en tout, doit avoir ſur tout le reſte la préférence. Ainſi, parce qu'entre les biens naturels la vie eſt le premier bien, dès qu'elle eſt en péril, à quelles extrémités, pour la ſauver, n'en vient-

on pas ? à quoi ne renonce-t-on pas ; & de quoi ne se prive-t-on pas ? Que le négociant le plus intéressé, après avoir cherché au delà des mers, des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve dans son retour assailli de la tempête, il fera jetter toutes ses richesses & les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, & pour éviter par-là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine, que par la plus douloureuse opération ou par le régime le plus ennuyeux & le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours : à combien plus forte raison un chrétien doit-il donc pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'ame, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le : *Si oculus tuus scandalisat te, erue eum.* Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le : *Si manus tua scandalisat te, abscide eam.* Mais un bras, un œil sont bien chers, parce qu'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre bien plus nécessaire encore & souverainement nécessaire demande que vous vous passiez de ce bras & de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien

Matth. c. 5.

Ibid.

bien eſt la fin derniere ; & quand il eſt queſtion de la fin derniere, on ne délibere point ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivoit Saint Jerôme, voulez-vous reſter dans un lieu où tous les jours vous êtes dans la néceſſité de vaincre ou de périr ? *Quid neceſſe habes in ea verſari domo, ubi quotidie neceſſe ſit aut vincere aut perire ?* Ainſi parloit ce Pere ; & moi, ſi j'oſe enchérir ſur ſa penſée, je vous dis : pourquoi voulez-vous reſter dans un lieu où vous ne vaincrez pas, & où il eſt preſque infaillible que vous perirez ? Mais je ſuis réſolu d'y vaincre : vous le croyez ; & je ſoutiens moi que ce n'eſt là qu'une fauſſe réſolution, ou du moins que ce ne ſera qu'une réſolution inefficace. Fauſſe réſolution qui vous trompe ; car ſi de bonne foi vous vouliez vaincre le monde, & ſi après avoir compris de quelle importance il vous eſt de ne vous y pas laiſſer corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ſes attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puiſque vous ne pouvez ignorer que la fuite eſt au moins le plus sûr & le plus fort rempart que vous ayez à lui oppoſer. Réſolution inefficace, qui ſe démentira dans l'occaſion : le paſſé ſuffit pour vous l'apprendre ; en combien de rencontres l'occaſion a-t-elle fait évanouir toutes les réſolutions que *Hieron.*

vous aviez formées ? Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi foible pour lui résister, & Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité : c'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader le contraire ; & si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même & bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre & de vaincre n'est qu'un prétexte & une illusion : car en voici le mystere ; vous aimez le monde, & parce que vous y êtes attaché & que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter. Cependant avec un reste de religion & de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, & votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti seroit de s'en éloigner ; mais ce parti ne vous plaît pas, & vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde ; mais aussi pour calmer votre conscience qui voit le péril & qui s'en allarme, vous comptez sur une résolution chimérique de tenir ferme désormais en quelque rencontre que ce soit, & de demeurer inébranlable ;

c'est-à-dire, que vous vous jouez vous-même, & que vous prenez plaisir à vous perdre sans vouloir le remarquer : de là vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat lorsqu'on vous dit qu'il faudroit l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connoître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupables, & c'est la seconde réflexion, d'autant plus coupables dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde & aux sociétés du monde, que ces engagements dont vous pensez pouvoir vous autoriser, ne sont point communément tels que vous vous les représentez ; car il est vrai après tout qu'il y en a d'une telle espece, qu'on ne peut presque les rompre, & qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente & une extrême nécessité : aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, & je sçais qu'alors on peut se confier en la providence & la grace de Dieu, lequel ne manque jamais à une ame qui n'agit que selon sa vocation & par son ordre, & qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter : il feroit plutôt des miracles pour la soutenir. Mais à bien examiner ce qu'on appelle dans l'usage le plus ordinaire, engagement du monde, on trouvera que ce ne sont

point des engagements néceſſaires; que ce ſont des engagements de paſſion, des engagements d'ambition, des engagements de curioſité, des engagements de ſenſualité & de mondanité. Car voilà comment je regarde ces viſites ſi aſſidues que vous rendez ſur-tout à telles perſonnes & en telle maiſon, ces aſſemblées où vous vous trouvez ſi réguliérement & où vous employez preſque tout votre temps, ces parties de plaiſir & de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie; ces converſations inutiles où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous deviez ignorer, & où ils apprennent de vous ce qu'ils devroient eux-mêmes ne pas ſçavoir; ces ſpectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous aſſiſtez, & dont le poiſon s'inſinue d'autant plus dangereuſement dans votre eſprit & dans votre cœur, que vous l'appercevez moins: voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillements, dans les ornements de la tête, dans les agréments du viſage que la vanité du ſexe a introduites, & dont elle a fait de ſi damnables coutumes & de ſi fauſſes loix: voilà comment je regarde tant de liaiſons que vous entretenez, tant d'in-

trigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher Auditeur, & ne cherchez point à vous tromper vous-même; ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela ? Mais mon état le demande. Votre état ? & quel état ? Est-ce votre état de chrétien ou de chrétienne ? bien-loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain ou de mondaine ? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous soyez un mondain ou une mondaine ? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, & non selon l'esprit de Dieu ? Or l'esprit de Dieu ne connoît point pour de véritables engagements toutes ces manieres & tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes & sur les sentiments de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui, qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Hé bien, vous laisserez parler le monde; vous le laisserez raisonner, railler tant qu'il lui plaira, & vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger & que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui

viendra vous tirer de l'abyme éternel ; quand vous y ferez une fois tombé ? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde, & en faites-vous la regle de vos entreprises & de vos démarches ? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie ; mais s'il ne m'approuve pas, je sçais ce qui m'est utile & avantageux, & je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts pour m'asservir à ses vaines idées. Ah ! mon cher Auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde, ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre ame & votre éternité ? Mais je dis plus, & je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, & qu'il s'édifiera de votre absence & de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement & sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en reviens toujours à ma proposition, & c'est par où je finis : fuyons le monde, sortons de cette Babylone, *Egredimini de Babylone* ; retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où regne le trouble & la confusion : *Fugite de medio Babylonis*. Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre ame pour chacun de nous ; ne la livrons pas à un ennemi si dangereux : il ne cherche qu'à

Isaie, c. 48.

Jerem. c. 51.

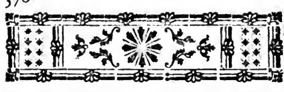
la perdre; tirons-la, & s'il le faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire, & quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines si nous pouvons nous assurer un si riche trésor : *Et salvet unusquisque animam suam.* Vous sur-tout, Femmes mondaines (car il est certain & nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'entêtent davantage du monde, & qui y demeurent attachées avec plus d'obstination) vous, dis-je, Femmes du siecle, ayez devant Dieu & devant le monde même le mérite d'avoir quitté le monde avant qu'il vous ait quittées : l'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer, tout cela n'a qu'un temps, & un temps bien court : ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne, où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtroit, & même que du mépris lorsqu'il voit que malgré toute son indifférence on s'opiniâtre à le rechercher : faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins que le cours des années a en effet réduites dans cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit; d'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la par une sainte résolution *Ibid.*

dans un moyen ſalutaire de retourner à Dieu, & de vous remettre dans la voie du ſalut : tout contribuera à ſeconder ce deſſein, tout le favoriſera ; Dieu par ſa grace vous y aidera, & le monde y ajoutera ſon ſuffrage. Car ſi vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'eſt plus déſormais quand vous vivrez ſéparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaiſons avec lui : autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyoit point ici ni là ; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve & ce qui vous y attire. Heureuſes que votre Dieu ſoit encore diſpoſé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les reſtes, & ſi j'oſe le dire, que le rebut du monde à lui offrir.

Ce n'eſt pas toutefois, Chrétiens ; pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la ſociété peut être innocente & avec qui vous pouvez converſer ; Dieu s'eſt reſervé par-tout des ſerviteurs, & au milieu des eaux qui inonderent toute la terre, il y avoit une arche qui renfermoit une famille ſainte & une aſſemblée de juſtes : ainſi juſques dans le ſiecle il y a un monde fidele, un monde réglé, un monde, ſi je puis m'exprimer de la ſorte, qui n'eſt point monde. Dès que vous vous en tiendrez là & que du reſte vous

y garderez toute la modération nécessaire, c'est-à-dire que vous ne passerez point les bornes d'une bienséance raisonnable, d'une amitié honnête, & si vous voulez, d'une réjouissance modeste & chrétienne, j'y consentirai. Encore vous dirois-je alors que vous devez veiller sur vous-mêmes, que vous devez vous défier de vous-mêmes, que vous devez bien mesurer le temps que vous y donnez, que vous devez bien examiner les impressions que vous en rapportez, & que pour ne vous y pas tromper, vous ne devez jamais oublier l'importante pratique que je vous ai d'abord proposée, d'avoir vos heures de recueillement & d'une solitude entiere, où vous vous demandiez compte à vous-mêmes de vous-mêmes, & où vous vous prépariez à le rendre à Dieu, & à recevoir de lui la récompense éternelle, que je vous souhaite, &c.





SERMON

POUR

LE QUINZIEME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la Crainte de la Mort.

Cùm appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ; & hæc vidua erat, & turba civitatis multa cum illâ. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : noli flere.

Lorsque Jesus-Christ étoit près de la ville, on portoit en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, & cette femme étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jesus l'ayant vue, il en fut touché, & lui dit : ne pleurez point. En St. Luc, ch. 7.

ENTRE bien des sujets qui toucherent le Sauveur des hommes à la vue de ce funebre appareil qu'il apperçoit devant ses yeux, sçavez-vous,

Chrétiens, à quoi son cœur est plus sensible & ce qui lui paroît plus digne de sa compassion ? ce sont les imperfections & les foiblesses qu'il remarque dans cette mere, qui pleure la perte de son fils que la mort vient de lui ravir. Il a pitié de son attachement excessif à la personne de ce fils unique; il a pitié du peu de soumission qu'elle témoigne aux ordres de la providence; il a pitié de son infidélité, qui lui fait envisager la mort avec des sentiments tout naturels & tout humains; il a pitié, non-seulement d'elle, mais de nous tous qui ne vivons pas dans cette disposition parfaite, où doit être une ame fidelle au regard de la mort, & qui par une lâche timidité en faisons un objet d'horreur, lorsque nous en pourrions faire la matiere de nos plus grandes vertus & le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jesus-Christ déplore : *Misericordiâ motus super eam.* Or c'est à cette compassion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui : j'entreprends de la justifier, & de vous montrer que rien en effet n'est plus déplorable que la préparation d'esprit & de cœur où se trouvent la plupart des chrétiens à l'égard de la mort. Nous sommes foibles en tout, & notre misere en tout se découvre; mais on peut dire qu'elle est extrême sur ce point. La seule image de la mort nous contriste & nous effraie;

Nous n'y penſons preſque jamais ſans douleur, & nous n'en pouvons entendre parler ſans peine : au moindre danger qui nous menace, aux premieres attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous allarmons, nous nous troublons, nous nous déſolons; & moi je veux, mes Freres, vous raſſurer contre ces allarmes, je veux vous prémunir contre ces troubles & ces déſolations : comment? en vous faiſant concevoir de la mort des idées plus conformes au chriſtianiſme que vous profeſſez, en vous la repréſentant ſous une figure beaucoup moins odieuſe que vous ne l'avez juſqu'à préſent conſidérée, en combattant ou du moins en réglant cette crainte ſans bornes & ſans meſure qui vous porte quelquefois à de ſi pitoyables extrémités. Vierge ſainte, c'eſt vous que Dieu a établie notre protectrice au moment de la mort, & c'eſt en cette qualité que l'Egliſe tous les jours vous ſalue. Obtenez-nous dès maintenant par votre puiſſante médiation, les mêmes ſecours que nous attendons à cette derniere heure ; & recevez l'hommage que nous vous préſentons, en vous diſant : *Ave.*

POur vous propoſer d'abord mon deſſein, je diſtingue trois ſortes de perſonnes qui craignent la mort. Les

premiers la craignent par un esprit d'infidélité, & ce sont les libertins & les athées ; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, & ce sont les mondains, ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux ; les troisiemes la craignent par un sentiment de la nature, & ce sont généralement tous les hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens. Trois principes tout différents, l'infidélité, l'attachement au monde, le sentiment de la nature ; mais principes qui tous agissants sur les ames foibles, y produisent les mêmes effets, & y font naître, quoiqu'en diverses manieres & par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort : ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie, sont les plus criminels ; ceux qui la craignent par une aversion naturelle, sont les plus excusables ; mais les uns & les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, & ont de quoi exciter la compassion de Jesus-Christ & la nôtre. Les libertins & les athées craignent la mort, parce que ne reconnoissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes, & c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort parce qu'ils aiment le monde, & qu'ils sçavent que la mort les en séparera,

& c'eſt une paſſion pour le monde dont il faut ſe détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente diviſion de l'ame & du corps, & c'eſt un ſentiment humain que la religion doit corriger. Or écoutez trois propoſitions qui vont partager ce diſcours : Rien de plus funeſte que l'état de l'impie & du libertin qui craint la mort, parce qu'il eſt tombé dans le déſordre de l'infidélité ; c'eſt la premiere partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il eſt attaché au monde ; c'eſt la ſeconde partie. Rien de plus déraiſonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait pour s'affermir contre cette crainte naturelle ; nul uſage de ſa religion ; c'eſt la troiſiéme partie. De là j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhenſion des jugemens de Dieu, & je leur apprendrai à régler ſur cela leur foi : je n'oublierai rien pour vous inſtruire ſur tous ces points, & il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

I. PART.

TErtullien parlant des impies, que l'Ecriture appelle inſenſés, parce que malgré leur raiſon même, ils diſent

dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu, *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus :* ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, & que l'expérience du siecle vérifie parfaitement, sçavoir, que personne n'est jamais tombé dans cette erreur de croire qu'il n'y eût point de premier être ni de divinité, sinon ceux à qui il seroit expédient qu'il n'y en eût point en effet, & qui trouveroient leur avantage dans le systême de cet athéisme. *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit.* Je dis le même de ceux qui ne jugeant des choses que par le sens, & prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi : car je soutiens que personne n'en a jamais douté que celui qui avoit intérêt & à qui il étoit avantageux d'en douter, c'est-à-dire, que celui dont la vie déréglée & corrompue lui devoit faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, & que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, Chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne, ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de mourir ; parce qu'ils ne reconnoissent point d'autre vie que la présente, & qu'ils le craignent d'autant

Psal. 13.

Tertull.

plus, que leur infidélité, en leur faisant rejetter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or dans l'un & dans l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit Saint Jerôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incrédulité. Supposons-les tels qu'il nous plaira, du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur, pourquoi ? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, & qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au Royaume de Dieu & à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entiere d'eux-mêmes, comme un anéantissement total, soit de l'ame, soit du corps, & par conséquent comme la privation de tous les biens & le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Ecriture nous fait entendre au chapitre troisieme du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes & des amis de Dieu ; car voici en quels termes elle s'exprime : les justes ont semblé mourir aux yeux des
Sap. impies : *Visi sunt oculis insipientium mori.*
ɣ. 3. Prenez garde, s'il vous plaît, à cette

expreſſion, *Viſi ſunt*, ils ont ſemblé : car ils ne ſont pas en effet morts de la maniere que ſe le figurent les libertins & les infideles; & quelle eſt ſur cela l'idée des infideles & des libertins ? c'eſt qu'ils ſe perſuadent, ajoute le Saint-Eſprit, que la mort qui n'eſt qu'une ſortie hors de ce monde & qu'un voyage qui conduit les juſtes à leur éternelle fécilité, eſt le comble de la déſolation & la ruine de tout l'homme. *Et æſtimata eſt afflictio exitus illorum, & quod à nobis eſt iter, exterminium.* Voyez-vous, Chrétiens, le caractere de l'incrédule ? il conçoit la mort, qui eſt, pour ainſi dire, le retour de nous-mêmes à cette ſainte patrie que nous cherchons comme un retour dans notre néant : *Et quod à nobis iter, exterminium.* D'où il s'enſuit qu'il l'enviſage comme l'objet le plus effrayant & comme le dernier malheur. Or encore une fois il eſt évident qu'il n'y a point de condition plus miſérable que celle-là, & les libertins eux-mêmes ſont obligés d'en convenir. *Ibid.*

Car quelle douleur ou plutôt quel ſupplice à un homme de ſe pouvoir dire continuellement : bientôt je ceſſerai d'être tout-à-fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux, & il m'eſt incertain ſi ce ſera l'un ou l'autre ; dans peu de temps je ne ſerai plus rien de ce que je ſuis, ou je ſerai ce que je voudrai éternellement ; mais inutile-

ment n'être pas. Toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours qui s'écoulent malgré moi, & après lesquels, ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura plus qu'un mal infini & inévitable : peut-on rien s'imaginer de plus affligeant ? Or il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie & sans religion, qui se trouve dans cette misere. Les Anges, excellente remarque de Saint Ambroise & qui mérite votre attention, les Anges qui ont un entendement pour se connoître, sçavent qu'ils sont naturellement incorruptibles, & ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort : les bêtes sont sujettes à la mort ; mais elles ne se connoissent pas elles-mêmes, & ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir : les justes, qui selon le corps doivent mourir comme les bêtes, & qui se connoissent comme les Anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle : mais le libertin n'a aucun de ces avantages ; il doit mourir, & il ne l'ignore pas ; il a une ame immortelle, & il ne le croit pas : la connoissance qu'il a de sa mort l'afflige, & l'ignorance de son immortalité lui ôte le remede qui pourroit le consoler dans son affliction ; il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer ; & il ne se connoît soi-même que pour se rendre malheureux : car voilà l'état où l'aveugle-

ment de l'impiété conduit enfin les hommes; & cela par un juste châtiment de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, & qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déja & qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée, & qui selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abyme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : peut-être jouiroit-il de cette paix, quoique fausse & criminelle, s'il pouvoit trouver un point fixe dans son erreur, & si la même impiété qui le fait douter de tout, pouvoit le rendre sûr de quelque chose. Encore même, dit Saint Augustin, ne laisseroit-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, & dont il se verroit toujours à la veille d'être privé, sans rien appercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant. Car ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique & imaginaire qu'il se promet après la mort, & n'en ayant tout au plus qu'une foible opinion, combattue de mille doutes & de mille

préjugés contraires, vivant dans le hazard du oui ou du non, & malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas : concevez bien cette pensée, qui est du Chancelier Gerson; il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas, & cette crainte dans un sens est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendroit de la certitude des jugements de Dieu.

Mais son libertinage, repliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je le veux, Chrétiens, que son libertinage puisse aller jusques à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire, jusqu'à l'état des bêtes, dont il envie peut-être le sort, & auxquelles il ambitionne d'être semblable : *Homo cùm in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, & similis factus est illis.* Mais il faudroit examiner si ce seroit là un avantage pour lui, & si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendroit moins digne de compassion que les allarmes d'une juste crainte qu'il auroit à soutenir; je dis dans un danger que lui-même il reconnoît tout au moins être danger, & auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas : mais quoi qu'il en soit, il est toujours vrai, que tandis qu'il aura quelque sentiment

Psal. 48.

bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra. Or je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, & que dans les plus grands emportements, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse & importune qui lui représentera intérieurement : mais si tu te trompes; mais si cette mort sensible & passagere qui détruit le corps, est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'ame; mais si ce qu'en ont cru tous les saints & tous les sages du christianisme, se trouvoit véritable; mais si la passion à laquelle tu t'en rapporte, t'aveugloit & te séduisoit, où en serois-tu ? Pensée qui le troublera pendant la vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort. Car c'est alors que l'impiété la plus fiere & la plus résolue commence à s'ébranler & à se démentir; c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenoient nul compte ni de la mort ni de l'enfer, & qui dans la vigueur d'une santé parfaite s'estimoient assez forts pour ne pas s'inquiêter de Dieu & de ses jugements; c'est alors que nous les voyons marquer des foiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber dans le désespoir, détester le passé, s'allarmer du présent,

avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit Saint Chryfoftome, pareille à celle des démons & des réprouvés, qui ne fert qu'à augmenter leur peine, & qui fait même une partie de leur damnation.

Ah ! mes Freres, écrivoit Saint Paul aux Theffaloniciens, fouvenez-vous d'une importante maxime & qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs. Car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez fçavoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du fommeil de la mort, afin que vous ne vous en attriftiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même efpérance que nous : *Nolumus vos ignorare, Fratres, de dormientibus, ut non contriftemini, ficut & cæteri qui fpem non habent.* C'eft à vous, mes chers Auditeurs, que j'adreffe aujourd'hui ces belles paroles ; obfervez, s'il vous plaît, le fens de l'Apôtre. Il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis & de nos proches : mais il nous défend de nous affliger & de craindre, comme ceux qui vivant fans religion, vivent fans efpérance des biens éternels, *Sicut & cæteri qui fpem non habent* : pourquoi ? parce que cette crainte & cette trifteffe procédant alors d'un principe d'infidélité, ce n'eft pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même :

1. Theff. c. 4.

en effet, il m'eſt permis de craindre la mort, mais il ne m'eſt pas permis de la craindre par toutes ſortes de motifs, & je ſuis prévaricateur ſi je la crains d'une maniere qui ſoit oppoſée à la pureté de ma foi. Cependant, Chrétiens, c'eſt un des déſordres qui regnent parmi nous; on voit des hommes dans le chriſtianiſme qui craignent la mort, non pas en fideles, mais en païens; des chrétiens de profeſſion, mais qui n'en ayant que le nom & que l'apparence, raiſonnent ſur l'autre vie comme des Epicuriens: car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partiſans de cette ſecte, & Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à perſonne de ceux qui m'écoutent.

Vous me demandez le moyen de ſe préſerver d'une ſi damnable & ſi malheureuſe diſpoſition d'eſprit & de cœur: le voici tiré d'un des plus illuſtres exemples que nous fourniſſe l'Ecriture: c'eſt de faire dans la vue de la mort ce que faiſoit le Patriarche Job au milieu de ſes ſouffrances, lorſqu'accablé de calamités il ſe voyoit languir & mourir: c'eſt de renouveller comme lui cette confeſſion de foi qui ſoutenoit ſa patience & ſa perſévérance, quand il diſoit: *Scio quòd redemptor meus vivit, & in novіſſimo die de terrâ ſurrecturus ſum, & in carne meâ videbo Deum ſalvatorem meum. Repoſita eſt hæc ſpes in ſinu meo.* *Job. c. 19.*

Je sçais que j'ai un Rédempteur vivant dans le Ciel, & que je ressusciterai du sein de la terre : je sçais que je verrai dans ma propre chair & de mes yeux ce Dieu mon Sauveur; je sçais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état, qu'un passage pour mon ame, & qu'un sommeil pour mon corps; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir, & qu'en m'ôtant une vie fragile & périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui, je le sçais, & cette espérance que Dieu me laisse comme un précieux dépôt, est ce qui me console dans mes miseres, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance toute ma force m'abandonneroit en mille rencontres, & je céderois aux révoltes de la nature; mais cette espérance est mon support, & voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur. *Reposita est hæc spes in sinu meo.*

Ah! Seigneur, s'écrioit David, (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grace de la foi) il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction & de larmes, en nous rendant sujets à la mort : mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés, n'est point une véritable mort,

ce n'eſt qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts, pour nous faire porter les marques de votre juſtice, & pour nous faire ſentir en même temps les effets de votre miſéricorde : *Humiliaſti nos in loco afflictionis, & cooperuit nos umbra mortis.* Non, dit Saint Ambroiſe expliquant ce paſſage du Pſeaume, la mort du corps n'eſt qu'une ombre & une repréſentation de la mort, *Mors carnis, umbra mortis.* Et c'eſt la penſée dont ſe doivent armer & munir non-ſeulement les pécheurs, qui par l'excès de leurs crimes auroient en quelque ſorte perdu le don de la foi, mais les juſtes même & les amis de Dieu, dont la foi par une conduite particuliere de la providence ne laiſſe pas ſouvent d'être ébranlée ſur le ſujet de la mort. Car combien d'ames ſaintes & prédeſtinées ont ſouffert là-deſſus les mêmes attaques que les plus déclarés impies ? A combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaiſir, pour faire triompher ſa grace, d'expoſer leur religion ? & combien de fois un chrétien, au milieu même de ſes ferveurs, n'a-t-il pas pu dire auſſi-bien que David : *Mei autem penè moti ſunt pedes, penè effuſi ſunt greſſus mei ?* A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends, j'ai preſque détourné mes pas de la voie où je marchois, & mes pieds ont été ſur le point de gliſſer : car la foi qui devoit être mon unique

Pſ. 43.

Ambr.

Pſ. 72.

appui, eſt devenue comme chancelante dans mon cœur. Combien, dis-je, ne trouve-t-on pas d'ames élues qui tiennent ce langage ? Il eſt donc néceſſaire qu'elles ſe mettent en garde contre cet eſprit d'infidélité, qui ſeroit pour elles une pierre de ſcandale & un écueil où elles iroient échouer. Mais avançons, & voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort, parce qu'il eſt attaché au monde. Autre eſpece de crainte dont nous avons à nous préſerver : c'eſt le ſujet de la ſeconde Partie.

II. PART. LE Saint-Eſprit l'a dit, Chrétiens, & nous n'en ſommes que trop convaincus par l'expérience ſenſible que nous avons de notre miſere & de celle des autres, que rien n'eſt plus fâcheux ni plus amer que le ſouvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait conſiſter ſon repos & ſon bonheur dans la jouiſſance des biens temporels. *O mors, quàm amara eſt memoria tua homini pacem habenti in ſubſtantiis ſuis !* Prenez garde, mes Freres, nous fait ingénieuſement remarquer Saint Auguſtin, aux deux termes dont ſe ſert l'Ecriture ; elle ne dit pas que la penſée de la mort eſt triſte & affligeante à celui qui poſſéde les biens temporels, mais à celui qui a établi ſa paix & ſa félicité dans la poſſeſſion des

Eccleſ. c. 41.

biens temporels: *Homini pacem habenti.* De plus, pour exprimer ces fortes de biens, elle ne les appelle pas fimplement biens, mais elle leur donne le nom de fubftance, & veut par-là fignifier la fauffe idée que nous en avons: *In fubftantiis fuis.* Car les juftes qui ont l'efprit de Dieu, ne confiderent ces biens que comme de foibles accidents dont ils peuvent aifément fe paffer, qu'ils ont aujourd'hui & qu'ils n'auront pas demain, dont la perte pourra leur caufer quelque légere altération, mais fans préjudice de cette confiftance ferme & immobile que la grace leur donne : au lieu que les mondains attachés à ces biens terreftres, en font leur principal & leur capital, rapportant tout à ces biens, ne fe mefurant que par ces biens, ne s'appuyant & ne faifant fond que fur ces biens, comme fi eux-mêmes ils étoient faits pour ces biens, & que ces biens ne fuffent pas plutôt faits pour eux: *Homini pacem habenti in fubftantiis fuis.* Or c'eft aux hommes de ce caractere, & non point abfolument aux grands ni aux riches que le fouvenir de la mort fait horreur; c'eft pour eux qu'il eft plein d'amertume: *Quàm amara eft memoria tua!* Car, comme dit Saint Chryfoftome, raifonnant fur les mêmes paroles de l'Ecriture, on a vu des grands dans le chriftianifme & des riches, par un effet de la grace toute-

puiſſante de Dieu, méditer la mort avec plaiſir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle ſans trouble : pourquoi? parce que tout riches, tout grands qu'ils étoient, leurs deſirs ne ſe portoient ni aux grandeurs humaines, ni aux richeſſes ; ils les poſſédoient ſans attache, & ils les perdoient ſans regret. Mais on n'a jamais vu de grands ni de riches attachés à ce qu'ils étoient & à ce qu'ils poſſédoient, ni jamais, ſi vous voulez, on n'a vu de petits & de pauvres attachés à ce qu'ils n'étoient pas & à ce qu'ils ne poſſédoient pas, qui ne fuſſent effrayés de la mort. En effet, Chrétiens, l'étrange & douloureuſe penſée pour un homme du ſiecle qui vit à ſon aiſe, qui ſe voit bien établi dans le monde, qui ſe trouve revêtu d'une charge, d'une dignité honorable, qui ne manque de rien pour ſe maintenir dans la ſplendeur & dans l'éclat; qui dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il eſt, peut tout & eſt au-deſſus de tout : quelle penſée pour lui au milieu de tout cela, que cette réflexion, il faut mourir! Ne parlons point de ces fortunes ſi hautes ni ſi complettes qui ſont les heureux de la terre ; comme elles ſont aujourd'hui plus rares, cette mortalité ne s'étendroit pas bien loin : parlons de celles qui ſont moins éclatantes & plus ordinaires. Quelle penſée pour un homme même du commun, qui voit ſa famille

honnêtement pourvue, qui a des biens ſuffiſamment, qui en jouit & s'en fait honneur, qui n'a ni embarras ni ſoins, & dont la ſanté, les forces, l'âge répondent à tout le reſte; (car c'eſt ainſi que le texte ſacré nous le dépeint dans les paroles ſuivantes, *Viro quieto, & cujus viæ directæ ſunt in omnibus, & adhuc valenti accipere cibum*) quel ſouvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette ſombre & déſolante conſidération, il faut mourir! Ibid.

Or c'eſt en cela qu'il me paroît digne de compaſſion, non point ſeulement de ce qu'étant attaché d'eſprit & de cœur aux biens de cette vie, il appréhende la mort, mais de ce qu'enviſageant la mort, il a été aſſez aveugle pour s'attacher à des biens qui paſſent ſi vîte, & de ce que la néceſſité de mourir ne l'en détache pas; voilà ſur quoi je déplore ſon aveuglement. En effet, ſi la vie préſente devoit toujours durer, je ne m'étonnerois pas qu'il y eût des ambitieux & des avares ſujets aux paſſions déréglées qui les dominent. Quelque vaines & frivoles que ſoient ces paſſions, je comprends qu'elles deviendroient alors ſérieuſes & prudentes, & que dégagés du ſouvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de ſageſſe de ſuivre & de contenter nos deſirs: pourquoi? parce que nous aurions droit de compter pour réel tout ce que le monde a de

ſpécieux & d'apparent, & que notre raiſon même commenceroit à être d'intelligence avec la cupidité & l'ambition qui nous domineroient. Je dis encore plus : ſi nous devions ſeulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des ſiecles entiers, ſelon le témoignage de l'Ecriture, n'étoient que la fleur de l'âge, & qui ſans vieilleſſe ni caducité voyoient une longue & nombreuſe ſuite de générations, peut-être conſentirois-je que nous euſſions pour les biens temporels quelque empreſſement & quelque ardeur: l'éloignement du terme ſembleroit en quelque maniere nous juſtifier, quoiqu'alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes & réprimer notre convoitiſe par la vue de la mort, qui quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine & aſſurée, nous les raviroit enfin; & c'eſt la belle obſervation de Saint Jerôme que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'eſt pour cela que Moyſe dans la Geneſe, faiſant la ſupputation des années que chacun de ces premiers hommes avoit vécu, ajoutoit toujours cette concluſion générale, *Et mortuus eſt*, & il mourut: Noé vécut neuf cents ans & il mourut, Seth autant d'années & il mourut, ainſi des autres : pourquoi cette addition, & il mourut: ne l'entendoit-on pas aſſez, & n'étoit-ce pas aſſez de marquer

l'espace de temps que leur vie avoit duré ? Ah ! répond Saint Jerôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des milliers de siecles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présents, puisqu'il seroit encore vrai de dire de nous, & il mourra. Or cela seul devroit corriger l'excès de nos affections & rompre tous nos attachements. J'en conviens, mes chers Auditeurs, & à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint Docteur; mais après tout il faut avouer que dans cette supposition d'une vie de plusieurs siecles, nos attachements auroient quelque prétexte & quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, & nous attachant à cette vie courte & passagere, comme nous nous y attachons & à ses biens, en vérité, mes Freres, sommes-nous sages, & avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous & à notre propre tribunal ? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, & pour parler avec le Saint-Esprit de l'ensorcellement ? *Fascinatio nugacitatis*. Ah ! *Sap. c. 4.* insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre ame; vous mourrez, & pour qui sera tout ce que vous avez amassé ? Ainsi est-il dit dans l'Evangile à ce riche qui prétendoit goûter tranquillement & long-

Luc. c. 12. temps le fruit de ses peines. *Stulte, hac nocte animam tuam repetent à te ; quæ autem parasti cujus erunt?* Voyez-vous, reprend Saint Bernard, la qualité que donne l'esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre? Il ne lui reproche pas expressément sa foiblesse, sa témérité, son peu de religion & de foi, mais sa folie, *Stulte*, parce que cette parole comprend tous les autres reproches, & enchérit même au dessus. Devoir mourir & s'entêter des biens de la vie, jusqu'à en faire l'unique objet de ses desirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher Auditeur, être surpris ni trouver mauvais si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'Evangile, & si je vous dis, tout sage d'ailleurs & tout prudent que vous pouvez être selon le monde : *Stulte*, insensé, pourquoi ce soin extrême de votre corps qui sera bientôt la pâture des vers? pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser & faire évanouir? pourquoi tant chercher à vous agrandir & à vous étendre, puisqu'au bout de quelques jours six pieds de terre vous suffiront? Quand la concupiscence s'allumera dans votre ame, disoit Saint Paul, & que maîtresse de votre raison, elle vous enivrera des choses visibles, sçavez-vous, mes Freres, comment vous pourrez l'éteindre & en arrêter les empor-

tements ? ce sera par cette pensée : Hé nous n'avons point ici de demeure permanente ; mais tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, & nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or si l'on voyoit un voyageur s'intéresser à tout ce qui se passe sur sa route, prendre feu sur cela & en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formeroit-on ? Voilà néanmoins ce que nous faisons ; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, & ce qui nous rend dans nos craintes & nos frayeurs, si dignes de pitié : car de se laisser surprendre à des biens faux & apparents, & de s'attirer par-là, en vue de la mort, des frayeurs & des peines réelles & effectives, c'est une illusion qui dans l'ordre de la providence peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre étoit dans cette terre d'exil, il souhaitoit sans cesse de se voir au bout de sa carriere, parce qu'il ne tenoit à rien, & qu'il avoit le cœur libre & dégagé de tous les objets matériels & mortels : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce Docteur des nations ne nous convient que trop : *Ingemiscimus gravati, eò quòd nolumus expoliari ;* nous gémissons

Rom. c. 7.

2. Cor. c. 5.

à l'aspect de la mort : les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs & qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, & nous font pousser de profonds soupirs; parce que nous ne voulons point être dépouillés de ces biens que nous avons & qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers Auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, & qui jusqu'à la derniere extrémité se défend contre elle ! La mort le presse de sortir, & il voudroit toujours habiter ces agréables & superbes appartements, qui sont l'ouvrage de ses mains, disons mieux, de sa vanité & de son luxe : il a encore dans le cœur une inclination qui faisoit toute la douceur de sa vie, & la mort l'en sépare ou l'en arrache impitoyablement : il avoit encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avoit des projets qu'il étoit sur le point d'exécuter, & la mort dans un moment déconcerte tout. De quoi est-il touché ? de cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit & si général. Hé, mon cher Frere, voilà ce qui m'effraie pour vous : c'est, dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont fait vos crimes & vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la

faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerois, & je me mettrois en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte. Si dans l'appréhension de la mort, vous travailliez à étouffer ces passions & à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterois, & j'en bénirois Dieu; mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusqu'à présent & qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà encore une fois par où votre état me paroît déplorable & bien terrible.

Que faut-il donc faire, & de tout ceci quelle conclusion? c'est de mourir dès maintenant & de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet; c'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit & qui passe, afin de n'avoir plus tant de peine à la laisser passer, & de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager & de le déprendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craindrons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature & qui ne font pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion; c'est la troisieme Partie.

III. PART.

JE le sçais, Chrétiens, & je n'en puis disconvenir : c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans les cœurs des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort & de la regarder avec frayeur. Mais je sçais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, & qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formoient en eux ces craintes involontaires dont ils vouloient se délivrer. Or ne sommes-nous pas bien dignes de compassion, si nous ne faisons pas avec le secours de la grace & les lumieres du Christianisme, ce que ces philosophes ont fait par la seule lumiere naturelle, & si nous avons moins de force dans la vraie religion, qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie & la superstition ?

Car je suis surpris, & vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé & ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort, les excellentes idées qu'ils en ont conçues, & les généreux efforts de magnanimité & de constance par où ils les ont soutenues. Tantôt ils prétendoient que c'étoit pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déja morts

tant de fois, & mourant tous les jours : *Nos mortem ridiculè timemus toties jam mortui & morientes.* Qu'eſt-ce à dire, morts tant de fois ? c'eſt qu'autant d'années que nous avons vécu & qui ne reviendront jamais, ce ſont autant de portions retranchées de notre vie, & comme autant de morts par où nous avons paſſé. Et qu'eſt-ce à dire, mourant tous les jours ? c'eſt que chaque moment qui nous échappe ſans retour, eſt une épreuve continuelle de la mort : *Totiès jam mortui & morientes.* Tantôt ils s'étonnoient comment on pouvoit craindre ſi long-temps ce qui devoit durer ſi peu, & comment ce point de la mort, qui eſt preſque imperceptible, pouvoit altérer & troubler toute la paix de notre ame : *Quomodò quod tam citò fit, timetur diù* ? Tantôt ils poſoient pour principe, que la mort rendant juſtice à tout le monde, & faiſant raiſon à un chacun des injures qu'il prétend avoir ſouffertes, on avoit tort de ſe plaindre d'elle : *Quid mortem quereris ? mors ſola jus æquum generis humani.* En effet, ces inégalités ſi odieuſes de la fortune, ces diſcernements ſi aveugles de la faveur, ces rabaiſſements du mérite & de la vertu, ces élévations des plus vils ſujets, enfin ces iniquités du ſiecle qui nous irritent & qui excitent notre indignation, tout cela doit ceſſer à la mort, & c'eſt uniquement de la mort que nous devons

Senec.

eſpérer de voir la fin de tout cela. Or cette eſpérance eſt une des plus douces conſolations dans les diſgraces de la vie : *Mors ſola jus æquum generis humani.* Tantôt ils démontroient que la mort, qui eſt le terme commun où tendent tous les hommes, ſervoit de remede à pluſieurs, étoit le ſouhait de quelques-uns, faiſoit le bonheur & la félicité des autres, & qu'au reſte elle ne devoit jamais être mieux reçue que quand elle venoit avant qu'on fût réduit à la néceſſité de la deſirer. *Mors omnibus finis, multis remedium, quibuſdam votum, de nullis meliùs emerita quàm de his ad quos venit antequàm invocetur.*

Et ils avoient raiſon : car qui fera bien attention à toutes les miſeres dont la mort nous dégage, & à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aiſément que la briéveté de nos jours eſt une des graces dont nous ſommes redevables à la providence. Que dirai-je encore ? Tantôt ils concevoient la mort comme un heureux élargiſſement après une triſte captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchiſſement d'une milice laborieuſe, tantôt comme une prompte & parfaite guériſon : car c'eſt ainſi qu'ils ſe la repréſentoient, & qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, me répondrez-vous, ce n'étoient que des

ſpéculations & de pompeuſes paroles, qui n'empêchoient pas ces ſages de la gentilité d'avoir la mort en horreur & de la fuir. Vous vous trompez, Chrétiens, ce n'étoient ni de vaines paroles ni de ſéches ſpéculations; c'étoient pour eux des raiſons efficaces qui les perſuadoient, & qui même les perſuadoient ſouvent juſqu'à l'excès, puiſqu'ils en ſont bien des fois venus juſqu'à ſe rendre homicides d'eux-mêmes, & à s'en faire un honneur, un plaiſir, une vertu; c'étoit une erreur du paganiſme : mais notre confuſion eſt que ces païens ayant eu aſſez de grandeur d'ame & de fermeté pour aimer la mort & pour la rechercher, nous qui ſommes chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela conſiſte & paroît notre foibleſſe : pourquoi ? parce que la religion que nous profeſſons, nous fournit des motifs bien plus puiſſants pour nous adoucir la mort, & pour nous la faire conſidérer d'un œil tranquille & aſſuré. Car prenez garde, s'il vous plaît, tout ce qu'en ont dit ces infideles, & tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étoit que des productions de l'eſprit humain, que des raiſonnements & que des ſophiſmes dont leur orgueil ſe flattoit. Mais dans le chriſtianiſme nous avons les raiſons les plus ſolides, les raiſons les plus eſſentielles,

les raisons les plus capables de pénétrer nos esprits, & de répandre dans nos cœurs une onction de grace, en faveur de la mort & à l'avantage de la mort : vous me les demandez ; & les voici telles que la foi nous les propose & que nous devons nous les proposer à nous-mêmes. La vue de Jesus-Christ mourant, l'attente du Royaume de Dieu, l'exemple des Saints & de tant de justes, les trésors infinis de graces dont la mort peut être enrichie ; à quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous ? Reprenons.

La vue de Jesus-Christ mourant, de ce Dieu qui immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la Théologie de Saint Paul & selon son expression, que pour goûter la mort, & en la goûtant lui ôter toute son amertume, *Ut gratia Dei pro omnibus gustaret*
Hebr. *mortem.* Cependant, Chrétien foible &
c. 2. lâche, cette mort vous paroît encore amere ; Jesus-Christ l'a goûtée pour vous, & il vous semble dur de la goûter pour lui & après lui : quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejettez comme un calice plein de fiel & d'absynthe. L'Apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée & dépouillée par le triomphe
1. Cor. de cet Homme-Dieu sur elle, *absorpta est*
c. 15. *mors in victoria ;* il a beau la défier, & par une espece d'insulte qui n'a rien

de présomptueux, lui demander : ô mort, où est ta victoire ? où est ton aiguillon ? *Ubi est mors victoria tua? ubi est mors stimulus tuus?* Tout cela ne nous touche point : la mort est toujours victorieuse de notre foiblesse, elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, & l'on diroit que la vertu de la croix & de la mort du Rédempteur est en quelque sorte anéantie. Le privilege des chrétiens unis à Jesus-Christ est de mourir, & de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort, *Et non tanget illos tormentum mortis* : mais nous renonçons à ce privilege, & par une pusillanimité indigne de notre foi, non-seulement nous sentons ce tourment de la mort; mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons.

Ibid.

Sap. c. 3.

Ce n'est pas assez : l'attente du Royaume de Dieu, de ce Royaume du ciel, où nous sçavons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré : *Nemo videbit me, & vivet.* N'est-il pas étonnant que parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premieres & des plus importantes soit que son regne arrive pour nous, *Adveniat regnum tuum*, & qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhaitions avec tant d'ardeur, de retarder le plus qu'il nous est possible, l'avénement de ce regne ? N'est-il pas étrange que ce regne de Dieu devant

Matth. c. 6.

être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal? Quand le patriarche Jacob dans une extrême vieillesse vit Joseph son fils comblé d'honneur & de gloire, & dominant sur toute l'Egypte, l'Ecriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, & qu'il s'écria : Ah ! mon fils, c'est désormais que je mourrai content, puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam.* Hé quoi, mes Freres, dit Saint Bernard, la mort paroissoit douce à ce pere, parce qu'il voyoit pour un moment le visage de son fils bien-aimé : & nous à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu, nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu, & que le cœur de l'homme n'a jamais compris; nous qui dans cette espérance devrions dire, ah ! Seigneur, je mourrai sans peine & je mourrai même avec joie, puisque c'est par-là que je dois jouir de votre divine présence, *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciem tuam* : au lieu de parler de la sorte & de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, & nous frémissons au moindre péril qui nous en approche ou qui l'approche de nous?

Genes. c. 46.

Bern.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des Saints & de tant de justes. N'avons-

nous pas les mêmes secours pour nous affermir contre la mort ? & d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage si différent & même si contraire à celui des serviteurs de Dieu ? Ecoutez David dans l'ancienne loi : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est !* helas ! que mon exil est long, & quand finira-t-il ? *Multùm incola fuit anima mea ;* je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangere pour moi : *Quandò veniam, & apparebo ante faciem Dei mei !* heureux moment où je paroîtrai devant mon Dieu ! je l'attends, je le desire, je le demande. Ainsi ce Prophete & ce saint Roi s'en expliquoit-il, & combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentiments, & se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles ? Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu ; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde & en faire notre patrie ; nous gémissons d'être forcés d'en partir ; & ce départ qui nous désole, nous formons, pour le différer, les vœux les plus vifs & les plus ardents.

Ps. 119. *Ibid.*

Enfin, les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie : car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer ? C'est en vue de la mort que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui

de notre vie, & que nous devenons en quelque maniere ſemblables aux martyrs. C'eſt par une libre acceptation de la mort que nous témoignons à Dieu la ſoumiſſion la plus généreuſe, & que nous lui rendons le devoir de l'obéiſſance la plus parfaite, puiſqu'elle va juſqu'à la deſtruction de nous-mêmes. C'eſt au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la juſtice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort, en eſprit de pénitence, lui offrant notre mort, non-ſeulement comme une ſatisfaction générale & commune du péché de nos premiers parents, mais comme une ſatiſfaction particuliere & perſonnelle de nos propres péchés; conſentant pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le ſein de la terre; pour la réparation de nos vanités & de notre orgueil, à être enſevelis dans les ombres & la pouſſiere du tombeau; pour la réparation de nos ſenſualités & de nos plaiſirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'eſt par une ſainte union de notre mort avec la mort de Jeſus-Chriſt, que nous entrons en participation des graces ſurabondantes que ce Dieu Sauveur a renfermées dans ſa croix comme dans une ſource inépuiſable; & qui peut dire de quelles richeſſes ſpirituelles un mourant ſe ſent quelquefois comblé? ou ſans attendre l'heure

de ſa mort, qui peut dire de quelles impreſſions ſecrettes un chrétien eſt pénétré, de quels mouvements intérieurs il eſt animé, lorſqu'anticipant ſon dernier jour, il ſe met à certains jours & en eſprit au lit de la mort, & qu'il ſe préſente à Dieu comme une victime qui lui eſt deſtinée & qui lui doit être immolée? Or ce qui nous eſt ſi ſalutaire, ſi méritoire auprès de Dieu, quand nous en ſçavons bien uſer, par quel renverſement devient-il le ſujet de notre averſion? Il n'y a qu'une choſe qui ſemble pouvoir, par la religion même & par les vues de la foi, juſtifier cette crainte exceſſive de la mort, ſçavoir, la crainte des jugements de Dieu; mais là-deſſus je vais vous ſatisfaire & j'en fais la courte concluſion de ce diſcours.

Je dois donc en convenir, Chrétiens Auditeurs: puiſque la mort eſt ſuivie d'une éternité bienheureuſe ou malheureuſe; puiſque c'eſt la mort qui décide pour jamais de notre deſtinée dans cette éternité; puiſqu'au moment de la mort nous devons être préſentés devant le ſouverain Juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, & pour en recevoir par un dernier arrêt, ou la récompenſe ou le châtiment, toutes ces penſées, qui ſont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos eſprits & bien méditées, ont de quoi nous faire trembler & nous ſaiſir d'une juſte frayeur.

Mais après tout ma proposition ne laisse pas de subsister, & je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous, que si c'est une crainte toute pure, sans mêlange de consolation, & qui n'ait pas ce tempérament de grace que lui doit donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs, quelque sainte qu'elle paroisse, nous sommes encore dignes de compassion; pourquoi cela ? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugements de Dieu si formidables. Or ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, & que nous n'écoutions la foi qu'à demi sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne, d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute ? expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de Saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mêmes sentiments & les mêmes affections pour la mort que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint Docteur, est tout ensemble & aimable & terrible : il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde & de bonté ; & il est

terrible, parce que c'est un Dieu de justice, & selon l'expression de l'Ecriture, le Dieu des vengeances : comme terrible il veut être craint, & comme aimable il veut être aimé. De même, reprend ce Pere, la mort a deux visages tout différents ; elle est redoutable d'une part, & desirable de l'autre : redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel ; mais desirable, parce que selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité & de la gloire : il faut donc que nous la craignions, & que nous l'aimions tout à la fois ; c'est-à-dire, que nous la craignions d'une crainte mêlée d'amour, & que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute Saint Augustin ; car comme Dieu, qui est aimable & terrible, veut absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre : & comme Dieu ne se tiendroit pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignions plus que nous ne l'aimons ; ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne, si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte & notre amour par rapport à elle doivent suivre la mesure de notre amour & de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre

la mort par esprit de foi ; mais il faut encore plus l'espérer & la desirer en esprit de foi ; tel est le raisonnement de Saint Augustin.

Ce n'est pas que les Saints n'aient craint la mort, ou plutôt les suites de la mort. Car le même Saint Paul, qui témoignoit tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnoissoit néanmoins que c'étoit une chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* Et le même David qui demandoit si instamment de voir Dieu, ne laissoit pas de chercher un asyle où il pût se mettre à couvert de sa colere : *Quò à facie tuâ fugiam ?* Cependant quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvements d'amour & de crainte, le desir l'emportoit, & ils ne pouvoient se défendre de souhaiter la mort, en considérant que c'étoit la voie pour aller à Dieu. De là vient que Saint Jerôme, qui fut peut-être de tous les Saints le plus touché des jugements de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirerent davantage après la fin de cette vie mortelle ; c'est une chose admirable de voir comment il la demandoit, & en quels termes il l'appelloit. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusebe au Pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux monuments de l'antiquité. *Veni amica mea, soror mea,*

Hebr. c. 10.

Ps. 138.

Hieron.

mea sponsa. Venez, disoit ce grand Saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea :* conduisez-moi à l'unique trésor de mon ame ; car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office, & me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubi cubat Christus meus.* Vous êtes toute environnée de ténebres, poursuivoit ce même Pere ; mais ces ténebres me découvriront la lumiere éternelle, & c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa.* Vous êtes terrible aux Rois de la terre & à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie ; *Terribilis apud reges terræ ;* mais vous me devenez d'autant plus agréable, que j'ai moins de prétentions en ce monde & pour ce monde. Ainsi s'expliquoit Saint Jerôme, ainsi craignoit-il la mort ; & pour peu que nous ayons de foi, ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la desirer.

Idem. *Idem.* *Idem.* *Idem.*

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur ; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché & dans l'inimitié de Dieu ; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grace ; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses & à toute la corruption du monde ;

que vous la craignez, parce que quelque bien que vous puissiez faire, vous êtes toujours incertain de vôtre état devant Dieu, & que vous ne sçavez si vous êtes digne de haine ou d'amour : car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourroit être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi je réponds qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi & agir selon la foi, la vue de la mort doit encore être aimable, & que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance & de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, & voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce, parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché & de résister aux tentations du péché ; je dois donc la regarder, non-seulement comme une grace, mais comme une des graces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remede puissant & presque infaillible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah ! Seigneur, que deviendrois-je si cette vue touchante de la mort, qui me regle & qui me gouverne, venoit jamais à m'abandonner ? En quels déréglements irois-je me précipiter, & où me porteroit ma passion ? Je suis dans le désordre du péché, & c'est pour cela même que je dois envisager

ſouvent la mort. Quelle conſéquence ? elle eſt très-naturelle, parce que s'il y a quelque choſe qui ſoit propre à me convertir & à me faire ſortir de l'affreux état où je ſuis tombé, c'eſt la mort bien enviſagée & bien conſidérée. Car c'eſt le ſouvenir de la mort, ou pour mieux dire, la grace attachée à ce ſouvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le chriſtianiſme les plus grandes converſions; c'eſt la mort fortement repréſentée dans l'eſprit, qui a humilié l'orgueil des ames les plus fieres, qui a fait des cœurs les plus inflexibles & les plus durs, des cœurs contrits, qui a ſoumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractere a-t-il coutume d'être ébranlé ? par la vue de la mort; & ſi je dois jamais revenir de mes égarements & me rapprocher de Dieu, n'eſt-ce pas par-là même ? Pourquoi donc ne m'occuperois-je pas volontiers de cette vue de la mort, & pourquoi n'en ferois-je pas ma plus ſolide conſolation ? Je ſuis fragile, & je puis perdre à chaque moment la grace; mais que s'enſuit-il de là ? que je dois donc m'entretenir ſans ceſſe de la vue de la mort, puiſque ce ſera le ſoutien de ma fragilité, & que portant ce précieux tréſor de la grace dans un vaſe de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puiſſe affermir mes pas & me mettre en quelque ſûreté. C'eſt donc être bien ennemi de moi-même &

de mon ſalut, ſi je fuis cette vue & ſi je la crains comme un ſujet de triſteſſe & d'abbatement. Je ſuis expoſé à mille dangers, & les ſcandales du monde qui m'environnent de toutes parts, ſont autant d'écueils que je ne ſçaurois éviter. Erreur, ſi je le crois ainſi : je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort, & cette vue ſalutaire me ſauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le ſiecle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, ſoit que je ſois ſenſible au mien, la mort me doit être, ſous l'un & l'autre rapport, un avantage : pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne ſommes plus capables de l'offenſer; pour le mien, parce que dans cet état le monde n'eſt plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juſte a été ſouvent enlevé du monde dès ſes premieres années, ſi ce n'eſt afin que la malice du ſiecle perverti ne l'infectât pas de ſon venin, & qu'il ne fût pas ſéduit par l'éclat trompeur de la vanité ? *Raptus eſt ne malitia mutaret intel-*
Sapien. c. 4. *lectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.* Mais après tout nous ne ſçavons ſi nous ſommes dignes d'amour ou de haine; vous l'avez voulu de la ſorte, ô mon Dieu, pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grace : mais du reſte, au milieu de cette incertitude la vue de la mort nous fait trouver

tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes : si nous sommes pécheurs, la vue de la mort, nous ramene dans les voies de Dieu ; & si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu ; si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence, & si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance ; si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait devenir justes, & si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement & tranquillement ; nous craindrons la mort sans foiblesse, & nous la desirerons sans présomption ; nous trouverons de quoi bénir Dieu jusques dans les effets de sa justice, & nous nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde pour obtenir en l'autre la félicité éternelle, où nous conduise, &c.



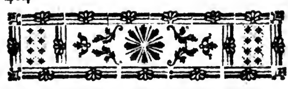


TABLE DES SERMONS AVEC l'Abrégé de chaque Sermon.

SUJET. *Alors Jesus prit les sept pains qui lui avoient été présentés, & rendant des actions de graces, il les rompit & les donna à ses disciples pour les distribuer, & ils les distribuerent au peuple.* Le Sauveur du monde, en nourrissant le peuple, nous enseigne la tempérance que nous devons garder dans les repas. p. 1. 4.

DIVISION. Dans le mystere de la multiplication des pains & dans le soin que prend Jesus-Christ de nourrir ces saintes troupes qui l'avoient suivi, il

nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux & de déréglé, 1. partie. Et ce même Sauveur nous fait encore connoitre de quelle sainteté cette réfection du corps est susceptible, & nous apprend à la perfectionner, 2. partie. p. 4. 5.

I. PARTIE. Jesus-Christ nous apprend à retrancher de la réfection du corps ce qu'il y a de défectueux & de déréglé, sçavoir, l'attachement, l'excès, la délicatesse, p. 5. 7.

1. L'attachement, c'est-à-dire, une attention trop grande à ce qui regarde le soulagement de l'entretien du corps. Pour corriger ce défaut, Jesus-Christ mene le peuple qu'il traîne à sa suite dans un lieu solitaire, inculte, dénué de tout, & c'est là en effet que ce peuple bien différent des anciens Juifs, & uniquement attentif à écouter la parole de Dieu, se laisse conduire sans murmurer. Mais combien y a-t-il maintenant dans le christianisme de ces hommes dont Saint Paul a dit qu'ils font de leur corps leur divinité, ne pensant à rien autre chose, & ne s'occupant de rien autre chose ? Comparons cette insatiable avidité avec la sobriété de ces religieux dont parle Cassien, & combattons cet attachement immodéré, comme Saint Augustin nous témoigne lui-même qu'il étoit sans cesse obligé de le combattre. p. 7. *jusqu'à* 14.

2. L'excès. La nature se contente du

nécessaire : mais la convoitise cherche le superflu. Jesus-Christ ne pensa à la subsistance de ces quatre mille hommes dont il se trouvoit chargé, que lorsqu'ils furent dans une nécessité extrême : mais aujourd'hui comme dans tous les autres temps, on va bien au-delà de cette nécessité ; de sorte que la parole du Saint-Esprit ne se vérifie que trop en nous, lorsqu'il nous dit que l'homme s'est rendu semblable aux bêtes : encore les bêtes ont-elles cet avantage, qu'elles s'en tiennent à ce qui leur suffit. Quel opprobre pour nous, & en particulier pour les personnes du sexe, lesquelles se portent maintenant à des intempérances qui leur étoient autrefois inconnues. p. 14. *jusqu'à* 23.

3. La délicatesse. Jesus-Christ ne nourrit le peuple que de pain. Dieu, remarque l'Abbé Ruppert, avoit fourni aux Israélites dans le désert les mets les plus exquis, *Et pluit super eos volatilia pennata :* mais ce n'étoit point par un effet de sa libéralité ; c'étoit plutôt par un châtiment de sa justice & pour punir leurs murmures. Car il n'est rien de plus dangereux ni de plus pernicieux que cette délicatesse ; elle donne des forces à la chair pour se révolter & pour secouer le joug. Aussi les saints en ont-ils eu tant d'horreur, & c'est de là que les conditions les plus relevées & les plus aisées sont communément les plus corrompues. p. 23. *jusqu'à* 26.

II. PARTIE. Jesus-Christ nous fait

encore connoître de quelle ſainteté la réfection du corps eſt ſuſceptible, & nous apprend à la perfectionner : par où ? par la bénédiction des viandes & l'action de graces, par ſa préſence adorable & par les œuvres de charité. p. 26. 27.

1. Par la bénédiction des viandes & l'action de graces. Il bénit les pains, & rendit graces à ſon Pere. Il eſt bien juſte que nous nous acquitions de l'un & de l'autre devoir, puiſque c'eſt de Dieu que nous recevons notre nourriture. C'eſt par-là que ſe faiſoient diſtinguer les premiers fideles, & Saint Ambroiſe obſerve que ces deux voyageurs à qui le Sauveur des hommes ſe joignit ſur le chemin d'Emaüs; le reconnurent dans la fraction du pain & à la bénédiction qu'il lui donna avant que de le manger. N'eſt-il pas étrange que nous jouiſſions des bienfaits de Dieu, ſans penſer à Dieu & ſans le remercier? p. 27. *juſqu'à* 32.

2. Par ſa préſence adorable. Ce fut en la préſence de Jeſus-Chriſt que le peuple prit la nourriture qui lui avoit été diſtribuée. Dieu eſt préſent par-tout pour tout voir; mais on peut dire qu'il redouble en quelque ſorte ſon attention dans les lieux & dans les rencontres où nous pouvons plus aiſément nous échapper, comme dans les repas : c'eſt donc là que nous devons le perdre moins de vue. Les païens eux-mêmes faiſoient expoſer leurs idoles devant leurs tables, afin que l'idée

de ces faux Dieux les tînt dans une juste modération. Mais parce que nous oublions notre Dieu, tout présent qu'il est, qu'arrive-t-il souvent ? Jugeons-en par l'exemple de Balthazar. Si Dieu n'éclate pas ouvertement contre nous, comme il éclata contre ce Prince, ses jugements sécrets n'en sont pas moins redoutables ni moins funestes. p.32. *jusqu'à* 36.

3. Par les œuvres de charité. Jesus-Christ fit recueillir les restes pour ceux qui pouvoient survenir. Ainsi les riches doivent-ils entretenir les pauvres du superflu de leurs tables. Saint Louis en nourrissoit tous les jours dans son Palais un certain nombre. On laisse périr dans les maisons tant de choses dont les pauvres pourroient se nourrir : on les laisse périr eux-mêmes, & par-là on s'expose au triste sort de ce mauvais riche de l'Evangile qui fut enséveli dans l'enfer. Puissions-nous, pour fruit de ce discours, nous affranchir de l'esclavage de nos corps. p. 36. *jusqu'à* 42.

Sermon pour le septieme Dimanche après la Pentecôte, sur l'Hypocrisie. *Pag. 43.*

SUJET. *Jesus dit à ses disciples : gardez-vous des faux Prophetes qui viennent à vous deguisés en brebis, & qui dans le fond sont des loups ravissants.*

Voilà en peu de paroles le caractere des hypocrites: mais du reste ce n'est point tant de nôtre hypocrisie propre qu'il s'agit ici, que de l'hypocrisie d'autrui. p. 43. 45.

DIVISION. Montrons au libertin combien il est mal fondé, quand pour se confirmer dans son libertinage & son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui, 1. partie; au chrétien lâche combien il est foible & coupable dans sa foiblesse, quand il se trouble de l'hypocrisie d'autrui jusqu'à s'eloigner des voies de Dieu, 2. partie; & au chrétien ignorant & simple, combien il est inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui, 3. partie. p. 45. 47.

I. Partie. Le libertin mal fondé, quand pour se confirmer dans son libertinage & son désordre, il se sert de l'hypocrisie d'autrui. Parce que la vraie piété condamne le libertin, & que c'est un reproche de ses désordres, que fait-il? il tâche à se persuader que tout ce qui paroît piété dans le monde, n'est que fausse piété ou du moins n'est qu'une piété très-suspecte: d'où il tire cette conséquence, que les autres ne valent pas mieux que lui, & qu'il n'a qu'à vivre toujours comme il vit. Or ce raisonnement se détruit en deux manieres. p. 47. *jusqu'à* 53.

1. Quand il n'y auroit point dans le monde de vraie piété, Dieu n'en seroit pas moins Dieu, & par conséquent nous

ne ferions pas moins obligés à le fervir ; la loi n'en feroit pas moins loi, & par conféquent nous ne ferions pas moins obligés de la garder. Nous ne ferons pas jugés fur la conduite des autres, mais fur la nôtre. Exemples de David & de Tobie. p. 53. *jufqu'à* 57.

2. Quoi qu'en puiffent dire les libertins, il y a encore dans tous les états, de vraies vertus, & c'eft par malignité que les mondains & les impies ne veulent pas les reconnoître. p. 57. 58. 59. 60.

II. Partie. Le chrétien lâche & foible, coupable dans fa foibleffe, quand il fe trouble de l'hypocrifie d'autrui, jufqu'à s'éloigner des voies de Dieu. Cette tentation a trois pernicieux effets dans les chrétiens lâches & foibles. 1. Elle leur imprime une crainte fervile de paffer dans le monde pour hypocrites & pour faux dévots ; & cette crainte leur eft un obftacle à l'accompliffement des plus faints devoirs de la religion. 2. Elle produit, en eux un dégoût de la piété, fondée difent-ils, fur ce que la piété, quoique folide en elle-même, a le malheur d'être fujette à la cenfure des hommes & à la malignité de leurs jugements. 3. Ils tombent par-là dans un abbattement de cœur, qui va fouvent jufqu'à leur faire abandonner le parti de Dieu, plutôt que de s'engager à foutenir la perfécution. Or ce fcandale eft très-déraifonnable, & à l'égard d'un chrétien il ne peut être juftifié dans

aucun de ces trois chefs. p. 60. *jusqu'à* 66.

1. Il ne tient qu'à un chrétien de vivre de telle sorte, qu'on ne le puisse soupçonner d'hypocrisie. Car il y a certains caracteres de vertu qui ne peuvent être suspects. p. 66. 68.

2. Bien loin que le malheur qu'a la piété d'être exposée au soupçon de l'hypocrisie, en doive dégoûter un chrétien, c'est ce qui doit au contraire allumer son zele pour elle & l'exciter à prendre ses intérêts. p. 68. 69.

3. Au lieu donc de se décourager & de s'abbattre, un chrétien doit s'animer, & se souvenir combien il lui sera glorieux & avantageux de combattre & d'être persécuté pour la cause de Dieu. Le monde même ne pourra s'empêcher de lui rendre justice. p. 69. *jusqu'à* 72.

III. PARTIE. Le chrétien ignorant & simple, inexcusable devant Dieu lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. On s'y laisse en effet tous les jours surprendre, jusqu'à quitter le parti de la vérité, pour embrasser celui de l'erreur, & jusqu'à se déclarer contre le bon droit pour favoriser l'injustice. Or est-on excusable d'avoir ainsi été surpris ? non, & pour deux raisons. p. 72. *jusqu'à* 76.

1. Jesus-Christ ne nous a rien recommandé davantage dans l'Evangile que de nous garder des surprises d'une fausse piété, & d'y apporter une extrême vigi-

lance. Or c'est à quoi nous ne pensons point assez. p. 76. 79.

2. Jesus-Christ nous a donné les regles nécessaires pour nous garantir de ces surprises de la fausse piété. Par exemple, il nous a déclaré que la preuve infaillible de la vérité étoit l'attachement & la soumission à l'Eglise. Du reste ayons recours à Dieu & demandons-lui qu'il nous découvre ses voies. p. 79. *jusqu'à* 82.

Sermon pour le huitième Dimanche apres la Pentecôte, sur l'Aumône. *Page* 83.

SUJET. *Et moi je vous dis de même : faites-vous des amis de vos richesses, afin que quand vous serez réduits à l'extrémité, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.* Tel est l'usage que nous devons faire des biens temporels, & tel est le fruit que nous en pouvons retirer par l'aumône. p. 83. 85.

DIVISION. Dans l'établissement de l'aumône, la providence de Dieu s'est montrée également bienfaisante envers le pauvre & envers le riche. Bienfaisante envers le pauvre, d'avoir pourvu par une loi particuliere au soulagement de sa pauvreté, 1. partie. Bienfaisante envers le riche, de lui avoir donné un moyen aussi infaillible que celui de l'aumône pour appaiser Dieu dans l'état de son iniquité, 2. partie. p. 85. 87.

I. Partie. Providence de Dieu bienfaisante envers le pauvre par l'établissement de l'aumône. Il y a dans la condition du pauvre trois grands désavantages, à en juger selon la nature & selon les vues du monde. 1. Cette inégalité de biens, qui le fait manquer de tout, tandis que le riche est dans l'abondance. 2. Les miseres & les besoins attachés à cet état d'indigence, tandis que le riche goûte toutes les douceurs & toutes les commodités de la vie. 3. L'état de dépendance où la disette réduit le pauvre & les mépris qu'elle lui attire, tandis que le riche est dans l'éclat & dans la grandeur; or voilà à quoi la providence a suppléé par la loi de la charité, & en particulier par le précepte de l'aumône. p. 87. 88.

1. L'inégalité de biens a été nécessaire pour entretenir l'ordre & la subordination dans le monde; mais du reste, Dieu par le précepte de l'aumône ordonne au riche de donner son superflu au pauvre, & par-là tout devient égal, selon l'expresse doctrine de Saint Paul, *Ut fiat æqualitas.* Les riches sont donc comme les œconomes de Dieu, & ont une obligation indispensable de fournir à toute sa maison la subsistance nécessaire; or les pauvres font partie de cette maison de Dieu. p. 88. *jusqu'à* 93.

2. Il est vrai que l'indigence expose les pauvres à de grandes miseres, & nous ne

les voyons que trop : mais si les pauvres souffrent, ce n'est point à Dieu qu'il s'en faut prendre ni à sa providence ; car il a fait un commandement exprès aux riches de les soulager, & il a ajoûté à son commandement la plus terrible menace, qui est celle d'une damnation éternelle. Que ne doivent pas craindre sur cela tant de riches impitoyables, & comment se justifieront-ils au jugement de Dieu. p. 93. *jusqu'à* 99.

3. Si le monde méprise les pauvres, Dieu par son précepte nous apprend à les honorer, puisqu'il fait voir combien ils lui sont chers, & puisqu'il les établit auprès de nous comme ses substituts, dans lesquels il veut que nous le reconnoissions & que nous l'honorions lui-même. De là ces sentiments de vénération qu'une piété religieuse nous inspire pour eux ; c'est donc ainsi que la condition des pauvres est relevée, & combien le sera-t-elle encore plus dans l'assemblée générale des hommes & dans la gloire, s'ils ont été sur la terre des pauvres patients & fideles ? p. 99. *jusqu'à* 105.

II. PARTIE. Providence de Dieu bienfaisante envers le riche par l'établissement du précepte de l'aumône : comment ? parce qu'elle lui donne par-là, 1. de quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jesus-Christ pauvre ; 2. de quoi réparer tant de péchés & tant de désordres où le plonge l'usage du

monde, & sur-tout l'usage des biens du monde; 3. de quoi par conséquent se promettre quelque sûreté pour le salut & contre la malheureuse réprobation dont les riches sont menacés, p. 105. 107.

1. De quoi corriger l'opposition de son état avec celui de Jesus-Christ pauvre: car dès-là que vous partagez vos biens avec Jesus-Christ dans la personne des pauvres, vos biens sanctifiés par ce partage n'ont plus de contrariété avec la pauvreté de cet Homme-Dieu, puisqu'il entre ainsi comme en société de biens avec vous. p. 107. 108.

2. De quoi réparer tant de péchés & tant de désordres où le plonge l'usage du monde, & sur-tout l'usage des biens du monde. Rien, selon l'Ecriture, de plus satisfactoire auprès de Dieu que l'aumône; c'est pourquoi Daniel donna au Roi de Babylone ce conseil si salutaire: *Rachetez vos péchés par vos aumônes.* Le riche a donc dans son état de quoi satisfaire à Dieu; il a dans ses richesses même, qui avoient été pour lui l'instrument du péché, la matiere de la réparation du péché; il a de quoi se faire auprès de Dieu de puissants intercesseurs. p. 108. *jusqu'à* 115.

3. De quoi se promettre quelque sûreté pour le salut. Voilà en effet par où bien des riches se sont sauvés; voilà par où ils ont obtenu de Dieu ces graces efficaces, qui les ont retirés de leurs éga-

rements & conduits au port de l'éternité bienheureuse ; mais il faut pour cela des aumônes qui aient toute l'étendue & toute la mesure convenable. p. 115. *jusqu'à* 119.

Sermon pour le neuvieme Dimanche après la Pentecôte, sur les remords de la Conscience. *Page 120.*

SUJET. *Lorsque Jesus fut proche de Jérusalem, voyant cette ville, il versa des larmes de compassion pour elle, & il dit : ô si du moins en ce jour, qui est pour toi, tu avois connu ce qui pouvoit te donner la paix.* C'est ainsi que Dieu parle intérieurement à une ame criminelle, & qu'il presse un pécheur par les remords de sa conscience. p. 120. 122.

DIVISION. Le remords du péché est une grace de Dieu. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché, 1. partie. La malice & le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grace pour persévérer dans le péché, 2. partie. p. 122. 124.

I. Partie. La miséricorde de Dieu en nous accordant cette grace qui fait le remords du péché : en voici les avantages. p. 124. 125.

1. C'est une grace : car c'est un secours

que Dieu nous donne pour nous convertir. p. 126. 128.

2. C'eſt une grace intérieure, puiſque c'eſt la voix même de l'eſprit de Dieu qui ſe fait entendre au fond de notre cœur. p. 128. 129.

3. C'eſt la premiere de toutes les graces que Dieu donne au pécheur pour commencer l'ouvrage de ſa converſion : c'eſt par cette grace prévenante que Dieu le touche d'abord. Exemple de David & de Caïn. p. 129. *juſqu'à* 132.

4. C'eſt entre les autres graces la plus miraculeuſe dans la maniere dont elle eſt produite. Ce miracle conſiſte en ce que c'eſt le péché même qui donne naiſſance à cette grace. p. 132. 133.

5. C'eſt de toutes les graces la plus digne de la grandeur & de la majeſté de Dieu. Ce n'eſt point en ſuppliant que Dieu agit par ce remords, mais en maître & en juge, qui menace & qui répand dans une ame la terreur de ſes jugements. Exemple d'Achab. p. 133. 134. 135.

6. C'eſt de toutes les graces la plus conſtante : elle nous ſuit par-tout, & plus nous faiſons d'efforts pour la repouſſer, plus elle s'attache à nous. p. 135. 137.

7. C'eſt la grace la plus univerſelle. Il n'y a perſonne qui ne ſoit ſujet aux reproches de ſa conſcience après le péché. p. 137. 138.

8. C'est la grace la plus assurée pour l'homme pécheur & la moins sujette à l'illusion. L'Ange de ténebres se transforme quelquefois, pour nous tromper, en Ange de lumiere; mais il se garde bien de représenter à un pécheur le désordre de son crime. p. 138. 139.

9. Sans cette grace tous les dons de Dieu deviennent stériles à notre égard, & avec elle ils sont tous efficaces : car si notre conscience ne forme ce remords, *Peccavi*, j'ai péché, tout le reste est inutile, & dès que ce remords est une fois bien conçu, il communique à tout le reste une vertu particuliere & sanctifiante. p. 140. 141.

10. C'est la grace la plus convaincante pour disposer l'esprit de l'homme à la pénitence. La conscience est alors son propre témoin, & se trouve forcée de s'accuser elle-même & de se condamner. p. 141. 142.

11. De là c'est la grace la plus puissante sur le cœur. Elle le pique & le presse si fortement, que pour se délivrer du tourment secret qu'il ressent, il est enfin obligé de se rendre. Voilà le principe des plus grandes conversions. Que de trésors renfermés dans une seule grace, & n'est-ce pas là que nous devons reconnoître toute la miséricorde de notre Dieu ? p. 142. 145.

II. Partie. La malice & le malheur de l'homme qui s'obstine contre cette grace

du remords de la conſcience pour perſévérer dans le péché. En voici les divers degrés. p. 145. 146.

1. Puiſque le remords de la conſcience eſt une grace, réſiſter à ce remords, c'eſt donc réſiſter à la grace & au Saint-Eſprit. p. 146. 147.

2. Puiſque le remords de la conſcience eſt la premiere grace du ſalut & le premier moyen de converſion pour un pécheur, réſiſter à ce remords, c'eſt donc tarir à ſon égard toutes les ſources de la divine miſéricorde. p. 147. 149.

3. Puiſque le remords de la conſcience eſt une grace toute miraculeuſe, plus devons-nous être coupables dans la réſiſtance que nous y apportons. p. 149. 150.

4. Comme le remords de la conſcience eſt la grace la plus digne de la majeſté de Dieu & la plus conforme à ſa grandeur ſouveraine, rien auſſi ne lui doit être plus injurieux que les révoltes d'une vile créature qui la rejette & qui emploie tous ſes efforts à la repouſſer. Car plus Dieu agit en Dieu, plus ſuis-je criminel de ne me pas ſoumettre & de ne lui pas obéir. p. 150. 151.

5. Le remords de la conſcience eſt la grace la plus conſtante & la plus durable: par conſéquent une pleine réſiſtance à ce remords ſuppoſe la malice la plus invétérée & la plus inſurmontable. p. 151. 153.

6. Le remords de la conſcience eſt la

grace la plus commune & la plus universelle, c'eſt une grace qui n'eſt pas même refuſée au plus méchant homme & au plus impie. Que reſte-t-il donc à un pécheur qui ſe prive de cette derniere eſpérance? p. 153. 154.

7. Le remords de la conſcience eſt la grace la plus certaine pour un pécheur & la moins ſujette à l'illuſion: mais de là Saint Bernard conclut que la réſiſtance à ce remords eſt donc auſſi la plus prochaine diſpoſition au déſeſpoir. p. 154. 145.

8. Affreux déſeſpoir que redoublera au jugement de Dieu cette même conſcience dont nous aurons tant éludé les pourſuites ſalutaires. Son remords eſt maintenant pour nous la grace la plus convaincante; mais cette conviction dont nous ne profitons pas, ne ſervira qu'à mettre devant Dieu le dernier ſceau à notre condamnation. p. 155. 157.

La concluſion, c'eſt donc d'écouter les remords de notre conſcience. Il nous en coûte plus pour y réſiſter qu'il ne nous en coûteroit pour les ſuivre. Ce que nous avons ſur-tout à craindre, c'eſt que par la force de l'habitude & par un juſte châtiment de Dieu, la conſcience ne vînt, non pas à ne point agir du tout, mais à n'agir plus que foiblement. p. 157. *juſqu'à* 162.

Sermon pour le dixieme Dimanche après la Pentecôte, sur l'Etat de vie & le soin de s'y perfectionner. *Page 163.*

SUJET. *Le Pharisien se tenant debout faisoit intérieurement cette priere : Seigneur, je vous rends grace de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes.* Voilà l'esprit de l'ambitieux : il veut toujours monter, toujours s'élever au-dessus des autres, au lieu de demeurer sagement dans son état & de travailler à s'y perfectionner. p. 163. 165.

DIVISION. L'ambition nous porte à un rang où nous ne devons point aspirer, puisqu'il est au-dessus de notre état ; & elle nous entretient dans une négligence entiere des obligations de notre état, où néanmoins nous devons vivre & nous perfectionner. En deux mots, on veut être ce qu'on n'est pas, 1. partie ; & l'on ne veut pas être ce qu'on est, 2. partie. p. 165. 166.

I. PARTIE. On veut être ce qu'on n'est pas : on veut s'élever au-dessus de son état. Ambition que les philosophes même & les sages du paganisme ont condamnée. Mais tenons-nous-en aux maximes de la foi, qui nous apprend que rien n'est plus fatal pour le salut que ce desir de sa propre élévation. Cinq raisons. p. 167. 169.

1. Parce qu'il n'eſt rien de plus difficile que de s'élever dans le monde, & de ne pas oublier Dieu ni s'oublier ſoi-même. C'eſt la belle leçon que faiſoit Saint Bernard au Pape Eugene. p. 169. 171.

2. Parce qu'en s'élevant on s'attire par une ſuite néceſſaire, des obligations infinies de conſcience, auxquelles on ne ſatiſfait preſque jamais, ou l'on ne ſatisfait qu'imparfaitement. Dans cette vie, diſoit Caſſiodore, le pouvoir & le devoir ſont deux choſes inſéparables. Etre plus que nous n'étions, c'eſt devoir plus que nous ne devions, & à Dieu, & aux hommes. Quelles ſont, par exemple, dans l'Egliſe les obligations d'un Prélat ? Après cela ne nous étonnons pas que les ſaints aient fui ces dignités éclatantes dont la vue nous éblouit : mais ce qui doit nous étonner, c'eſt que des hommes mille fois moins capables qu'eux d'en remplir les obligations, les recherchent avec tant d'ardeur. p. 171. *juſqu'à* 175.

3. Parce que pour s'élever dans le monde il faut avoir des qualités & des vertus acquiſes qu'on a fort rarement, & dont alors le défaut eſt criminel. Rien de plus raiſonnable que cette regle. Mais les emplois, dit-on, font les hommes : erreur ; les emplois doivent perfectionner les hommes, & non pas les préparer. Or a-t-on ſoin de s'éprouver ſoi-même, avant que de travailler à ſon aggrandiſſement, pour voir ſi l'on a toutes les diſpoſitions

convenables

convenables, & pour s'appliquer à les acquerir ? p. 175. *jusqu'à* 178.

4. Parce que bien même qu'on eût du reste tout le mérite nécessaire pour être élevé, rechercher l'élévation c'est s'en rendre indigne; car une des premieres qualités requises c'est l'humilité, & il y a une indécence positive à vouloir être supérieur aux autres. Chose si vraie, que ceux qui par leurs intrigues parviennent à certains rangs, affectent le plus de faire croire qu'ils n'y ont en rien contribué. Jesus-Christ, notre maître, ne s'est point attribué l'honneur, comme parle saint Paul; & nous, pécheurs nous allons au devant des honneurs du monde & nous nous les procurons. Cela est-il tollérable ? & comment alors pouvons-nous paroître devant un Dieu humilié & anéanti ? p. 178. *jusqu'à* 181.

5. Parce que le desir de s'élever est une source de désordres, qui ruinent presque inévitablement la charité & la justice parmi les hommes. De là les cabales, les perfidies, les querelles, les vengeances, & mille autres maux dont nous ne sommes que trop témoins tous les jours. Voilà néanmoins la grande maladie de notre siecle, ce desir de s'avancer & de se distinguer. p. 181. *jusqu'à* 184.

II. PARTIE. On ne veut pas être ce qu'on est, c'est-à-dire qu'on néglige la perfection de son état. Cependant toute la prudence de l'homme, même en matiere de salut, se réduit à s'avancer dans

a perfection de son état, & à éviter toute autre perfection, ou contraire à celle-là, ou qui en empêche l'exercice. Voici les preuves de cette importante vérité. p. 184. 185.

1. Parce que la perfection de notre état est ce que Dieu veut de nous : car il ne nous a appellés à cet état, que pour en accomplir les devoirs & pour nous y sanctifier. Hors de là, quoi que nous fassions, ce n'est plus proprement la volonté de Dieu. Si chacun dans le monde s'appliquoit à être ce qu'il doit être, on peut dire que le monde seroit parfait : mais parce qu'on ne suit que son caprice & son inclination, de là vient un renversement général dans toutes les conditions. p. 185. 188.

2. Parce que ce n'est que par rapport à notre état & à la perfection de notre état, que Dieu nous a préparé des graces. C'est la théologie expresse de saint Paul ; & il est d'ailleurs de la foi que nous ne ferons jamais d'autre bien que celui pour lequel Dieu nous accorde sa grace. p. 189. 191.

3. Parce que c'est dans la perfection de notre état que notre sainteté est renfermée, & que c'est par conséquent à cela seul qu'est attachée notre prédestination. Voilà par où les saints se sont sanctifiés ; voilà la regle que Jesus-Christ même a suivie ; voilà ce que saint Paul a si fortement recommandé aux fideles. p. 191. 193.

Trois avis importants. 1. De nous dé-

faire du zele d'une perfection chimérique & imaginaire que Dieu n'attend pas de nous, & qui nous détourne de celle que Dieu exige de nous. 2. De modérer ce zele inquiet de la perfection d'autrui, qui nous fait négliger la nôtre, & que nous entretenons souvent au préjudice de la nôtre. 3. De réformer ce zele tout païen que nous avons d'être parfaits & irréprochables dans notre état selon le monde, sans travailler à l'être selon le christianisme & selon Dieu. p. 193. 195.

Sermon pour l'onzieme Dimanche après la Pentecôte, sur la Médisance. *Page 196.*

SUJET. *On lui amena un homme qui étoit sourd & muet, & on le pria de mettre les mains sur lui pour le guérir.* Jesus-Christ fait parler un muet : mais souvent nous est-il difficile & plus expédient de nous taire. p. 196. 198.

DIVISION. Entre les péchés il n'en est point de plus lâche ni de plus odieux que la médisance. 1. partie. Entre les péchés il n'en est point qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses que la médisance, 2. partie. p. 198. 199.

I. PARTIE. Point de péché plus lâche ni plus odieux que la médisance. Deux motifs dont le Saint-Esprit s'est souvent

servi lui-même pour nous inspirer en général l'horreur du péché. p. 199. 200.

1. Point de péché plus lâche que la médisance. Celui dont vous parlez, est, ou votre ennemi, ou votre ami, ou un homme indifférent à votre égard. Si c'est votre ennemi, dès-là c'est haine ou envie qui vous engage à en mal parler ; & cela même a toujours été traité de bassesse. Si c'est vôtre ami, quelle lâcheté de trahir ainsi la loi de l'amitié ! Et si c'est un homme indifférent, pourquoi l'entreprenez-vous ? Il ne vous a point offensé, & vous l'offensez. 2. Le médisant attaque l'honneur d'autrui, & de quelles armes se sert-il ? d'une sorte d'armes qui de tout temps a passé pour avoir quelque chose de honteux, ce sont les armes de la langue. 3. Quel temps choisit-il pour frapper son coup ? celui où l'on est moins en état de se défendre, & où la personne dont il médit est absente. 3. La médisance, afin d'agir plus sûremennt, commet encore trois autres lâchetés. Sur certains faits elle ne parle presque jamais qu'en secret ; elle affecte de plaire & de se rendre agréable, & elle tâche de se couvrir de mille prétextes qui semblent la justifier. p. 200. *jusqu'à* 211.

2. Point de péché plus odieux & à Dieu & aux hommes : à Dieu qui est amour & charité ; aux hommes, que le médisant attaque avec tant de liberté. Aussi l'Ecriture nous le représente comme un

homme terrible & redoutable par les maux infinis qu'il cause par-tout. Mais, dites-vous, on se plaît à l'entendre : j'en conviens; mais en même tems qu'il plaît & qu'on aime à l'entendre, on le hait & on l'abhorre. Car si l'on prend plaisir à l'écouter lorsqu'il s'agit des autres, on le craint pour soi-même, & l'on juge assez qu'on n'en fera pas mieux traité dans l'occasion p. 211. *jusqu'à* 216.

Après cela n'est-il pas étrange que la médisance soit un péché si commun & si universel ! Ç'a été le vice de tous les temps ; c'est encore le vice de tous les états & de toutes les professions. p. 216. *jusqu'à* 220.

II. PARTIE. Point de péché qui engage plus la conscience, ni qui lui impose des obligations plus rigoureuses. C'est un péché contre la justice : toute injustice à l'égard du prochain est d'une conséquence dangereuse pour le salut ; mais de toutes les especes d'injustice, il n'y en a aucune dont l'engagement soit plus étroit & plus terrible devant Dieu que celui de la médisance, & cela pour trois raisons. p. 221. 222.

1. Parce qu'il a pour terme la plus délicate & la plus importante réparation, qui est celle de l'honneur : car il faut le réparer cet honneur que vous avez ravi à votre frere, & nulle puissance ne vous en peut dispenser ; il faut le réparer d'autant plus nécessairement, que c'est un bien plus pré-

cieux & plus excellent ; il faut le réparer aux dépens même de votre propre honneur. Or on sçait combien il est difficile de se résoudre à subir cette confusion. p. 222. *jusqu'à* 226.

2. Parce que c'est l'engagement dont l'obligation souffre moins d'excuse, & est moins exposée aux vains prétextes de l'amour propre. Quand on nous parle de restituer un bien mal acquis, nous pouvons quelquefois nous en défendre par la raison de l'impossibilité absolue. Mais quand il s'agit de l'honneur, qu'avons-nous à alléguer? Détail de divers prétextes dont on veut faussement s'autoriser. p. 226. *jusqu'à* 231.

3. Parce que c'est un engagement qui s'étend à des suites infinies dont il n'y a point de conscience qui ne doive trembler. Outre l'honneur que blesse la médisance, elle cause encore d'autres dommages : cette jeune personne, par exemple, n'est plus en état de penser à un établissement dans le monde, depuis que vous l'avez décriée : toute la fortune d'un homme est perdue, pour un mot que vous avez dit de lui : or voilà ce que vous êtes obligé de réparer. N'est-il donc pas toujours bien surprenant qu'on se garde si peu d'un péché qui traîne après soi de telles obligations ? Et ce qui doit sur-tout nous surprendre, c'est que des gens qui du reste font profession de la morale la plus sévere, suivent les principes les plus lar-

ges sur un point aussi essentiel que l'est la restitution de l'honneur. Apprenons à nous taire quand la réputation du prochain y est intéressée, & apprenons à parler quand il est dû même intérêt que nous lui rendions ce que nous lui avons enlevé. p. 231. *jusqu'à* 237.

Sermon pour le douzieme Dimanche après la Pentecôte, sur la Charité du prochain. *Page* 238.

SUJET. *Un Samaritain faisant voyage se rencontra auprès de lui, & le voyant, il en fut touché de compassion. Il alla à lui & banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile & du vin. Ensuite il le conduisit dans une hôtellerie, & prit soin de lui.*

C'est la [illegible] l'égard d'un Juif, & telle est à plus juste titre celle que nous devons exercer dans le christianisme les uns envers les autres. p. 238. 240.

DIVISION. Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain, 1. partie. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité, 2. partie. p. 240. 242.

I. PARTIE. Point d'intérêt propre que nous ne devions faire céder à la charité du prochain. Sans cela il est impossible de

conserver la charité, & cette maxime est fondée sur quatre preuves. p. 242. 243.

1. Sur la nature même de la charité en général ; car la charité est une union des cœurs & des volontés. Or l'intérêt propre nous renferme au dedans de nous-mêmes, & par conséquent empêche cette union avec le prochain. C'est donc une illusion de dire ce qu'on dit néanmoins tous les jours : j'aime cette personne, parce que Dieu me le commande, mais du reste je ne veux avoir avec elle ni habitude ni société, qu'elle se tienne de son côté & moi du mien. Comme si toute la charité se réduisoit à ne point vouloir de mal & à n'en point faire, & qu'elle ne dût pas aller jusqu'à entrer dans les intérêts du prochain, sans se resserrer tout entier dans les siens propres. C'est ainsi que la loi de Dieu nous le dicte ; il veut que, & parce que rien ne divise plus les cœurs que l'attachement au propre intérêt ; il veut que pour l'entretien de la charité nous nous dépouillions de cet intérêt & que nous y renonçions. p. 243. *jusqu'à* 250.

2. Sur les qualités particulières de la charité chrétienne. Toute charité n'est pas charité chrétienne ; & le caractere de la charité, telle que Jesus-Christ nous l'ordonne par son précepte, a quelque chose de singulier ; il prétend que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés. Voilà son commandement : or il nous a aimés jusqu'à sacrifier tous ses in-

térêts pour nous, & c'est à cette charité désintéressée qu'il veut qu'on reconnoisse ses disciples, comme en effet on les y reconnoissoit autrefois, & comme on ne peut plus présentement les y reconnoître. p. 250. *jusqu'à* 258.

3. Sur les obligations rigoureuses qu'impose la charité selon les différents états & & les diverses conditions : car il y a des occasions où elle nous oblige indispensablement de renoncer, même à notre vie, de renoncer à l'honneur du monde & à notre réputation, de renoncer à nos biens & à nos droits. Morale sur le procès. p. 258. *jusqu'à* 265.

4. Sur les désordres, qui sans ce désintéressement ruinent tous les jours dans le commerce de la vie & anéantissent la charité. Pourquoi se hait-on, se déchire-t-on, se détruit-on les uns les autres? pour l'intérêt. Otez l'intérêt propre, on peut alors répondre de la charité des hommes : mais laissez cet intérêt, plus que divisions dans les familles, que factions dans les Etats, que schismes dans l'Eglise. p. 265. 268.

II. PARTIE. Point d'intérêt du prochain que nous ne devions respecter pour le bien de la charité : pourquoi ? Trois raisons. p. 268. 271.

1. Parce que tout intérêt d'autrui est essentiellement l'objet de la charité qui est en nous ou qui doit y être ; or en cette qualité il nous doit donc devenir non-seulement cher, mais, pour ainsi dire, vénérable p. 271. 274.

2. Parce que cet intérêt d'autrui, quelque petit qu'il nous paroisse en lui même, par rapport à la charité, est presque toujours important dans ses conséquences; or c'est par ses conséquences que nous devons l'envisager pour bien juger des obligations qu'il nous impose selon Dieu. p. 274. *jusqu'à 278.*

3. Parce qu'il n'y a point d'intérêt d'autrui, dont le mépris ou le peu de soin, par la seule foiblesse des hommes ne puisse être pernicieux à la charité; or dès là nous sommes inexcusables, si nous venons à le mépriser, & si nous n'y apportons pas toute la circonspection que demande la prudence chrétienne. Plus notre prochain est foible, plus devons-nous avoir d'égards pour ne le pas blesser. p. 278. *jusqu'à 283.*

Sermon pour le treizieme Dimanche après la Pentecôte, sur la Confession, *Page* 284.

SUJET. *Dès qu'il eut apperçu ces lépreux, il leur dit: allez, faites-vous voir aux Prêtres.* Ces lépreux guéris & obligés de se montrer aux Prêtres, nous représentent les pécheurs appellés au tribunal de la pénitence pour y confesser leurs péchés & y être absous. p. 284. 286.

DIVISION. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace & le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché, 1. partie. Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible & le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. 2. partie. p. 286. 288.

I. Partie. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace & le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t-elle cette vertu ? 1. de la volonté ou du don de Dieu ; 2. d'elle-même & de son propre fonds. p. 288. 289.

De la volonté ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence & de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter ; or il a voulu & il veut accepter pour la rémission des péchés, la confession. En quoi Dieu fait sur-tout paroître deux de ses divins attributs, sa grandeur & sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain & sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse ; il lui suffit que nous nous reconnoissions coupables. Sa bonté, exigeant de nous si peu de chose, & se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché & du repentir de notre cœur. Mais, dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, & le ministre des miséricordes de Dieu. Est-

ce donc là une condition si difficile, eu égard à la grace que nous obtenons ? p. 289, *jusqu'à* 297.

2. D'elle-même & de son propre fonds; car la confession du péché fait trois choses les plus capables de gagner le cœur de Dieu. 1. Elle humilie le pécheur, & par là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie & l'esprit de la vraie Religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux Prêtres; d'ailleurs, illusion de ceux qui fuient la confession par la honte qu'ils y trouvent, & de ceux qui voudroient ôter cette honte aux pénitents. 2. La confession excite en nous la douleur & la contrition du péché : car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence; hors de là nous n'y pensons pas ou nous n'y pensons qu'à demi. 3. Enfin il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déja à expier la peine du péché, & qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché ; car dès qu'elle nous est pénible & que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché, *Omnium pœnarum compen-*

dium. Explication de cette parole. p. 297. *jusqu'à* 310.

II. PARTIE. Par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible & le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie, en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports; 1. par rapport à Jesus-Christ, qui en est l'auteur; 2. par rapport au Prêtre, qui en est le ministre; 3. par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. p. 310. 311.

1. Par rapport à Jesus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence? c'est une de ces sources de graces que ce Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles graces sont particuliérement attachées à la confession sacramentelle? des graces de défense & de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces graces dans son sacrement: & de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux graces du salut les plus essentielles, qui sont les graces de précaution contre le péché, & que plus un chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation. p. 310. *jusqu'à* 315.

2. Par rapport au Prêtre: car le Prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grace particuliere pour la direction des ames, & pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur

DIVISION. Le monde nous diſtrait, ou même nous corrompt : or les occupations & les ſoins du monde ne peuvent jamais diſpenſer un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le diſtrait, & d'avoir dans la vie des temps ſpécialement conſacrés à l'affaire de ſon ſalut, 1. Partie. Tous les engagements du monde ne juſtifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui même abſolument le monde qui le corrompoit, & de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en aſſurance l'affaire de ſon ſalut, 2. Partie. p. 326. 329.

I. PARTIE. Les occupations & les ſoins du monde ne peuvent jamais diſpenſer un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le diſtrait, & d'avoir dans la vie des temps ſpécialement conſacrés à l'affaire de ſon ſalut; car ſans cet éloignement du monde à certains temps, & ſans cette retraite, il n'eſt pas moralement poſſible de connoître tous ſes devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, & de ſe prémunir contre tous les dangers où l'on ſe trouve expoſé, c'eſt-à-dire qu'il n'eſt pas moralement poſſible de ſe ſauver. Or quand il s'agit du ſalut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter ſur toutes les autres affaires; c'eſt ce que le Fils de Dieu fit ſi bien entendre à Marthe, lorſqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarraſſez de beaucoup de choſes, mais il n'y a qu'une*

seule chose nécessaire. Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier à notre négligence l'égard d'une telle affaire, par l'attention que demandent les affaires du monde. p. 329. *jusqu'à* 339.

On dit qu'on est accablé d'occupations: mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler, au préjudice de votre salut; déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de saint Bernard écrivant là-dessus au Pape Eugene. Le reméde, c'est d'avoir certains temps de retraite, où l'on rentre en soi-même. p. 339. *jusqu'à* 346.

Mais on ajoûte : je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses. 1. Quittez cette condition; il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sauviez. 2. D'autres que vous dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont sçu trouver du temps pour penser à eux-mêmes & à leur sanctification. David, saint Louis. 3. Ces soins que vous faites tant valoir ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissements. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés, & ceux que nous

y ajoutons nous-mêmes ; si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laisseroient tout le loisir que demande le soin de notre ame & de notre avancement dans les voies de Dieu ; reconnoissons notre injustice, & corrigeons-la. p. 346. *jusqu'à* 352.

II. PARTIE. Tous les engagements du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompoit & de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde : nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, sur-tout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire, & sans cela ne comptons point sur les graces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagements qui nous attachent au monde, & voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte & qui paroissent convaincantes p. 353. *jusqu'à* 359.

1. De quelque nature que puissent être les engagements qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déja dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, & à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'ame. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le

monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace ; le passé doit vous l'apprendre, & l'avenir achevera de vous le faire connoître. p. 359. *jusqu'à* 363.

2. Si vous voulez bien examiner ces engagements qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plûpart ne sont point des engagements nécessaires, mais des engagements de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or de tels engagements doivent-ils vous arrêter ? Le monde parlera de votre divorce avec lui : hé bien, vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours ? Fuyons donc le monde, & sortons de cette Babylone. Ce n'est pas après tout qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, & avec qui nous pouvons converser. p. 363. *jusqu'à* 369.

Sermon pour le quinzieme Dimanche après la Pentecôte, sur la crainte de la mort. *Page* 370.

SUJET. *Lorsque Jesus-Christ étoit près de la ville, on portoit en terre un mort, fils unique d'une femme veuve, & cette femme étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jesus l'ayant*

vue, il en fut touché, & lui dit: ne pleurez point. La ſeule image de la mort nous contriſte & nous effraie; mais nous devons combattre ou du moins régler cette crainte. p. 370. 372.

DIVISION. Rien de plus funeſte que l'état de l'impie & du libertin, qui craint la mort parce qu'il eſt tombé dans le déſordre de l'infidélité, 1. partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il eſt attaché au monde, 2. partie. Rien de plus déraiſonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul uſage de ſa religion, 3. partie. De là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux-mêmes qui craignent la mort par une trop vive appréhenſion des jugements de Dieu. p. 372. 374.

I. PARTIE. Rien de plus funeſte que l'état de l'impie & du libertin, qui craint la mort parce qu'il eſt tombé dans le déſordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en eſt plus attaché à la vie préſente; & quoi qu'il en diſe, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort conſidérée comme une entiére deſtruction de lui-même. Le juſte l'enviſage avec conſolation, la voyant ſuivie d'une bienheureuſe immortalité. p. 374. *juſqu'à* 379.

La condition de l'impie eſt d'autant plus

malheureuse, que son infidélité, en lui faisant rejetter la créance d'une autre vie, n'exclut point de son esprit cette cruelle incertitude qui lui reste malgré lui s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire; il n'a rien là-dessus qui lui paroisse certain, & il est forcé de craindre ce qu'il fait profession de ne pas croire. Ainsi la mort ne se présente à ses yeux que sous deux images bien terribles: ou comme une ruine totale de son être, ou comme un passage à une damnation éternelle. Craignons la mort, mais selon la belle maxime de l'Apôtre, en la craignant, soûtenons-nous par l'espérance de l'avenir. Disons avec le saint homme Job: *Je sçais que j'ai un Rédempteur vivant dans le Ciel, & que je ressusciterai du sein de la terre.* Disons avec David: Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez, n'est point une véritable mort, ce n'est qu'*une ombre de la mort.* Armons-nous de cette pensée contre toutes les atteintes du libertinage & de l'incrédulité. p. 379. *jusqu'à* 386.

II. PARTIE. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. Ce ne sont point précisément les riches ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richesses & les grands attachés à leur grandeur. Qu'il est triste en effet à un homme qui avoit établi sa paix & sa félicité dans les biens temporels & dans

les grandeurs humaines, de se voir condamné à les perdre! C'est ainsi que le Saint Esprit s'en est lui-même expliqué dans la Sagesse. pag. 386. 389.

L'état du mondain n'est pas seulement déplorable, parce qu'étant attaché aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais parce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vîte, & que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. S'il devoit toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devoit vivre autant que les anciens patriarches, son attachement lui pourroit être plus pardonnable: mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde & à y vouloir mettre son repos? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guére. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, & dont toutes les vues & tous les projets vont être renversés! Quelles agitations & quels combats! Mourons dès maintenant & de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. p. 389. *jusqu'à* 396.

III. PARTIE. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort, parce qu'il ne fait pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les sages mêmes du

paganisme ont trouvé ou cru trouver dans leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort : il n'y a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or la religion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissants pour nous adoucir la mort & nous la faire considérer d'un œil tranquille & assuré. Ces motifs sont, 1. la vue de Jesus-Christ mourant, 2. l'attente du Royaume de Dieu, 3. l'exemple des saints & de tant de justes, 4. les trésors infinis de graces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces considérations ! Mais nous ne nous en servons pas. p. 396, *jusqu'à* 405.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cause de ses suites : car je ne sçais quelle sera ma destinée éternelle dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle est en effet à craindre par là ; mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour & de confiance. De sorte qu'il en est, selon la pensée de Saint Augustin, de la mort comme de Dieu même ; Dieu est tout à la fois terrible & aimable, & tout terrible qu'il est, il doit encore être plus aimé que craint. Ainsi, quoique d'une part nous devions craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vues de la foi, encore plus l'aimer & la desirer. Sentiments de saint Paul, de David, de saint Jerôme. Ayons toujours la mort devant les yeux, & occupons nous volontiers de cette pensée, puisqu'il

n'en eſt point de plus efficace, ſoit pour nous préſerver de péché ſi nous y ſommes expoſés, ou pour nous en retirer ſi nous y ſommes tombés. p. 405. *juſqu'à* 413.



8



